

autrepart

Revue de sciences sociales au Sud



**DE L'EUROPE VERS LES SUDS :
NOUVELLES ITINÉRANCES OU
MIGRATIONS À REBOURS ?**



ISSN
1278-3986

ISBN
978-2-7246-3439-6

Prix
25 €

Rédaction
19, rue Jacob
75006 Paris - France

Périodicité
Revue trimestrielle

© 2017
Presses de la Fondation nationale
des sciences politiques/IRD

La revue *Autrepart* figure sur la liste
CNU/AERES

Illustration de couverture :
Esprit Evasion
Sénégal

© Sylvie Bredeloup, Ird

Tous droits de traduction, d'adaptation et de reproduction par tous procédés réservés pour tous pays. En application de la loi du 1^{er} juillet 1992, il est interdit de reproduire, même partiellement, la présente publication sans l'autorisation de l'éditeur ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (3, rue Hautefeuille, 75006 Paris).

All rights reserved. No part of this publication may be translated, reproduced, stored in a retrieval system or transmitted in any form or any other means, electronic, mechanical, photocopying recording or otherwise, without prior permission of the publisher.

Un bulletin multilingue a été encarté dans les exemplaires destinés aux abonnés de ce numéro.

Autrepart est une revue à comité de lecture coéditée par l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD) et les Presses de Sciences Po. Son objectif est de promouvoir la réflexion sur les sociétés du Sud pour mieux comprendre leurs dynamiques contemporaines et en montrer la diversité. Les phénomènes de mondialisation relativisent l'autonomie des États, les inégalités intra et internationales se creusent, des transformations majeures affectent tantôt les politiques des États, tantôt la nature même des institutions. Les réactions et les adaptations des sociétés du Sud à ces changements sont au cœur des interrogations de la revue. Le caractère transversal des sujets abordés implique en général de rassembler des textes relevant des différentes disciplines des sciences sociales.

COMITÉ DE PARRAINAGE

Claude Bataillon, Jean Coussy, Alain Dubresson,
Françoise Héritier, Hervé Le Bras, Elikia M'Bokolo,
Laurence Tubiana

COMITÉ DE RÉDACTION

Kali Argyriadis (IRD)
Isabelle Attané (INED)
Riccardo Ciavolella (IRD)
René Collignon (CNRS)
Arlette Gautier (Université de Brest)
Charlotte Guénard (Université Paris I-IEDES)
Christophe Z. Guilmoto (IRD)
Nolwen Henaff (IRD)
Marie-José Jolivet (IRD)
Évelyne Mesclier (IRD)
Pascale Phélinas (IRD)
Laurence Quinty (CNRS)
Jean Ruffier (CNRS - Université de Lyon 3)
Jean-Fabien Steck (Université Paris Ouest - Nanterre)

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Jean-Paul Moatti

DIRECTRICE DE LA RÉDACTION

Nolwen Henaff

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION

Irène Salvert

Autrepart, sur le site de l'IRD
www.autrepart.ird.fr



SciencesPo.
Les Presses



Indexé dans / Indexed in

- INIST-CNRS
- INGENTA
- African Studies Centre, Leiden, www.ascleiden.nl/Library/

Sommaire

**De l'Europe vers les Suds : nouvelles itinérances ou migrations
à rebours ?**

Éditrice scientifique : Sylvie Bredeloup

Sylvie Bredeloup, Introduction.....	3
Giulia Fabbiano, « Expats », « installés » et « pionniers » : mobilités contemporaines, mondes sociaux et dynamiques postcoloniales des Français en Algérie	17
Juan-David Sempere Souvannavong, María-Jesús Cabezón Fernández, La mobilité des travailleurs espagnols dans l'ouest de l'Algérie	35
Branda Le Bigot, Les migrations hivernales des Européens vers le Maroc : circulations et constructions des espaces de vie	51
Michel Peraldi, Liza Terrazoni Nouvelles migrations ? Les Français dans les circulations migratoires européennes vers le Maroc	69
Mohamed Berriane, M'hammed Idrissi Janati, Les résidents européens de la médina de Fès : une nouvelle forme de migration nord-sud	87
Frédérique Louveau, Migrants européens dans la ville de Saint-Louis du Sénégal : des stratégies hétérogènes pour négocier sa place dans la cité	107
Hélène Quashie, Les migrants européens du littoral sénégalais (Petite Côte, Saloum) : ouverture de l'économie touristique et entre-soi identitaire	125
Célio Sierra-Paycha, Les dynamiques du champ migratoire colombo-espagnol en temps de crise : ré-émigrations ou migrations de retour ?	143
Anna Perraudin, Crise économique et migrations de retour. Le cas des Équatoriens en Espagne (note de recherche)	165
Résumés	183
Abstracts	186

Derniers numéros parus

- 2005 36 migrations entre les deux rives du Sahara, *Sylvie Bredeloup et Olivier Pliez*
- 2006 37 La migration des emplois vers le Sud, *Nolwen Henaff*
38 La globalisation de l'ethnicité, *Élisabeth Cunin*
39 Variations
40 Tourisme culturel, réseaux et recompositions sociales, *Anne Doquet et Sarah Le Menestrel*
- 2007 41 On dirait le Sud..., *Philippe Gervais-Lambony et Frédéric Landy*
42 Variations
43 Prospérité des marchés, désarroi des travailleurs ?, *Laurent Bazin et Pascale Phélinas*
44 Risques et microfinance, *Éveline Baumann et Jean-Michel Servet*
- 2008 45 La ville face à ses marges, *Alexis Sierra et Jérôme Tadié*
46 Restructurations agricoles au Sud et à l'Est, *Alia Gana et Michel Streith*
47 Variations et dossier « dynamiques urbaines »
48 Les mondes post-communistes. Quels capitalismes ? Quelles sociétés ?, *Cécile Batisse et Monique Selim*
- 2009 49 La fabrique des identités sexuelles, *Christophe Broqua et Fred Eboko*
50 Les produits de terroir au service de la diversité, *Marie-Christine Cormier-Salem et Bernard Roussel*
51 Variations
52 Régulation de naissances et santé sexuelle : où sont les hommes ?, *Armelle Andro et Annabel Desgrées du Loû*
- 2010 53 Vieillir au Sud, *Philippe Antoine et Valérie Golaz*
54 Éducation et conflits, *Magali Chelpi-den-Hamer, Marion Fresia et Éric Lanoue*
55 Variations
56 Migrations et transformations des paysages religieux, *Sophie Bava et Stephania Capone*
- 2011 57-58 La Famille transnationale dans tous ses états, *Élodie Razy et Virginie Baby-Collin*
59 Inégalités scolaires au Sud, *Nolwen Henaff et Marie-France Lange*
60 Variations
- 2012 61 Les nouvelles figures de l'émancipation féminine, *Agnès Adjamagbo et Anne-Emmanuèle Calvès*
62 Quel avenir pour la petite agriculture au Sud ?, *Valéria Hernández et Pascale Phélinas*
63 Les médicaments dans les Sud, *Carine Baxerres, Emmanuelle Simon*
64 Variations
- 2013 65 Savoirs sur l'eau : techniques, pouvoirs, *Olivia Aubriot et Jeanne Riaux*
66 Variations
67-68 L'argent des migrations : les finances individuelles sous l'objectif des sciences sociales, *Isabelle Chort et Hamidou Dia*
- 2014 69 L'industrialisation au Sud, *Xavier Richet et Jean Ruffier*
70 Les droits reproductifs 20 ans après Le Caire, *Arlette Gautier et Chrystelle Grenier-Torres*
71 Les jeunes du Sud face à l'emploi, *Florence Boyer et Charlotte Guénard*
72 L'enfant du développement, *Charles-Édouard de Suremain et Doris Bonnet*
- 2015 73 Parler pour dominer ? Pratiques langagières et rapports de pouvoir, *Sandra Bornand, Alice Degorce et Cécile Leguy*
74-75 Variations
76 Quand les Sud investissent dans les Sud, *Géraud Magrin, Évelyne Mesclier, Alain Piveteau*

De l'Europe vers les Suds : nouvelles itinérances ou migrations à rebours ?

*Sylvie Bredeloup**

Prendre pour objet d'études les mobilités européennes en direction des Suds peut être considéré comme une gageure, à l'heure où les médias mettent l'accent sur la « crise migratoire », entendue comme la « plus grande crise des réfugiés depuis la Seconde Guerre mondiale » et sur l'arrivée dite massive, en Europe¹, de populations syriennes, irakiennes, afghanes et érythréennes. S'intéresser au départ d'Europe de ressortissants des Suds peut être également interprété comme une provocation, dès lors que la moitié des pays de l'Union européenne a rétabli des contrôles aux frontières intérieures, érigeant notamment des murs anti-migrants et menaçant sérieusement l'avenir des accords de Schengen.

Pari risqué donc que de vouloir déplacer le regard et mettre la focale, non pas sur l'arrivée des immigrants en Europe, mais bien sur les départs plus discrets d'immigrés européens, quand les analyses continuent d'être élaborées principalement du point de vue des pays d'accueil européens. Il a pourtant été montré que dans les pays de l'OCDE, les départs d'immigrés représentaient entre 20 à 75 % des arrivées annuelles [Dumont, Spiegel, 2008] et que certains pays connaissaient un solde migratoire négatif. Dans une Europe en crise où des pans entiers de l'économie sont sinistrés, plus de 44 millions de personnes se retrouvent aujourd'hui sans emploi. Au Portugal, le taux de chômage des jeunes a dépassé les 50 % ; en Espagne, si un habitant sur cinq est au chômage, un jeune de moins de vingt-cinq ans sur deux l'est aussi. Avec une plus grande acuité encore, des jeunes issus de l'immigration africaine, asiatique ou latino-américaine se

* Socio-anthropologue, École des Hautes Études en Sciences Sociales (Centre d'Études Africaines, Paris) et urbaniste (École Nationale des Ponts et Chaussées, Paris), directrice de recherches à l'IRD.

1. L'Allemagne a accueilli 1,09 million de demandeurs d'asile en 2015, soit 5 fois plus qu'en 2014 ; la France avait accueilli 21 000 réfugiés en 2014 et 26 700, en 2015. À supposer que l'Europe ait reçu un peu plus d'un million de réfugiés en 2015, cette population cherchant asile atteindrait donc 0,002 % de l'ensemble de la population totale de l'Union européenne (soit 510 millions d'habitants). Ce qui paraît extrêmement faible, comparé aux pays limitrophes de la Syrie qui ont accueilli huit fois plus de réfugiés syriens selon l'UNHCR au 7 février 2016. Au Liban notamment, un habitant sur 4 est un réfugié. La Turquie en abrite à elle seule plus de 2,5 millions. Pour rappel, 86 % des déplacés dans le monde sont accueillis dans un pays « en développement » selon les Nations Unies.

retrouvent sans perspectives d'avenir sur ce marché européen du travail que leurs parents ou grands-parents étaient venus conquérir. Selon le Secrétariat national équatorien chargé de l'émigration, 70 % des 310 000 Équatoriens résidant en Espagne sont actuellement au chômage. Le solde migratoire qui était positif en Espagne – plus de 600 000 entrées par an de 2002 à 2007 – est devenu négatif, à compter de 2011 [Larramona, 2013]. Plus d'un demi-million d'Espagnols et d'immigrés ou enfants d'immigrés a quitté la péninsule ibérique, retournant dans leur pays d'origine, notamment en Amérique latine ou tentant leur chance dans un pays tiers, européen ou non. Le slogan de la *Juventud sin futuro* (la plateforme des indignés) résumait non sans humour l'horizon des plus jeunes : « Si tu finis tes études en Espagne, tu as trois débouchés : par terre, mer ou air ». De la même manière, depuis 2010, 300 000 Grecs ont émigré, soit 3 % de la population, pour l'Allemagne, l'Australie et l'Argentine. Au Portugal, la récession économique a conduit les citoyens, d'origine étrangère ou non, à reconsidérer leur avenir loin de Lisbonne. L'Europe tend à nouveau à se transformer en terre d'émigration. Selon Rui Pena Pires, professeur à l'Institut supérieur des sciences du travail et de l'entreprise, ils seraient 60 000 à quitter le Portugal chaque année, contre environ 70 000 dans les années soixante, sachant que ces nouveaux migrants sont, non seulement beaucoup plus mobiles que leurs prédécesseurs, mais aussi nettement plus qualifiés. Selon la Banque mondiale, 20 % des diplômés portugais résident à l'étranger, et plus d'un sur dix (11 %) a décroché son diplôme au Portugal avant d'émigrer. Ces Portugais ne s'installent pas seulement dans un autre pays d'Europe, ils sont aussi nombreux à rejoindre d'anciennes colonies d'Afrique ou d'Amérique latine, en plein essor économique. Selon le ministère du Travail du Mozambique, près de 25 000 Portugais résidaient dans le pays en 2012, alors que l'année précédente, seulement 4 355 avaient été enregistrés. L'affluence de ressortissants portugais à Maputo a pris une telle ampleur, qu'en 2013, la Direction générale des migrations du Mozambique (DNM) a décidé de suspendre provisoirement la délivrance de visas aux frontières. Luanda, la capitale angolaise est devenue également un pôle d'émigration pour les citoyens portugais, diplômés ou non, qui seraient désormais plus nombreux à y vivre qu'à l'époque coloniale², et deux fois plus nombreux qu'en 2005. Cette attirance pour de nouveaux pays prospères, plus ou moins lointains, partageant ou non un même passé colonial se retrouve également chez les ressortissants italiens ou français qui envisagent leur avenir hors du Vieux Continent. La « nouvelle émigration italienne » s'expliquerait autant par la quête désespérée d'un nouveau style de vie que par des raisons strictement économiques. En France, en revanche, on ne peut pas parler d'une fuite massive des nationaux, en réaction à la crise ou à la montée de la pression fiscale, comme le débat politique a voulu parfois le montrer. Le nombre de Français résidant officiellement hors des frontières nationales ne cesse cependant d'augmenter : l'INSEE en recensait 1,68 million en 2014, soit 2,3 % de plus qu'en 2013. Quant aux départs de France notamment pour le continent africain, ils se

2. L'Angola n'a connu l'indépendance qu'en 1975.

sont également accrus au cours de cette dernière décennie, passant de 217 000 en 2006 à 249 000 en 2014.

Dès lors que les pays du Sud enregistrent des taux de croissance économique constamment positifs et que certains États facilitent l'installation des travailleurs qualifiés et des retraités, quand ils ne mettent pas en place des politiques incitatives d'aide à la mobilité ou au retour, de nouveaux scénarios se dessinent, augurant d'une remise en mouvement des Européens. Ceux que la presse a renommés provisoirement « nouveaux pauvres », « génération sacrifiée » ou « generacion noqueada », ces milliers de jeunes Européens issus ou non de l'immigration, prennent le chemin de l'exil, cherchant un emploi en Angola, au Brésil, en Équateur, en Argentine, au Viêt Nam, au Maroc ou au Mozambique... souvent anciennes terres d'émigration. Quant aux retraités européens dont les revenus se réduisent alors que leur espérance de vie s'allonge, ils sont aussi de plus en plus nombreux à construire leur avenir loin de chez eux.

Ce contexte particulier doit conduire tout d'abord les chercheurs à renouveler leurs catégories d'analyse, pour rendre compte, au plus près, de ces processus de mobilité en acte qui ont encore été très peu explorés. Il doit également les inviter à réinterroger les relations de causalité, trop rapidement avancées, entre un événement – la crise économique de 2008 – et le départ vers d'autres cieux. Peut-on encore parler de migrations de retour pour désigner les départs pour le pays de leurs ancêtres de nouvelles générations issues de l'immigration ? Dans quelle mesure est-il heuristique de renommer « émigration d'immigrés », ces flux d'immigrés vers d'autres destinations que leur pays d'origine [Larramona, 2013] ? Recolonisation des Suds, retour aux sources familiales, mobilité à rebours ou migration itinérante entre deux continents : quel sens donner à ces mouvements migratoires récents, mais d'une ampleur croissante qui, pour l'instant, ont été très peu documentés ? Prennent-ils la forme d'un exil forcé ou plutôt d'une aventure mondialisée ? Sont-ils pour autant annonciateurs d'autres recompositions et flexibilités à venir, participant d'un nouvel équilibre mondial ? La possible réversibilité des mobilités, par temps de crise exacerbée, pour des populations de plus en plus diplômées, ne doit-elle pas également inciter les chercheurs à substituer définitivement la notion de mobilité à celle de migration et à documenter encore davantage leurs « compétences de mobilité » [Lévy, 2000] ? Quels qualificatifs associer à ces mobilités quand les Suds redeviennent des terrains d'aventure pour les Européens, un Eldorado à portée de leurs bourses pour de jeunes retraités et des terres de défi pour les enfants et petits-enfants des migrants des Suds ? Peut-on continuer à mettre en exergue une approche strictement économique des mobilités ? Et comment envisager l'installation temporaire ou alternée de quasi-résidents, anciennement touristes, dans un pays étranger, quand leur séjour s'étale sur un ou plusieurs trimestres, qu'ils exercent une activité professionnelle sur place, déclarée ou non, ou qu'ils déploient leur activité à distance ? Ces nouvelles pratiques de l'espace, associées à un autre rapport au temps, ne relèvent-elles pas de la « transition mobile », telle qu'elle a déjà été décrite par Rémy Knafou [Knafou, 1998, p. 9] ?

Des premiers travaux de recherche ont commencé à décrypter les contours des « mobilités touristiques », puis leurs transformations en « migrations d'agrément ». Les touristes ont longtemps (toujours ?) été considérés comme des « idiots du voyage », des « nomades aux pieds plats », circulant sans raison apparente, éprouvant autant de plaisir dans le mouvement que dans la destination atteinte [Urbain, 1991, p. 16]. Le mépris qu'ils suscitent, loin de naître en terres exotiques, s'est forgé au XIX^e siècle en Europe à l'encontre de voyageurs anglais ; généralisé, il n'aurait donc ni frontière ni territoire désigné. Les touristes eux-mêmes se méprisent et, au lieu d'être considérés par les autres comme de potentiels migrants, ils ont souvent été présentés comme la figure antagoniste par excellence : « Là où le touriste veut se faire voir [ici], le migrant indésirable va se faire voir [ailleurs] » faisait remarquer abruptement Franck Michel [Michel, 2004, p. 201]. Des pays voient circuler sur leurs routes des « nomades vacanciers », à la recherche (pas toujours) de dépaysement, des « faux touristes » à la recherche d'un emploi saisonnier alors que dans le même temps, leurs propres ressortissants s'évertuent à atteindre ces « terres d'accueil », que viennent tout juste de quitter les touristes. La rencontre peut avoir lieu sur une plage de Lampedusa, événement relayé par la presse à sensation, quand la touriste en maillot de bain essaie de reconforter le migrant africain tremblant dans sa couverture de survie, parce que venant d'échapper au naufrage. Zygmund Bauman en a conclu que le monde était divisé en deux catégories, les touristes et les vagabonds ; les premiers pouvant circuler par choix, sans entrave, les seconds astreints à résidence et à l'immobilité contrainte.

Des porosités sont cependant entrevues à la confluence de ce monde binaire : « Le touriste tremble à la simple vue du vagabond – non du fait de ce qu'il est effectivement, mais de ce que le touriste pourrait lui-même devenir » [Bauman, 1999, p. 148]. La crainte de devenir vagabond explique aussi les relations violentes de ceux qui se sentent menacés. D'une part, les touristes sont quasi systématiquement entendus comme des ressortissants des pays riches occidentaux, comme si l'existence des touristes des pays du Sud ne méritait pas d'être documentée [Evrard, 2006]. D'autre part, ces touristes occidentaux peuvent être amenés aussi à reconsidérer leur vie au quotidien après avoir exploré les arcanes de la mobilité ; au lieu de revenir à leur état de sédentarité, ils peuvent à l'inverse opter pour la posture de « nomades provisoirement sédentarisés ». Ou encore, la découverte de nouveaux horizons à l'occasion de leurs vacances peut les conduire à repenser leur espace de vie, selon le schéma de la multirésidence. Enfin, le touriste qui réintègre son domicile après une escapade peut aussi préférer vivre « son existence ordinaire comme une simple escale technique entre deux "trips" »³. Dit autrement, les interrelations entre tourisme et migration se redessinent, au point qu'ils participent d'un même système de mobilités, somme toute privilégiées [Dehoorne, 2002] ; la migration ne devant plus être entendue schématiquement comme

3. R. Amirou, « Portrait de badauds en groupe par un badaud », in *Sociétés : tourisme et touriste*, vol. 2, n° 8, 1986, p. 14 cité par Jean-Didier Urbain dans *L'Idiot du voyage. Histoires de touristes ?*, Paris, Payot, 1993.

l'anti-tourisme ou comme une forme dévaluée du tourisme. Ces nouvelles articulations à l'œuvre renseignent également sur les liens renouvelés entre production et consommation [William, Hall, 2000]. Mais contrairement à ceux pour lesquels la mobilité est potentiellement mortelle ou se transforme en enfermement transitoire sur des routes de plus en plus contrôlées, ces populations mobiles qui se déplacent librement et « consomment le monde » à leur guise ont choisi leur destinée [Friedman, Randeria, 2004].

Un certain nombre de travaux, essentiellement anglo-saxons, ont commencé à explorer ce phénomène apparu d'abord en Floride [Forget, 2010] et dans l'Europe du Sud [King, Warnes, Williams, 2000 ; Gustafson, 2001 ; Casado-Diaz, 2006], avant d'atteindre les pays du Sud moins développés, élaborant de nouvelles définitions et proposant une multitude d'expressions, censées rendre compte de ces changements. Les unes mettent l'accent sur la dimension temporelle de ces mouvements – *second home mobility, seasonal retirement migrations, residential tourism* [Gustafson, 2002], alors que d'autres insistent davantage sur leur caractère subjectif ou existentiel – *amenity migrations* [Borsdorf, 2009 ; McIntyre, 2009], *creative migrations* [Verdich, 2010], *quest migrations* [Therrien, 2013], *nonchalant migrations* [Croucher, 2011].

Ces dernières années, dans la littérature sociologique, le concept de *lifestyle migrations*, traduit le plus souvent par migrations d'agrément, s'est alors imposé comme le plus fédérateur pour désigner des déplacements, à plein-temps ou à temps partiel, d'individus relativement aisés, de tous âges et des deux sexes, quittant un pays occidental pour des destinations, plus ou moins lointaines, où ils entrevoient la possibilité de trouver une meilleure qualité de vie [Benson, O'Reilly, 2009]. Cette notion rassemble cependant des populations extrêmement hétérogènes, aux motivations plurielles et qui ne peuvent pas toutes être considérées comme des privilégiées. Si elles ont toute liberté pour circuler et s'installer ailleurs que chez elles, elles peuvent aussi être à la recherche d'un lieu où le coût de la vie serait moins élevé que dans leur pays d'origine et les logements meilleur marché. Par ailleurs, quel sens accorder à la notion de *better quality of life* ? Si pour les uns, il s'agit pour l'essentiel de trouver une porte de sortie (*escape*) quand le quotidien est devenu trop contraignant, étouffant ou synonyme de désarroi affectif, pour d'autres le désir d'ailleurs prend une forme plus positive, celle d'un nouveau départ, d'un nouveau défi, associé à l'idée d'explorer de nouvelles pistes pour se réaliser (*self-fulfillment*).

Ces *lifestyle migrations* ne sauraient non plus résumer, à elles seules, la riche diversité des mobilités enregistrées aujourd'hui, ni les multiples compétences, à la fois sociales et spatiales, que développent les populations mobiles pour négocier au mieux leur place dans ce « nouvel âge » des migrations [Castles, Miller, 1993]. Au-delà des retraités ou des touristes qui se relancent dans le cycle du travail après émigration, d'autres profils cohabitent, à l'image des expatriés, dont les trajectoires, en définitive, n'ont été jusqu'à présent que très rarement documentées depuis notamment l'extinction progressive des contrats de coopération du service

national [Cohen, 1977 ; Fechter, 2007]. Ces expatriés ou leurs conjoints peuvent eux-mêmes adopter des profils plus aventuriers dès lors qu'ils décident de ne pas rentrer en Europe au terme de leur contrat, comme ils peuvent être remplacés par de nouveaux acteurs de la migration, venus développer, plus ou moins temporairement, un projet dans des espaces au dynamisme économique et social supposé prometteur et dans lesquels ils doivent négocier individuellement leur présence, dès lors qu'ils ne sont pas attendus. Dans quelle mesure les bifurcations opérées également par les Volontaires Internationaux en Entreprise (VIE) ou consultants dans des ONG relèvent-elles des mêmes dynamiques de conversion ? Les itinéraires des binationaux, tout comme ceux des enfants d'immigrés, repartis sur les routes en période de récession ne peuvent pas non plus être classés à la rubrique *lifestyle migrations*.

Dans ce numéro d'*Autrepart*, les articles décrivent majoritairement les parcours des Européens, ayant choisi de s'installer – provisoirement ou durablement – dans un lieu d'Afrique de l'Ouest (Saint-Louis, la Petite Côte et le Saloum au Sénégal) ou du Maghreb (Fès, Marrakech, Essaouira au Maroc ; Alger, Oran et Timimoun en Algérie). D'autres travaux en cours, engagés du côté de l'Afrique de l'Est pourront ici trouver un plein écho [Akesson, 2011]. En complément, deux auteurs se sont intéressés à des populations d'origine latino-américaine (Équatoriens, Colombiens, Boliviens), anciennement émigrées en Europe et, plus particulièrement en Espagne, qui, dans un contexte post-crise 2008, ont décidé plutôt que de rejoindre leur pays d'origine, de rebondir vers un autre pays européen. Étudier les déplacements des uns et des autres, mettre en regard leurs mouvements peut contribuer également au renouvellement des problématiques sur les mobilités internationales.

Des mouvements difficiles à repérer et à comptabiliser

Ces mouvements migratoires, qui relèvent le plus souvent d'initiatives individuelles, plus ou moins informelles, sont relativement difficiles à cerner et à mesurer ; ce qui représente un autre défi à relever pour les chercheurs s'y intéressant. D'une part, quand elles existent, les statistiques ne permettent pas toujours d'opérer une distinction entre des retours au pays et des départs vers un pays tiers, surtout quand la destination des émigrants n'est pas renseignée. D'autre part, les populations, qui choisissent de partir à l'étranger, sont difficiles à repérer sur leur lieu de départ, surtout quand elles ne prennent pas la peine de se désinscrire des registres d'état civil, considérant leur mobilité comme transitoire. Elles sont également malaisées à identifier sur leur lieu d'arrivée, quand elles ne font pas la démarche d'aller se faire immatriculer ou de renouveler leur inscription auprès des instances consulaires, ou encore quand elles bénéficient d'une double nationalité ou enfin quand elles continuent de circuler avec un visa touristique en dépit de leur sédentarisation. Ces pratiques conduisent bien souvent à une surévaluation des sorties du territoire. D'autres difficultés surgissent également quand il s'agit de distinguer, au sein des recensements, les binationaux, des étrangers. Par ailleurs,

contrairement aux générations précédentes, qui regroupaient parmi elles, nombre d'expatriés au statut professionnel bien défini, se retrouvant souvent au sein d'associations culturelles, sportives ou régionales et pouvant être plus facilement saisies, les populations nouvellement installées ne constituent pas une communauté homogène. À l'inverse, elles présentent des profils extrêmement hétéroclites : elles demeurent discrètes, très mobiles et peu visibles dans l'espace public. Si bien que pour éclairer leurs parcours, les chercheurs doivent mettre à l'épreuve leurs outils, combiner les approches quantitatives et qualitatives en mobilisant notamment les statistiques des lycées, des associations, des agences immobilières, innover pour pouvoir entrer en contact, en des lieux non répertoriés, avec des populations très différentes, en l'absence de registres fiables ou d'échantillons représentatifs, s'appuyer sur les journaux de bord, tenus par les retraités eux-mêmes, à l'exemple de Brenda Le Bigot pour cerner leur niveau de mobilité, pratiquer l'immersion comme Giulia Fabbiano sur son terrain algérien ou l'observation participante pour Frédérique Louveau qui vit et enseigne sur son propre terrain à Saint-Louis au Sénégal. Si les auteurs se sont donnés les moyens de reconstituer des récits de vie, dans une perspective diachronique, pour rendre compte à la fois de la fluidité des parcours, de la multiplicité des bifurcations et de la transformation des motivations au long cours, ils ont aussi travaillé sur les subjectivités, sur les croyances partagées ou non par ces populations mobiles, sur la manière dont, dans leurs discours et leurs pratiques, elles se représentent elles-mêmes et se distinguent des autres.

Des catégories d'analyse à renouveler

Les chercheurs réunis dans ce numéro d'*Autrepart* ont également été amenés à réinterroger des catégories d'analyse, habituellement utilisées pour décrire, aussi bien ces migrations récentes d'Européens vers l'Afrique que les ré-émigrations des populations latino-américaines qui s'étaient installées en Espagne. C'est ainsi que Giulia Fabbiano propose, en remplacement des *lifestyle migrations*, la notion de *settlement*, qui lui semble plus appropriée pour rendre compte du caractère dynamique de l'expérience de la mobilité. Les raisons qui ont pu motiver un départ dans un pays tel que l'Algérie, secoué un temps par des troubles politiques et des attentats, peuvent se redéfinir en chemin, à mesure que la situation politique et économique du pays s'améliore et que de nouvelles opportunités professionnelles se dessinent. De la même manière, à partir d'un exercice de synthèse, Anna Perraudin s'emploie à déconstruire la notion de retour. D'abord, si le renversement des flux migratoires est avéré en Espagne, tous les départs des populations équatoriennes, boliviennes et colombiennes ne sont pas pour autant synonymes d'un retour vers leur pays d'origine. Ils peuvent déboucher sur de nouvelles émigrations temporaires, et d'une partie seulement de la famille, comme sur des naturalisations, lesquelles peuvent aussi conduire à une remise en mouvement dans l'espace européen. Ensuite, il n'existe pas de liens mécaniques entre la récession économique et les départs d'Espagne, dans le sens où nombre de départs ont davantage

à voir avec le cycle de vie des migrants qu'avec la crise qui sévit en Europe. La migration n'est jamais définitive et les populations reconsidèrent leurs itinéraires selon qu'ils ont, ou non, au regard des contraintes croissantes, eu le temps de remplir les objectifs qu'ils s'étaient assignés. Enfin, il n'y aurait pas non plus de causalité directe entre le statut illégal et l'intensité des retours. Dit autrement, ce ne sont pas nécessairement les plus précaires qui rentrent en priorité chez eux. Selon cette même logique, où le retour doit être entendu comme une nouvelle migration, Célio Sierra-Paycha, qui a étudié de son côté, les processus de ré-émigration des Colombiens implantés en Espagne, propose de mobiliser le concept de « ramification du champ migratoire », pour rendre compte de la manière dont les Colombiennes en majorité s'organisent, à partir de l'Espagne, pour repartir vers d'autres destinations européennes ou nord-américaines et aller y travailler temporairement.

Pluralité des itinéraires et des profils de migrants

Loin d'être homogène au plan sociologique et démographique, ce « petit monde » des Européens ayant investi tantôt les cités historiques, tantôt les stations balnéaires, tantôt les capitales économiques sur l'autre rive de la Méditerranée, regroupe des individus qui, bien souvent, ne partagent ni les mêmes stratégies professionnelles ni les mêmes logiques de sociabilité ni encore la même géographie urbaine ni enfin les mêmes imaginaires de référence ou les mêmes projets de vie. Ce sont des seniors qui entendent prolonger leur vie professionnelle au soleil sans nécessairement se construire une retraite dorée, ce sont des jeunes gens, précarisés par les crises européennes successives qui cherchent à grandir, à s'enrichir ou encore des individus d'âge mûr, bien décidés à opérer une nouvelle bifurcation dans leur vie, à la suite, parfois d'un événement marquant. Ce sont le plus souvent des hommes, bien que les femmes occupent une place croissante dans ces mouvements ; au-delà des individus, ce sont des couples, mixtes ou non, ainsi que des familles qui s'installent au Sud, issus rarement des élites, mais plus souvent des classes moyennes précarisées et des milieux modestes. Les binationaux occupent une place importante au sein de cette population composite et leurs pratiques et représentations, décryptées notamment par Giulia Fabbiano, n'ont plus grand-chose à voir avec certains clichés, assimilant irrémédiablement leurs mouvements à un retour idéalisé aux origines. Les motivations de ces populations européennes sont donc plurielles, leurs pratiques subtiles et leurs modes et temps d'installation tout aussi divergents.

Quelques récurrences cependant sont signalées. Le désir de liberté et d'aventure, même bien bornée, semble être un moteur commun pour ces individus en provenance de France, mais aussi d'Espagne, de Belgique, de Suisse ou d'Allemagne. À l'exception des quelques descendants de migrants, la majorité a d'abord découvert le continent africain sur le mode touristique. Nombre d'entre eux se sont arrêtés à la première escale, dans le premier pays qu'ils avaient connu, au lieu de poursuivre plus loin leur exploration. Même les camping-caristes, dont

De l'Europe vers les Suds : nouvelles itinérances ou migrations à rebours ?

Brenda Le Bigot détaille les parcours, ont eu tendance à se sédentariser très vite à Agadir, après quelques années d'itinérance, au lieu de repartir sur les routes, à l'image des aventuriers auxquels ils assimilent parfois leur parcours. D'autres points communs ont été relevés comme le fait que ces nouveaux migrants développent des activités professionnelles directement liées à l'entrepreneuriat touristique (immobilier, restauration, hôtellerie, artisanat) et tablent sur le caractère informel et transnational de leurs affaires pour les faire fructifier au plus vite. Ces activités s'inscrivent, du reste, rarement en continuité avec les compétences acquises et accumulées en Europe. Postulant des déficits au sein de la société d'accueil qu'ils auraient capacité à combler, ils activent le préjugé néocolonial selon lequel, sur ce marché encore « vierge », « tout serait à faire ».

La complexité des profils rencontrés a conduit la plupart des auteurs à recourir à des typologies, pour clarifier l'univers étudié et mieux hiérarchiser les points saillants comme les différenciations qui s'instaurent entre les individus mobiles au fil du temps, des rencontres et des épreuves. Une première distinction a été introduite entre les auteurs qui mettent l'accent sur l'activité professionnelle et ceux qui insistent davantage sur les formes et temps de l'installation, « résidence secondaire ou permanente » pour Hélène Quashie, « camping-caristes » ou « hibernants logeant en dur » pour Brenda Le Bigot. Giulia Fabbiano a privilégié quant à elle des catégories *emic*, distinguant, parmi les Français implantés en Algérie, les expatriés, des « installés » et des « pionniers », expliquant la manière dont les uns se désignent au miroir des autres. Les expatriés tels qu'ils se définissent ou sont appréhendés par les autres groupes se démarquent largement des labels techniques, habituellement mis en avant, pour catégoriser ces coopérants appelés à travailler sous contrat qui ont largement disparu du paysage africain. Si les « installés » mettent principalement l'accent sur leur désir d'intégration dans le tissu urbain local, les « pionniers » sont à la recherche d'une promotion individuelle rapide qui justifie leur installation, même provisoire, en Algérie. Ce monde social des « pionniers » est également mis en lumière, en d'autres termes et selon d'autres segmentations, par Juan-David Sempere Souvannavong et Maria-Jesus Cabezon Fernandez, qui se sont intéressés, également en Algérie, aux parcours migratoires et à la précarisation des travailleurs espagnols n'ayant pu résister à l'éclatement de la bulle immobilière en Europe. En privilégiant la variable professionnelle dans leur analyse, ils expliquent comment, au côté d'entrepreneurs issus de grandes entreprises et de PME, des travailleurs indépendants ainsi que de jeunes chômeurs, viennent prospecter en Algérie dans le secteur du bâtiment et des travaux publics notamment, se déplaçant avec des visas touristiques et se mariant parfois localement pour faciliter leur insertion locale. Michel Péraldi et Liza Terrazzoni retiennent également le référent économique pour nous montrer, comment les inactifs, majoritairement retraités, au côté des entrepreneurs et des salariés de ces entrepreneurs constituent les principaux profils sociaux des Français installés à Marrakech et Essaouira. Par ces temps de crises, les classes moyennes précarisées semblent avoir trouvé une porte de sortie vers les Suds. Hélène Quashie focalise quant à elle son attention sur la figure des entrepreneurs européens qu'elle oppose

à celle des « touristes semi-résidentiels ». En revanche, pour construire leurs idéaux types, Mohamed Berriane et M'hammed Janati ont mis davantage l'accent sur des référentiels identitaires, opérant une distinction entre les « éternels voyageurs » qui considèrent Fès comme un lieu de passage et ceux qui, à l'inverse, y projettent une installation pour la vie, intégration nécessitant mariage mixte ou conversion à l'islam. Frédérique Louveau, de son côté, considère l'effet générationnel comme variable explicative des différences de comportements vis-à-vis de la société locale. La présentation de ces diverses catégories n'empêche pas pour autant les auteurs de renseigner, au-delà des possibles lignes de démarcation, sur les fluidités à l'œuvre au sein des trajectoires migratoires, professionnelles et familiales, sur les concurrences et tensions s'instaurant entre migrants appartenant à des mondes sociaux différents.

Des interactions limitées avec la société d'accueil

Les modalités d'insertion de ces populations dans les pays d'accueil, les obstacles auxquels elles sont confrontées, tout comme les avantages qu'elles peuvent tirer de leur nouvelle condition, ont également été analysés. La destination a été choisie en fonction du climat, de l'attrait pour le littoral ou pour les ambiances urbaines, de la proximité géographique, d'une histoire partagée, de la pratique du français et d'une fiscalité plus avantageuse. Et ces départs pour l'étranger, dans leur grande majorité, se sont opérés à la suite d'une rupture dans un cycle familial (divorce, décès d'un proche, coup de foudre, remariage, retour au pays) ou professionnel (retraite, licenciement, *burn-out*, accident...).

Ces migrations, qui s'inscrivent dans une longue histoire, depuis les premiers temps de la colonisation française, ont aussi façonné les paysages urbains nous expliquent, Berriane, Janati comme Louveau. Ce n'est donc pas le fruit du hasard si les Européens, qui arrivent à Fès ou à Saint-Louis, deux cités classées au patrimoine mondial de l'Unesco, essaient de se réappropriier les ressources architecturales et culturelles associées, contribuant à renforcer les anciennes centralités urbaines. En revanche, le désir de distinction d'avec les autres étrangers, ou encore l'envie d'être intégré par la société algéroise invitent d'autres Européens implantés en Algérie à décliner différemment leurs choix résidentiels, nous explique Giulia Fabbiano, optant soit pour le centre-ville, occupé principalement par les classes populaires, soit pour les hauteurs ou les extérieurs de la ville. Quant aux camping-caristes dont les cheminements ont été décryptés par Brenda Le Bigot, ils s'installent en périphérie des villes marocaines, développant un entre-soi. Sur le littoral sénégalais, les Européens ont également constitué de véritables ghettos résidentiels, investissant prioritairement le bord de mer ; ils contribuent à scinder en deux plusieurs communes balnéaires, au lieu d'essaimer dans l'espace, nous informe Hélène Quashie. Cette distribution spatiale renseigne, de surcroît, sur les relations entretenues entre les Européens et les nationaux, lesquelles, en dépit d'un idéal de proximité souvent revendiqué par les premiers, se limitent le plus souvent à des contacts professionnels distants, autant dans la sphère privée (employés de

maison) que publique, quand ils ne deviennent pas conflictuels. Plusieurs auteurs s'emploient à déclinier la manière dont ces différentes rhétoriques de distinction sont activées par les uns et les autres.

Récits et imaginaires de l'ailleurs

Le Nord représenté en haut de la carte du monde fait moins rêver, depuis que les « indignés » dénoncent les inégalités qui s'y jouent ; en creux des discours tenus par les migrants européens se dessine une Europe fortifiée, assiégée, n'étant plus en mesure de valoriser les capacités individuelles ni de donner sa chance aux individus précarisés, affaiblis. Les nouveaux Eldorados se situeraient alors plus au Sud. Autant de fictions entretenues par les reportages télévisés, les forums de voyageurs ou autres blogs qui véhiculent de nouvelles grilles de valeur et réinterrogent les rapports au cosmopolitisme. Retraités et entrepreneurs ont pu sauter le pas et sont partis vérifier sur place si les perspectives alléchantes, présentées à l'écran ou sur la toile, pouvaient combler leurs attentes. Mais contrairement aux idées reçues, ce n'est pas la quête d'un exotisme lointain qui les attire, mais plutôt la recherche du « goût familial d'une périphérie » comme l'analysent Terrazoni et Péraldi. En revanche, pour attirer leur propre clientèle étrangère, dans les maisons d'hôte, *riads*, résidences fermées, *lodges* ou auberges qu'ils ont récemment restaurées, construites ou rachetées, en pleine nature ou à l'inverse, au cœur de cité historique, ils n'hésitent pas à ethniciser la ruralité africaine ou à jouer sur la nostalgie coloniale. Les rhétoriques développementalistes sont également mobilisées par ces nouveaux promoteurs qui entendent jouer, sans état d'âme, un rôle actif dans l'essor de ces nouveaux espaces investis. Les uns insistent sur la nécessité de déployer des initiatives solidaires alternatives, tablant sur la fibre tiers-mondiste, d'autres assimilent le développement local à la remise en valeur par leurs soins du patrimoine colonial ; d'autres encore s'emploient à profiter de la conjoncture et des différentiels de pouvoir d'achat et de conditions de travail entre l'Europe et le continent africain pour consolider leur affaire, sans pour autant remettre en question les logiques capitalistes de développement à l'œuvre. Loin d'être les promoteurs d'une nouvelle économie sociale, ils semblent conserver, pour la majorité d'entre eux, une vision néolibérale de la réussite et de l'accomplissement individuel.

Tous ces mouvements assez récents que les auteurs de ce numéro ont commencé à décrypter dans les Suds, en écho à une Europe assiégée, mériteraient d'être encore davantage explorés. La manière dont ils peuvent influencer les politiques migratoires et, plus largement participer à la recomposition des relations Sud-Nord, restent des sujets à approfondir. Des travaux ont été amorcés auprès des migrants portugais repartis plus nombreux encore en Angola, au Mozambique et au Brésil, avec lesquels il serait judicieux d'entrer en discussion⁴. On peut en

4. Voir à ce propos le projet porté par Lisa Åkesson et Pétur Waldorff et financé par la recherche suédoise : « Masters or Migrants ? The New Portuguese Migration to Angola and Cape Verde », The Nordic Africa Institute, 2014-2017.

effet se demander dans quelle mesure l'arrivée massive de migrants européens non expatriés peut conduire les pays des Suds à réviser leur arsenal juridique comme leurs conventions fiscales, à instruire de nouvelles politiques d'accueil en instaurant de nouvelles lignes de démarcation. De stimulantes recherches en perspective.

Bibliographie

- ÅKESSON L. [2011], « Making migrants responsible for development : Cape Verdean returnees and Northern migration policies », *Africa Spectrum*, n° 1, p. 61-83.
- BAUMAN Z. [1999], *Le Coût humain de la mondialisation*, Paris, Hachette Littératures, 208 p.
- BENSON M., O'REILLY K [2009], *Lifestyle migration : expectations, aspirations and experiences*, Ashgate Publishing, ltd, 182 p.
- BORSODORF A. [2009], « Amenity migration in rural mountain areas », *Die Herde*, vol. 140, n° 3, p. 225-228.
- CASADO-DIAZ M.-A. [2006], « Retiring to Spain : an analysis of difference among North European nationals », *Journal of Ethnic and Migration Studies*, vol. 32, n° 8, p. 1321-1339.
- CASTLES S., MILLER M. J. [1993], *The age of migration. Movements in international population in the modern world*, London, Macmillan.
- COHEN E. [1977], « The expatriate community », *Current Sociology*, vol. 24, n° 3, p. 15-25.
- CROUCHER S. [2011], « The nonchalant migrants : americans living north of the 49 th parallel », *International Migration & Integration*, vol. 12, n° 2, p. 113-131.
- DEHOORNE O. [2002], « Tourisme, travail, migration : interrelations et logiques mobilitaires », *revue européenne des migrations internationales*, vol. 18, n° 1, p. 7-36.
- DUMONT J., SPIEGEL G. [2008], « Return migration : a new perspective », OCDE, International Migration Outlook, SOPEMI.
- EVARD O. [2006], « L'exotique et le domestique. Tourisme national dans les pays du Sud : réflexions depuis la Thaïlande », *Autrepart*, n° 40, p. 151-167.
- FECHTER A-M. [2007], « Living in a bubble : expatriates' transnational spaces », in AMIT V. (dir.), *Going first class ? New approaches to privileged travel and movement*, Oxford, Berghahn.
- FORGET C. [2010], « "Floribec" : le patrimoine culturel québécois en Floride », *Ethnologie Française*, vol. 40, n° 3, p. 459-468.
- FRIEDMAN J., RANDEIRA S. [2004], *Worlds on the move : globalization, migration and cultural security*, London, Tauris.
- GUSTAFSON P. [2001], « Retirement migration and transnational lifestyles », *Ageing and Society*, vol. 21, n° 4, p. 371-394.
- GUSTAFSON P. [2002], « Tourism and seasonal retirement migration », *Annals of Tourism Research*, vol. 29, n° 4, p. 809-918.
- HALL C., WILLIAMS A. (eds.) [2002], *Tourism and migration. New relationships between production and consumption*, Dordrecht, Kluwer.
- KING R., WARNES A., WILLIAMS A. [2000], *Sunset Lives : british retirement to Southern Europe*, Oxford, Berg.

De l'Europe vers les Suds : nouvelles itinérances ou migrations à rebours ?

- KING R., CHRISTOU A. [2011], « Of counter-diaspora and reverse transnationalism : return mobilities to and from the ancestral homeland », *Mobilities*, vol. 6, n° 4, p. 451-466.
- KNAFOU R. (dir.) [1998], *La Planète « nomade » : les mobilités géographiques aujourd'hui*, Paris, Belin, 247 p.
- LEVY J. [2000], « Les nouveaux espaces de la mobilité », in BONNET M., DESJEUX D. (dir.), *Les territoires de la mobilité*, Paris, PUF, p. 155-170.
- LARRAMONA G. [2013], « Espagne ? : l'émigration des immigrés », *Population*, vol. 68, n° 2, p. 249-271.
- MCINTYRE N. [2009], « Rethinking amenity migration : Integrating mobility, lifestyle and social-ecological systems », *Die Erde*, vol. 140, n° 3, p. 229-250.
- MICHEL F. [2004], *Voyage au bout de la route. Essai de socio-anthropologie*, Paris, L'Aube.
- TERRIEN C. [2013], « Quest migrants. Trajectories of french people in Morocco searching for elsewhere », in HAAS H., JANOSCHKA M., RODRIGUEZ V. (eds.), *Contested spatialities, lifestyle migration and residential tourism*, London, Routledge, p. 108-123.
- URBAIN J.-D [1991], *L'Idiot du voyage. Histoire de touristes*, Paris, Payot.
- VERDICH M. [2010], « Creative migration ? Attraction and retention of the "creative class" », *Australian Geographer*, vol. 41, n° 1, p. 129-140.
- WILLIAMS A., HALL C. [2000], « Tourism and migration. New relationships between production and consumption », *Tourism Géographies*, n° 2, p. 5-27.

« Expats », « installés » et « pionniers » : mobilités contemporaines, mondes sociaux et dynamiques postcoloniales des Français en Algérie

*Giulia Fabbiano**

Jusqu'à son indépendance, l'Algérie a été le pays d'Afrique du Nord le plus concerné par la présence étrangère en provenance de la rive nord de la Méditerranée. Cette présence, estimée à environ un million d'Européens en 1962¹, a été documentée par les historiens du fait colonial [Temime, 1987 ; Taraud, 2003 ; Vermeren, 2012], engagés à en cerner les relations avec la société indigène et à nuancer la vision, somme toute manichéenne, de la ségrégation sociale. En contrepoint des mobilités coloniales, les postcoloniales retiennent cependant peu l'attention en dehors des flux relevant de la coopération [Henry, Vatin, 2012]. Aujourd'hui, à la différence de ses voisins, l'Algérie peine à être considérée comme un espace migratoire mixte accueillant une population étrangère, qui plus est, d'origine européenne. Les remarques que suscitait l'annonce de mon terrain en sont un exemple : « Ah bon ? Tu travailles sur l'Algérie ? Il n'y a pas de Français en Algérie... il doit y avoir quelques expats et des enfants d'immigrés qui retournent ». Ainsi serait-il inconcevable qu'en dehors d'une forme de mobilité semi-forcée par des impératifs professionnels et d'un inévitable retour dicté par la prééminence des liens primordiaux sur toute autre socialisation secondaire, des Français puissent s'y rendre ou décider d'y rester ? Or, à partir de l'année 2000, c'est-à-dire à la sortie de la guerre civile qui a violemment secoué le pays dans les années 1990, est inaugurée une nouvelle phase dans la mobilité entre l'Europe, plus particulièrement entre la France et l'Espagne, et l'Algérie. L'orientation libérale qui caractérise l'économie algérienne dans cette période de reconstruction nationale post-décennie noire y contribue largement, de même que la crise économique de 2009 et la saturation des marchés occidentaux. Si un certain nombre de ressortissants français qui avaient été obligés de fuir le pays entre 1993 et 1995

* Anthropologue, post-doctorante, Aix-Marseille Université, CNRS, UMR 7307 IDEMEC, LabexMed – Musée des Civilisations de l'Europe et de la Méditerranée.

1. La majorité de la population européenne, dite plus communément pied-noir, quitte l'Algérie en 1962. Selon Pierre Daum, ils seraient 200 000 à être restés en 1963, 100 000 en 1964, 50 000 à la fin des années 1960, et plus que quelques milliers dans les années 1990 [Daum, 2012].

ont pu y revenir, d'autres acteurs, aux profils variés, ont également franchi la Méditerranée, s'installant dans les deux plus grandes villes du pays : Alger et Oran. S'appuyant sur une enquête ethnographique de longue durée menée principalement à Alger², cet article souhaite attirer l'attention sur ces nouvelles mobilités : présenter le cadre spécifique, proposer une cartographie rendant compte de la diversité des manières d'être Français en Algérie, et souligner les dynamiques postcoloniales. Il s'agira, en d'autres termes, de répondre aux questions suivantes : qui sont les Français en Algérie ? Pourquoi sont-ils en Algérie ? Quelle est leur expérience de la mobilité ? Comment s'inscrivent-ils dans le tissu local ? Constituent-ils une communauté homogène ?

Les Français en Algérie : une présence diversifiée, difficilement quantifiable

Au préalable, deux précisions importantes s'imposent : l'une s'intéresse à la morphologie de l'univers français, l'autre à sa mesure. Il s'avère en effet que la présence postcoloniale des ressortissants français en Algérie relève de deux logiques distinctes. D'un côté, une logique d'installation enracinée de longue date concerne les anciens pieds-noirs qui ont fait le choix de l'Algérie après l'indépendance et les individus qui s'y sont rendus postérieurement – entre 1962 et la fin des années 1980 – pour des raisons politiques, professionnelles ou encore amoureuses, indépendamment du fait qu'ils soient restés en Algérie pendant la décennie noire ou qu'ils aient quitté le pays, et y soient retournés après 2002. Pour ces Français, majoritairement à la retraite, l'Algérie est « chez eux » tandis que la France, où ils ont souvent investi dans l'achat d'un bien immobilier, ne représente qu'un lieu transitoire pour passer des vacances en famille, se ressourcer ou se soigner. De l'autre côté, il est question d'une logique d'installation plus récente, post-guerre civile, qui comporte des degrés variables d'enracinement et n'exclut, en aucun cas, la possibilité du retour en France ni celle d'une mobilité dans un autre pays étranger. Ce groupe présente des caractéristiques différentes du premier : il rassemble des personnes âgées de 25 et 60 ans, diplômées de l'enseignement supérieur, en voie d'insertion ou déjà insérées dans le monde du travail, avec pour certaines d'entre elles, une position professionnelle avantageuse et une expérience déjà acquise de la vie à l'international. Parmi ces Français, un nombre important, difficilement quantifiable – à l'échelle de l'enquête, il s'agit d'environ un tiers du panel – a des origines algériennes. Appelons les premiers, Français d'Algérie, et les seconds qui retiendront notre attention, Français en Algérie.

2. Dans le cadre de cette recherche, j'ai effectué entre 2012 et 2015 plusieurs longs séjours en Algérie pour un total d'environ 18 mois, adoptant une approche ethnographique immersive d'observation dans les différents milieux, formels et informels, qui ciblent les structures et les espaces accueillant la population hexagonale à Alger : l'Église, le lycée international Alexandre Dumas (LIAD), les associations, les agences de relocation, certains restaurants et autres lieux de loisirs. J'ai également collecté à Alger, et dans une moindre mesure, à Oran et à Timimoun, environ cent cinquante entretiens approfondis et réflexifs, retraçant les trajectoires biographiques des interviewés. Le panel est composé d'individus (hommes et femmes) âgés de 25 à 60 ans, de classe moyenne ou supérieure, dont la durée d'installation est variable, allant d'au moins un an à dix ans, voire plus pour quelques-uns d'entre eux.

Des enjeux de mesure

Qu'il s'agisse des Français d'Algérie ou des Français en Algérie, on est cependant confronté aux mêmes difficultés de mesure. Comme le souligne Labdelaoui à propos de l'ensemble de la population étrangère, il n'est pas aisé en Algérie d'obtenir des statistiques nationales à jour, et par conséquent, des estimations sérieuses [2009]. Les chiffres du consulat de France (31 677 inscrits dont 20 622 dans la seule ville d'Alger au 31 décembre 2013), bien qu'actualisés régulièrement, présentent deux biais : le caractère volontaire de l'inscription auprès des services consulaires – démarche que tout ressortissant n'entreprend pas – et l'impossibilité de distinguer les Algériens détenteurs de la nationalité française des Français établis de longues dates et de ceux en mobilité. En dépit d'une connaissance exacte du nombre de ces derniers, un aperçu de leur évolution peut s'obtenir en se fondant sur les données quantitatives du monde scolaire et associatif français³. Le lycée international Alexandre Dumas (LIAD) fait par exemple état d'un accroissement, entre 2002 et 2012, des élèves français qui atteignent 35 % des effectifs, dix ans après son ouverture. Comme celles du consulat, ces statistiques incluent, toutefois, les Algériens jouissant de la nationalité française. En revanche, les informations concernant la provenance scolaire des nouveaux élèves en première inscription au LIAD – établissements publics ou privés algériens, établissements en France ou sous-tutelle de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE) – permettent d'avoir une mesure de l'augmentation plus fiable : le pourcentage des nouveaux inscrits provenant d'établissements publics français⁴ est passé de 7,5 % en 2003 à 38 % en 2012 pour les élèves des classes de la seconde à la terminale. Cette même tendance est constatée pour les classes de la sixième à la troisième, ouvertes à la rentrée 2007. La deuxième structure scolaire française, la petite école d'Hydra (PEH), confirme les tendances observées au LIAD : elle compte aujourd'hui un effectif de 180 enfants français, tandis qu'en 2005, au moment de son ouverture, ils n'étaient que quelques dizaines⁵. Si l'on se tourne vers les associations, l'une d'entre elles « Alger accueil », inaugurée en 2007 à destination des familles expatriées, a vu le nombre de familles adhérentes passer de 100, la première année, à 162 en 2012 et à 281 en 2013⁶.

Ces données combinées à d'autres, plus qualitatives, recueillies par le biais des entretiens et de l'observation participante permettent de formuler deux

3. Cinq associations sont destinées à accueillir la population française : l'association de solidarité pour les Français d'Algérie (ASFA), Âge d'or, Alger accueil, l'Association démocratique des Français de l'étranger (ADFE), l'Union des Français de l'étranger (UFE). Si les trois premières s'adressent presque uniquement aux Français d'Algérie, les deux autres accueillent davantage un public en mobilité, plus récemment installé. Il est toutefois à souligner que les Français en Algérie qui prennent part à la vie associative sont en majorité ceux dont l'installation est limitée à des périodes courtes.

4. Les informations obtenues auprès du personnel de direction laissent supposer que les élèves provenant d'un établissement français sont très majoritairement des ressortissants français en mobilité avec leurs familles.

5. Sous l'égide de la Mission laïque française, la petite école d'Hydra (PEH) a été ouverte en 2005 à l'initiative de seize entreprises pour répondre au besoin de scolarisation des enfants des expatriés.

6. Des 281 familles inscrites à Alger Accueil en 2013, les deux tiers sont françaises.

constats : l'augmentation ces dix dernières années du nombre de Français en mobilité, accompagnée d'une diversification et d'une féminisation de leurs profils⁷. Les responsables consulaires et associatifs, les gérants des agences de relocation et plus largement tous ceux qui sont en contact avec le milieu français (personnel scolaire, religieux, consultant) font en effet remarquer que depuis environ quatre ans, l'expatrié célibataire géographique n'est plus comme par le passé la figure majoritaire. Il a progressivement été remplacé par des familles, sans ou avec enfants en âge scolaire, ainsi que par de jeunes diplômé(e)s parmi lesquel(le)s se distingue un pourcentage non négligeable, mais difficilement quantifiable, de Franco-Algérien(ne)s.

Des logiques d'installation plurielles et dynamiques

Avant de présenter les situations de mobilité des Français en Algérie, il convient de souligner les logiques qui ont présidé à leur installation et d'en rappeler la complexité et le dynamisme. Temporaire, ou du moins pensée comme telle au moment du départ, l'installation est initialement motivée par des projets professionnels ou amoureux, et bien plus rarement, identitaires ou religieux. En cela, elle ne s'inscrit pas dans ces expériences connues dans la littérature anglophone sous le terme générique de *lifestyle migrations*. Définies par Benson et O'Reilly comme des mobilités « d'individus de tout âge, relativement privilégiés, se déplaçant temporairement ou définitivement dans des endroits, qui pour différentes raisons sont en mesure d'offrir la possibilité d'une qualité de vie meilleure » [2009, p. 609], les *lifestyle migrations* prennent traditionnellement place entre le Nord de l'Europe ou des Amériques et des Suds, qui sont considérés comme des lieux accueillants et authentiques [Williams, Hall, 2002 ; Croucher, 2009]. Or, à la différence d'autres contextes méditerranéens, la quête d'une qualité de vie meilleure, le souhait d'authenticité et de spiritualité ou encore l'héliotropisme [King, Warnes, Williams, 2000 ; Benson, O'Reilly, 2009] ne sont pas des facteurs déclenchant le départ vers l'Algérie. L'image de ce pays à l'étranger, et de surcroît en France, est si profondément associée à des tropes négatifs – l'insécurité, la violence, l'hostilité anti-occidentale – qu'elle rend inconcevable toute installation motivée par des dynamiques récréatives : « Pour cela on ne vient pas en Algérie, on irait au Maroc éventuellement » affirme la presque totalité des personnes rencontrées. À quelques exceptions près, les raisons qui amènent les Français à s'installer en Algérie ne relèvent donc pas d'une volonté de « renaissance » ou de rupture avec un quotidien perçu comme peu valorisant, ce que montre par exemple Therrien [2014] pour le cas marocain, mais semblent davantage répondre à des rationalités pondérées en amont.

7. Si ces constats ne sauraient s'étendre à l'Algérie dans son ensemble, ils s'appliquent toutefois à la capitale où est implanté le plus grand nombre de Français.

Au-delà des lifestyle migrations, des rationalités combinées

Il s'avère toutefois qu'entre une rationalité purement professionnelle et une rationalité purement identitaire, conduisant aux figures idéal-typiques de « l'expat » [Cohen, 1977 ; Fechter, 2007a] et du « *returnee* » [Christou, 2006 ; King, Christou, 2011], la majorité des expériences relève plutôt de l'articulation de plusieurs dimensions : le professionnel n'est pas totalement dissocié du personnel et l'instrumental de l'affectif. Pour le dire autrement, en dehors de ceux dont la présence est uniquement liée à des opportunités de travail, qui affirment ouvertement ne pas avoir choisi leur destination, mais y avoir été en quelque sorte « parachutés », et de ceux, minoritaires qui estiment être retournés aux sources – qu'elles soient ethniques ou religieuses –, les deux tiers du panel attirent l'attention sur la concomitance de facteurs les ayant encouragés à partir. Neïla, journaliste dans la trentaine, retrace le choix de s'installer à Alger, où elle vit depuis plus de trois ans, en mettant en parallèle le souhait de connaître le pays d'origine de sa mère et l'envie de progresser dans son métier. N'associant pas son projet à un retour, elle affirme : « J'ai fait ce choix-là, mais je connaissais pas du tout l'Algérie avant. Bon, j'y suis partie pour plusieurs raisons. Je ne voulais pas connaître l'Algérie juste de passage parce qu'on raconte tellement de choses, tellement d'images, tellement de vécu... [...] Et donc je me suis dit, la meilleure façon de connaître ce pays, c'est d'exercer mon métier de journaliste. Parce que ça m'ouvrirait, voilà, je connaîtrais la société, plusieurs milieux... donc j'ai cherché du travail. Parce qu'aussi j'arrivais à la fin d'un contrat et j'avais aucune opportunité sérieuse en France. Et j'ai trouvé du travail. Voilà et donc je suis partie, avec un boulot ». L'expérience de Neïla n'est nullement exceptionnelle. Partagée par la plupart des personnes rencontrées, elle illustre bien la complexité des parcours d'installation. Il en résulte que si ceux-là ne répondent pas initialement à un élan hédoniste, ils ne sont pas pour autant déterminés par des logiques simples de développement professionnel ou d'appel des origines. Ces parcours donnent à voir les économies articulées de la mobilité que les catégories traditionnellement utilisées – expatriation, retour, ou migration de loisirs – ne permettent pas d'appréhender.

Des lifestyle migrations aux lifestyle settlements

Conjointement à la complexité des parcours d'installation, les histoires de vie mettent en lumière leur dynamisme. Que les départs en Algérie s'inscrivent dans un cadre esquissé en amont, laissant peu de places au hasard, à la quête ou au plaisir d'une aventure à inventer sur place, n'implique pas en effet que ce cadre reste figé à jamais. D'où l'importance de privilégier une approche diachronique en mesure de relever les logiques qui interviennent après le départ. Sébastien, 37 ans, a été envoyé à Alger en tant que salarié d'un groupe français détaché en Italie : « J'étais responsable export de la filiale italienne, j'étais basé en Italie et je couvrais la zone Europe de l'Est – Moyen-Orient, et ils m'ont envoyé en Algérie, parce que, justement, personne en France ne voulait venir en Algérie. Au début, c'était pour dix jours. Et après, sur 2005-2006, j'ai fait plusieurs voyages professionnels ici et, en 2006, je les ai amenés à créer une filiale en Algérie. Mais ils

ne voulaient pas que je passe plus de temps que ça en Algérie, ils n’y croyaient pas plus que ça, je pense aussi. Et donc, fin 2008, j’ai démissionné et j’ai créé ma société ici ». Le changement de statut qu’opère Sébastien en quittant son poste de salarié pour devenir entrepreneur n’est toutefois pas courant pour les expatriés au sens strict du terme⁸. En revanche, ce phénomène est davantage répandu chez les jeunes diplômés indépendants (journalistes, consultants, métiers de la culture) ou chez les anciens volontaires internationaux en entreprise (VIE) qui, au terme de leurs missions allant de douze à dix-huit mois, préfèrent tenter leur chance sur place. Des opportunités professionnelles, une rencontre amoureuse, une convivialité prononcée, un climat agréable, ou encore, plus simplement, un sentiment de bien-être représentent autant de facteurs susceptibles de reconfigurer les parcours migratoires. Si, à la différence de ses voisins et surtout du Maroc, l’Algérie n’est pas une destination privilégiée par les *lifestyles migrants*, la perspective adoptée sur place par ceux qui décident d’y rester s’en approche sous plusieurs aspects. La notion de *lifestyle settlement* [Fabbiano, 2015b] semble ainsi plus appropriée pour décrire les mobilités de la France vers l’Algérie et le dynamisme qui les caractérise. Cette notion contre les stéréotypes les plus courants qui accompagnent l’appréhension des mobilités vers l’Algérie et permet, surtout, de mettre en lumière le processus migratoire dans sa globalité, au lieu de l’arrimer aux seules raisons du départ.

Les mondes des Français en Algérie : entre rhétoriques d’appartenance et pratiques de référence

Dès lors que les situations de mobilité en Algérie ne sont pas uniquement réductibles au pouvoir exercé par le capital ou par les origines sur les individus, les catégories administratives (l’expatriation) ou ethniques (le retour) ne permettent d’en cerner ni les logiques ni les pratiques. Pour dégager une typologie compréhensive, il est important d’articuler les récits aux conduites, sans s’arrêter au statut, qu’il soit professionnel ou familial, et à ses attributs réels ou supposés. En d’autres termes, pour comprendre qui sont les Français en Algérie, comment ils se définissent et s’ils font communauté, il faut faire dialoguer leurs imaginaires d’identification et de dichotomisation [Barth, 1995] avec leurs modes d’habiter la mobilité et ses espaces – la France, l’Algérie, le territoire urbain – ; leurs rhétoriques d’exclusion ou d’insertion avec leurs réseaux de sociabilité. De ce dialogue émerge une pluralité de façons d’être Français en Algérie que j’analyse à partir de la notion de « monde social ». Emprunté à la tradition interactionniste de l’École de Chicago, le monde social n’est pas ici envisagé du point de vue de l’activité ni de sa production [Becker, 1982], mais à partir de la subjectivité d’acteurs en réseau, de leur regard et de leurs modes de faire.

8. Par « expatrié au sens strict du terme », j’entends ici les individus mandatés par une entreprise ou une institution, dont la mobilité est protégée par des accords contractuels.

Les hommes et les femmes rencontrés ne reconnaissent pas appartenir à une même communauté de référence. Si pour se définir, ils mobilisent en première instance le critère national – être Français – décliné localement – en Algérie⁹ –, ils associent ce critère à d'autres marqueurs d'identité – sociaux, ethniques, religieux, genrés, relationnels – qui laissent assez rapidement entrevoir de nouvelles frontières de distinction, gage de rhétoriques d'identification. Se dessinent trois mondes sociaux – « les expatriés », « les installés », « les pionniers » – pourvus « d'une apparente autonomie où règne un certain accord, un arrangement (*mundus*) » [Bazin, 2008, p. 360-361]. Caractérisés par une reconnaissance mutuelle de leurs membres, par des attitudes, des perspectives, des attentes et des rhétoriques communes, ainsi que par un éventail partagé de normes, valeurs et symboles, ces mondes fournissent un stock d'informations et de représentations qui positionnent les individus sur l'échiquier social, face à la société algérienne, aux autres Français et, plus largement, aux autres ressortissants étrangers.

Le monde des expatriés

Le monde des expatriés est constitué d'hommes et de femmes, âgés de 30 à 55 ans, souvent en couple, avec de jeunes enfants ou déjà adultes, qui s'attribuent une identité spécifique, ouvertement assumée dans la formule d'usage courant « nous, les expats »¹⁰. Par cette formule, ils opèrent une distinction claire au sein des ressortissants français en Algérie, et se démarquent également de la société algérienne. Les « expats » se considèrent en effet comme une entité à part, avec ses frontières, ses logiques et ses représentations de la mobilité. Leur économie discursive est une illustration d'un fonctionnement en bulle, déconnecté du reste de la société [Fechter, 2007a]. Articulée autour de marqueurs distinctifs « eux – nous », « ici – ailleurs », la représentation binaire de la réalité oppose, dans la comparaison permanente, une face sombre – l'Algérie et tout ce qui est en relation avec – et une face claire – la France et ce qui en procède. Rappeler que l'Algérie est un pays sale, désordonné, pauvre, irrespectueux envers les femmes, intolérant, agressif et marqué par la violence, que rien n'est pareil – de la farine à la manière de conduire –, donne la possibilité de renforcer le sentiment d'appartenance à une nation dont on apprend de l'extérieur à apprécier, même dans l'ambivalence, la culture et le mode de vie [Fechter, 2007b]. Laure, installée en Algérie depuis 2006, initialement en tant que « femme d'expat », puis en tant qu'entrepreneuse, estime que « quand on est en expatriation, on devient de plus en plus attaché à son pays ». Et continue : « Je suis toujours un peu surprise quand je rentre en France de la morosité des gens parce que j'ai l'impression, depuis que je suis ici, j'ai l'impression que la France c'est un nirvana... [rires] parce que, pour beaucoup

9. La mobilité n'engendre pas un sentiment d'appartenance diasporique ou globale, même chez ceux qui ont connu plusieurs expériences d'expatriation consécutives. Il n'y a pas, en d'autres termes, la référence, si imaginée soit-elle, à une communauté de Français à l'étranger, de Français au Maghreb ou d'étrangers en Algérie.

10. Dans ce contexte d'usage, ce n'est pas la référence à la protection contractuelle qui définit les expatriés, mais leur auto-identification en tant que telle.

de choses quand même... ici, il y a des choses qui sont très compliquées pour moi, notamment la propreté, etc. J'ai vraiment du mal, je ne m'y habitue pas. Quand j'arrive en France, que je vois que tout est propre, que je peux m'asseoir à une terrasse, prendre un verre, etc., bon ben c'est un bonheur, je suis heureuse tout de suite. » La digression opérée par Laure est ordinaire en « milieu expat » : une donnée circonstanciée – l'absence de propreté dans les rues d'Alger – sert ainsi de prétexte pour énumérer ce qui, à ses yeux, pose problème – l'interdiction de l'alcool à l'extérieur, l'impossibilité de profiter de l'espace public... L'accumulation d'éléments négatifs non seulement aboutit à la construction d'une altérité perçue comme infranchissable, mais permet surtout de conforter les individus dans leur capacité à surmonter les difficultés [Fechter, 2007b ; Walsh, 2006b], dans la mesure où vivre en situation de manque – de propreté, de liberté, de denrées alimentaires – implique nécessairement une force d'adaptation et de débrouille. La valorisation de l'image de soi va de pair chez ces Français, souvent conservateurs, avec une critique politique de ce qui se passe de l'autre côté de la Méditerranée. Au nom des obstacles auxquels ils pensent être confrontés, dans un environnement qu'ils estiment hostile, ils développent un discours fortement réprobateur envers leurs concitoyens hexagonaux. À l'instar de Laure, frappée par leur morosité, les expatriés déplorent l'attitude plaintive des Français, qui ne savent pas apprécier leurs acquis sociaux ni l'abondance consumériste dont ils disposent.

Le langage utilisé – « eux ; nous ; ici » – accentue les frontières qui éloignent au quotidien le monde des expatriés de l'environnement local, envers lequel ils ne mettent en place presque aucune démarche d'intégration. Puisque leur présence est dans la grande majorité des cas de courte durée (quatre, cinq ans en moyenne), d'ordre professionnel pour les hommes, et familial pour les femmes qui les accompagnent, elle ne semble pas nécessiter d'enracinement durable ni d'effort spécifique dans l'apprentissage de la culture ou de la langue. La perception de l'Algérie comme un pays dangereux, renforcée par les dispositions prises par les entreprises ou les institutions de référence limitant, au nom de la sécurité, la liberté de circuler dans le territoire, ainsi que la proximité géographique de la France, contribuent à rendre l'installation éphémère. L'expression « Alger est la banlieue de l'Europe » est récurrente et justifie des retours fréquents de l'autre côté de la Méditerranée, qui suivent, pour les femmes et les enfants, le rythme du calendrier scolaire. À la différence d'autres contextes d'expatriation, se dessine dans ce cas un espace-temps de la mobilité qui inscrit l'Algérie et la France dans une sorte de continuité territoriale hiérarchisée, et fait de la vie hors Hexagone une parenthèse transitoire.

De même que leurs représentations, la pratique urbaine des expatriés est distinctive, opposant le haut et le bas de la ville ; l'intérieur, outre mesure spacieux et bien soigné, et l'extérieur, chaotique et étriqué. Ainsi investissent-ils les « bons » quartiers des hauteurs d'Alger (Hydra, Ben Aknoun, El Biar, Poirson), résident parfois à proximité, voire dans les mêmes rues prisées, dans des villas néomauresques ou dans des lotissements de construction plus récente, avec jardin ou

grande terrasse, et parfois avec piscine¹¹. Alors que le salaire minimum mensuel algérien équivaut à 180 euros, les entreprises peuvent dépenser jusqu'à 7 000 euros pour loger leurs employés expatriés. Ces Français franchissent rarement les limites de leurs quartiers où ils peuvent facilement accéder aux niches de consommation (restaurants, salons de coiffure, supérettes) réservées à la nouvelle classe supérieure algérienne. Ils se déplacent en voiture et connaissent très mal le centre-ville d'Alger ou d'Oran, qu'ils dépeignent pourtant comme un endroit populaire, voire sale et peu sécurisé. Cette vie désengagée de la société locale, tournée vers la rive nord de la Méditerranée, enferme les expatriés dans une bulle et en limite les contacts vers l'extérieur qui sont le plus souvent filtrés. Entre les expatriés et l'Algérie s'interposent des objets-frontières : murs et clôtures des maisons ou des résidences, jardins, voitures ; des figures-frontières qui assurent l'interface et gèrent le quotidien : chauffeurs, femmes de ménage, intendants, agents immobiliers, guides touristiques ; des lieux-frontières : associations, hôtels internationaux, réceptions.

En tant que lieu-frontière, les deux associations destinées aux Français en Algérie jouent un rôle central dans la sociabilité des « expats » : une sociabilité féminine¹² [Fechter, 2007 b] et communautaire. Elles proposent des activités ciblées en fonction du public – femmes, enfants, hommes, familles – et encouragent l'entre-soi, tout en représentant une des seules fenêtres ouvertes sur la société locale grâce aux visites culturelles et patrimoniales qu'elles organisent et à la présence, en leur sein, de quelques membres algériens francophones de classe supérieure. Avec l'école et l'Église, ce sont des lieux qui permettent aux femmes nouvellement arrivées de nouer des amitiés et de tempérer le sentiment de solitude et d'étrangeté [Cohen, 1977]. Mais ce sont, aussi et surtout, des lieux où le monde expatrié se raconte, se met en scène et veille à sa cohésion.

Le monde des installés

En contrechamp du monde des expatriés, le monde des installés est composé de personnes de classe moyenne, aux profils professionnels variés, âgées de 25 à 50 ans : enseignants, journalistes, responsables d'organisations internationales, employés d'entreprises ou d'institutions françaises. Il se définit moins en soi qu'au miroir du premier, sans pour autant se labéliser ouvertement. Le « nous » est rarement employé (à l'exception des couples), tandis que la formule « je ne suis pas comme les expats » est courante, même parmi ceux qui en partagent le statut administratif. Si les installés se définissent le plus souvent à la première personne du singulier, ils reconnaissent toutefois l'existence de concitoyens aux postures et aux attitudes proches des leurs, qu'ils fréquentent par ailleurs assez souvent. Le

11. Les consignes sécuritaires des entreprises jouent un rôle non négligeable, interdisant l'installation, voire parfois même la circulation au centre-ville d'Alger.

12. Pour des raisons administratives, les femmes ne peuvent pas avoir accès au marché du travail, en dehors de quelques postes rémunérés selon la grille salariale locale dans des institutions françaises (écoles, institut français, ambassade, consulat).

fait de ne pas se donner un nom collectif, mais de s'identifier en décalage, voire contre les expatriés – associés à la face sombre et néocoloniale de la présence française en Algérie – résulte d'une volonté, parfois purement illusoire, de ne pas se couper du pays dans lequel ils vivent. Ne pas se nommer permet, en effet, de formuler et d'entretenir un mythe d'intégration, qui est à la base de leur représentation d'eux-mêmes. Irène, dont le mari d'origine algérienne jouit d'un contrat d'expatrié pour une entreprise française, insiste sur la distance qui les sépare de ces « Français qui sont dans un schéma super catho, super tradi et tout, et nous, on ne correspond pas du tout à ça, donc voilà. Et puis, on était dans une démarche proactive aussi, on n'a pas voulu que les choses se fassent, moi, très rapidement, quand je voyais qu'on était invités qu'à des dîners chez des Français, ça me soulait ». Aujourd'hui, précise-t-elle, « on a gardé quelques amis français, mais, à 90 %, nos amis ici sont Algériens ». Dès lors qu'ils soulignent la diversité d'attitudes et de positionnements, les récits des « installés » esquissent deux groupes, séparés par des frontières qui au lieu d'être ethniques, sont morales, voire politiques au sens large du terme.

Les installés récusent d'abord le préjugé, qui pèse sur les « expats », d'être en Algérie pour s'enrichir, assurer leur carrière et repartir [Cohen, 1977], mais omettent de mentionner que leur niveau de vie est souvent bien supérieur à celui qu'ils pourraient avoir en France. Conscients que l'Algérie n'a pas toujours été leur choix de départ, ils insistent sur le changement de regard intervenu après leur installation, les amenant aujourd'hui à revendiquer leur *lifestyle settlement*. Ce pays étant devenu celui dans lequel ils ont décidé de vivre, ils ne se projettent pas dans une temporalité post-Algérie sans toutefois envisager un enracinement définitif. Surtout au cours des premières années sur place, ils ne partent pas systématiquement dès qu'ils en ont l'occasion, mais préfèrent découvrir le territoire et être en contact avec leur environnement. Les voyages effectués sont ainsi cités comme un élément de différenciation par rapport au monde des expatriés, qui sont supposés très mal connaître l'Algérie. « Là, ça fait plusieurs étés qu'on passe nos vacances en Algérie aussi. On va à Jijel, donc on ne rentre même pas. On rentre quasiment pas du tout en France » explique fièrement Irène. Mais ce qui, sans doute, leur permet davantage de se distancier des expatriés est le souhait de vouloir « s'imprégner de la société » par l'apprentissage de son histoire, de sa culture, et dans une moindre mesure, de sa langue. La rhétorique de l'insertion sociale vient renforcer ce parti pris. Souligner que leur réseau est majoritairement composé d'Algériens – ce que les observations démentent du moins partiellement – leur permet ainsi de marquer leur différence et de valoriser leur ouverture interculturelle. S'ils peuvent en effet être sévères dans leurs propos vis-à-vis du délabrement social (santé, éducation, place de la femme) qui affecte l'Algérie, vis-à-vis de sa gestion politique et du manque de civisme d'une partie de la population, ils se gardent de véhiculer, à l'extérieur, une image dévalorisante du pays. Au contraire, ils se sentent investis par le devoir de montrer qu'à côté des dysfonctionnements, les richesses – humaines, culturelles, naturelles – sont au rendez-vous.

Le positionnement des installés est, dans la majorité des cas, bien plus teinté d'ambivalence que celui des expatriés. Oscillant entre la fascination et le désenchantement, le plaisir esthétique (la baie et ses lumières sont un sujet récurrent) et le découragement lorsqu'il s'agit d'entreprendre la moindre démarche administrative, leur positionnement traduit la difficulté de raconter un quotidien, parfois complexe, sans tomber dans les pièges d'un regard néocolonial ou orientaliste. Pauline, arrivée en 2006, mariée à un Algérien, occupe un poste à responsabilités dans le domaine de l'information. La première fois qu'elle se rend à Alger, en vacances, elle tombe « rapidement amoureuse de la ville et des gens. J'ai trouvé qu'il y avait une relation entre les gens qui étaient très riches, quoi. Il y a une relation humaine qui l'emporte sur tout le reste. [...] C'est ça qui fait que ce pays reste supportable ». Le ton enchanté avec lequel s'amorce l'entretien se nuance cependant au fur et à mesure de la conversation dès lors que Pauline fait part des résistances rencontrées au plan amical et professionnel, laissant transparaître toute l'ambiguïté qui entoure le désir d'intégration et, dans une certaine mesure, la conscience de son échec.

Ce désir d'intégration, si mythique soit-il, se retrouve également dans les pratiques urbaines des installés, mentionnées comme un élément ultérieur de différenciation d'avec le monde des expatriés. « Les hauteurs ce n'est pas pour moi » est une exclamation récurrente signifiant que le choix d'habiter à Alger centre (ancienne cité coloniale connue par la blancheur de ses façades Art déco), ou dans les proches environs n'est pas le fruit du hasard. Tous les quartiers du centre-ville ne s'équivalent cependant pas. Les installés investissent, en effet, de préférence un périmètre rénové, estimé ne pas être trop populaire, et par conséquent plus sécurisé. Leurs moyens financiers leur permettent de louer des appartements en bon état, bien situés et bien orientés, avec de préférence une vue dégagée sur la baie. De même, ils font du centre, de ses rues, de ses commerces, de ses marchés, de ses terrasses et de ses restaurants, les espaces privilégiés où se promener à pied, s'approvisionner, boire un verre et sortir dîner. Leur géographie de la ville est en cela totalement différente de celle des expatriés, qu'ils ne croisent dans leur quotidien que très rarement. Elle ne se distingue, en revanche, guère de celle des Algériens issus de milieux favorisés qui habitent les mêmes quartiers.

Témoignant d'un élan, parfois artificiel, d'ancrage et d'imprégnation locaux, le mode de vie des installés n'est pas tourné vers la France ni vers les lieux et les loisirs des expatriés. Il combine une diversité de réseaux informels, construits sur des affinités communes (professionnelles, amoureuses, intellectuelles, sportives), et se fonde sur une sociabilité non associative et non encadrée par le milieu professionnel. Moins communautaire et moins hétéronormatif [Coles, Fechter, 2007], ce monde est, malgré tout, fortement replié sur lui-même, ce qui assure sa sauvegarde en dépit des départs et des arrivées. Les nouveaux, une fois en relation avec les établis de plus longue date, sont accueillis chaleureusement lors des soirées, dîners ou excursions et informellement accompagnés dans l'apprentissage de l'environnement urbain et social. Il se dégage une tension saillante entre une aspiration à l'intégration et un quotidien qui n'échappe pas à l'entre-soi. En dehors

des couples mixtes mieux insérés dans le tissu local, les relations avec la population algérienne sont en effet sporadiques et, le plus souvent, limitées aux milieux intellectuels francophones.

Le monde des pionniers

Le monde des pionniers réunit majoritairement des hommes plutôt jeunes, entre 25 et 40 ans, célibataires au moment du départ pour l'Algérie, diplômés d'écoles de commerce sélectives, mais non prestigieuses, en début de carrière, ayant pour la plupart déjà effectué des séjours à l'étranger pendant ou après leur formation. En raison de leur âge, leurs trajectoires font preuve d'un grand dynamisme ; leur installation en Algérie s'inscrit dans la moyenne et la longue durée, mais n'est pas vécue comme définitive. La plupart d'entre eux ont initialement débuté en tant que VIE, avant d'obtenir un poste d'expatrié au sein de PME étrangères ou d'ouvrir leur propre entreprise de statut algérien ; rares sont ceux qui ont tenté directement l'aventure en s'implantant à leur compte. Ce n'est cependant pas le statut (expatrié, détaché, contrat local amélioré ou autoentrepreneur) qui détermine la référence collective au monde des pionniers, mais plutôt la croyance partagée que l'Algérie offre des opportunités de réalisation personnelle et professionnelle inexistantes en France, à condition d'accepter de se battre. Actifs dans des secteurs diversifiés, allant du tertiaire (services, communication, consulting), à l'industriel, en passant par le récréatif (restauration, loisirs, équipements sportifs), ils soulignent les « potentialités » du pays et les bénéfiques, non seulement économiques qu'ils peuvent en tirer. Hakim, à Alger depuis 2008, ancien VIE, occupe aujourd'hui un poste à responsabilités qu'il doit, dit-il, à sa mobilité en Algérie : « C'est que, finalement, en France, je savais que j'allais être confronté à un problème lié à l'évolution professionnelle et le fait d'évoluer à l'étranger me permettait de grandir plus vite. J'ai aujourd'hui vingt-huit ans, je suis responsable commercial d'une filiale française en Algérie, ce que je n'aurais pas pu avoir comme poste en restant en France. » Au miroir d'une France, et plus largement, d'une Europe dépeinte comme rouillée, bloquée, ne valorisant pas les capacités individuelles, l'Algérie est dès lors présentée comme « un tremplin », « un marché à conquérir », permettant d'évoluer rapidement, où le talent et le mérite sont reconnus. Les récits attirent l'attention sur la combinaison de deux facteurs : le tout à faire en Algérie, « pays qui se développe très fort et qui a des possibilités, des capacités énormes » ; l'ascension sociale rapide que ce « marché vierge » permet à ceux qui possèdent des compétences, des savoir-faire et des capacités d'adaptation. « Évidemment, ceux qui ont un peu l'expérience de l'étranger, qui sont un peu baroudeurs, un peu pionniers, ils aiment l'Algérie » précise Hakim, ajoutant que « l'environnement algérien n'est pas facile pour tout le monde ». Les pionniers s'affirment en tant que *self-made-men*. S'estimant précurseurs et promoteurs d'une nouvelle économie, ils développent une rhétorique centrée sur la célébration des qualités nécessaires pour détourner les difficultés : la ténacité, la détermination, la ruse. Leur discours traduit ainsi une vision néolibérale et masculine, autant de la réussite sociale que de l'accomplissement individuel, qui trouve

dans une Algérie postsocialiste, enrichie par la rente pétrolière, un contexte d'application favorable.

Si cette *success-story* les positionne individuellement, elle leur donne, également, des repères collectifs les distinguant autant des expatriés que des installés. Bien que certains d'entre eux partagent le statut administratif des premiers, ils prennent néanmoins des distances vis-à-vis de l'univers qui leur est associé, considéré comme une bulle temporaire aux enjeux spécifiques ; tandis que des seconds ils en ignorent le plus souvent l'existence. Ostensiblement affiché, leur mode de vie est plus proche de celui des nouveaux riches algérois [Côte, 2011 ; Bergel, Benlakhlef, 2011] : des choix résidentiels qui permettent de valoriser la réussite ; des voitures de grosse cylindrée ; un habillement de marque ; des sorties dans des restaurants ou des clubs de standing ; une fréquentation des plages privées ; des excursions haut de gamme et des voyages fréquents en France et à l'étranger.

À la différence des deux précédents mondes, au sein de celui des pionniers, la distinction émique entre « Français français » d'un côté, et « binats » ou « Français d'origine algérienne » de l'autre est saillante. Ces derniers sont, en proportion plus nombreux, en raison des avantages administratifs liés à leur statut de nationaux. Ils ne sont en effet pas soumis à l'obtention du visa, de la carte de résidence, ou encore de l'autorisation d'accès aux zones pétrolières. Ils ne sont pas non plus soumis à la loi protectionniste votée en 2009, dite « loi 49-51 », qui impose aux investisseurs étrangers d'être associés à des Algériens, détenant la majorité des parts. La proximité culturelle, réelle ou supposée est également parfois invoquée par les PME étrangères comme un atout, surtout dans le cas de projets d'installation de nouvelles filiales ou d'ouverture de nouveaux sites. Si les Français d'origine algérienne partagent les mêmes représentations de la mobilité, les mêmes lieux et parfois les mêmes réseaux que les Français sans ascendance migratoire algérienne, ils s'identifient toutefois comme une sous-entité à part, aux affinités spécifiques. Ils utilisent souvent la formule « nous, les binats » pour se distinguer et faire en même temps référence à une expérience – familiale, mais surtout personnelle – commune. Leur positionnement dans la société locale est ambivalent et parfois inconfortable : ils ne se sentent pas étrangers sans pour autant se vivre comme natifs, ils sont considérés comme natifs par les uns tout en étant renvoyés à leur étrangeté par les autres. Smâïl, né il y a vingt-huit ans dans le sud-ouest de la France de parents algériens, diplômé d'une école de commerce, ancien VIE, considère ne pas être vu « ni comme un Arabe ni comme un Français, je suis vu comme un immigré. C'est une étiquette, elle est pourrie, quoi. Ici, nous, les binats on n'est pas super-bien aimés par les Algériens ». Les « binats » savent qu'ils incarnent un entre-deux, et essaient d'en tirer profit pour leurs activités, alors que le grand écart qui les sépare de la société algérienne contredit les discours politiques, souhaitant depuis quelques années encourager « le retour de la diaspora ». La majorité d'entre eux refuse, en effet, toute lecture associant patriotisme et exclusion sociale. « Il faut casser cette image de l'Algérien qui retourne dans son pays parce qu'il est musulman ou parce qu'il est Algérien à mort, dans son sang, dans son âme, etc. », estime Ryad, 39 ans. En Algérie depuis 4 ans, il a décidé de

tenter l'aventure, après la séparation d'avec sa femme, alors qu'en France il jouissait d'une situation professionnelle positive. Remettant en question les logiques propres au transnationalisme réactif [Itzigsohn, Giorgoli-Saucedo, 2005], approche selon laquelle la mobilité vers le pays des racines familiales est une réaction à une situation d'exclusion et de marginalité vécue dans le pays de socialisation à cause des origines culturelles, cette génération affirme ne pas fuir le racisme, les discriminations ou encore l'islamophobie [Fabbiano, 2015a]. Contrairement à celle plus âgée observée par Santelli [2010], elle ne répond pas non plus à l'appel primordial des origines ou au mythe révolutionnaire d'un pays peu, voire pas connu. Si une minorité, assez discrète, décide de s'installer de l'autre côté de la Méditerranée pour des raisons identitaires ou religieuses, le plus grand nombre identifie le moteur de sa mobilité dans l'articulation de la réussite, du *challenge* et d'une conjoncture économique favorable.

Les « Français français » et les « binats » ont un mode de fonctionnement en niche. Ils se côtoient sans vraiment entretenir des relations d'amitié et sont insérés dans des réseaux, plutôt homogènes, qui associent affaires, loisirs et *networking*. En dehors des liens familiaux, directs ou par acquisition dans le cas des couples mixtes, leur sociabilité est peu locale, mais surtout genrée : les rares Algériens qu'ils fréquentent – hormis leurs partenaires, les collègues ou les clients – sont souvent des femmes rencontrées en soirées, francophones, indépendantes et de classe moyenne supérieure. Cet entre-soi n'en fait cependant pas des acteurs totalement isolés du reste de la société, aux transformations de laquelle ils participent en tant que figures importantes de la gentrification et du renouvellement de l'offre récréative, notamment dans les secteurs de la restauration, de l'habillement et du loisir.

Conclusion : le dynamisme des mondes sociaux et leur marque postcoloniale

Les Français en Algérie ont une existence collective, mais ne constituent pas pour autant une communauté homogène, en ce qu'ils ne se reconnaissent pas appartenir à un même groupe aux valeurs, représentations et pratiques partagées [Weber, 2003]. Les imaginaires de référence, les modes d'habiter la localité, les espaces de la mobilité, les logiques de sociabilité non seulement divergent, mais fournissent aux uns et aux autres des rhétoriques de différenciation et de distinction. Il en résulte un spectre de plusieurs mondes sociaux, dynamiques et sensibles aux mutations de la scène politique locale et globale, qui offre aux individus un inventaire nuancé de façons d'être et de vivre. Toutefois, aucun des trois mondes décrits ne doit être envisagé comme une réalité uniforme et encore moins cristallisée, mais plutôt comme un répertoire de positionnements, de représentations et de situations d'interaction dont tant la composition que l'assemblage peuvent prendre des formes hétéroclites. À l'avenir, la diversification en cours des figures et des trajectoires contribuera à les rendre encore plus composites. Le monde des expatriés connaît en ce moment un rajeunissement en lien avec l'arrivée de nouveaux ressortissants, se déplaçant avec leurs conjointes, souvent actives avant le

départ, lesquelles rejettent l'*habitus* des « femmes d'expat » [Fechter, 2007b] et bicolent des manières d'être alternatives. Le monde des installés accueille de plus en plus de Français et de Françaises aux profils variés, avec ou sans ascendance migratoire, qui en redessinent les contours ainsi que les enjeux d'inscription locale, modifiant les équilibres et les rapports selon, entre autres, le critère de l'ancienneté. Le monde des pionniers est marqué par l'augmentation et la féminisation des binationaux, grâce aussi à l'intensification des chaînes de rappel qui pourrait conduire à l'émergence d'univers investissant ouvertement l'ethnicité comme facteur distinctif. Bien que relativement autonomes et peu en contact entre eux, ces mondes ne sont pas pour autant des réalités ségréguées aux frontières étanches. Des espaces mixtes – l'Église, le lycée international, des soirées ou encore des réceptions officielles – et des individus passerelles, circulant dans des réseaux de sociabilité différents, favorisent aléatoirement la rencontre, l'échange et l'interconnaissance.

Que les situations d'installation des Français en Algérie soient plurielles, dynamiques, mouvantes et qu'elles demandent, par conséquent, un regard attentif aux agencements diachroniques et aux *lifestyle settlements* est un fait. Cela ne veut pas pour autant dire qu'elles ne présentent aucun trait commun. La dimension postcoloniale caractérise, en effet, la configuration des mondes observés et nécessite que l'on s'y arrête rapidement en conclusion. Être Français en Algérie, bien plus qu'Italiens ou Espagnols, ou que Français au Maroc et en Tunisie, implique, bon gré mauvais gré, de s'inscrire dans une histoire qui a laissé des traces dont le présent ne saurait ignorer l'actualité. Ces traces sont saillantes, surtout dans la rhétorique de la « proximité », déployée par l'ensemble des personnes rencontrées. La proximité à laquelle ils font référence n'est pas simplement géographique, linguistique ou encore culturelle, mais aussi généalogique. Indépendamment de leur ascendance, les Français en Algérie, qu'ils soient ou non descendants de pieds-noirs et d'émigrés algériens, se reconnaissent légataires d'une histoire partagée dès lors qu'ils affirment à l'unanimité ne pas pouvoir « faire semblant de rien ». Ce sentiment contribue à façonner une perception globale de familiarité, également alimentée par la présence, importante et établie de longue date, d'Algériens en France. Or, l'Algérie que les Français croient connaître par les récits familiaux ou médiatiques ne correspond pas au pays réel dont ils font l'expérience. La proximité révèle ainsi son caractère illusoire : bien que, d'un côté, elle tempère l'expérience d'étrangeté intrinsèque à la mobilité et au changement de cadre, de l'autre, elle peut être à l'origine d'un rapport filtré, parfois biaisé, qui laisse peu de place à l'étonnement et à la découverte.

Si les mobilités de la France vers l'Algérie ne peuvent faire l'économie de l'héritage colonial – les espaces de vie, les imaginaires entretenus, les modes de relations interethniques les montrent bien –, elles ne s'y réduisent toutefois pas. Elles rendent en effet possible de nouvelles modalités de rencontre, dont seule une étude longitudinale pourra en présenter les contours, qui travaillent autrement que sous les modes néocolonial ou orientaliste les imaginaires de la distance, de la proximité ou encore de l'altérité.

Bibliographie

- BALIBAR E. [1998], « Algérie, France : une ou deux nations ? », in BALIBAR E., *Droit de cité. Culture et politique en démocratie*, Paris, éditions de l'Aube, p. 73-88.
- BARTH F. [1995] (1^{re} édition norvégienne en anglais : 1969), « Les groupes ethniques et leurs frontières », in POUTIGNAT P., STREIFF-FENART J., *Théorie de l'ethnicité*, Paris, PUF, p. 203-249.
- BAZIN J. [2008], *Des Clous dans la Joconde. L'anthropologie autrement*, Toulouse, Anacharsis, 599 p.
- BECKER H. [1982], *Art worlds*, Berkeley, University of California Press, 392 p.
- BENSON M. C., O'REILLY K. [2009], « Migration and the search for a better way of life : a critical exploration of lifestyle migration », *The Sociological Review*, vol. 57, n° 4, p. 608-625.
- BERGEL P., BENLAKHLEF B. [2011], « Les "nouveaux riches" de l'importation algérienne : des agents de la transformation sociale et urbaine ? », *Méditerranée*, n° 111, p. 17-24.
- CHRISTOU A. [2006], « American dreams and european nightmares : experiences and polemics of second-generation greek-american returning migrants », *Journal of Ethnic and Migration Studies*, vol. 32, n° 5, p. 831-845.
- COHEN E. [1977], « The expatriate community », *Current Sociology*, vol. 24, n° 5, p. 5-90.
- COLES A., FECHTER A.-M. (eds.) [2007], *Gender and family among transnational professionals*, London, Routledge, 258 p.
- COTE M. [2011], « L'Algérie, mondialisation et nouvelle territorialité », *Méditerranée*, n° 116, p. 77-84.
- CROUCHER S. [2009], *The other side of the tence : american migrants in Mexico*, Austin, University of Texas Press, 270 p.
- DAUM P. [2012], *Ni Valise ni cercueil. Les Pieds-noirs restés en Algérie après l'Indépendance*, Arles, Actes Sud, 430 p.
- FABBIANO G. [2015a] « Home ou Eldorado ? Les trajectoires de mobilité des Français d'origine algérienne au pays de leurs ascendants », in GARDELLE L., BENGUERNA M. (dir.), *Les Enjeux de la formation des élites maghrébines en France. Formation, identité, mobilité des ingénieurs dans un monde globalisé*, Paris, Publisud, p. 301-321.
- FABBIANO G. [2015 b], « Expatriation, retour, *lifestyle migration* ou *lifestyle settlement* ? De quelques apports des migrations de la France vers l'Algérie à l'étude des dynamiques Nord-Sud », in SCHMOLL C., THIOLLET H., WIHTOL DE WENDEN C. (dir.), *Migrations en Méditerranée*, Paris, CNRS Éditions, p. 343-358.
- FECHTER A.-M. [2007a], « Living in a bubble : expatriates' transnational spaces », in AMIT V. (ed.), *Going first class ? New approaches to privileged travel and movement*, Oxford, Berghahn books, p. 33-52.
- FECHTER A.-M. [2007 b], *Transnational lives : expatriates in Indonesia*, Aldershot, Ashgate, 190 p.
- HENRY J.-R., VATIN J.-C. [2012], *Le Temps de la coopération*, Paris, Karthala, 405 p.
- ITZIGSOHN J., GIORGULI-SAUCEDO S. [2005], « Incorporation, transnationalism, and gender : immigrant incorporation and transnational participation as gendered processes », *International Migration Review*, vol. 39, n° 4, p. 895-920.

- KING R., CHRISTOU A. [2011], « Of counter-diaspora and reverse transnationalism : return mobilities to and from the ancestral homeland », *Mobilities*, vol. 6, n° 4, p. 451-466.
- KING R., WARNES A., WILLIAMS A. [2000], *Sunset Lives*, Oxford, Berg, 235 p.
- LABDELAOUI H. [2009], *Les Étrangers en Algérie : vers la constitution de communautés d'immigrés*, Florence, Robert Schuman center for Advanced Studies, CARIM notes d'analyse et de synthèse 2009-2004, 12 p.
- SANTELLI E. [2010], « Entre ici et là-bas : les parcours d'entrepreneurs transnationaux. Investissement économique en Algérie des descendants de l'immigration algérienne de France », *Sociologie*, vol. 1, p. 393-411.
- TARAUD C. [2003], *La Prostitution coloniale. Algérie, Tunisie, Maroc (1830-1962)*, Paris, Payot & Rivages, 495 p.
- TEMIME E. [1987], « La migration européenne en Algérie au XIX^e siècle : migration organisée ou migration tolérée », *Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée*, n° 43, p. 31-45.
- TERRIEN C. [2014], « "Quest migrants" : trajectories of french people in Morocco searching for "Elsewhereness" », in JANOSCHKA M., HAAS H. (eds.), *Contested spatialities, lifestyle migration and residential tourism*, London, New York, Routledge, p. 108-123.
- VERMEREN H. [2012], « Les migrations françaises et européennes vers l'Algérie au début de la Troisième République : peupler avec des Français, construire avec des étrangers », in BOUCHÈNE A., PEYROULOU J.-P., SIARI TENGOUR O., THÉNAULT S. (dir.), *Histoire de l'Algérie à la période coloniale (1830-1962)*, Barzakh, Paris-Alger, La Découverte, p. 194-200.
- WALSH K. [2006 b], « Dad says I'm tied to a shooting star ! Grounding (research on) British expatriate belonging », *Area*, n° 38, p. 268-278.
- WEBER M. [2003], *Économie et société*, vol. 1, Paris, Pocket, 410 p.
- WILLIAMS A., HALL C. (eds.) [2002], *Tourism and migration : new relationships between production and consumption*, London, Kluwer Academic Publishers, 289 p.

La mobilité des travailleurs espagnols dans l'ouest de l'Algérie¹

*Juan-David Sempere Souvannavong**,
*María-Jesús Cabezón Fernández***

Au cours du XIX^e siècle et de la première moitié du XX^e siècle, l'Algérie a connu une forte émigration espagnole, composée de travailleurs et, à certaines périodes, de réfugiés. Depuis le début de la crise économique de 2009, la présence espagnole en Algérie a fortement augmenté. Ce sont aussi bien des travailleurs que des entreprises intervenant en particulier dans les secteurs de la construction et du BTP. Alors que dans les années 1990 et 2000, il n'y avait pratiquement plus d'Espagnols en Algérie, ce pays est en passe de devenir une destination importante de la nouvelle « émigration espagnole ».

La crise en Espagne caractérisée par une baisse de la consommation et l'effondrement de secteurs de l'économie, notamment de la construction, conjuguée avec l'ouverture économique de l'Algérie et l'augmentation des liquidités explique ce revirement de situation. Les relations historiques entre les deux pays ainsi que leur proximité physique ont contribué à renforcer cette présence espagnole en Algérie.

À partir d'études publiées sur l'expatriation de travailleurs, des statistiques disponibles et de trente-cinq entretiens semi-directifs réalisés dans les deux pays auprès d'Espagnols travaillant en Algérie, nous analyserons la situation des entreprises espagnoles ainsi que les principales difficultés auxquelles sont confrontés les travailleurs espagnols en Algérie.

1. Cette étude a été réalisée dans le cadre du projet « Los expatriados de la provincia de Alicante en Argelia : orígenes, desarrollo y perspectivas de una nueva movilidad de empresas y trabajadores » financée en 2013 et 2014 par l'Instituto de Cultura « Juan Gil-Albert » de la Diputación Provincial de Alicante.

* Enseignant-chercheur au département de géographie humaine de l'université d'Alicante (Espagne).

** Doctorante à l'université d'Alicante (Espagne).

Crise, internationalisation et migration

Les antécédents de la mobilité actuelle

Les relations et les migrations entre le « Levant » de la péninsule ibérique et l'ouest de l'Algérie ont été intenses à plusieurs périodes de l'histoire. À l'époque moderne, la ville d'Oran fut occupée par l'Espagne, et durant la période coloniale (1830-1962), une très forte émigration s'était développée vers l'Algérie [Vilar, 1989]. Les Espagnols en Algérie représentaient entre un quart et un tiers des Européens d'Algérie selon tous les recensements réalisés entre 1836 et 1901. Toutefois, la décision en 1889 d'accorder automatiquement la nationalité française aux Européens nés dans la colonie, combinée au système d'intégration mis en place grâce à l'école républicaine fit naître chez les descendants d'Espagnols le sentiment d'appartenance au peuple français en l'espace de quelques générations. Au cours de la deuxième moitié du ^{xx} siècle, à la fin de la guerre d'indépendance, la plupart des Français d'Algérie durent quitter leur terre natale. Plusieurs milliers de ces *pieds-noirs*, dont beaucoup étaient d'origine espagnole, s'installèrent dans le sud-est de la péninsule [Sempere, 1998].

Après l'indépendance de l'Algérie, le mouvement d'Européens entre ces deux régions a été remplacé par celui des Algériens musulmans qui, dans le cadre d'une mobilité sud-nord, ont effectué des allers et des retours. Certains d'entre eux étaient des exilés du régime à parti unique des années 1970² ou de la « décennie noire »³ des années 1990 ; ils s'installèrent en Espagne comme le firent quelques milliers de travailleurs et de familles algériennes. Lors du recensement de 2001, on comptait 22 652 Algériens en Espagne et lors de celui de 2011 on en dénombrait 59 623, la plupart étant installés dans le sud-est de la péninsule. En dépit de la proximité physique des deux pays, le nombre d'immigrés algériens en Espagne est resté limité par rapport aux 713 334 recensés en France en 2008. Plus qu'un pays d'émigration pour tous les Algériens, l'Espagne est plutôt la destination d'une mobilité importante, mais peu connue. Il s'agit de personnes appartenant à une classe aisée algérienne qui font du tourisme ou qui acquièrent des résidences secondaires sur le littoral ou encore de commerçants qui achètent des biens de consommation [Sempere, 2000] pour les revendre dans leur pays. À partir du milieu des années 2000, alors que la crise s'est accentuée en Espagne et que le pouvoir d'achat s'est amélioré en Algérie, le nombre d'Algériens venant faire du tourisme ou acheter des résidences et autres produits en Espagne a aussi fortement augmenté (figure 4).

2. Pendant la présidence de Boumédiène (1965-1978), l'Algérie a connu une période de dictature et de répression de l'opposition politique particulièrement dure.

3. La « Décennie noire » est un des noms donnés en Algérie à la guerre civile qui opposa pendant les années 1990 le gouvernement algérien à divers groupes islamistes.

La construction en Espagne : un secteur particulièrement touché par la crise économique

L'intérêt que portent des entreprises espagnoles et certaines institutions comme les chambres de commerce à l'égard du marché algérien a augmenté dans les années 2000 en lien avec l'essor de l'économie algérienne et il s'est confirmé à compter de 2009 avec la crise gagnant l'Europe. Avec l'effondrement de pans entiers de l'économie espagnole, nombreuses ont été les entreprises à réduire drastiquement leurs dépenses et à réorienter notablement leur politique. La restructuration ou l'internationalisation sont devenues alors leurs seules alternatives pour éviter la faillite.

De nombreux secteurs ont été affectés en raison du manque de liquidités des banques ou de l'administration et de la baisse de la demande qui s'est ensuivie. La construction est le secteur le plus représentatif, tant des périodes de crise que de prospérité. C'est ainsi que l'évolution du nombre d'entreprises et du nombre de logements « approuvés »⁴ (figure 1) montre à quel point ce secteur était florissant avant 2008 et rend compte de l'effondrement brutal qu'il a subi depuis. Selon le Répertoire central des entreprises⁵, en 2008, 604 626 sociétés étaient enregistrées dans la « construction de bâtiments » et les « activités de constructions spécialisées », toutes catégories juridiques confondues. Ces deux sous-secteurs représentaient 17,7 % des 3 422 239 entreprises en Espagne. À eux deux, ils dépassaient tous les autres secteurs, y compris celui du « commerce au détail » ou des « services de restauration et boissons ». En 2015, les entreprises des deux sous-secteurs de la construction susmentionnés ne sont plus que 392 115, ce qui veut dire que 35,1 % des sociétés ont disparu. L'Enquête de population active⁶, qui porte sur la force de travail en Espagne, montre comment les personnes actives dans la construction sont passées de 2 973 800 début 2008 à 1 266 100 (-57,4 %) fin 2015. Le nombre de personnes employées dans le secteur a été divisé par 2,5, passant de 2 679 500 à 1 058 500 au cours de cette même période.

La figure 1 permet de comparer la situation actuelle avec les deux *bulles immobilières* que le secteur a connues auparavant : celle des années 1960, avec l'exode rural, le décollage économique et touristique du pays ; et celle des années 1980, plus réduite avec des hauts et des bas. Cela n'a rien à voir avec les 900 000 habitations visées en 2006, après quinze années de croissance constante au cours desquelles huit millions et demi de projets de logements ont été approuvés. Alors que pendant les crises qui ont suivi les deux premières *bulles*, le nombre d'habitations n'était pas tombé en dessous de la barre des 200 000 par an, on assiste depuis 2007 à une chute brutale du secteur. En plus de l'effondrement du secteur de la

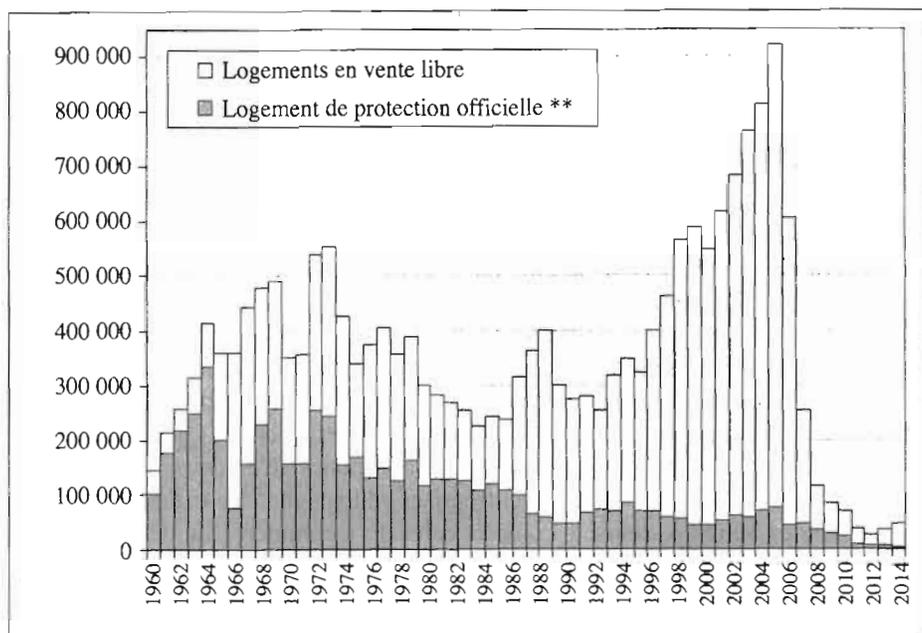
4. En Espagne, tous les projets de bâtiments doivent être approuvés et visés par l'Ordre des architectes de chaque province avant d'être présentés à l'administration pour obtenir l'autorisation de construire.

5. Le *Directorio Central de Empresas* est le système d'information unique qui regroupe toutes les entreprises espagnoles. Il est publié à travers l'Institut national de statistiques (http://www.inc.es/incbmenu/mnu_empresas.htm).

6. La *Encuesta de Población Activa* (EPA) est la principale enquête menée en Espagne concernant le marché du travail. Elle est réalisée trimestriellement par l'Institut national de la Statistique (INE).

construction, les prix des logements neufs sont maintenus à un niveau bas, en raison de l'importance du parc immobilier, ce qui rend difficile la reprise du secteur.

Figure 1 – Projets de logements approuvés en Espagne (1960-2015)*



Source : Rapports trimestriels de statistiques de la construction du Conseil supérieur des ordres des architectes d'Espagne. (*) Logements approuvés par les Ordres provinciaux des architectes, (**) équivalent à la société d'HLM en France.

Le secteur de la construction reflète certainement l'image la plus dure de la crise, mais il n'est pas le seul à en avoir subi les conséquences. Les secteurs associés, tels que la production de matériaux, les infrastructures ou le BTP et des secteurs indépendants tels que la santé, l'industrie de la chaussure, alimentaire ou chimique, ont également été fragilisés du fait de la baisse considérable de la consommation et de l'effondrement des investissements publics et privés. Dans ces conditions, les entreprises en déficit tout comme les travailleurs au chômage de ces secteurs ont commencé à rechercher des débouchés dans d'autres pays.

Les retombées de la crise : internationalisation et migrations

Au cours des dernières années, les entreprises espagnoles de la construction, du BTP et des secteurs dérivés ont acquis des connaissances, une expérience et un savoir-faire très appréciés à l'échelle internationale qu'elles ont essayé d'exporter en Amérique latine et dans d'autres pays émergents, à la suite de l'effondrement de l'économie espagnole. À compter des années 1990, et jusqu'en 2008, ce sont surtout de grandes sociétés qui se sont redéployées à l'internationale

pour élargir et diversifier leurs marchés. Attirées par les liquidités croissantes des pays émergents et par les grands travaux qui s'y développaient, les entreprises espagnoles des secteurs de l'énergie, de la construction et du BTP ont créé des filiales à l'étranger à partir d'accords de coopération commerciaux. Ce processus implique généralement le déplacement pendant plusieurs mois, voire plusieurs années, d'expatriés hautement ou moyennement qualifiés (techniciens ou cadres dirigeants) chargés de diriger des équipes, de mettre en œuvre les systèmes de travail et de diffuser les valeurs des sociétés mères [Espinosa Romero, 2009]. Depuis 2009, en lien avec le début de la crise, les PME ont également envisagé la voie de l'internationalisation et des milliers de jeunes Espagnols ont tenté de trouver du travail à l'étranger. Ces différents groupes constituent ce que l'on appelle la « nouvelle émigration espagnole ».

Figure 2 – Espagnols enregistrés à l'étranger par pays de naissance (en milliers de personnes)

Nés	2009			2015				
	Total	Esp.	Pays de résidence	Total	Esp.	2009 2015	Pays de résidence	2009 2015
Total	1 472	633,8	755,9	2 183	733,4	16 %	1 303,0	72 %
Argentine	300,4	94,0	202,1	423,0	92,6	-2 %	325,7	61 %
France	179,7	115,2	51,8	223,6	124,2	8 %	80,9	56 %
Venezuela	158,1	57,0	97,1	190,6	56,2	-2 %	130,0	34 %
Allemagne	103,1	52,0	47,4	130,3	61,9	19 %	60,1	27 %
Brésil	78,5	28,6	44,2	123,3	29,8	5 %	89,5	103 %
Mexique	69,6	17,4	49,7	115,6	17,5	1 %	94,7	91 %
États-Unis	67,0	37,3	13,4	113,5	48,5	30 %	26,1	96 %
Suisse	87,7	43,3	41,2	107,0	46,9	9 %	54,4	32 %
Royaume-Uni	57,8	37,6	12,8	91,3	54,4	45 %	20,3	59 %
Équateur	5,5	2,2	3,0	40,6	11,9	443 %	28,0	836 %
Pérou	9,0	2,8	5,8	22,6	5,4	97 %	16,3	181 %
Bolivie	3,8	1,4	2,1	10,7	3,9	174 %	6,4	198 %
EAU	1,0	0,6	0,1	3,3	2,2	248 %	0,4	294 %
Arabie S.	0,5	0,2	0,2	1,7	1,1	513 %	0,2	36 %
Singapour	0,4	0,2	0,1	1,4	0,9	276 %	0,2	169 %
Qatar	0,3	0,2	0,0	1,3	1,0	301 %	0,1	289 %
Algérie	0,422	0,227	0,137	0,615	0,347	53 %	0,182	33 %

Source : Registre des résidents espagnols à l'étranger (Padrón de residentes españolas en el extranjero, PERE), Institut national de statistiques (INE).

Le Registre des résidents espagnols à l'étranger (PERE) publié depuis 2009 à partir des registres consulaires permet de suivre l'évolution de l'émigration selon le pays de naissance⁷. La figure 2 montre que le nombre de ressortissants espagnols résidant à l'étranger est passé de 1,47 à 2,18 millions, soit une croissance de près du 50 % en six ans. Toutefois, cette augmentation englobe deux grandes réalités très différentes qu'il est nécessaire de préciser : la majorité de ces résidents à l'étranger (60 %), et celle qui a le plus augmenté depuis 2009 (+72 %) sont des Espagnols nés dans le pays de résidence. Il s'agit majoritairement d'anciens immigrés arrivés en Espagne dans les années 1990 et 2000, en provenance essentiellement des pays latino-américains, qui ont acquis par la suite la nationalité espagnole⁸. Ils sont retournés, soit en raison de la crise, soit parce qu'ils ont été attirés par l'amélioration des conditions de travail dans leur pays d'origine [López de Lera, 2010]. Les résidents à l'étranger nés en Espagne ne représentent que 40 % des personnes enregistrées, et leur nombre n'a augmenté que de 16 % depuis 2009. Ils s'orientent soit vers des pays d'ancienne émigration (France, Allemagne, Royaume-Uni et Suisse en Europe et Argentine, Venezuela, États-Unis, Brésil et Mexique en Amérique) soit vers des destinations émergentes comme l'Arabie Saoudite, le Qatar, Singapour et les Émirats Arabes Unis. Dans ces cas, il s'agit souvent d'entreprises et de travailleurs expatriés dans le cadre entrepreneurial.

L'Algérie : une opportunité pour travailleurs et entreprises

La figure 2 montre que, selon les registres consulaires, seulement 615 Espagnols résideraient dans ce pays, ce qui place l'Algérie en 63^e position, derrière d'autres pays plus éloignés, moins peuplés ou qui n'ont pas tissé de relations historiques particulières avec l'Espagne.

Une certaine ouverture économique de l'Algérie

Après l'indépendance de l'Algérie, la population européenne a drastiquement diminué. Dans les années 1960 et 1970, l'économie a été nationalisée et, contrairement au Maroc et à la Tunisie, ses voisins, le pays ne s'est pas ouvert au tourisme. L'Algérie, ayant obtenu la libération par la force et disposant d'hydrocarbures assurant l'entrée de devises, elle jouit d'une certaine liberté économique et politique par rapport à l'Occident. Seule la France, ancienne métropole, entretient avec l'Algérie des relations intenses et quelque peu controversées, fondées sur la coopération, des intérêts partagés et une bonne connaissance de la société et du territoire [Simon, 2011].

7. Le principal défaut de cette source est qu'une partie des Espagnols résidant à l'étranger ne sont pas inscrits dans leurs consulats (par exemple, nombreux sont ceux qui ont la double nationalité ou qui font des allers-retours entre l'Espagne et le pays dans lequel ils travaillent).

8. Les Latino-américains peuvent demander la nationalité au bout de deux ans de résidence régulière en Espagne.

En dépit de la proximité spatiale et de l'importance des échanges historiques, l'Algérie de Boumédiène et l'Espagne de Franco avaient des désaccords politiques et entretenaient des relations commerciales limitées. À la fin des années 1980 et dans les années 1990, l'instabilité et la « décennie noire » ont fait fuir les entreprises, les institutions et les résidents étrangers⁹. Au début des années 2000, il n'y avait pratiquement plus d'étrangers d'origine européenne en Algérie, avant que plusieurs événements ne fassent évoluer la situation. D'une part, le président Bouteflika, élu en 1999, a mis fin au conflit civil et a stabilisé le pays, réduisant ainsi le sentiment de danger. D'autre part, l'augmentation du prix des hydrocarbures a permis au pays de rembourser sa dette, d'enregistrer un excédent commercial et d'accroître ses réserves de devises. Alors qu'entre 1987 et 1997 le PIB par habitant avait baissé de 47 %, entre 1997 et 2007, il a été multiplié par 2,4 et par 3,6 jusqu'en 2014. Enfin, au début des années 2000, l'Algérie a signé un accord commercial avec l'Union européenne, libéralisé en partie les échanges de marchandises et de services, mettant fin à une période de commerce irrégulière et facilitant l'entrée d'entreprises étrangères.

Depuis le milieu des années 2000, le pays connaît une pleine ouverture économique combinée à une certaine effervescence sociale. Il dispose également d'abondantes liquidités dans les secteurs public et privé. Dans le même temps, les classes aisées et moyennes se renforcent, encourageant la consommation de produits étrangers et notamment de voyages à l'étranger. L'État investit par le biais de plans quinquennaux ambitieux afin de diversifier et d'améliorer son économie. Selon l'ambassade d'Algérie en Espagne, le plan quinquennal 2010-2014 a consacré 286 milliards de dollars (176 % du PIB de 2010) à la construction et à l'amélioration de logements, d'infrastructures, de centres de santé et d'enseignement, ainsi qu'à la promotion des entreprises et de la jeunesse.

Les entreprises espagnoles en Algérie : internationalisation et survie

Jusqu'à la fin des années 1990, les relations commerciales entre l'Espagne et l'Algérie se limitaient à l'énergie et à d'autres secteurs tels que l'alimentation, la pêche, l'industrie, en plus de l'échange informel de biens de consommation. L'importation d'hydrocarbures algériens acquiert une portée stratégique après le choc pétrolier de 1973. Souhaitant diversifier ses sources d'énergie et réduire sa dépendance vis-à-vis du golfe Persique, l'Espagne a commencé à acheter du gaz naturel liquéfié algérien à partir de 1974 [Marquina, 2012]. Dans les années 1990, malgré l'instabilité qui régnait en Algérie, l'Espagne a augmenté ses importations après avoir conclu un accord pour la construction d'un gazoduc sous-marin¹⁰.

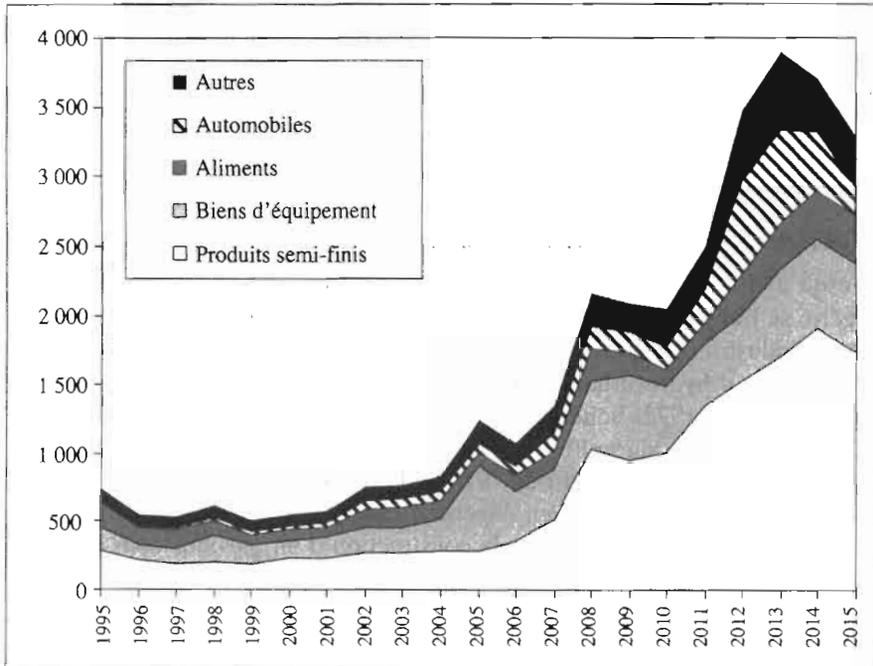
9. Pendant la « décennie noire », les groupes islamiques armés ont exécuté des étrangers, dont des entrepreneurs espagnols.

10. Depuis 1996, l'Espagne et l'Algérie sont reliées par le gazoduc Maghreb – Europe qui traverse le Maroc et le détroit de Gibraltar. Depuis 2011, un autre gazoduc, le Medgaz, relie directement Benisaf et Almería.

Profitant du vide relatif laissé par le retrait d'institutions et d'entreprises françaises pendant la « décennie noire », des sociétés étrangères et notamment espagnoles ont entrevu l'Algérie comme une terre d'opportunités et se sont orientées plus particulièrement vers la région ouest. En 2002, deux traités ont ainsi été signés faisant de l'Algérie et de l'Espagne des partenaires de premier ordre [Thieux, 2007] : le « Traité bilatéral d'amitié, de bon voisinage et de coopération »¹¹ dans le cadre duquel des réunions de haut niveau sont périodiquement organisées entre les deux pays ; et « l'Accord d'association » signé la même année entre l'Algérie et l'Union européenne.

Les exportations espagnoles vers l'Algérie (figure 3) sont également un indicateur permettant d'appréhender l'engagement croissant des entreprises et des institutions dans ce pays. Alors que les exportations étaient restées faibles, mais stables pendant les années 1990, en 2002, 2005 et 2008 leur volume augmente respectivement de 30 %, 50 % et 60 %. Ce sont essentiellement de grandes entreprises qui s'installent dans le pays, étant alors les seules capables de cumuler une solide expérience des marchés étrangers et une volonté de diversifier leur champ d'action. En plus des entreprises du secteur énergétique, telles que Repsol, Cepsa ou Gas Natural, des entreprises d'électricité (Iberdrola et Abener), d'infrastructures de transport (CAF, OHL et Isolux – Corsan), du secteur chimique (Fertiberia) et de l'eau (Aguas de Barcelona) se mettent aussi sur les rangs.

Figure 3 – Exportations espagnoles vers l'Algérie (en millions d'euros)



Source : Statistiques du commerce extérieur, ministère espagnol de l'Économie et de la Compétitivité.

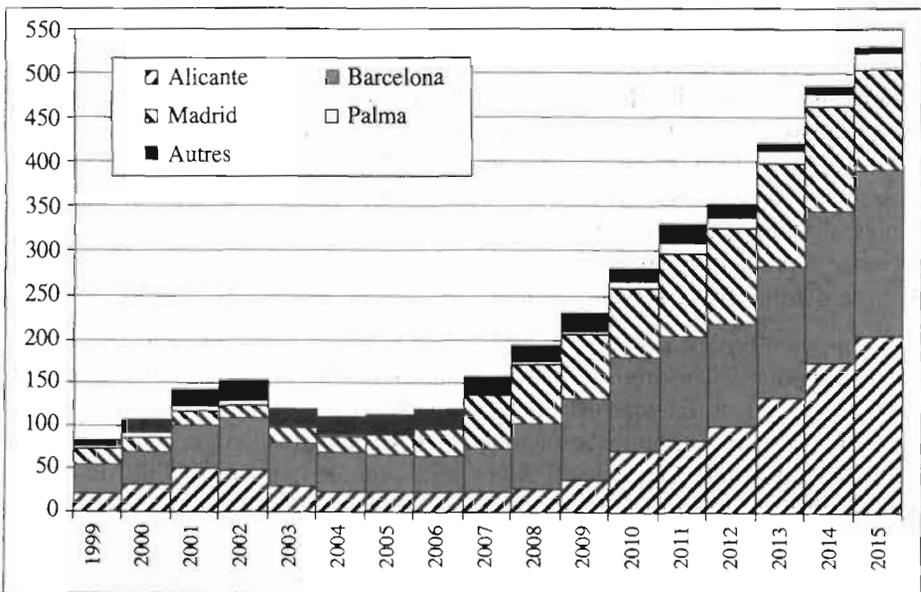
11. Publié dans le Boletín Oficial del Estado du 11 novembre 2003.

Les exportations espagnoles ont augmenté très fortement à partir de 2010, au lendemain de l'effondrement du secteur de la construction et de la montée du chômage en Espagne. C'est à ce moment-là que les PME sont devenues visibles dans les villes de l'ouest de l'Algérie. Il s'agit notamment de petites entreprises intervenant comme sous-traitants à bas coût auprès de grandes sociétés étrangères déjà installées en Algérie. Cette croissance des entreprises et des échanges contribue à ce que l'Espagne devienne, en 2013 et en 2014, le premier partenaire commercial de l'Algérie [ANDI, 2015], avec 14,70 milliards de dollars échangés en 2014, devant l'Italie (13,35 milliards) et la France (13,09 milliards).

Les Espagnols en Algérie : plus une mobilité qu'une migration

Il n'est pas facile d'obtenir des statistiques fiables sur le nombre d'Espagnols résidant en Algérie. Les données sur les visas et sur les permis de séjour accordés par les consulats et le ministère de l'Intérieur ne sont pas publiées par les autorités algériennes et les registres consulaires espagnols ne dénombrent, début 2015, que 615 résidents en Algérie dont seulement 347 nés en Espagne (figure 2). Et pourtant le nombre d'Espagnols, ainsi que celui des Européens, travaillant en Algérie a fortement augmenté au regard de ce que l'on peut observer sur le terrain (dans certains chantiers de BTP et dans les vols aériens reliant les deux pays), dans les entretiens et dans les médias ; surtout si l'on compare avec le début des années 2000 et la fin de la « décennie noire » où les Européens étaient pratiquement absents d'Algérie.

Figure 4 – Trafic aérien de passagers entre l'Espagne et l'Algérie



Source : Statistiques de trafic aérien. Aeropuertos Españoles y Navegación Aérea (AENA).

D'autres indicateurs comme le trafic aérien montrent, depuis 2007, une très forte croissance du nombre de passagers empruntant les liaisons aériennes entre l'Espagne et l'Algérie. Entre 2004 et 2015, ce nombre a presque quintuplé (figure 4). Même si la proportion des passagers algériens ou espagnols n'est pas renseignée, cet indicateur ainsi que celui relatif aux exportations (cité plus haut) attestent une forte augmentation des échanges commerciaux et de la mobilité des populations entre les deux pays depuis la deuxième moitié des années 2000 ; ce qui contraste avec le petit nombre d'Espagnols enregistrés en Algérie.

C'est comme si, une part importante des Espagnols travaillant en Algérie n'étaient pas inscrits auprès des représentations diplomatiques. Comme l'a mentionné le Consul général d'Espagne à Oran¹², la mobilité des Espagnols en Algérie se caractérise par des visites professionnelles ponctuelles ou de brefs séjours de travail. La majorité des Espagnols vivant en Algérie conservent leur résidence administrative en Espagne. Bien qu'ils travaillent pour des sociétés mixtes implantées en Algérie, ils gardent les avantages sociaux et économiques d'une résidence en Espagne, perçoivent leur salaire en Espagne, évitant d'avoir à solliciter un titre de séjour. Tout cela est bien évidemment facilité par la proximité physique existant entre les deux pays et par les nombreuses liaisons aériennes et maritimes qui permettent de vivre entre les deux pays ou de rentrer en Espagne au moins une fois tous les trois mois ; ce qui correspond au plus long séjour autorisé avec un visa de tourisme ou d'affaires. De ce fait, les travailleurs espagnols implantés en Algérie sont plutôt dans la circulation que dans l'installation durable en Algérie.

Caractéristiques du collectif espagnol en Algérie

Mis à part les rares Espagnols survivants de la période coloniale¹³ tous de nationalité française, les Espagnols viennent en Algérie essentiellement pour des raisons professionnelles. Presque toutes les personnes interviewées sont des travailleurs laissant leur famille en Espagne et qui s'installent en Algérie seulement le temps de la durée de leur contrat de travail. Une seule des 35 personnes interviewées est venue rejoindre son conjoint et a trouvé un emploi à l'Institut Cervantes d'Oran, l'institut culturel espagnol. Le caractère professionnel de la présence actuelle des Espagnols nous conduit à proposer une typologie en fonction du type d'entreprise les ayant recrutés.

Le premier groupe s'apparente à un collectif hétérogène incluant des personnes travaillant pour des institutions ou des organisations bénéficiant d'un financement public. Il s'agit de quelques dizaines de personnes liées aux ONG, aux ordres religieux et aux institutions espagnoles – l'Ambassade d'Alger et le consulat d'Oran, les Instituts Cervantes d'Alger et d'Oran –, mais aussi d'universitaires

12. Entretien avec le Consul général d'Espagne à Oran du 24 octobre 2013.

13. Depuis 2004, nous avons rencontré dix Français vivant en Algérie depuis la période coloniale parmi lesquels six sont descendants d'Espagnols. Pierre Daum publie en 2012 les entretiens avec quelques pieds-noirs d'origine espagnole vivants en Algérie [Daum, 2012].

arrivés dans le cadre d'échanges entre le ministère des Affaires étrangères espagnol et l'Algérie et les agences de coopération¹⁴.

Le deuxième collectif regroupe des expatriés que les grandes entreprises envoient depuis les années 1990 pour travailler dans le secteur des hydrocarbures et, depuis le milieu des années 2000, dans les secteurs de la construction ou du BTP. Ce sont des travailleurs hautement qualifiés qui bénéficient, pour la majorité d'entre eux, de primes d'expatriation [IESE Business School, 2013, p. 23], de garanties de promotion à leur retour, d'un logement ou d'une voiture de fonction... Depuis 2010, une importante précarisation professionnelle de ce groupe a été observée au point que certaines personnes s'expatrient pour conserver leur emploi, sans attendre en retour un complément de salaire. De même, de jeunes chômeurs hautement qualifiés recrutés en Espagne avec des contrats algériens acceptent d'être rémunérés en dinars. Enfin, le chômage et la baisse des salaires permettent aux grandes entreprises espagnoles d'embaucher en Espagne des travailleurs moyennement ou peu qualifiés – techniciens et ouvriers spécialisés – visibles sur les chantiers algériens.

Le troisième collectif est constitué d'entrepreneurs issus de PME, notamment des micro-entreprises et des petites entreprises, respectivement de moins de dix et cinquante salariés. C'est un groupe qui a fortement augmenté avec la crise et qui considère l'Algérie comme une destination privilégiée. Contrairement aux grandes entreprises, les PME n'élaborent généralement pas de plan d'expatriation et ne disposent pas d'expérience à l'étranger. Lorsqu'il s'agit de microentreprises, c'est souvent les gérants et responsables eux-mêmes qui s'installent en Algérie. C'est dans ce groupe que nous incluons aussi les travailleurs indépendants espagnols qui se déplacent de manière individuelle avec un visa de touriste en quête de débouchés. À la fin de leur contrat, quelques-uns restent clandestinement en *free-lance* ou se marient avec des Algériennes, obtiennent ainsi un titre de séjour et travaillent en tant qu'indépendants. C'est notamment le cas d'un ébéniste interviewé. La croissante précarisation des travailleurs espagnols alimente la rumeur récurrente chez les Algériens de l'arrivée de *harraga*¹⁵ espagnols, les clandestins qui traversent la Méditerranée dans des embarcations de fortune¹⁶.

14. Dans les années 2000, l'Algérie fut qualifiée de pays prioritaire par l'Agence espagnole de coopération internationale pour le développement (AECID) et par plusieurs agences de coopération régionale. Il y eut des dizaines de projets et plusieurs coopérateurs partirent comme expatriés dans le nord du pays et dans les camps sahraouis de Tinduf.

15. Les *harraga* sont les jeunes maghrébins qui tentent de traverser la mer avec des moyens de fortune pour migrer en Europe. Considérée comme le symbole de l'échec de la jeunesse, cette question est très présente dans les débats et les médias algériens depuis le début des années 2000.

16. Le 15 avril 2012, le site Internet du quotidien *Réflexions* de Mostaganem faisait état de supposés *harraga* espagnols arrêtés au large d'Oran.

Petites entreprises : une réalité quotidienne souvent difficile

Les raisons du choix de l'Algérie

Les PME ont beaucoup augmenté depuis 2009. Ce sont elles qui contribuent à rendre plus visible la présence espagnole en Algérie. Outre la conjoncture économique favorable, d'autres raisons expliquent le choix fait par les petites entreprises espagnoles de s'établir dans l'ouest de l'Algérie. Alger et Oran se trouvent à une heure de vol de Barcelone et de Madrid et à seulement trente-cinq minutes d'Alicante. Cette proximité géographique permet de faire plusieurs voyages pour un coût mensuel tout à fait raisonnable, ce qui est impossible lorsque l'on s'expatrie en Amérique, en Asie où dans les pays du Golfe. Par ailleurs, le fait de partager le même fuseau horaire (une heure de différence seulement en été) n'introduit pas de déphasage avec l'Espagne. Les 35 interviewés ont déclaré passer la plupart de leur temps libre à regarder la télévision espagnole ou à consulter les réseaux sociaux.

D'un point de vue économique, bien que l'Algérie ne soit pas un marché facile d'accès pour les petites et moyennes entreprises espagnoles, elle offre la possibilité de rebondir aux sociétés qui se sont retrouvées en grande difficulté après l'effondrement de certains secteurs tel que le BTP. Le manque de compétences à l'échelle locale, et paradoxalement, le fonctionnement du système financier algérien favorisent leur installation. Contrairement à d'autres pays, en Algérie le paiement à crédit n'est pas généralisé. Il est donc acceptable qu'un service ne soit pas fourni ou qu'une marchandise ne soit pas livrée si elle n'est pas payée comptant. Les petits entrepreneurs, qui viennent d'Espagne où la dette a entraîné de nombreuses faillites, voient d'un bon œil de devoir payer en espèces et ne pas « faire confiance » d'emblée à ses fournisseurs ou clients.

Comme nous l'avons indiqué plus haut, certaines sociétés exportaient déjà vers l'Algérie depuis les années 1990, connaissaient le marché algérien et avaient des clients. C'est ce qui a été décisif lors de leur installation. C'est par exemple le cas de Dulcesol, une entreprise de pâtisseries installée à Sig, à cinquante kilomètres au sud-est d'Oran, ou de Gallina Blanca Star qui produit des soupes et des pâtes précuites à Oran.

Outre la proximité et les similitudes qui existent entre ces deux pays, notons l'image positive que conserve l'Espagne dans la population algérienne. Il existe en effet des facteurs historiques et culturels qui, malgré les divergences, rapprochent les deux sociétés. La présence espagnole pendant la période coloniale a marqué l'architecture résidentielle de nombreux villages de l'ouest du pays (ex. Rio Salado, Mostaganem ou Sidi Bel Abbès) et de nombreux quartiers populaires de villes telles qu'Alger et Oran (ex. Bab el Oued ou Sidi El Houari). Certains Espagnols ou Algériens qui ont grandi dans ces quartiers populaires sont toujours en vie et transmettent cette mémoire sociale à leurs descendants¹⁷. Ce sont des

17. De nombreux Algériens ayant vécu dans ces quartiers et dans ces villages avant les années 1960 témoignent souvent des voisins espagnols qu'ils avaient à l'époque et avec lesquels ils entretenaient de bonnes relations.

réminiscences sociales, voire familiales qui peuvent jouer en faveur des entreprises espagnoles au sein de la société algérienne ou dans le choix de l'Algérie par ces entreprises. Malgré des siècles d'affrontements, les Espagnols, pourtant acteurs de la colonisation, ne sont pas perçus comme responsables de cet épisode si décrié dans l'Algérie actuelle¹⁸.

Dans le cadre entrepreneurial, trois chantiers de travaux publics dans l'ouest de l'Algérie ont eu un impact positif sur l'image de l'ensemble des entreprises espagnoles, grandes et petites : la gestion du réseau d'assainissement et d'eau potable par une filiale d'Agua de Barcelona (AGBAR) depuis 2007 ; la construction du palais des congrès entre 2008 et 2011 par Obrascón Huarte Lain (OHL) et surtout, la construction du tramway par le consortium Isolux-Corsán (2008-2012) qui a marqué un tournant dans l'image et le transport de la ville.

Les principales difficultés : la bureaucratie et l'obligation de créer une société mixte

La principale difficulté à laquelle sont confrontées les entreprises espagnoles est que, en dépit de la proximité géographique, des relations historiques entretenues et de la sympathie initiale mentionnées plus haut, de grandes différences dans les formes de travail et la culture administrative subsistent entre les deux pays. Les PME, et surtout les nombreuses entreprises frappées par la crise, sont tout particulièrement vulnérables au manque de contacts et d'informations. De ce fait, des sociétés de conseil se créent pour faciliter les démarches relatives au travail et à la fiscalité (ex. Oftex, Ingepar Spa, Pecex Dathyago). Il s'agit d'entreprises ayant une expérience dans d'autres régions du monde ou qui connaissent la réalité locale et qui conseillent de manière plus ou moins réussie sur les différents aspects de l'expatriation.

On assiste également à l'apparition d'entités espagnoles ou mixtes, et notamment des ordres professionnels et des chambres de commerce qui proposent des formations et des conférences sur le cadre juridique ainsi que des présentations sur la réussite de certaines entreprises¹⁹. À l'instar du discours tenu par les émigrés qui retournent dans leur région d'origine, les expériences décrites ne mettent pas en avant les échecs ni les difficultés, mais fournissent souvent des informations formelles ou tronquées de la réalité. Ce n'est que la pratique sur place qui permettra à un entrepreneur de connaître les subtilités culturelles, sociales ou législatives, ainsi que les nombreux problèmes liés aux questions administratives, juridiques ou professionnelles²⁰.

18. Des Algériens rappellent que pendant la « Décennie noire », l'Espagne n'a pas fermé ses représentations diplomatiques ni ses centres culturels à Alger et à Oran.

19. En ce sens, nous pouvons citer les Chambres de commerce d'Alicante et de Valence qui ont organisé plusieurs séminaires sur la coopération économique et entrepreneuriale entre les deux pays ; celle d'Oran et le Cercle du commerce et de l'Industrie Algéro-Espagnol (CCIAE) qui regroupe depuis 2013 plusieurs dizaines d'entreprises.

20. « *Plata, paciencia y persistencia* » (pognon, patience et persévérance) est la phrase à travers laquelle le gérant de la PME de matériaux de construction, Sido-Al, synthétisait ce qu'il faut avoir pour s'installer en Algérie.

Les démarches bureaucratiques sont, sans aucun doute, le principal obstacle avancé par les étrangers. Comme dans beaucoup de pays, le fonctionnement de l'administration est hasardeux, les temps d'attente, et la bureaucratie excessifs et l'utilisation d'Internet faible ; autant d'aspects récurrents dont se plaignent les étrangers comme les autochtones. Les difficultés surviennent surtout dans le cadre de deux démarches initiales et décisives : la création et le maintien de la société mixte nécessaire pour exercer une activité à but lucratif et l'obtention du permis de travail et de séjour. Les difficultés pour régulariser la situation administrative sont un problème²¹ que de nombreux Espagnols contournent avec des visas de tourisme ou d'affaires ce qui les conduit à quitter le pays tous les trois mois.

D'autres réalités économiques pouvant faire obstacle à l'activité des entreprises sont également à prendre en compte. Les principaux problèmes sont une forte inflation, l'existence d'un marché noir de devises, les longues transactions bancaires nécessaires pour l'achat de matériel ou le rapatriement légal des bénéfices qui suppose le paiement d'impôts supérieurs à vingt pour cent du montant transféré, assorti de longs délais d'attente.

Depuis 2009, l'État algérien stipule que, pour s'installer dans le pays, les entreprises étrangères sont dans l'obligation de créer une société mixte avec un associé algérien détenant au moins 51 % des parts de la nouvelle société²², quels que soient l'expérience et le capital apportés. De ce fait, le choix du partenaire algérien devient une pièce maîtresse dans l'installation en Algérie, surtout pour les PME n'ayant pas de contacts dans ce pays. Certains entrepreneurs prospectent dans des forums sur Internet ou à l'occasion de séminaires organisés par les chambres de commerce, alors que d'autres, souvent ceux qui exportaient auparavant, ont su transformer leur client en partenaire et peuvent s'installer plus facilement. La plupart des PME sont dépourvues d'expérience à l'internationale ; elles ont une connaissance limitée de l'Algérie, sont par ailleurs très endettées et ont besoin de produire rapidement des bénéfices pour éviter la faillite. Elles ne se retrouvent donc pas dans les meilleures conditions pour négocier à leur avantage avec leurs nouveaux associés algériens. Ces derniers savent aussi qu'en cas de litige²³, l'étranger devra entreprendre des actions judiciaires dans un pays, une culture et une langue qui ne sont pas les siens.

Les études portant sur l'internationalisation des entreprises insistent sur la nécessité de recevoir une préparation culturelle appropriée pour gérer au mieux son équipe dans un univers étranger et réduire les conflits [Muñiz, Labrador,

21. Le permis n'est pas facilement décerné. Les conditions sont difficiles, voire peu claires, et les démarches administratives sont très lentes.

22. Loi des finances complémentaires (Ordonnance n° 09-01 du 22 juillet 2009) dont l'article 58 dicte « les investissements étrangers ne peuvent être réalisés que dans le cadre d'un partenariat dont l'actionnariat national résident représente au moins 51 % du capital social ».

23. Citons notamment le litige qui a opposé en septembre 2007 les entreprises algériennes Sonatrach et espagnoles Repsol YPF et Gas Natural autour du projet d'extraction de gaz du site Gassi Touil dans le Sahara. En mars 2012, un autre, litige a porté sur le surcoût de la construction du centre de conventions d'Oran par l'entreprise espagnole OHL.

Arizkuren, 2012]. Pourtant, plus de la moitié des 35 personnes interviewées avaient très peu de connaissances préalables sur l'histoire, l'économie, la société ou la culture algérienne. Cette méconnaissance les a conduits à certains jugements. Les plaintes les plus récurrentes concernent le secteur de la construction, là où les ouvriers et les techniciens espagnols travaillent côte à côte avec les Algériens. Ce n'est pas les différences de langue ni de religion que les Espagnols déplorent, mais l'informalité et le manque de formation. Les contremaîtres espagnols travaillant sur des chantiers sont quasi unanimes pour dire que les techniciens-superviseurs sont peu formés et trop pointilleux tout comme les ouvriers ont peu d'expérience professionnelle ou peu l'habitude de travailler. On entend souvent un double discours attribuant cette situation à l'origine rurale des ouvriers, et au manque d'intérêt pour le travail qui serait encouragé par l'État algérien lequel garantirait les produits de base grâce aux revenus des hydrocarbures. Dans les usines et les bureaux, si les entrepreneurs espagnols n'ont pas une vision aussi négative du milieu professionnel, ils se plaignent néanmoins de l'absence de professionnalisme des employés locaux, surtout masculins.

Les Espagnols expatriés déclarent ne connaître que rarement des Algériens de classe moyenne, ce qui encourage les stéréotypes des deux côtés. D'une part, les Espagnols ont tendance à généraliser l'expérience vécue dans le chantier à l'ensemble de la société et d'autre part, les classes moyennes algériennes se demandent pour quelles raisons les entreprises étrangères s'implantent dans leur pays à la place des entreprises nationales.

Conclusion

Au cours des dernières années, la présence espagnole en Algérie s'est renforcée. À l'image de ce qui s'était déjà passé il y a un siècle, la précarité sur le sol espagnol associée aux opportunités d'emploi et de débouchés en Algérie a suscité un fort engouement parmi les Espagnols en mal d'activité. Il s'agit de travailleurs et d'entreprises issus en particulier des secteurs de la construction et du BTP. Travailler en Algérie comporte d'importants atouts liés à la grande proximité géographique avec l'Espagne et à une histoire partagée. Mais sitôt installés, les Espagnols sont confrontés à des problèmes administratifs, caractéristiques de l'expatriation, à une certaine vulnérabilité juridique et économique ainsi qu'à des spécificités sociales et culturelles qui les conduisent parfois à reconsidérer leur projet. L'amélioration des transports aériens, combinée à la croissance économique de l'Algérie pourrait conduire à envisager une consolidation de la présence d'Espagnols en Algérie et un renforcement des liens entre les deux pays. Mais, en lien avec la baisse du prix des hydrocarbures, l'Algérie fait depuis 2014 l'expérience de grandes difficultés budgétaires qui auront vraisemblablement des répercussions sur la population étudiée.

La situation des Espagnols en Algérie n'est pas spécifique, mais renseigne sur les grandes tendances observées dans la mobilité et les migrations internationales.

D'une part, la modernisation des transports et des TIC permettent une croissance de la circulation professionnelle ; d'autre part, la précarité et les inégalités croissantes au sein des sociétés riches poussent les jeunes à chercher des débouchés dans de nombreux pays émergents, augmentant ainsi la mobilité nord-sud.

Bibliographie

- AGENCE NATIONALE DE DÉVELOPPEMENT DE L'INVESTISSEMENT (ANDI) [2015], *Évolution du commerce extérieur. Principaux partenaires à l'exportation* : <http://www.andi.dz/index.php/fr/statistique> (page consultée le 13 juillet 2015).
- AEROPUERTOS ESPAÑOLES Y NAVEGACIÓN AÉREA (AENA) [2015], *Estadísticas de tráfico aéreo* : <http://www.aena.es/csee/Satellite?pagename=Estadisticas/Home>.
- CONSEJO SUPERIOR DE LOS COLEGIOS DE ARQUITECTOS DE ESPAÑA, *Estadística de la edificación* : <http://www.cscae.com/index.php/es/servicios58/estadistica>.
- DAUM P. [2012], *Ni valise, ni cercueil. Les pieds-noirs restés en Algérie après l'indépendance*, Constantine, Media Plus, 430 p.
- ESPINOSA ROMERO M. [2009], *Los procesos de internacionalización empresarial y la gestión de personas*, Madrid, Fundación EOI, 121 p.
- IESE BUSINESS SCHOOL [2013], *Políticas de expatriación en el contexto económico actual. Visión de las empresas*, Madrid, Ernest & Young, 45 p.
- INSTITUTO NACIONAL DE ESTADÍSTICAS (INE), *Padrón de residentes españoles en el extranjero* : http://www.ine.es/inebmenu/mnu_padron.htm (page consultée le 13 juillet 2015).
- LÓPEZ DE LERA D. [2010], « Emigración, inmigración y retorno : tres etapas de un mismo proceso », *Polígonos, Revista de geografía*, n° 20, p. 9-27.
- MARQUINA A. [2012], *Las relaciones hispano-argelinas. Contexto histórico, desafíos y proyectos comunes*, Foro Hispano-Argelino, 233 p.
- MINISTERIO DE ECONOMÍA Y COMPETITIVIDAD, *Estadísticas de comercio exterior* : <http://data-comex.comercio.es/index.htm> (page consultée le 13 juillet 2015).
- MUÑOZ M., LABRADOR J., ARIZKUREN A. [2012], *Internacionalización y capital humano*, Madrid, universidad Pontificia Comillas, 348 p.
- SEMPERE SOUVANNAVONG J. D. [1998], *Los Pied Noirs en Alicante. Las migraciones inducidas por la descolonización*, Alicante, universidad de Alicante, 123 p.
- SEMPERE SOUVANNAVONG J. D. [2000], « El tránsito de los argelinos por el puerto de Alicante », *Investigaciones Geográficas*, n° 24, p. 111-130.
- SIMON C. [2011], *Algérie, les années pieds-rouges. Des rêves de l'indépendance au désenchantement (1962-1969)*, Paris, La Découverte, 286 p.
- THIEUX L. [2007], « Las relaciones hispano-argelinas desde el final de los años ochenta : el laborioso camino hacia un verdadero partenariado estratégico », *Anales de Historia Contemporánea*, n° 23, p. 241-258.
- VILAR J. B. [1989], *Los españoles en la Algérie francesa (1830-1914)*, Madrid-Murcia, CEH-CSIC y Universidad de Murcia, 439 p.

Les migrations hivernales des Européens vers le Maroc : circulations et constructions des espaces de vie

Brenda Le Bigot*

Les recherches sur les migrations internationales pointent depuis une quinzaine d'années [Wihtol de Wenden, 2001] la diversité des directions des mouvements migratoires. Pensées d'abord du sud vers le nord et, de surcroît, dans le cadre du travail [Sayad, 1977], les migrations sont aujourd'hui étudiées également du sud vers le sud, mais aussi du nord vers le sud. Les catégories « migrants », « touristes » ou « expatriés », utilisées traditionnellement, apparaissent de plus en plus poreuses et invitent les auteurs à analyser les processus migratoires, à partir d'une approche globale de la mobilité [Berroir *et al.*, 2009].

Depuis le milieu des années 1980 aux États-Unis [Moss, 1987], à la fin des années 1990 en Grande-Bretagne [King, Warnes, Williams, 1998] et au sein de recherches récentes en géographie française [Martin, Bourdeau, Daller, 2012] sont étudiées des mobilités de longue durée, d'individus relativement aisés, motivés par le loisir et l'amélioration de leurs conditions de vie. De nombreuses expressions évoquent des phénomènes qui se recouvrent partiellement : « *second home mobility* », « tourisme résidentiel », « migrations d'agrément » ou encore « *lifestyle migration* » [Benson, O'Reilly, 2009]. Le phénomène le plus étudié, que l'on retrouve sous le terme *international retirement migrations* concerne les retraités. En complément des travaux sur la Floride [Forget, 2010], le Mexique [Kiy, McEnany, 2010] ou encore la Thaïlande [Howard, 2008], des recherches ont montré l'attrait des destinations du sud de l'Europe, parmi lesquelles la Costa del Sol en Espagne [Rodriguez, Fernandez-Mayoralas, Rojo, 2004 ; Gustafson, 2001].

La rive sud de la Méditerranée, particulièrement le Maroc, est également une destination attractive, comme l'a montré Philippe Viallon [2012] par son étude des camping-caristes sur la côte atlantique marocaine. Le « champ migratoire » ancien [Simon, 2008], englobant l'Europe et le sud de la Méditerranée, peut ainsi être observé de façon renouvelée. En effet, Marocains et Européens ne jouissent pas du même accès à la mobilité internationale. La mobilité nord-sud vers le

* Doctorante/PhD student, UFR de géographie, université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne, UMR Géographie-Cités, Équipe PARIS

Maroc, sur laquelle porte cet article, concerne ceux qui, selon Zygmunt Bauman [1999], possèdent les bons passeports, les moyens de leur mobilité et la possibilité de se déplacer suivant leur volonté d'autoréalisation.

Cet article s'appuie sur une enquête menée dans la région d'Agadir auprès d'« hivernants », c'est-à-dire d'Européens notamment retraités¹, migrant vers le Maroc durant 3 à 6 mois, spécifiquement sur la période hivernale. Le caractère répétitif de cette migration saisonnière permet de questionner la forme circulatoire, souvent évoquée dans les études migratoires, depuis les années 1990 [Dorai *et al.*, 1998 ; Tarrus, 2000]. Il s'agit alors de comprendre comment ces circulations construisent les espaces de vie des individus et les relations sociales qui leur sont associées. Dans la continuité de certaines études démographiques [Courceau, 1980], la notion d'« espace de vie » est ici utilisée pour qualifier l'agencement des différents lieux fréquentés par l'individu, fréquentation envisagée dans sa dimension temporelle et sociale. Elle complète la notion de circulation utilisée principalement dans une dimension spatiale. Les données mobilisées sont issues principalement² de l'enquête réalisée en mars-avril 2014 à Agadir à partir d'observations et d'entretiens menés auprès des professionnels du tourisme et de l'immobilier, ainsi qu'auprès de 88 hivernants européens voyageant seuls ou en couple. Il s'agira d'abord de décrire les figures de migrants hivernants et leur rapport à la mobilité, de tracer ensuite les contours d'un modèle de circulation migratoire hivernale vers le Maroc, pour en comprendre les adaptations individuelles, et enfin, d'interroger la dimension transnationale et locale des « espaces de vie » construits par ces circulations.

Devenir hivernants au Maroc

Identification, motivations et tendance de la migration

Le recensement général de la population et de l'habitat marocain de 2004³ comptabilise près de 24 000 Européens résidents au Maroc [Haut commissariat au plan, Direction de la statistique, 2009]. Ces chiffres restent sous-estimés puisqu'en 2004, donc la même année, l'ambassade de France recensait déjà 44 000 Français au Maroc selon Elsa Lachaud [2014] et Sara Ouddir [2014]. À ces chiffres peu stables⁴, s'ajoutent les Européens qui sont présents au Maroc de façon temporaire : les hivernants. Principalement retraités, ils sont statistiquement confondus avec les touristes, car ils séjournent sur le territoire, grâce à l'autorisation de séjour touristique, valable trois mois et renouvelable une fois trois mois. Leur mode d'hébergement

1. D'autres profils beaucoup plus minoritaires existent, par exemple les jeunes Européens saisonniers, vivant en camions poids lourds, passant une partie de l'hiver au Maroc. La question des « hivernants » est ici traitée à partir de l'expérience majoritaire, celle des retraités.

2. Sont également ponctuellement intégrés des éléments relatifs à une revue de presse et à la constitution d'un corpus des sites Internet portant sur les retraités au Maroc.

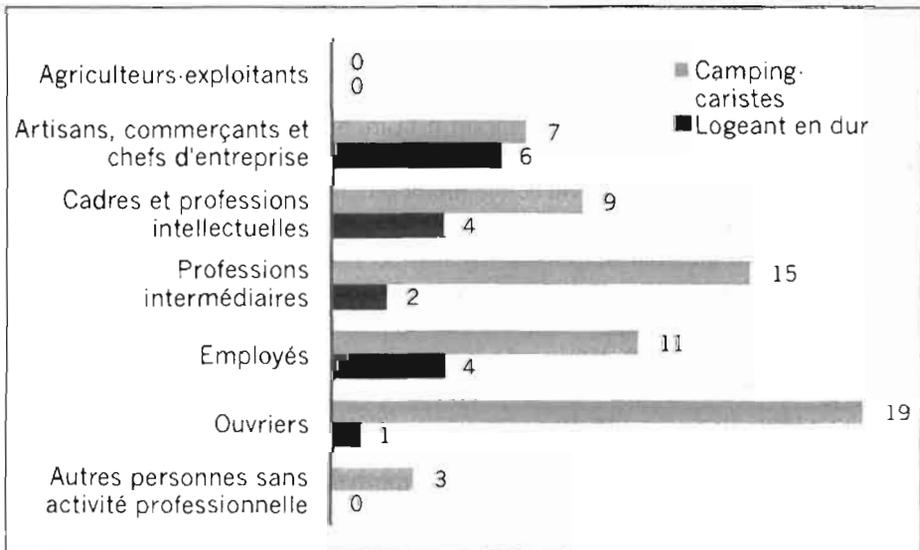
3. Les données concernant les résidents étrangers au Maroc du recensement 2014 ne sont pas encore publiées.

4. Il est compliqué d'obtenir des chiffres reflétant la réalité pour cette population parfois birésidente et donc absente du territoire. D'autre part, les données du recensement reposent sur les déclarations des enquêtés et non sur les statuts administratifs.

varie : hôtel, résidence, location ou propriété de bien immobilier ou de mobil-home, camping-carisme dans des campings officiels ou sauvages. Les médias avancent le chiffre de 30 000 camping-caristes⁵ séjournant sur la côte Atlantique. Les sources sont incertaines et concernent uniquement une partie des hivernants.

L'enquête conduite à Agadir permet de repérer des traits communs parmi ces hivernants retraités. En matière de situation familiale, sur les 88 personnes interrogées, 78 migrent en couple. Parmi les individus voyageant seuls, il y a autant de femmes (5) que d'hommes (5). La moyenne d'âge est de 69 ans et les Français sont largement majoritaires. Les autres hivernants interrogés sont de nationalités belge, suédoise, norvégienne, allemande, italienne et anglaise. Concernant les origines sociales, la littérature identifie généralement les retraités migrants comme issus des classes moyennes et supérieures. L'étude comparative de King, Warnes, Williams [1998] sur Malte, la Toscane, la Costa del Sol et l'Algarve montre qu'il y a relativement peu de migrants des classes ouvrières pour ces destinations. Philippe Viallon [2012] identifie, au contraire, au Maroc une majorité d'individus issus de classe ouvrière ou de classe moyenne inférieure, résultat qu'il interprète comme lié à la pratique du camping-carisme de ses enquêtés. Les origines sociales relativement diversifiées des hivernants rencontrés à Agadir (figure 1) peuvent ainsi être interprétées comme le résultat d'une sélection, composée à la fois de camping-caristes et d'hivernants logeant en dur.

Figure 1 – Répartition des hivernants interrogés, camping-caristes et logeant en dur, selon leur profession et leur catégorie socioprofessionnelle (PCS) 2003



Source : Brenda Le Bigot, phase de terrain 2014.

5. « Les hirondelles d'Agadir », L'Express, 1^{er} au 7 mai 2013, p. 77-79.

Si les profils sociaux font des hivernants au Maroc un groupe plutôt hétérogène, les motivations sont, quant à elles, largement partagées. Elles sont communes à celles repérées dans la littérature : climat, coût de la vie, et dans une moindre mesure, sentiment communautaire retrouvé et attrait pour la culture marocaine et les Marocains. L'amélioration des conditions de vie et le loisir constituent les principaux motifs poussant à la migration, comme le propose les définitions de « migrations d'agrément » ou de « *lifestyle migration* ». Ahmed, agent technique du camping municipal d'Agadir, synthétise ces motivations, telles qu'elles sont exprimées par les camping-caristes qu'il fréquente depuis 25 ans :

« C'est comme un petit village ici, s'il y a un malheur, tout le monde prend des nouvelles, va rendre visite, ils trouvent ici ce qu'il n'y a plus là-bas [...]. C'est leur petit paradis ici, ce qu'on offre ici et plus là-bas, les oranges à 3 dirhams le kilo. Le soleil arrange beaucoup de choses, certains abandonnent leurs médicaments ici. » (Entretien avec Ahmed, camping municipal d'Agadir, le 28 janvier 2015)

Un argument nouveau par rapport aux observations réalisées en 2008 par Philippe Viallon [2012] est la stabilité politique toute relative du Maroc comparée aux pays voisins. Les enjeux géopolitiques sont évoqués par les gérants de campings, restaurants et résidences, qui considèrent, par exemple, que le classement en septembre 2014 du Maroc comme pays à risque par la France⁶ est la cause de la tendance récente à la baisse de la venue de certains hivernants. Les agents immobiliers soulignent, quant à eux, que les Européens, en général, sont devenus plus frileux pour l'achat de biens immobiliers à Agadir. Ils expliquent cette transformation par les craintes géopolitiques et la crise économique.

Une construction socialement différenciée du rapport à la mobilité avant la retraite

Afin de mieux comprendre le rapport à la mobilité des hivernants, l'étude a tenté d'identifier si la mise en mobilité au moment de la retraite était liée à une forme de compensation d'une vie active plutôt sédentaire, ou au contraire, permise par l'acquisition durant la vie active d'un « savoir circuler » [Tarrus, 2000]. Autrement dit, les retraités ont-ils plus de chance de s'installer dans un mode de vie mobile international au cours de leur retraite s'ils ont déjà été mobiles lors de leur vie active ? Pour répondre à cette question, l'approche biographique permet, selon de Éva Lelièvre [1999, p. 198], « de bien cerner les motivations liées à la vie familiale et professionnelle des migrants potentiels, par une analyse des migrations en interaction avec les divers événements familiaux et professionnels ». On constate que différentes expériences passées de la mobilité – service militaire, retour familial depuis une ancienne colonie, tourisme, mobilité professionnelle – permettent de comprendre la mobilité vers le Maroc. L'exemple des mobilités professionnelles offre la possibilité de repérer que dans des groupes

6. En septembre 2014, le quai d'Orsay a publié la liste des 40 pays dans lesquels il est recommandé, aux ressortissants français, une « vigilance renforcée ». Le classement du Maroc fait notamment suite à l'assassinat du guide de montagne français Hervé Gourdel en Algérie.

socioprofessionnels différents, les expériences de mobilités sont réinvesties lors de la retraite. Veronika et Josef sont propriétaires d'une maison à Charaf, quartier habité par des classes moyennes européennes et marocaines. Chercheur en médecine et ingénieure en chimie, ils ont eu l'habitude de voyager depuis le début de leur vie active, à la manière des « routards » dans leur jeunesse, puis à l'occasion d'événements scientifiques. Lors des dernières années de carrières de Josef, la mobilité s'est transformée en migration de longue durée dès lors qu'ils sont partis vivre trois ans aux États-Unis. Ces expériences ont entretenu leur intérêt pour le voyage, les ont habitués à se déplacer en couple, et à vivre à distance de leurs enfants. Elles leur ont permis d'envisager de rénover une maison à Agadir pour y passer trois mois chaque année, pour fuir l'hiver suédois. Du côté des campings-caristes, les professions d'ouvriers dans le secteur des transports sont très représentées. Parmi les 88 hivernants rencontrés s'identifient 12 parcours professionnels de ce type : huit anciens chauffeurs routiers internationaux (dont une femme), un ancien conducteur de train, un ancien chauffeur-livreur, un ancien chauffeur de bus et un chauffeur de taxi. Dans ces cas, la mobilité professionnelle n'est pas associée à une expérience de voyage ni de couple. Le fait de conduire un véhicule pendant sa vie active amène pourtant les individus à repartir sur les routes lors de la retraite, cette fois à deux, dans leur véhicule personnel et vers des destinations choisies. Dans les deux cas, l'expression du type « de toute façon j'ai toujours bougé » revient comme argument liant la mobilité hivernale à l'histoire personnelle. À l'inverse, pour une minorité d'hivernants, notamment des classes les plus populaires, la mobilité hivernale pendant la retraite est une façon de compenser une vie professionnelle et familiale très sédentaire. Ceci est par exemple évoqué lors d'une discussion collective avec quatre couples d'hivernants, anciens artisans, agriculteurs et commerçants, sur le site du camping sauvage de Taghazout, à travers la description d'une vie active comprenant très peu de temps libre. L'un des hivernants, André, artisan à la retraite, conclut :

« En fin d' compte la plupart des gens qui sont là, ils ont travaillé, ils ont mis d' l' argent d' côté, pour les enfants et les p' tins enfants, et le reste ils ont acheté un camping-car, et maintenant ils s' baladent. » (Discussion collective à Taghazout, le 1^{er} avril 2014)

Dans tous ces discours, on retrouve une signification positive de la mobilité, fortement associée à la liberté.

Ces liens entre expérience passée et présente au sein du parcours de vie peuvent être interprétés dans un cadre considérant la mobilité comme une dimension spatiale du capital global de l'individu. Dans cette réinterprétation géographique récente de la théorie bourdieusienne proposée par Fabrice Ripoll et Vincent Veschambre [2005], cette dimension spatiale agit comme un vecteur de structuration du social. Dans la période de transition, et parfois de quête identitaire marquant la sortie de la vie active [Noyer, 2001], la mobilité semble ainsi être une stratégie possible de positionnement au sein de la société.

De touriste à hivernant : le Maroc dans le parcours de vie

Au-delà des pratiques générales de mobilité, qui ont marqué la vie active de la plupart des hivernants, l'enquête a cherché à identifier comment s'est construite la relation avec le Maroc. Comme dans la plupart des cas de migrations de retraités, par exemple celui de l'installation d'Européens du nord ou de l'ouest sur l'île de Tinos dans les Cyclades [Sintès, Thuillier, 2009], le premier contact avec la destination est généralement touristique.

Le parcours, identifié de façon presque systématique chez les hivernants, consiste en un ou plusieurs courts séjours touristiques au Maroc, avant ou au tout début de la retraite, suivis de la décision de rester plusieurs mois, 3 mois pour les premières années, puis 5 à 6 mois les années suivantes. À ce stade, plusieurs voies sont possibles : s'installer définitivement, en formulant la demande d'une carte de résidence ou opter pour un mode de vie alternant entre le pays d'origine et le Maroc. Ainsi, le profil d'hivernant prolonge-t-il celui du touriste.

Cette situation de *continuum* entre le statut de touriste, puis d'hivernant, concerne par exemple Danièle, 78 ans, retraitée depuis 17 ans, originaire de Loire Atlantique. En 1991, alors qu'elle travaillait encore comme vendeuse de pain en porte-à-porte, elle se rend en avion au Maroc avec son mari et y séjourne 10 jours, entre Agadir, où sa sœur possède une maison, et Marrakech. Dix ans plus tard, elle y revient, désormais à la retraite, pour un séjour itinérant de 15 jours avec son mari et des amis français et marocains. En 2005, à la mort de son mari, elle achète avec ses enfants une maison à Agadir et y vient, depuis cette date, tous les ans pour 6 mois comprenant la période hivernale. Dans le cas de Danièle, l'ancrage de sa sœur au Maroc et la mort de son mari ont été des éléments clés de consolidation de son lien avec le Maroc, fondé à l'occasion d'expériences touristiques. La connaissance du Maroc et le projet de maison à Agadir étaient des initiatives du couple. Poursuivre l'expérience seule a été une décision forte de sa période de deuil.

Une partie des hivernants rencontrés est arrivée au Maroc dans le cadre d'un séjour touristique, organisé ou autonome, sans lien préalable avec la destination. Cette première expérience positive leur a permis d'envisager un séjour plus durable. Le projet repose alors sur la consultation de forums de discussion, sur des conseils d'amis, ou encore sur les articles ou reportages diffusés à la télévision. Dans certains cas, le premier séjour touristique est déjà envisagé à titre d'essai, dans la perspective de séjours plus longs. Il est l'occasion de se familiariser avec une culture, une ville et ses habitants, voire de chercher un bien immobilier. Le Maroc est parfois comparé à d'autres destinations comme l'Espagne ou le Portugal. D'autres éléments, moins fréquents, expliquent une attirance vers le Maroc qui déclenche le projet touristique puis d'hivernage : le fait d'être né au Maghreb à l'époque de la présence coloniale française, ou encore d'avoir des amis d'origine marocaine dans le pays d'origine.

Les profils des hivernants au Maroc sont assez proches de ceux des retraités dont les migrations ont été décrites dans la littérature. Une spécificité liée au caractère saisonnier de cette migration est néanmoins généralement peu détaillée : les allers-retours qui s'opèrent entre les deux rives de la Méditerranée.

Les circulations des hivernants entre l'Europe et le Maroc : modèle et variations

La notion de « circulation migratoire » est de plus en plus utilisée depuis le milieu des années 1990 dans les recherches francophones sur les migrations internationales. L'expression renvoie à la nécessité de rendre compte d'une modification qui caractériserait le fait migratoire depuis les années 1970, pointant un passage du retour définitif du migrant au pays d'origine, à un retour alternatif, au développement de nouvelles diasporas, et à l'accroissement des circulations des individus [Dorai *et al.*, 1998]. Michel Peraldi et Ahlame Rahmi [2007] décrivent un espace méditerranéen de plus en plus parcouru par des circulations de migrants. Ces derniers sont par exemple les Marocains résidant à l'Étranger (MRE), retournant de façon régulière au Maroc pour des motifs touristiques, mais aussi les ouvrières agricoles marocaines, illustrant la précarisation des emplois spécifiquement liés à la migration. Ces dispositifs circulatoires pourraient-ils se décliner pour les Européens ? Un modèle de circulation migratoire saisonnier et bipolarisé apparaît comme structurant leurs mobilités autour de deux pôles, le lieu de vie d'origine et le lieu de vie au Maroc, fréquenté chacun durant la moitié de l'année ; modèle que l'on propose d'affiner ici au regard des expériences des migrants interrogés.

Des circulations structurées par une fréquence annuelle, entre répétition et évolution

Les allers-retours des hivernants se succèdent durant de longues périodes. Commencés en début de retraite, soit entre 60 et 70 ans, ils se poursuivent généralement jusqu'à la baisse des capacités physiques du retraité. Parmi les 49 couples ou individus seuls rencontrés, la moitié, d'une moyenne d'âge de 72 ans, avait déjà effectué plus de 7 mobilités hivernales vers le Maroc, se succédant d'une année à l'autre dans la majorité des cas. Parmi les 7 couples de « nouveaux » hivernants, d'une moyenne d'âge de 62 ans, investis dans cette mobilité pour la première ou la deuxième année, tous ont prévu de poursuivre ce rythme annuel. On peut mettre en regard cette durée élevée de la situation d'aller-retour avec l'espérance de durée de retraite en Europe. En France, elle est de 23,8 ans selon la DREES [2013] et s'est largement accrue ces dernières décennies. En interaction avec le vieillissement des individus, deux éléments diachroniques structurent fortement ces répétitions annuelles, introduisant une évolution entre les premiers séjours et les suivants : la familiarisation avec cette mobilité et la sédentarisation progressive au Maroc.

La mobilité hivernale requiert une organisation qui devient petit à petit familière. Celle-ci suscite, lors des premières années, des questions pratiques que l'on retrouve par exemple sur les forums de camping-caristes. La « descente » jusqu'au Maroc dure plusieurs jours, suivant le lieu de départ en Europe et est marquée par la traversée depuis Algésiras en Espagne vers le port de Tanger au Maroc ou de Ceuta, enclave espagnole sur la côte sud de la Méditerranée. Les questions portent alors aussi bien sur les stations-service, aires d'autoroute, compagnies maritimes, prix, douane, papiers officiels, voire visent à trouver des accompagnateurs. L'apprentissage du trajet conduit ensuite certains camping-caristes à devenir des accompagnateurs les années suivantes.

La familiarité avec le trajet s'accompagne généralement d'une évolution dans l'expérience du territoire marocain. Philippe Viallon [2012] caractérise les camping-caristes interrogés dans son enquête comme relativement sédentaires et, par conséquent, connaissant mal le territoire marocain : ils viennent au même endroit chaque année et y restent toute la durée de leur séjour. L'analyse diachronique des circulations montre que la situation décrite par Philippe Viallon ne concerne pas tous les hivernants, elle s'installe progressivement. Jacqueline et Pierrot, 73 et 78 ans, respectivement professeure de collège et chauffeur de taxi retraités, viennent au Maroc l'hiver depuis quinze ans. Jacqueline explique :

« Les premières années, on a beaucoup circulé, on a fait l'Maroc en long en large et en travers, les trois, quatre premières années, et puis après on s'est stabilisé. [...] On reste pratiquement toujours ici, y'a plein d'activités, on connaît plein d'copains, plein de gens. » (Camping Atlantica parc, à Imi Ouaddar, 27 km au nord d'Agadir, le 5 avril 2014)

Les premiers séjours sont en effet généralement itinérants, presque systématiquement pour les camping-caristes, mais également fréquemment pour les hivernants logeant en dur. Le territoire marocain est donc relativement bien connu, du moins dans ses itinéraires touristiques. D'année en année, les hivernants logeant en dur limitent leurs séjours courts en dehors d'Agadir, et les camping-caristes sélectionnent seulement quelques étapes, voire dans de nombreux cas, viennent directement à Agadir, et y restent tout leur séjour, réservant parfois le même emplacement de camping chaque année. Ainsi, parmi les couples ou individus seuls rencontrés, 22 étaient itinérants, avec une moyenne d'âge de 66 ans et 27 sédentaires, d'une moyenne d'âge de 71 ans. La recherche de tranquillité, d'une routine au soleil, prend le dessus sur la découverte. Cette sédentarisation est liée à la familiarisation avec un lieu, la région d'Agadir, s'exprimant par la formation d'un réseau d'amis européens et parfois marocains, la connaissance des commerçants, des lieux de sociabilité, des administrations. La proximité avec les hôpitaux est également un élément justifiant la sédentarisation et est utilisée comme argument marketing pour certains campings, proches d'Agadir.

Ainsi ces savoirs, à la fois pratiques, sociaux, géographiques accumulés au fil des années, marquent une forme d'investissement dans le lieu de destination, qui encourage à pérenniser les allers-retours plutôt que d'essayer d'autres destinations.

*Des variations individuelles du modèle circulatoire des hivernants :
l'exemple de Yves*

Yves, 85 ans, ancien podologue, se rend au Maroc seul chaque hiver depuis 20 ans, sans interruption. Nous résidons à Agadir dans le même petit hôtel, ce qui permet des rencontres succinctes multiples et le développement d'une relation de confiance. Yves accorde une grande importance aux détails pratiques de ses voyages au Maroc qu'il évoque longuement dans l'entretien et intègre, aux récits plus larges, des rencontres et moments qui l'ont marqué. Il tient depuis son premier séjour en 1993, ce qu'il appelle un « planning » de ses voyages au Maroc (figure 2) sous forme de tableau. Il recense les dates et les lieux de départ et d'arrivée dans une ville, le moyen de transport, le logement, le nombre de jours passés dans la destination, le numéro du voyage dans la liste totale, et les remarques éventuelles. Yves apprécie de garder une trace de ses activités comme l'indique la tenue d'un journal quotidien. Il me fait entre autres remarquer qu'il trouve intéressant d'indiquer dans ce « planning » des « petits trucs, ce qui allait et ce qui n'allait pas » pour chaque voyage. L'exemple permet ainsi de repérer comment chaque mobilité se comprend, en interaction avec les précédentes. Cette colonne « remarque » sert notamment à indiquer si l'hôtel ou la compagnie de transport est satisfaisant, aiguissant ses arbitrages pour les années suivantes. On repère, par exemple, qu'il prend en 2006 les cars Eurolines entre Agadir et Montpellier, puis en 2007 l'avion. Aujourd'hui encore, il teste de nouveaux itinéraires aériens, prenant en compte le coût et la fatigue engendrée par le voyage pour juger si cela lui convient. Le détail des dates de séjour montre, en outre, les modulations individuelles quant au modèle de migration hivernale. Ainsi en 2007, Yves était à Agadir du 7 janvier au 5 avril, en période hivernale, mais également du 5 juin au 16 août. Une fois dans l'un de ses deux lieux de vie, il a toujours envie de repartir, ce qui explique les variations de ses allers-retours :

« Quand je suis ici, bon, il me tarde de partir, il me tarde, il me tarde pas, c'est, il suffit de regarder le temps qu'il fait, et, je n'ai pas le don d'ubiquité comme je dis, je peux pas faire, je n'ai pas ce don, il faut quand même que je sois raisonnable, sinon je partirai, je partirai pour deux jours et je reviendrai. » (Agadir, le 29 mars 2014)

Au-delà de l'exemple de Yves, on observe des ruptures et des variations dans le rythme saisonnier annuel des migrations hivernales : un aller-retour en Europe à Noël pour voir la famille peut couper la période hivernale et être envisagé par l'hivernant comme une période de « vacances » en France, car elle est liée à une rupture avec le quotidien et aux congés des autres membres de la famille. À l'inverse, un aller-retour au Maroc, en dehors de la période hivernale pour accompagner des amis dans une mobilité touristique, peut venir couper la période passée en France et replacer l'hivernant dans une situation de touriste. Ces variations sont différenciées socialement : les hivernants, disposant de plus grandes ressources financières et n'étant pas contraints par un déplacement en camping-car, envisagent ainsi plus facilement la possibilité de multiplier les allers-retours.

Figure 2 – Extrait du « planning » des mobilités de Yves vers le Maroc depuis 1993

B/ date le	départ de	Arrivée à	Pe	Moyen	Logement	Nbr de jours	n° Voyage	Observations
31-03	Agadir	Montpellier	21-04	Car Bendina	Hotel C. du M	38 F	54°	Embarquement C.M.
10-04	Montpellier	Agadir	12-04	autobus cm	Hotel Tamm	8 H	55°	escalier de 5° et origine de 5 H n° Cependant au changement de cm !!
10-10	Agadir	Montpellier	11-10	autobus cm	Hotel C. du M	09 F	56°	- RAS -
20-04	Montpellier	Agadir	7-04	T.G.V. [blanc]	Hotel Tamm	87 H	57°	- Bagages pas [blanc]
5-04	Agadir Civion	Montpellier Vie Beauvill	5-04	[blanc]	Hotel C. du M	63 F	58°	[blanc] Toujours Vie Beauvill
5-06	Montpellier	Agadir	7-06	autobus cm	Hotel Tamm	70 H	59°	Judith ne va et arrive
11-08 2008	Agadir	Montpellier	05-08	[blanc]	Hotel C. du M	133 F	60°	[blanc] partir de là
3-11 10°	Montpellier (10°)	Agadir	5-01 13°30'	RAM carte bleue	Museo Karam (L'ancien de Tamm Tous bords)	88 H	61°	Donnée avec [blanc] petit [blanc] grand (10000) +
2-04	Agadir	Montpellier Vie Beauvill et Beauvill	2-04	RAM carte bleue	Hotel C. du M	40 F	62°	Donnée avec [blanc] petit [blanc] grand (10000) +
12-5	Montpellier	Agadir Vie Beauvill et Beauvill	12-5	RAM carte bleue	Hotel Tamm	53 H	63°	Donnée avec [blanc] petit [blanc] grand (10000) +

Source : Document obtenu auprès de Yves à Agadir le 10 avril 2014.

Une mobilité vers le Maroc enchâssée dans des circulations plus larges

La figure 3 présente la circulation réalisée chaque année par Gisèle et Denis, respectivement 63 et 65 ans, ouvrier et ouvrière spécialisés à la retraite. On constate que le Maroc est une étape parmi d'autres. Rencontré au camping Atlantica parc, au nord d'Agadir à Imi Ouaddar, ce couple est originaire de Seurre, au sud de Dijon, où il possède une maison et où réside la majorité de la famille. En dehors de cette résidence, Gisèle et Denis séjournent plus de la moitié de l'année dans leur camping-car, sur des terrains de camping ou chez des connaissances. Ils se rendent depuis 2008, de janvier à avril, au nord d'Agadir et rentrent au mois de mai à Seurre, « pour remettre la maison en état, la pelouse en état, voir la famille » dit Gisèle. Ils passent ensuite le mois de juin dans la région de Toulon, où vit leur fille, base où ils séjournent en camping-car dans la cour, et à partir de laquelle, ils circulent pour rendre visite à des amis. En juillet, ils accueillent les petits-enfants pendant plus de 2 semaines et partent généralement avec eux en Bretagne ou dans les Pyrénées. Après un passage par Seurre, ils repartent en Bretagne pour une semaine au mois d'août avec le frère et la belle-sœur de Gisèle. Ils passent à nouveau un mois en septembre dans la région de Toulon, pour finir

l'année, à partir d'octobre, à Seurre, leur lieu de résidence principale, mais où ils demeurent finalement que quatre mois de l'année.

Figure 3 – Les circulations annuelles de Gisèle et Denis



Source : Brenda Le Bigot, entretien réalisé au camping Atlantica parc à Imi Ouaddar le 7 avril 2014.

L'exemple de Gisèle et Denis montre que la mobilité vers le Maroc peut s'insérer dans des circulations plus larges, vers d'autres destinations, fréquentées de façon occasionnelle ou répétée annuellement. La répétition de la fréquentation de ces lieux peut entraîner un ancrage. L'espace de vie est alors marqué par la combinaison des lieux et par le mouvement en lui-même. Quand les hivernants fréquentent régulièrement d'autres lieux que le Maroc, ces destinations se situent principalement dans l'espace national d'origine. Ceci est généralement lié, comme dans le cas de Gisèle et Denis, aux attaches familiales et amicales. Certains hivernants fréquentent annuellement un autre pays que le Maroc et le pays d'origine, par exemple l'Espagne, mais également la Thaïlande dans le cas d'un enquêté

norvégien. Pour ce dernier cas, il s'agit par la circulation de pousser au maximum les avantages comparatifs de chaque destination, en y séjournant lorsque les conditions climatiques sont optimales. Une situation plus rare est celle de l'itinérance totale pratiquée en camping-car. Les hivernants rencontrés, une femme seule et un homme seul, n'ont aucun logement fixe, mais s'ancrent, au Maroc et dans le pays d'origine, dans les lieux de camping qu'ils fréquentent régulièrement.

Après avoir détaillé la diversité des formes spatio-temporelles de ces circulations, tentons de les interpréter au regard des sociabilités se construisant en interaction avec ces espaces de vie.

Des circulations aux espaces de vie : pratiques et représentations transnationales et locales

La compréhension d'un phénomène de mobilité va au-delà de ses contours spatio-temporels. Alain Tarrus précise [2000] : « Nous essayons de lire certains de ces mouvements et de comprendre comment ils produisent de nouveaux rapports sociaux, de nouvelles relations observables dans *l'immédiateté des échanges, dans les mises en scène de la quotidienneté, mais encore, et en même temps, de nouvelles configurations des contextes, des cadres, des compositions territoriales qui hébergent ces formes courantes de la vie sociale*⁷. » Cette dernière partie propose d'identifier ces « compositions territoriales » sous deux angles de vue qui interagissent : l'échelon transnational et l'échelon local des pratiques et des représentations des hivernants au Maroc.

Des liens transnationaux en matière de représentations et de pratiques

L'approche transnationale est largement utilisée dans les études migratoires [Faist, 1998 ; Boccagni, 2012]. Paul Gustafson [2001, in Benson, O'Reilly, 2009] y recourt dans le cadre des migrations nord-sud et parle de « stratégie résidentielle » pour évoquer l'ensemble des négociations – pratiques, émotionnelles, familiales, économiques, culturelles – qui sont développées par les retraités suédois, choisissant d'acheter une résidence en Espagne. Concernant les hivernants à Agadir, on identifie une présence forte des références au pays d'origine, à la fois dans les représentations et les pratiques.

Ainsi, la conservation du lien familial à distance, par les outils numériques tels que *Skype*, est particulièrement remarquable. L'apprentissage de ces outils chez les retraités dans le cadre de la mobilité est important et les améliorations technologiques se diffusent rapidement, par exemple avec l'utilisation généralisée des clés 3G chez les camping-caristes depuis environ deux ans, pour se connecter depuis leur véhicule. L'origine européenne des hivernants et les capitaux économiques, culturels et sociaux associés leur facilitent l'accès et la maîtrise de cette technologie.

7. Souligné par l'auteur de l'extrait.

Dans le domaine politique, le suivi des médias du pays d'origine est important. Les hivernants français ont par exemple la télévision française, dans leurs logements en dur ou dans leur camping-car. Certains consultent la presse régionale de leur région d'origine sur Internet alors qu'ils sont peu nombreux à suivre les actualités marocaines.

Dans leurs pratiques domestiques, et en particulier dans le domaine de la cuisine ou de la décoration, les hivernants s'inspirent à la fois de la culture marocaine et de la culture européenne. La plupart ont intégré la tradition du couscous le vendredi et en font un moment de convivialité entre Européens. Dans le même temps, ils sont en demande de produits spécifiquement européens comme de la charcuterie. Ces habitudes ont modifié d'ailleurs les orientations commerciales marocaines puisque des charcuteries visant spécifiquement cette clientèle européenne ont ouvert leurs portes à Agadir et au village de Tamraght, au nord d'Agadir. Les espaces domestiques des hivernants au Maroc sont également souvent marqués par ce métissage culturel. Les camping-cars sont fréquemment décorés de peintures réalisées par des artisans locaux à même la carrosserie, représentant un paysage marocain stéréotypé (dune, oasis, chameaux) tout en portant un marqueur du pays d'origine comme un drapeau.

La persistance de liens solides avec le pays d'origine dans les pratiques et représentations des hivernants s'explique en partie par le caractère saisonnier de la migration. Contrairement aux résidents, les hivernants gardent généralement « un pied » dans leur pays d'origine, en y résidant au moins la moitié de l'année. Aussi, l'âge auquel la migration a lieu, à la retraite, implique que le réseau familial et amical soit assez stable dans le pays d'origine et puisse être activé au cours de l'expérience migratoire.

Des sociabilités et des pratiques segmentées à l'échelon local

L'échelon transnational de l'espace de vie interagit avec les liens sociaux noués par les hivernants à l'échelon local. Philippe Viallon identifiait les camping-caristes français comme un groupe homogène, estimant entretenir de bonnes relations avec la population locale. L'enquête a porté sur un ensemble plus diversifié d'hivernants en termes de nationalité et de logement et a replacé les discours des Marocains et des Européens dans un ensemble de représentations portées par les uns vis-à-vis des autres. Des relations de pouvoir et des processus de différenciation, voire de hiérarchisation sociale sont identifiés. Ils permettent de compléter la compréhension des pratiques de l'espace marocain par les hivernants et de leurs relations avec leurs hôtes.

D'une part, les représentations des Marocains concernant les hivernants sont sous-tendues par des rapports de pouvoir, postcoloniaux et migratoires, relatifs à la relation ancienne entre la France et le Maroc. Les Marocains interrogés, travaillant dans le secteur touristique ou immobilier, adoptent généralement un regard positif sur la présence européenne.

Fadila, responsable d'un lieu culturel à Agadir, s'adressant à un public européen et marocain, évoque quant à elle des comportements gênants :

« Les gens du camping restent entre eux. Globalement, ça dépend des mentalités, certains connaissent bien le Maroc, sont des amoureux du Maroc, se mélangent avec la population locale, mais assez peu tout de même le font. Ceux qui ont choisi de résider ici, c'est un choix souvent réfléchi pendant longtemps, c'est qu'ils sont prêts à s'intégrer, mais ça n'est pas le cas de tous, parfois, on se demande pourquoi certains viennent là. Certains ont des propos racistes, ils croient qu'ils sont chez eux ici [le lieu culturel dans lequel elle travaille], comme si c'était encore une colonie. On est plusieurs à ressentir ça et on n'avait pas l'habitude, c'est assez nouveau » (À Agadir, le 27 mars 2014).

Les Européens hivernants perçoivent quant à eux les Marocains à travers divers registres – leur religion, leur roi, leur culture – et de façon générale soulignent les qualités d'accueil de la population locale. Ils précisent parfois connaître personnellement des familles et mettent souvent en valeur les bonnes relations entretenues avec les commerçants de proximité. Certains font des dons (dons de vêtements) ou, plus rarement, pratiquent le bénévolat (cours de français, atelier). Quelques-uns ont une représentation très caricaturale, voire raciste, des Marocains ou produisent des hiérarchies entre les Marocains vivant au Maroc, qu'ils apprécient, et ceux vivant en France, qu'ils n'apprécient pas. Ce rapport aux Marocains est un enjeu vif au sein même du groupe des hivernants dans lequel sont définies des normes du « bon » et du « mauvais » comportement.

D'autre part, l'enquête a permis de repérer des éléments importants de différenciation au sein du groupe des hivernants qui sont le mode d'hébergement et la nationalité. Les modes d'hébergement, critère observé comme le plus structurant, donc privilégié dans l'article, correspondent, comme évoqué précédemment, à une légère différence sociale. Les coûts d'installation ou de séjour au sein de la population des hivernants en hébergement mobile (camping-car) et en hébergement fixe (maison, appartement, hôtel-résidence, mobil-home) sont néanmoins très variables. Selon les agents immobiliers interrogés, à Agadir, les propriétaires de maisons et d'appartements constituent une clientèle nettement moins aisée que celle de Marrakech. À Agadir, cette dernière est essentiellement issue des classes moyennes, recherchant en priorité un logement en location pour un budget d'environ 500 euros par mois, rarement au-delà de 1 000 euros. Pour l'achat d'une petite « villa », c'est-à-dire d'une maison disposant d'un petit espace extérieur, dans le quartier de Charaf, à proximité du centre-ville, les prix ont augmenté. Ils sont passés d'environ 800 000 dirhams (environ 80 000 euros) en 2004 à des prix entre 1 700 000 et 2 000 000 dirhams (environ entre 170 000 et 200 000 euros) en 2014 [Lachaud, 2014].

La critique que les uns opèrent vis-à-vis des autres repose largement sur le mode d'hébergement comme critère de différenciation et participe à se distinguer socialement (« eux » et « nous »). Suivant les discours des hivernants, logeant en dur, et de certains Marocains, les camping-caristes polluent le littoral, restent entre eux, et n'apportent rien à l'économie locale. Ils importeraient d'Europe dans leurs

véhicules de nombreuses marchandises et, toujours selon la critique, achèteraient peu auprès des petits commerçants, privilégiant les centres commerciaux⁸.

Les camping-caristes ont tout à fait intégré ces critiques, et plusieurs s'en sont défendus lors des entretiens. En retour, ils pointent du doigt le comportement méprisant ou condescendant vis-à-vis des Marocains des Européens logeant en maison ou en appartement, comportement qu'ils associent à leur appartenance aux classes aisées. Cette question est particulièrement développée par André :

« Ces résidents-là, ils gagnent entre 5 000 et 10 000 euros par mois de retraite, en général, alors que l'ensemble d'ici, il gagne entre 1 000 et 3 000 euros de retraite. En fin de compte, nous, on vit, on vit au niveau marocain entre guillemets là, eux, ils prennent encore les Marocains, si vous voulez, pas pour des esclaves, mais, ils prennent les Marocains, un peu pour, ils se croient [sic] encore un peu dans les colonies. [...] Y'a une barrière entre les deux, on les rencontre pas ces gens-là, ils sont pas dans le même cadre que nous, on les voit pas. » (Discussion collective avec quatre couples d'hivernants camping-caristes, camping sauvage de Taghazout, 1^{er} avril 2014)

Un parallèle peut être établi entre la segmentation observée entre les hivernants à Agadir et l'étude de cas proposée par Norbert Élias et John L. Scotson [1965] dans *Logique de l'exclusion*. Dans ce travail, deux zones d'un même quartier, toutes deux occupées par des ouvriers sont le théâtre d'une forte segmentation. L'un des groupes réunit des nouveaux arrivants, l'autre, rassemble des familles anciennement installées dans le quartier. Dans le cas des hivernants d'Agadir, ce n'est pas l'ordre d'arrivée, mais le fait de disposer d'un hébergement mobile ou non qui influe sur les représentations. Ce critère opère une hiérarchisation sociale entre un groupe identifié à une pratique assez populaire, les camping-caristes, et un groupe identifié à une pratique plutôt bourgeoise, la résidence secondaire. Tout comme dans le cas étudié par Norbert Élias et John L. Scotson, chaque groupe a intégré sa position de dominé ou de dominant au sein des Européens au Maroc et les conflits s'expriment davantage à travers les discours, valorisant ou stigmatisant l'un des groupes, plus qu'à l'occasion de confrontations directes. Ces tensions locales sont le reflet de la situation transnationale des hivernants. Ils ressentent le besoin de justifier leur présence sur le territoire marocain, du fait de leur nationalité généralement française et de l'histoire coloniale qui relie la France au Maroc. Tout se passe comme si chacun, pour légitimer son choix de résidence et de vie et affirmer l'exemplarité de son comportement, pointait du doigt les mauvaises pratiques de l'autre, en l'accusant de mal se comporter vis-à-vis des Marocains.

Ces différenciations au sein du groupe des hivernants peuvent se lire à travers des localisations et des modes de sociabilité spécifiques dans la région d'Agadir. Les hivernants logeant en dur sont principalement dispersés dans l'espace urbain. Ceux qui sont hébergés à l'hôtel ou dans des studios résidence se concentrent principalement dans le centre d'Agadir dans le quartier du Talborj. Nombre de

8. En l'absence de chiffres fiables sur leur consommation, il n'est pas question de « valider » ou non cette image des camping-caristes.

ceux qui ont choisi d'habiter dans des maisons se retrouvent à Charaf, quartier pavillonnaire du nord de la ville où ils cohabitent avec les classes moyennes marocaines. Les lieux de sociabilité associés sont également surtout urbains, il s'agit de la promenade littorale d'Agadir, des carrés de plage privatisés ou encore de certains cafés. Les lieux de sociabilités de ces hivernants sont assez semblables à ceux des résidents européens, d'où l'association faite par André entre tous les Européens vivant en logement en dur à Agadir. Les camping-caristes sont, quant à eux, concentrés, d'une part, dans des campings officiels, comme ceux de Imi Ouaddar et de Aourir, sur la côte à 14 et 27 km au nord d'Agadir, d'autre part, dans des campements officieux, situés sur le littoral ou dans les interstices urbains, autour desquels s'organisent des petits commerces ambulants. Le site du chantier de Taghazout Bay où se construit une station touristique et résidentielle accueille nombre de camping-caristes et quelques parkings (Marjane et le centre-ville). Les lieux de sociabilité sont plutôt recentrés sur le site de camping, où les camping-caristes organisent des activités ludiques (pétanque, sport, jeux). Agadir reste pour tous les hivernants une centralité urbaine majeure où ils se rendent régulièrement, partageant, les espaces centraux tels que la plage avec la population Gadiri, les résidents européens, les touristes domestiques et internationaux.

Conclusion

Les hivernants rencontrés à Agadir ont été identifiés comme faisant partie d'un groupe relativement hétérogène. Socialement, ces individus mobiles appartiennent à des groupes socio-professionnels divers, ce qui les conduit à expérimenter différents modes d'habitat sur le territoire marocain. Les uns s'installent dans des résidences alors que d'autres optent pour le camping-car, sans pour autant que ces choix résidentiels conditionnent la durée de leur installation dans le pays d'accueil. Ils demeurent migrants saisonniers, passant l'hiver au Maroc. Des convergences entre les différents profils s'observent également dans les parcours biographiques des hivernants. Le rapport à la mobilité se construit au cours de la vie et informe les stratégies mises en place lors de la retraite. Le rapport au Maroc apparaît assez fréquemment comme un *continuum*, un gradient d'investissement dans la destination, passant généralement par le filtre touristique d'abord, avant l'engagement d'un rapport plus durable.

Les écarts au modèle de circulation migratoire saisonnier et bipolaire montrent que chaque hivernant construit sa circulation. D'une part de façon diachronique, il tire profit de ses expériences précédentes et fait éventuellement varier le rythme saisonnier. D'autre part, d'un point de vue des spatialités, la mobilité vers le Maroc peut être inscrite dans un réseau plus large de lieux d'ancrage, la combinaison des lieux permettant d'en profiter de façon optimale. Les migrations observées sont des mobilités du temps libre. Ainsi, en l'absence de cadrages contractuels, les hivernants négocient eux-mêmes les cadres spatio-temporels de leurs mobilités.

Ces circulations s'inscrivent dans des constructions transnationales qui relient les différents pôles de l'espace de vie et articulent les liens sociaux et symboliques. Ces liens sont modifiés par la distance qui diminue et augmente successivement au cours de l'année entre le lieu fréquenté par l'individu et l'ensemble des autres lieux de son espace de vie. Les sociabilités à l'échelon local permettent d'identifier des appartenances sociales et nationales ainsi que des rapports de pouvoir qui ne sont pas gommés par les circulations. Elles s'ancrent sur des relations de domination économiques et postcoloniales et recréent des hiérarchies sociales fortes au sein du groupe des hivernants, utilisant dans le discours le rapport à la population marocaine comme un moyen de délégitimer la présence des autres hivernants au Maroc, et par la même, de légitimer la sienne.

Bibliographie

- DIRECTION DE LA RECHERCHE, DES ÉTUDES, DE L'ÉVALUATION ET DES STATISTIQUES (DREES) [2013], *Espérance de vie, durée passée à la retraite*, dossier solidarité et santé, 37 p.
- BAUMAN Z. [1999], *Le Coût humain de la mondialisation*, Paris, Hachette, 208 p.
- BENSON M., O'REILLY K. [2009], *Lifestyle migration : expectations, aspirations and experiences*, Farnham, Ashgate Publishing, 182 p.
- BERROIR S., FLEURY A., CATTAN N., DECROLY J.-M., GUEROIS M. [2009], « Les mobilités internationales en Europe. Berlin, Bruxelles, Londres, Paris dans les nouveaux réseaux territoriaux », *Géocarrefour*, vol. 84, n° 3, p. 151-161.
- BOCCAGNI P. [2012], « Revisiting the "transnational" in migration studies : a sociological understanding », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 28, n° 1, p. 33-50.
- COURGEAU D. [1980], *Analyse quantitative des migrations humaines*, Paris, Masson, 225 p.
- DORAI K., HILY M.-A., LOYER F., MA MUNG E. [1998], *Bilan des travaux sur la circulation migratoire*, rapport final pour le ministère de la Solidarité et de l'Emploi, 145 p.
- FAIST T. [1998], « Transnational social spaces out of international migration », *Archives européennes de sociologie*, vol. 39, n° 2, p. 213-247.
- FORGET C. [2010], « "Floribec" : le patrimoine culturel québécois en Floride », *Ethnologie française*, vol. 40, n° 3, p. 459-468.
- GUSTAFSON P. [2001], « Retirement migration and transnational lifestyles », *Ageing and Society*, vol. 21, n° 4, p. 371-394.
- HAUT COMMISSARIAT AU PLAN, DIRECTION DE LA STATISTIQUE [2009], *Les Résidents étrangers au Maroc : profil démographique et socio-économique*, enquête, 79 p.
- HOWARD R. W. [2008], « Western retirees in Thailand : motives, experiences, wellbeing, assimilation and future needs », *Ageing and society*, vol. 28, p. 145-163.
- KING R., WARNES A. M., WILLIAMS A. M. [1998], « International retirement migration in Europe », *International journal of population geography*, vol. 4, n° 2, p. 91-111.
- KIY R., MCENANY A. [2010], *The Greening of U.S. retirement destinations in Mexico : emerging issues and trends in coastal communities*, International community foundation, 39 p.

- LACHAUD E. [2014], *Le Grand Agadir comme lieu de résidence pour les migrants Européens au Maroc. Étude de leurs pratiques sociospatiales*, université Aix-Marseille, mémoire de master 1, 163 p.
- LELIÈVRE É. [1999], « "Collecter des données de mobilité" : des histoires migratoires aux biographies d'entourage », *Espace, populations, sociétés*, n° 2, p. 195-205.
- MARTIN N., BOURDEAU P., DALLER J.-F. [2012], *Du Tourisme à l'habiter : les migrations d'agrément*, Paris, L'Harmattan, 408 p.
- MOSS L. A. G. [1987], *Santa Fe, New Mexico, post-industrial amenity-based economy : myth or model ?*, Edmonton, Alberta Ministry of Economic and Santa Fe, Trade and International Cultural Ressources Institute.
- NOYER M.-P. [2001], « Des jeunes retraités aux adolescents en voie d'insertion professionnelle : le risque d'une analogie », in LEGRAND M., *La Retraite, une révolution silencieuse*, Paris, ERES, p. 99-112.
- OUDDIR S. [2014], *Mouvement migratoire des étrangers au Maroc : cas des seniors Français dans la ville d'Agadir*, Agadir, mémoire de master 1, université Ibn Zohr, 120 p.
- PERALDI M., RAHMI A. [2007], « Des "pateras" au transnationalisme. Formes sociales et image politique des mouvements migratoires au Maroc », *Hommes et migrations*, n° 1266, p. 66-80.
- RIPOLL F., VESCHAMBRE V. [2005], « Sur la dimension spatiale des inégalités : contribution aux débats sur la "mobilité et le capital spatial" », in ARLAND S., JEAN Y., ROYOUX D. (dir.), *Rural-urbain, nouveaux liens, nouvelles frontières*, Rennes, PUR, p. 467-183.
- RODRIGUEZ V., FERNANDEZ-MAYORALAS G., ROJO F. [2004], « International retirement migration : retired europeans living on the Costa del Sol, Spain », *Population review*, vol. 43, n° 1.
- SAYAD A. [1977], « Les "Trois Âges" de l'immigration algérienne en France », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 15, p. 59-79.
- SIMON G. [2008], *La Planète migratoire dans la mondialisation*, Paris, Armand Colin, 255 p.
- SINTES P., THUILLIER G. [2009], « Des résidents occidentaux en mer Égée. Le cas de l'île de Tinos », *Méditerranée*, n° 113, p. 79-89.
- TARRIUS A. [2000], *Les Nouveaux Cosmopolitismes. Mobilités, identités, territoires*, La Tour d'Aigues, L'aube, 266 p.
- VIALON P. [2012], « Retired Snowbirds », *Annals of tourism research*, vol. 39, n° 4, p. 2073-91.
- WIHTOL DE WENDEN C. [2001], « Un essai de typologie des nouvelles mobilités », *Hommes et migrations*, n° 1233, p. 5-12.

Nouvelles migrations ? Les Français dans les circulations migratoires européennes vers le Maroc

Michel Peraldi et Liza Terrazoni***

Il aura fallu beaucoup d'insistance et de lucidité de la part de certains démographes [Le Bras, 2007] pour admettre que les pays européens eux-mêmes étaient producteurs de mouvements migratoires : qu'il s'agisse d'étudiants qui s'attardent dans les pays où ils sont allés faire une partie de leurs études, de travailleurs frontaliers qui franchissent le pas d'une installation définitive ou enfin des populations qui intéressent cet article, les Européens qui s'installent dans ces régions ex-coloniales où il est aujourd'hui difficile de distinguer clairement les « expats » en mission et les « nouveaux migrants » des touristes de longue durée. En effet, sans prendre l'ampleur des migrations européennes à l'intérieur même de l'espace européen (835 255 Français sont comptabilisés en Europe, y compris hors États membres, par le ministère des Affaires étrangères fin 2014), le mouvement migratoire vers les pays d'Afrique noire et du Maghreb ne cesse de croître régulièrement. Les chiffres des consulats français illustrent la tendance, bien qu'ils reflètent ce phénomène de manière partielle, et nous expliquerons pour quelles raisons 91 092 Français sont inscrits en 2006 au Maghreb (Tunisie, Algérie, Maroc), 107 103 en 2014. Pour l'Afrique subsaharienne, ils sont 126 573 inscrits en 2006, 141 787 en 2014.

Ces Européens, qu'ils soient touristes, expatriés ou résidents, n'ont fait que rarement l'objet d'une attention sociologique ou anthropologique, y compris à l'époque précoloniale. Au Maroc, par exemple, lorsqu'elles s'intéressent à eux, les sciences sociales insistent plus volontiers sur l'impact de leurs projets résidentiels sur la société locale et la gestion du patrimoine [Coslado, MacGuinness, Miller, 2013], le rôle organisateur des touristes [Kursac-Souali, 2006] ou les vieilles adhérences coloniales [Henry, Vatin, 2012], que sur leurs itinéraires. Pourtant, et c'est ici l'une des hypothèses de cet article, un « nouveau » régime de migration apparaît : aux traditionnels « expatriés » se substituent des « migrants »,

* Directeur de recherche, CNRS, Centre d'analyse et d'intervention sociologiques (CADIS), Paris.

** Chercheuse contractuelle, EHESS, Centre d'analyse et d'intervention sociologiques (CADIS), Paris.

dans la mesure où une nouvelle génération d'Européens, et notamment de Français, s'installant sur le continent africain, le fait désormais sans « ordre de mission » ni, par conséquent, aucun des privilèges jusque-là attachés au statut d'expatrié (contrat, couverture sociale, prime d'expatriation par exemple).

En décrivant cette dynamique migratoire et en centrant le regard sur les itinéraires de ces Français installés au Maroc, les circonstances qui impulsent leur mobilité ainsi que les conditions dans lesquelles elles s'opèrent, cet article mettra en évidence les conditions d'informalité qui marquent certaines de ces expériences ainsi que leur inscription dans un espace-temps transnational. Il voudrait par ailleurs interroger le caractère inédit de ces migrations contemporaines : sont-elles « nouvelles » parce que restées dans l'ombre des migrations fordistes en provenance des pays du Sud, largement étudiées par les sciences sociales, ou « nouvelles » parce qu'elles renvoient à des pratiques et montrent des caractères « neufs » ?

Notre propos s'appuie sur une enquête menée dans le triangle touristique Marrakech, Agadir, Essaouira¹, dans lequel se concentrent à la fois les activités touristiques du pays (68 % des nuitées hôtelières enregistrées en 2011²) et une croissance importante de la présence européenne (la province de Marrakech-Tensift-Al Haouz a connu une hausse de 71 % des effectifs étrangers entre 1994 et 2004³). Notre enquête s'est concentrée sur les villes de Marrakech et Essaouira qui ont, en effet, pour particularité, à la différence d'Agadir, d'être organisées autour de centres historiques anciens (médiinas) dans lesquels s'est développé, de manière très récente, mais spectaculaire, un type d'hébergement qui en singularise l'offre touristique : la maison d'hôte, entrée dans la nomenclature officielle à partir de 2004 bien que son développement ait significativement commencé, à partir du début des années 2000. Or, ce type d'établissements est majoritairement tenu par des Européens, notamment des Français, qui ont acheté et rénové des *riads*, habitats traditionnels de ces médiinas, pour les transformer en établissements hôteliers, nous y viendrons. La zone ne comptant que peu de multinationales, très peu de Français s'installent dans le cadre de contrat d'expatriation et d'une rémunération par une entreprise française.

L'enquête, de type ethnographique, a été menée entre 2012 et 2014, avec des périodes d'observation participante et de recueil d'entretiens semi-directifs, pour certains biographiques, prolongés par des échanges informels avec deux cents

1. La zone regroupe les provinces de Marrakech-Tensift-Al Haouz (Marrakech, Essaouira) et du Souss-Massa-Drâa (Agadir).

2. « Rapport pour la Direction des études et des prévisions financières », DEPS/SAT, secteur du tourisme : bilan d'étape et analyse prospective, avril 2011, ministère de l'Économie et des Finances, Royaume du Maroc.

3. Le RGPH (Recensement général de la population et de l'habitat) disponible quand nous commençons nos enquêtes était celui de 2004 (il est réalisé tous les dix ans). Il comptabilisait alors 51 435 étrangers (parmi lesquels 30 % de Français) concentrés dans les provinces du Grand Casa et Rabat-Salé-Zemmour-Zaër, puis celles du Souss-Massa-Drâa (Agadir) et de Marrakech-Tensift-Al Haouz.

Français installés dans le pays⁴. Nous avons d'abord cherché à rencontrer ceux « installés », indépendamment de leur statut, de la temporalité de leur mobilité (du protectorat jusqu'à aujourd'hui) et de ses conditions (touristes, résidents), autrement dit, tous ceux dont l'expérience quotidienne, familiale et professionnelle, était ancrée au Maroc, même si elle est inscrite dans des logiques de pendularité. Nous avons ensuite concentré nos enquêtes sur un groupe en particulier, notamment parce qu'il s'est imposé sur le terrain, et qui se compose de ceux qui ont en commun d'avoir négocié eux-mêmes, sans médiateur institutionnel, les conditions de leur migration. Le sex-ratio est de 6 hommes pour 4 femmes et l'ensemble est hétérogène, sur le plan des âges (19 à 85 ans) et des appartenances sociales (notamment des diplômés), à l'image de la diversité des profils de ces migrants. Les seuls qui se distinguent dans notre échantillon sont les 30-50 ans, qui sont légèrement surreprésentés. Au sein de ce groupe, composé, comme nous le verrons, de trois profils sociaux, ceux qui ont créé une activité professionnelle au Maroc, en d'autres termes des entrepreneurs [Granovetter, 1995], sur lesquels cet article se concentre, sont majoritaires.

L'approche méthodologique a été, en quelque sorte, imposée par les conditions de vie des acteurs eux-mêmes. Nous avons en effet collecté des récits de vie, attentifs à la dimension individuelle et « aventurière » des parcours, mais aussi parce qu'il est bien difficile de procéder autrement dans des mondes aux limites de l'invisibilité. Leur pratique de la mobilité les rend en effet en partie insaisissables, y compris par les appareils statistiques. D'une part, une partie importante de nos enquêtés est dans l'informalité, souvent par choix personnel, puisqu'elle vit au Maroc avec un visa touristique et fait des allers et retours entre le Maroc et la France ; d'autre part, ces Français ne s'inscrivent pas dans des lieux identifiés de sociabilité, mais dans des sphères microsociales ou familiales, bien souvent hors des sphères publiques où il est d'usage de croiser des étrangers « expatriés », dont, ils se distinguent, comme nous allons le montrer.

Des « expats » aux migrants

Le nombre des « installés » européens au Maroc augmente régulièrement depuis une dizaine d'années. Fin 2007, 34 097 Français y sont enregistrés sur les registres consulaires. Ils sont 41 129 en 2010, 44 400 en 2011 et 49 195 en 2014. Selon les représentants officiels français et marocains, ces chiffres seraient à majorer de 25 000 à 30 000 personnes supplémentaires. S'ils recensent en effet obligatoirement les titulaires d'un permis de séjour, ils n'incluent pas systématiquement les pendulaires, pourtant nombreux, qui vivent et travaillent avec un visa

4. Cette recherche a été menée dans le cadre du projet Émergences, financé par la Ville de Paris, « Mobilités Nord-Sud : nouvelles mobilités migratoires de l'Europe vers le Maghreb », porté par le Centre d'analyse et d'intervention sociologiques de l'École des hautes études en sciences sociales. Les données ont été recueillies au cours de longs séjours de terrain (trois semaines par mois pendant un an) assortis de cinq séjours complémentaires au cours de la période.

touristique au Maroc, qu'ils quittent tous les trois mois pour le renouveler et pour qui la démarche de déclaration au consulat est facultative.

Parmi ces nouveaux installés, ils sont de moins en moins nombreux à bénéficier du statut d'expatrié qui implique une « protection » de l'institution pour le compte de laquelle ils s'expatrient. Après l'instauration du protectorat en 1912, les mobilités de l'Europe vers le Maroc ont été alimentées par le mouvement des colons (539 000 Européens dans le Maroc colonial en 1952) [Vermeren, 2010], puis, à partir de l'indépendance, par celui des coopérants [Henry, Vatin, 2012] et des détachés (15 000 coopérants au milieu des années 1970 [Vermeren, 2011 b]). En effet, après la colonisation, et sous couvert d'aide au développement, de nombreux Français s'installèrent, toujours sur des temps de mission déterminés, dans le cadre de contrats et programmes de coopération passés entre les nouveaux États indépendants et l'État français. Dans un premier temps, nombre de ces Français étaient des coopérants, envoyés le temps de leur service militaire pour effectuer des tâches de service public, puis sur des profils de carrières variés, des fonctionnaires en détachement. Ils constituent encore aujourd'hui le personnel non diplomatique des ambassades et des consulats. Au Maroc, la présence d'un réseau d'une trentaine d'établissements scolaires relevant de l'État français, géré par l'ambassade, avec du personnel enseignant français, a longtemps constitué un bastion de ces carrières de détachement. Ces mobilités avaient en commun d'être encadrées par l'État d'appartenance des hommes et des femmes concernés par ces déplacements. Soit cet État était la force administrative dominante, auquel cas il favorisait, par la « colonisation officielle et assistée », l'implantation de populations [Jacqueton, 1924] bénéficiant alors d'un statut de « protégés » contre les sociétés locales⁵, soit, après le protectorat, cet État les encadrait institutionnellement. Outre des primes importantes adjointes aux salaires et des annuités supplémentaires de retraite, l'État de tutelle de ces expatriés se faisait en effet le médiateur dans la plupart des démarches administratives nécessaires à leur existence, de la carte de séjour à l'immatriculation de leur véhicule, de leur déménagement aller et retour, au choix de leur résidence. Après qu'Hassan II ait mis un terme à la coopération à la fin des années 1970, c'est l'expatriation de cadres par les grandes entreprises qui a davantage caractérisé la mobilité des Européens vers le Maroc et tout particulièrement celle des Français. Même s'ils ne relèvent pas du fonctionnariat, ces cadres bénéficient des mêmes statuts et privilèges, à ceci près que ces derniers sont garantis par leurs entreprises et non par l'État. Telle que décrite dans les travaux des historiens [Vermeren, 2004, 2011 ; Henry, Vatin, 2012], cette situation concerne aussi bien les salariés du secteur public que ceux du privé, et fait « dispositif » en ce que s'y organise la protection des ressortissants par leur mise à l'écart et à distance de la société locale.

5. D. Rivet [2012]. Il est ici fait référence au phénomène de la protection consulaire décrit par M. Kenbib [1996]. Il existait en effet au Maroc, déjà avant le protectorat, des individus qui bénéficiaient d'immunités judiciaires et fiscales de par leur statut, réel ou pas, de protégés consulaires, de courtiers ou d'associés agricoles. Ce phénomène, initialement réservé au personnel diplomatique et à ses domestiques ainsi qu'aux négociants, s'est étendu, notamment par le biais du clientélisme, à différents corps de la société marocaine.

Très peu de ceux que nous avons rencontrés dans nos enquêtes relèvent de ce statut d'« expat ». Mais ils ne relèvent pas davantage de celui du « touriste ». Ainsi, on voit des Français s'installer, parmi lesquels des jeunes actifs venus ouvrir un restaurant, d'autres partis rejoindre un(e) amoureux(se) rencontré(e) au détour d'un voyage, des couples venus se lancer dans l'ouverture d'une maison d'hôtes, une usine de poissons ou une agence immobilière, des retraités s'établir pour leur retraite, etc. L'obtention de conditions privilégiées d'installation par leur État d'origine, d'un détachement ou d'un contrat pour une institution publique ou une entreprise, comme l'acquisition d'un statut dont les privilèges socio-économiques sont institutionnellement garantis, ne forme plus ni les cadres principaux de ces mobilités ni les raisons qui les impulsent. Ils migrent, en ce sens, à « compte d'auteur » et ont en commun d'arriver au Maroc dans la dynamique d'assurer et de négocier eux-mêmes, sans médiateur institutionnel ou économique, les conditions de leur installation et la création de leur activité professionnelle.

Origines et profils des migrants français au Maroc

Dans certains récits [Bergé, 2010 ; Damgaard, 2005], le mouvement de « gentrification » [Coslado, McGuinness, Miller, 2013] remonte aux années 1970, lorsqu'un petit groupe d'artistes, couturiers, architectes, et riches hippies, s'installe à Marrakech et à Essaouira pour en construire l'image de lieux d'exception, attirants et ouverts. Certains interviewés se réclament bien de cette « aventure » à laquelle, au moins au plan relationnel, ils disent avoir participé.

D'autres récits [Wilbaux, 2002] font référence au développement d'un engouement plus tardif, consécutif à la médiatisation de l'expérience de quelques pionniers qui se sont installés en médina dans des maisons traditionnelles rénovées et dont l'émission *Capital*, diffusée en août 1998⁶, a vanté les expériences. Les Français sont d'ailleurs plusieurs à présenter cette émission comme le déclencheur de leur départ. Il ne faut cependant pas oublier que, dès les années 1960, Marrakech est un lieu privilégié de villégiature des fractions des bourgeoisies urbaines marocaines (au moins casablancaises) formées pour beaucoup en France, qui y achètent des « fermes » et des résidences secondaires et y invitent leurs amis français. Mais il semble que ces mouvements remontent plus loin encore et nous renvoient au protectorat et au Glaoui de Marrakech⁷. Celui-ci avait noué une amitié forte avec le Maréchal Lyautey et, francophone et francophile, s'était entouré de personnalités européennes et notamment françaises [El Glaoui, 2004] qui ont certainement participé à construire ce « goût du Maroc ». Ainsi, le directeur d'un établissement *marrakchi*, alors qu'il raconte, au cours d'un entretien, l'histoire de la bâtisse dans

6. L'émission *Capital* a été diffusée en août 1998 sur la chaîne M6.

7. La tribu des Glaoua avait obtenu de la France le statut de « protégés ». Le sultan Moulay Hafid (1876-1937), qui régna jusqu'à son abdication devant le protectorat en 1912, nomma Thami El Glaoui, pacha de Marrakech. En d'autres termes, Le Glaoui devient le représentant du Sultan dans la ville de Marrakech dont il est par ailleurs chargé de l'administration. Chef de fil de la pacification du Maroc pour le compte du protectorat, sa nomination est reconduite par Lyautey en 1918.

laquelle il a créé une maison d'hôte, nous rappelle que s'y trouvait le « premier restaurant de cuisine marocaine pour étrangers en médina » créé, en 1946, par deux Françaises, qui avaient eu l'autorisation par le Glaoui, « très francophone », d'ouvrir cet établissement, « devenu une curiosité pour les étrangers vivant ici et en attirant d'autres ».

Mais c'est surtout le développement du tourisme, conséquence d'une volonté politique affirmée, d'en faire la principale stratégie de croissance nationale à partir du début des années 2000 [Vermeren, 2011b], qui forme le support des mouvements que nous observons aujourd'hui. Beaucoup de ces Européens saisissent des opportunités économiques offertes ou développées depuis la mise en place de cette stratégie économique, nous y viendrons.

Ces nouveaux migrants se regroupent selon trois principaux types de profils socioprofessionnels, même si dans la diversité des raisons de la mobilité et leur caractère individualisant, tout regroupement laisse forcément échapper des profils et des singularités. Un premier type regroupe les « inactifs », parmi lesquels beaucoup de retraités, mais pas seulement, qui font souvent l'acquisition d'un bien immobilier à Marrakech, Essaouira, Agadir. Contrairement à ce qu'affirme la rumeur, les médinas ne concentrent pas à elles seules cet afflux. Celui-ci concerne aussi, à Marrakech, la ville européenne (Guéliz) et la périphérie (Palmeraie), à Essaouira, les quartiers de la ville nouvelle (Azlef, Erraounak) et la campagne environnante (Ghazoua). Un second groupe est constitué d'entrepreneurs, sur lequel se concentre cet article. Certains le sont de « métier », mais il s'agit le plus souvent d'individus qui viennent à Marrakech, Essaouira ou Agadir, et qui y créent une société, profitant de l'engouement touristique dont ces villes font l'objet. Ils sont parfois les seuls actifs de ces « entreprises », très « micro », dont ils se servent pour vendre des services ; le droit du travail local limitant l'embauche de salariés étrangers pour les entreprises locales. Là encore, les médias ne retiennent de ce groupe que les propriétaires de *riads*, ces PME hôtelières d'un genre nouveau, plus proches de la maison d'hôte que de l'hôtel proprement dit. Elles offrent en effet un nombre réduit de chambres et intègrent, le plus souvent, une partie habitation dans laquelle vit le propriétaire, celui-ci recevant alors les touristes « chez lui ».

Autour de ces nouveaux hôteliers qui concentrent l'attention, il existe pourtant une myriade d'entrepreneurs qui leur ressemblent socialement et qui s'installent pour tenter, dans la restauration, les services ou l'artisanat, une nouvelle carrière et une nouvelle vie. Enfin, troisième profil, les salariés des précédents, mais plus généralement d'entreprises actives dans le domaine des services touristiques, dont une partie travaille pour des salaires marocains et parfois illégalement. On a vu ainsi quelques jeunes actifs travailler dans les entreprises de leur compatriote (*showroom*, restaurant, hôtel) pour le salaire minimum marocain (2 500 dirhams équivalent à 250 euros) payé de la main à la main.

L'ensemble de ces individus vit au Maroc sous deux types de statuts administratifs. Certains disposent d'un visa touristique, qui donne le droit de séjourner

trois mois dans le pays, prorogable une fois, en pratique beaucoup plus, qui implique de sortir du territoire pour le renouveler. Ils n'ont, en théorie, pas le droit de travailler et ne peuvent pas ouvrir un compte alimenté en monnaie locale, le Dirham, celui-ci étant non convertible. Ils sont pourtant nombreux à vivre et à travailler au Maroc sous ce régime. Lorsqu'ils ont un contrat de travail ou une société créée au Maroc (que les résidents peuvent créer), lorsqu'ils sont marié(e)s avec un(e) ressortissant(e) marocain(e), ces nouveaux migrants peuvent bénéficier d'un titre de séjour, valable un an, renouvelable chaque année pendant trois ans et prorogable à cinq ans, puis dix ans. Ce permis leur ouvre deux droits principaux : de travailler au Maroc et d'ouvrir un compte bancaire qui sera alimenté en dirhams. L'obtention de ce titre de séjour n'est pas simple et fait perdre un certain nombre d'avantages comme la couverture sociale sous régime français. Ils étaient 21 914 à en bénéficier en février 2008 alors que fin 2007, il y avait 34 097 inscrits sur les registres consulaires, selon les chiffres de la Direction de la sûreté nationale du Royaume du Maroc et du ministère des Affaires étrangères français. Le nombre de permis de séjour ne révèle donc que la part institutionnalisée d'une population dont la majorité vit sous le régime du simple touriste, en retournant régulièrement en Europe avant l'expiration d'un visa touristique (trois mois) qu'ils peuvent renouveler sans limites.

Ces trois types de profils, nous l'avons dit, ont en commun d'avoir négocié eux-mêmes les conditions de leur mobilité et de leur installation au Maroc sans médiateur institutionnel. En ce sens, leurs expériences se différencient de celle des expatriés puisque ces migrants sont engagés dans une négociation permanente avec la société locale, tant sur le plan relationnel que sur le plan administratif, pour assurer la plupart des engagements de la vie quotidienne, qu'il s'agisse des plus complexes et lourds, comme l'ouverture d'un compte bancaire, l'établissement d'un contrat d'embauche, l'achat d'une entreprise ou d'un bien immobilier, ou des plus légers, comme conduire une voiture, inscrire un enfant à l'école, régler des factures.

Des profils multiples aux compétences souvent « autoproclamées »

Ces nouveaux migrants, de tous âges et de toutes origines, ne semblent pas devoir leur arrivée au Maroc à des logiques diasporiques ou réticulaires et il est exceptionnel qu'ils viennent rejoindre des proches ou qu'ils arrivent attirés par des connaissances. Les parcours sont en grande majorité des aventures individuelles, selon un modèle assez bien décrit dans le cas des migrations africaines « aventurières » [Bredeloup, 2008 ; Schmitz, 2008] et souvent en l'occurrence des « recommencements ». En effet, ils arrivent, pour beaucoup, après un échec personnel, sentimental, professionnel, ou à l'occasion d'un nouveau départ amoureux ou familial (remariage ou naissance par exemple), mais de manière partagée avec le sentiment que l'Europe et notamment la France ne leur offrent pas les conditions favorables à un épanouissement personnel et professionnel ; à l'image de ce couple qui tient un *riad* hôtel, arrivé au Maroc pour démarrer un projet commun après

leurs divorces respectifs et pour lui une mise au chômage technique ; ou comme ce brocanteur antiquaire, qui, à 60 ans, part après avoir été licencié du cabinet juridique dans lequel il travaillait depuis 25 ans avec le sentiment de retrouver les origines algériennes de ses parents pieds-noirs.

On relève plusieurs récurrences dans ces itinéraires. Peu de ces migrants pratiquaient, avant leur départ, l'activité qu'ils exercent au Maroc. Bien des propriétaires de *riads*⁸ rencontrés n'avaient pas la moindre expérience dans l'hôtellerie. Telle *manager* d'un établissement de nuit à la mode à Marrakech est l'ancienne chargée de presse d'un homme politique français ; B, dont le restaurant de cuisine italo-corse ne désemplit pas, est un ancien imprimeur. Dans la zone industrielle de Sidi Ghanem (Marrakech) reconvertie très rapidement en zone artisanale, un bon tiers des artisans installés là, dans de très chics *showrooms* ou *concept stores*, sont des Européens. R., qui a ouvert une galerie d'art contemporain, est un ancien ingénieur BTP ; M., agent immobilier, a fait un long temps de chômage en Seine-Saint-Denis d'où elle est originaire ; P., qui lui aussi a racheté une galerie d'art est un ancien *manager* du Club Med, le restaurateur belge est un ancien ingénieur en électronique, etc. Là encore, presque sans exception, aucun de ceux installés dans la zone n'exerçait la profession qu'il exerce aujourd'hui. Les continuités professionnelles sont donc rares aussi bien que les choix professionnels qui découlent de formations initiales, à l'exception de quelques décorateurs/architectes/stylistes qui ont effectivement un diplôme français en cette matière et viennent à Marrakech créer leur première entreprise. D'une manière générale, les compétences mises en œuvre relèvent donc de l'autoproclamation qui n'attend d'autre sanction ou confirmation que celle du marché.

Contrairement à l'image que donne la presse européenne en se fascinant pour la *jet-set* qui a inscrit Marrakech dans son circuit, la grande majorité de ces nouveaux migrants européens est issue de la frange la moins protégée économiquement et socialement des couches moyennes ; ces couches moyennes « déficitaires » manquent d'un capital, économique ou social, les mettant à l'abri des aléas d'une situation économique chaotique. On retrouve ici des « héritiers » [Boubeker, 2003] sans capital scolaire, des parcours universitaires arrêtés trop tôt dans des filières sans débouchés, des cadres, commerciaux surtout, dont la carrière a été interrompue par une mise à pied brutale où une exigence de requalification non acceptée, des échecs commerciaux, des carrières précaires qui enchaînent des emplois certes qualifiés, mais de courtes durées, des sans-diplômes qui multiplient les *jobs*, ou tout simplement des vies professionnelles que les interviewés décrivent comme ternes. Ces expériences sont porteuses d'insatisfactions pour ceux qui les vivent, plus qu'elles sont signe de déclassement. Insatisfaction de ceux qui ont acquis un capital culturel, mais vivent des conditions de vie, notamment professionnelles, qui, à l'aune de ce capital, leur paraissent médiocres et insatisfaisantes.

8. Nous ne disposons d'aucun chiffre, d'aucune donnée quantitative fiable concernant la population que nous étudions. L'informalité est générale, elle concerne aussi bien le statut d'étranger au Maroc, que l'activité professionnelle ou les statuts personnels.

Si ces Français sont pour certains installés depuis de nombreuses années au Maroc et si leurs activités économiques sont visibles dans les centres urbains puisqu'elles en ont modifié le paysage, ils restent paradoxalement socialement invisibles, à la fois dans les chiffres et dans l'espace urbain, au moins parce qu'ils se confondent avec les touristes dans les lieux qu'ils fréquentent. Ces migrants ne forment ni une communauté ni même un ensemble d'agréments, groupes, clans ou microsociétés⁹, mais d'emblée une collection hétérogène d'individus d'autant plus insaisissables qu'ils sont mobiles, faisant de leur statut de touriste et de la nécessité où il les met de « rentrer » en Europe tous les trois mois, une occasion de maintenir des liens dans leur pays d'origine.

Ces migrants, même si leur condition de « non protégé » les contraint à des médiations constantes à la société locale, n'organisent pas davantage une société cosmopolite, car les relations à la société locale sont réduites. Les contacts avec les Marocains se limitent, dans la plupart des cas, aux relations professionnelles – que celles-ci relèvent de l'association ou du salariat – et au quotidien, aux relations liées à l'espace privé puisque les locaux forment souvent leur personnel de maison. Hormis quelques affinités élitaires entre Français et Marocains dans les petits mondes intellectuels et artistiques, seuls les membres de couples mixtes disent avoir des amis et des fréquentations autres qu'utilitaires dans la société locale.

C'est le terme de Baumann qui convient sans doute le mieux pour désigner le mode d'existence de ces migrants dans la société marocaine, une manière d'être que l'on peut dire « liquide » [Baumann, 2006] pour en caractériser à la fois la mobilité et son caractère diffus, fluide. Les migrants ne forment pas société ni quartier, encore moins « communauté » ou niche. Ils occupent de manière diffuse, des positions rarement hégémoniques dans l'espace urbain comme dans l'espace des activités.

Une représentation du Maroc entre familiarité et proximité

Seulement quelques-uns sont enfants de militaires, d'instituteurs, d'agriculteurs ou de commerçants, installés au temps du protectorat ou des colonies, et viennent rechercher le Maghreb de leur enfance. D'autres, qui ont grandi en Afrique noire sont là pour s'extraire des cadres français et retrouver une liberté perdue. Si la nostalgie d'une vie menée au temps colonial est souvent présente et si le phénomène colonial traverse un certain nombre de ces trajectoires, c'est

9. Il existe des associations, à Marrakech surtout, où les Français sont majoritaires, celle des « golfeurs » par exemple, comptant 188 membres dont 70 % d'Européens, celle des Amis de la musique de Marrakech, recouvrant en partie la précédente, créée par des résidents aisés de la Palmeraie pour organiser des concerts et des retransmissions en direct des spectacles du Metropolitan Opera de New York, celle de Marrakech Accueil, très liée au consulat, enfin une association italienne. Il existe aussi de manière informelle des « bandes », petits groupes d'amis liés à des lieux fréquentés ou des « leaders » pionniers : La bande du jardin Majorelle, celle du Djellabar, etc. Forme que l'on retrouve également à Essaouira, avec La bande de l'Océan ou celle du Taros. Mais aucune de ces agrégations ne réunit de façon large, expansive, les migrants de telle ou telle origine européenne.

moins par l'expérience directe que certains en ont eue que par une présence mémorielle diffuse dans les sociétés françaises et marocaines qui imprègne les représentations de ceux qui ne l'ont pas directement connu.

Dans la plupart des récits, par lesquels les migrants justifient leur rupture et leur expérience migratoire, figurent non pas l'exaltation de la distance exotique, l'érotisation de l'apprentissage de l'autre et de l'ailleurs, ce qui paradoxalement entretient encore le goût touristique pour le Maroc [Cauvin-Verner, 2007], mais au contraire, un argumentaire sur la proximité et la familiarité avec une société où il est courant d'affirmer que « la plupart des gens parlent français », à trois heures d'avion de Paris. Le Maroc n'a donc pas le goût lointain d'une région exotique, mais le goût familier d'une périphérie, y compris socialement. Car pour un grand nombre de ceux qui viennent ici tenter une aventure entrepreneuriale, ou plus simplement se donner une nouvelle utilité, il va de soi qu'ils sont dotés de compétences et de savoirs faire qui, ici, seraient inexistantes. Et ce sentiment ne procède pas d'une longue analyse ou d'une longue expérience du pays ; les migrants le portent avec eux comme un prêt-à-penser, une « nature », où paradoxalement, un « capital » qu'ils n'auraient pas pu valoriser dans leur monde d'origine et qui, par le seul fait de la « faiblesse » présumée de la société locale, trouverait ici, à la fois, son utilité sociale et sa profitabilité.

Ainsi, dans les relations avec les Marocains continue de se manifester un certain nombre de préjugés sur les déficiences de la société marocaine. C'est cependant moins l'incompétence des subalternes à réaliser les tâches demandées qui est soulignée que leur refus d'obéir, d'exécuter et de se conformer aux manières de faire, ou de travailler, qui reviennent comme un *leitmotiv* dans certains discours. Ils sont quelques-uns à « être déçus par les Marocains ». Mais ils ne peuvent l'être que parce qu'ils sont venus en portant l'espoir que les proximités sociales et culturelles qu'ils avaient imaginées ne les obligeraient à aucune négociation avec la société locale.

Il y a sans doute ici un préjugé néocolonial puisqu'il s'agit bien d'attribuer à la société locale un « déficit » essentialisé que le « colon » vient combler. À ceci près, qu'il s'agit là désormais d'un « esprit » sans force institutionnelle d'appui et qui est parfaitement intégré à la société locale qui elle-même pense et organise ce préjugé. Dans les récits, il se manifeste moins par l'essentialisation culturelle que par un présumé de facilité qui a provoqué la séquence migratoire et qui renvoie à l'idée que vivre au Maroc pour un Français est facile. Cette dernière idée n'est pas sans rappeler le sens du voyage colonial tel qu'il a été pensé par Memmi [Memmi, 2002, p. 29] : celui de la facilité, autrement dit de l'accès à des « situations assurées » au sein d'un pays dont la population est devenue docile et servile.

Les entretiens biographiques menés mettent en évidence que la migration s'est souvent formée sur l'illusion de trouver une place et d'entrer au Maroc « par le haut ». Bon nombre des individus interviewés sont venus y tenter des aventures personnelles et professionnelles que leur refusent des sociétés européennes où les

régimes institutionnalisés de concurrence rendent impossible tout déplacement des lignes et des frontières sociales. Cette illusion se combine à la possibilité, très réelle, d'utiliser ici toutes les ressources combinées d'une double informalité : celle, classique, d'une économie qui intègre des voies parallèles à celles encadrées par des dispositifs institutionnels [Castells, Portes, Berton, 1989] et celle, moins évidente, d'une société dans laquelle les dynamiques relationnelles et les logiques de familiarité peuvent suffire à « monter des coups » ou « faire des affaires ».

Cette combinatoire facilite un grand nombre d'activités et de recommencements : elle prend sens dans des carrières amoureuses, artistiques et bien évidemment professionnelles. C'est à cette dimension économique que nous nous intéresserons ici.

C'est en effet de cette posture, fondée sur l'idée de proximité et la tendance à considérer le Maroc comme rien de plus qu'une lointaine région française, qu'un certain nombre d'entrepreneurs, car entrepreneurs ils le sont, tirent profitabilité. Pour le dire autrement, c'est bien d'une posture transnationale ou plus précisément binationale qu'il s'agit ici : cette capacité à jouer dans deux espaces nationaux et à en mobiliser les ressources et qui permet, d'une part d'intégrer l'économie touristique, dont la caractéristique est d'être fondée sur les mobilités et les flux transnationaux, d'autre part de contourner les logiques institutionnelles des deux États dans lesquels ils jouent.

Un district productif touristique

Un certain nombre¹⁰ de ces migrants sont en effet des entrepreneurs, au sens que Marc Granovetter donne à ce terme [Granovetter, 1995]. Ils sont en l'occurrence « entrepreneurs d'eux-mêmes », dans la mesure où leurs activités sont d'emblée la seule mobilisation de leur force de travail et de leur « compétence », et des « assembleurs » dans la mesure où ils combinent les ressources de réseaux relationnels personnels et celles de la société locale, en des formes économiques et sociales assez semblables à ce que les économistes décrivent sous la rubrique des « réseaux productifs » [Peraldi, Perrin, 1996 ; Benko, Lipietz, 1992].

Ces nouveaux migrants sont venus nicher leurs activités économiques dans trois secteurs qui s'arriment à l'économie touristique de la région : l'artisanat, l'immobilier et le tourisme et à trois échelles : le luxe, le moyen de gamme et le tourisme de masse. Ces services s'adressent à la fois aux touristes européens, français en première ligne puisque 40 % des arrivées touristiques au Maroc sont françaises [Leroux, 2008], aux nouveaux installés et aux classes moyennes et aisées marocaines.

En 2012, le secteur touristique représentait 7 % du PIB du Maroc, 6,6 % de la population active occupée et 14,8 % des recettes de la balance des paiements

10. Ils sont une centaine dans notre échantillon.

[Rapport pour la Direction des études et des prévisions financières, avril 2011]. Priorité nationale, la « vision 2010 » du ministère du Tourisme visait 10 millions de touristes ; la « vision 2020 » prévoit de doubler la taille du secteur et les arrivées. En 2011, on enregistrait 9,34 millions d'arrivées, parmi lesquelles 3,3 millions de Français, 1,9 million d'Espagnols, et 4,4 millions de MRE (Marocains résidents à l'étranger) qu'il est difficile de considérer comme des touristes ordinaires. Du seul aéroport de Marrakech, pour la même année, 3,4 millions de passagers sont arrivés et partis ; ils étaient 1,6 million en 2004. Toujours en 2011, 68 % des nuitées hôtelières enregistrées dans le pays l'ont été dans le triangle Marrakech, Agadir, Essaouira, tandis que la croissance la plus importante s'opère pour Marrakech qui est passée de 3,7 millions de nuitées enregistrées en 2001 à 6,3 en 2010 [Rapport pour la Direction des études et des prévisions financières, avril 2011].

En ce qui concerne l'offre hôtelière, la capacité du Maroc a doublé en 10 ans (97 000 lits en 2001, 173 000 en 2010), et de 2004 à 2010 on passe de 982 établissements classés, donc officiels, il faut le préciser, à 2 003, dont la moitié se concentre à Marrakech puisque la ville en compte, à elle seule, 1 011. Deux types d'établissements dominent le marché : l'hôtel classique et la maison d'hôte. Absente de la nomenclature officielle des établissements touristiques, cette dernière catégorie y entre à partir de 2004, lorsqu'elle est devenue un phénomène majeur qui singularise, par son ampleur, l'offre touristique de la région. De 320 maisons d'hôtes recensées en 2004, on passe à 996 en 2010, dont 769 à Marrakech (295 en 2004) et 53 à Essaouira (aucune en 2004). Il s'agit là des établissements classés, mais dans les faits on en compte bien plus. En effet, en quelques années, l'offre s'est étoffée très vite, pour atteindre à Marrakech plus du millier d'établissements ouverts à la location, plus de deux cents à Essaouira, dans une gamme très diversifiée variant du *riad* « basique » offrant des chambres et une prestation de restauration minimale dans des conditions de totale informalité, jusqu'au *riad* de grand luxe offrant une gamme de services variés dans les conditions de palace, sans compter la multiplication des offres de locations entre particuliers. Les Européens, et les Français en tête, tiennent en effet un rôle stratégique dans ce secteur puisqu'ils sont au cœur du déploiement de la maison d'hôte, offre touristique qui caractérise la région et qui recouvre deux formes : le *riad* et le « *beldi* chic », respectivement maison ancienne du vieux centre urbain – la médina – restaurée et transformée en maison d'hôte et maison d'hôte à la campagne. Ils sont également au cœur d'un certain nombre d'activités, qui s'accrochent aux économies de la mobilité, offrant des services aux touristes (hébergement, restauration), mais également aux nouveaux installés européens (services immobiliers, secondarisation résidentielle, architecture d'intérieur, etc.).

Le « district » touristique résulte en partie des politiques publiques mises en œuvre au travers de grands chantiers nationaux [Berriane, Nakhli, 2011], mais a été amorcé par des initiatives privées qui conjuguent de grosses infrastructures hôtelières ou immobilières, pour la plupart de dimension internationale, et des aventures personnelles de petits investisseurs. Ces initiatives, dont une partie n'est

pas visible dans les chiffres, ne révèlent que l'aspect formel d'un secteur dont l'informalité est une dimension structurelle, y compris pour les entrepreneurs européens.

Le *riad* « Porto-Vecchio » dans la médina de Marrakech en est un exemple. Il se loue uniquement par le bouche-à-oreille dans les réseaux corses ; un autre, sans nom, loué par les propriétaires également aux amis d'amis bénéficie d'une employée de maison et d'un guide mis à disposition dès qu'un client se manifeste. Un rapide inventaire sur le site « homeholidays », *leader* européen des transactions locatives de vacances directement entre propriétaires et locataires, nous donne un autre exemple : 158 biens sont proposés à Essaouira et 327 à Marrakech, de l'appartement loué une centaine d'euros la semaine, aux *riads* de luxe ou aux villas luxueuses de Ghazoua (Essaouira) et de la Palmeraie (Marrakech) qui se louent respectivement jusqu'à 5 500 et 10 500 euros la semaine. La résidence principale d'un couple d'entrepreneurs y est mise en location, avec gardien et bonne, pour l'été, tandis que les propriétaires iront en France pour les vacances. C'est aussi le cas de quelques-unes de ces villas luxueuses, récemment construites sur le golf d'Essaouira, que de riches Français, Belges et Marocains ont acheté entre 600 000 et 1,2 million d'euros et que l'on retrouve en location sur ce même site.

C'est donc sur la base d'une population européenne résidente et d'un flux exponentiel de touristes que s'est édifié un district productif, autrement dit une entité socioterritoriale caractérisée par l'interdépendance entre la société locale et l'appareil productif [Beccatini, 1989¹¹]. Ce sont en effet des activités offrant des services induits par la résidence, courts et longs séjours, qui se sont développées : restauration, bien sûr, services touristiques (transports, agences de voyages), services plus sophistiqués comme les spa, hammams et autres « lieux de beauté et de soins », puis des productions artisanales qui ont décliné, dans une logique d'hybridation globalisée [Amselle, 2004], l'offre traditionnelle de l'artisanat marocain. Cette hybridation, qui est l'un des ressorts de ce district productif touristique, s'appuie notamment sur les logiques transnationales qui caractérisent les activités économiques de ces migrants.

La dimension transnationale des activités

Les dernières hybridations arrivées sur le marché témoignent bien de ces logiques : ce sont d'abord des lignes de produits de beauté qui déclinent sur la base de produits estampillés marocains (mais en fait des parfums et produits de synthèse), des lignes de produits très mondiaux (shampooing, crèmes, gels douche, parfums). L'une d'entre elles, incluant la référence implicite à Marrakech, a été déposée simultanément en Europe et au Maroc. Les normes qui encadrent la

11. La définition donnée par Beccatini [1989, p 112] est la suivante : « *Definisco il distretto industriale come un'entità socio-territoriale caratterizzata dalla compresenza attiva, in un'area territoriale circoscritta, naturalisticamente e storicamente determinate, di una comunità di persone e di una popolazione di imprese industriali.* »

production sont européennes. Une entreprise parisienne organise la communication et la couverture de presse des produits. Les produits utilisés, sortis de la pharmacopée marocaine (fleur d'oranger, jasmin, etc.) sont des produits de synthèse fabriqués en Allemagne et en Europe de l'Est. Ils sont assemblés au Maroc, dans un atelier organisé selon des normes techniques et ergonomiques européennes d'une zone industrielle de Marrakech. Les emballages, dont le style et les matériaux empruntent à l'artisanat traditionnel, sont eux aussi fabriqués par des artisans sous traitant de la zone industrielle. L'entreprise a été créée au début des années 2000 par un couple de Français trentenaires qui se sont connus à Marrakech après une expérience en maison d'hôte. Tout le personnel, des employées du *showroom* aux ouvriers et ouvrières, est marocain. Ce sont ensuite des complexes hôteliers, généralement en périphérie rurale des villes (Marrakech, Essaouira, Agadir) qui intègrent des services et commerces que les touristes trouvaient en médina : outre les restaurants, hammams, spa, et autres unités de soins, certains hôtels dits « lounge » proposent désormais une vente d'artisanat (tapis, broderie, poterie notamment), fabriqué sur place par des dispositifs présentés comme des coopératives. L'inventivité de cet artisanat tient donc à ses capacités d'hybridation ; mais aussi à la possibilité que lui donne l'extraction des activités hors de la médina de donner un caractère industriel ou semi-industriel à la production ; les boutiques sont modernes et conformes aux standards européens, y compris parce que les quartiers industriels ou de centre-ville permettent l'accès en voiture, les ateliers sont fonctionnels et permettent la production en série. Mais surtout les artisans, recrutés sur la base des savoirs faire traditionnels sont transformés en ouvriers, intégrés dans une chaîne productive et des rapports salariaux. Sans perdre pour autant les avantages induits par une société plus tolérante à l'informalité, sachant que cette tolérance est moins le fait d'une incurie ou d'une faiblesse institutionnelle, que la conséquence de rapports sociaux privilégiant dans l'activité économique, les rapports personnels sur les cadres institutionnels [Lazega, 1996]. Car la part d'informel est à peu près présente partout, sous des formes différenciées, tout au long des chaînes productives.

Si l'invention, la fabrication et la commercialisation de certains produits s'opèrent dans un espace transnational, un certain nombre d'entrepreneurs y inscrivent également leurs activités. Prenons le cas d'une maison d'hôte tenue par une Française et dont le taux de remplissage est l'un des meilleurs de la région. Elle vit et travaille au Maroc depuis dix ans sans être résidente, sous le régime de la pendularité : pas de voiture ni de compte bancaire à son nom propre et une obligation de quitter le territoire tous les trois mois. Les arrhes des réservations sont intégralement versées sur son compte bancaire français, non pas qu'elle ne puisse l'être sur le compte bancaire local de sa société, mais parce qu'elle tire profit de cette situation et d'un argent gagné qui reste invisible dans sa fiscalité marocaine ou française. Son employée, française aussi, travaille « au noir » et elle lui verse une partie de son salaire (1 000 euros) en euros de compte à compte français, sans donc passer par le système bancaire local. Les 6 000 à 8 000 dirhams (600 à 800 euros) que l'employée touche en commission sur une course de taxi

d'Essaouira à Marrakech ou sur une location de quad, par exemple, lui sont donnés en liquide par les entreprises pour lesquelles elle joue les intermédiaires et les garants auprès des clients.

Cette situation est en partie favorisée par la procédure marocaine pour engager des salariés étrangers qui prend trois à quatre mois en moyenne et dont la moitié des autorisations demandées sont accordées (2 000 autorisations à l'année sur 4 000 demandes). L'entreprise qui veut recruter un étranger doit au préalable s'adresser à l'Agence nationale pour la promotion de l'emploi et des compétences (ANAPEC) qui vérifie que le profil à recruter n'existe pas sur le marché local. Si aucun candidat marocain n'est retenu, l'Agence délivre une « attestation d'activité pour les salariés étrangers ». L'entreprise demande ensuite une autorisation du ministère de l'Emploi, qui prend la forme d'un visa d'un an apposé sur le contrat de travail. L'étranger peut alors être recruté, mais la procédure doit être renouvelée presque à l'identique chaque année¹².

Deux parades à cette législation sont utilisées. Un certain nombre d'étrangers, parmi lesquels les Français, les Chinois et les Turcs sont les plus nombreux, travaillent tout simplement « au noir », sans autorisation. « Sans-papiers », donc, ces Français installés au Maroc, comme le titrait *Le courrier de l'Atlas* en juillet 2008. Cette expression est bien le signe des changements qui traversent leur statut. L'autre moyen de contourner la loi est de créer une société, avec ou sans « associé » marocain. Une solution répandue, dans tous les secteurs d'activité, qui permet de travailler légalement. La plupart des migrants français travaillent donc au Maroc en tant que prestataires de services. Ils sont gérants de maison d'hôte, cuisiniers, agents immobiliers, artisans, etc., et facturent des prestations.

L'hyper institutionnalisation de l'embauche d'un étranger favorise le travail non déclaré, moins en l'empêchant de travailler légalement qu'en créant des structures d'opportunité dont il tire profit, opportunités que l'on retrouve également au sein du système bancaire et des modalités de circulation de l'argent. Le dirham, unité monétaire du Maroc n'est toujours pas entré sur le marché mondial des monnaies¹³. Sa convertibilité, régulièrement promise, est sans cesse reportée. C'est alors d'un double circuit monétaire dont il faut parler.

Les étrangers qui ne bénéficient pas de carte de séjour, on l'a dit, ne peuvent ouvrir qu'un compte bancaire sur lequel entrent exclusivement des devises étrangères, mais d'où ne peuvent sortir que des dirhams. Pour posséder un compte en dirhams « courants », il faut avoir une carte de séjour et ouvrir un autre compte bancaire, réservé aux transactions en dirhams. On comprend alors la logique du

12. Cette procédure ne concerne pas les Sénégalais, Tunisiens et Algériens, les conjoints de ressortissants marocains, les personnes natives du Maroc qui y ont résidé plus de 6 mois, les experts venus pour moins de 6 mois, les footballeurs, les artistes venus pour une durée inférieure à trois mois, les PDG et les détachés des entreprises, mais aussi, et surtout les gérants et actionnaires de sociétés ce qui explique que la plupart des ressortissants français créent des sociétés (dont la création n'est pas soumise à la détention d'un titre de séjour).

13. Le taux de change varie entre 10 et 12 dirhams pour 1 euro.

double circuit évoqué plus haut : les transactions ont lieu, par internet, de compte à compte en France ou en Europe, dès lors que les partenaires commerciaux disposent de comptes en Europe, Marocains compris. Ce double système vaut pour les réservations hôtelières dans les *riads*, il vaut aussi pour des transactions plus importantes, l'achat d'un bien par exemple et auquel cas une double transaction a lieu, devant un notaire marocain en dirhams, devant un notaire français en euros.

Les transactions et circulations financières qui sous-tendent les activités des migrants européens sont donc en grande partie informelles, mais cette informalité n'est pas, comme on l'entend usuellement, le fait de transactions qui échappent au système bancaire, du moins pas complètement. Elles révèlent plutôt une autre informalité, directement consécutive à la ressource offerte à nos migrants, de vivre non pas entre deux mondes, mais dans les deux justement, en assurant de doubles circuits. Cette caractéristique fait alors de l'espace-temps professionnel et économique dans lequel échangent, produisent et croissent ces entrepreneurs, un espace-temps parfaitement transnational, car il est à la fois inscrit dans deux mondes économiques et culturels, et parce qu'il échappe au contrôle des deux États et appareils institutionnels concernés.

Nouvelles migrations ou migrations invisibles ?

La profitabilité des entreprises de ces migrants français tient, en grande partie, à cette inscription dans une transnationalité « sans-État ». Cet espace transnational est fait de la ressource qui leur est donnée de ne pas avoir à s'installer dans un autre statut d'étranger que celui de touriste. En vivant et travaillant au Maroc sous le régime de simples touristes tout en multipliant les allers et retours nécessaires au renouvellement de leur visa, ils entretiennent des relations institutionnelles et administratives avec les deux pays. Mais, cet espace est tout autant la conséquence de la proximité historique des deux pays et sociétés et tient à la continuité des circulations et des mobilités, jamais interrompues depuis la fin du protectorat, dont les circuits touristiques ne sont finalement que la modalité la plus visible.

Dans cette perspective, ces migrants français ne seraient pas le signe d'un phénomène nouveau, mais viendraient prolonger des mobilités invisibles auxquelles les sciences sociales ont négligé de s'intéresser parce que la migration y a été pensée et construite comme un problème, économique et social [King, 2002 ; Martinello, 2004] et quasi exclusivement du point de vue des États récepteurs [Noiriel, 2010 ; Morokvasic, 1984]. Il s'agit ici au contraire de déplacer le regard et de voir les migrations comme un moment de formation, par la mobilité spatiale et territoriale, des classes moyennes. Ce déplacement du regard en implique un second qui tiendrait à interroger le phénomène colonial non plus trop exclusivement d'un point de vue politique et institutionnel, mais du point de vue des expériences de mobilité des acteurs.

Bibliographie

- AMSELLE J.-L. [2004], « Métissage, branchement et triangulation des cultures », *Revue germanique internationale*, n° 21, p. 41-51.
- BAUMANN Z. [2006], *La Vie liquide*, Chambon, Le Rouergue, 200 p.
- BECATTINI G. [1989], « Riflessioni sul distretto industriale marshalliano come concetto socio-economico », *Stato e Mercato*, n° 25, p. 111-128.
- BENKO G., LIPIETZ A. (éd.) [1992], *Les Régions qui gagnent, districts et réseaux. Les nouveaux paradigmes de la géographie économique*, Paris, PUF, 424 p.
- BERGE P. [2010], *Yves Saint-Laurent, une passion marocaine*, Paris, Éditions de la Martinière, 90 p.
- BERRIANE M., NAKHLI S. [2011], « En marge des grands chantiers touristiques mondialisés, l'émergence de territoires touristiques "informels" et leur connexion directe avec le système monde », *Méditerranée*, n° 116, p. 115-122.
- BOUBEKER A. [2003], *Les Mondes de l'ethnicité. La communauté d'expérience des héritiers de l'immigration maghrébine*, Paris, Balland, 362 p.
- BREDELOUP S. [2008], « L'aventurier, une figure de la migration africaine », *Cahiers internationaux de sociologie*, n° 125, p. 281-306.
- CASTELLS M., PORTES A., BERTON L. [1989], *The informal economy : studies in advanced and less developed countries*, Baltimore, John Hopkins University Press, 360 p.
- CAUVIN-VERNER C. [2007], *Au désert. Une anthropologie du tourisme dans le Sud marocain*, Paris, L'Harmattan, 317 p.
- COSLADO E., MACGUINNESS J., MILLER C. (dir.) [2013], *Médinas immuables, gentrification et changement dans les villes historiques marocaines (1996-2010)*, Rabat, Centre Jacques Berque, 412 p.
- DAMGAARD F. [2005], *Essaouira : histoire et créations*, Rabat, La Porte, 157 p.
- DIRECTION DES ÉTUDES ET DES PRÉVISIONS FINANCIÈRES [2011], « Secteur du tourisme : bilan d'étape et analyse prospective », avril, ministère de l'Économie et des Finances, Royaume du Maroc, 39 p.
- EL GLAOUI A. [2004], *Le Ralliement : le Glaoui, mon père, récit et témoignage*, Marsam édition, 391 p.
- ESCHER A., PETERMANN S. [2013], « Du jet-setter au retraité : parcours et profils des habitants étrangers des médinas de Marrakech et d'Essaouira », in COSLADO E., MACGUINNESS J., MILLER C., *Médinas immuables, gentrification et changement dans les villes historiques marocaines (1996-2010)*, Rabat, Centre Jacques Berque, p. 189-214.
- GRANOVERTER M. [1995], « The economic sociology of firms and entrepreneurs », in PORTES A., *The economic sociology of immigration*, Russel Sage Foundation, New York, p. 128-165.
- HENRY J.-R., VATIN J.-C. [2012] (dir.), *Le Temps de la coopération. Sciences sociales et décolonisation au Maghreb*, Paris, Karthala, 408 p.
- JACQUETON G. [1924], « La colonisation française au Maroc », *Annales de géographie*, n° 183, p. 307-312.
- KENBIB M. [1996], *Les Protégés. Contribution à l'histoire contemporaine du Maroc*, Rabat, faculté des lettres et des sciences humaines, publication de l'université de Rabat, 389 p.
- KING R. [2002], « Towards a new map of european migration », *International journal of population geography*, p. 89-106.

- KURZAC-SOUALI A.-C. [2006], « La revalorisation de la médina dans l'espace urbain au Maroc. Un espace urbain revisité par les élites et le tourisme », in BOUMAZA N. (dir.), *Villes réelles, villes projetées*, Paris, Maisonneuve et Larose, p. 337-349.
- LAZEGA E. [1996], « Arrangements contractuels et structures relationnelles », *Revue française de sociologie*, vol. 37, n° 3, p. 439-456.
- LE BRAS H. [2007], *Les 4 mystères de la population française*, Paris, Odile Jacob, 306 p.
- LEROUX S. [2008], *Le Rapport à l'autre à travers le rapport à l'espace. L'exemple du tourisme français à Marrakech*, thèse de doctorat de géographie, université de Lille 1, 502 p.
- MARTINIELLO M. [1994], « Problèmes et difficultés de la constitution d'un lieu de savoir : la sociologie des processus migratoires et des relations ethniques », *Critique régionale*, n° 21-22, p. 151-163.
- MEMMI A. [2002], *Portrait du décolonisé arabomusulman et de quelques autres*, Paris, Gallimard, Paris, 224 p.
- MOROKVASIC M. [1984], « Introduction », *Current sociology migration in Europe*, n° 32, p. 17-40.
- NOIRIEL G. [2010], « Une histoire du modèle français d'immigration », *Regards croisés sur l'économie*, n° 8, p. 74-80.
- PERALDI M., PERRIN E. (éd.) [1996], *Réseaux productifs et territoires urbains*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, 386 p.
- RIVET D. [2012], *Histoire du Maroc*, Fayard, 452 p.
- SCHMITZ J. [2008], « Introduction au thème, migrants ouest-africains vers l'Europe : historicité et espaces moraux », *Politique africaine*, n° 109, p. 5-15.
- VERMEREN P. [2011], « La formation des élites marocaines, miroir de la mondialisation ? », *Le Télémaque*, n° 39, p. 53-66.
- VERMEREN P. [2011 b], *Le Maroc de Mohammed VI. La transition inachevée*, La Découverte, 336 p.
- VERMEREN P. [2010], *Histoire du Maroc depuis l'indépendance*, La Découverte, 128 p.
- VERMEREN P. [2004], *Le Maroc en transition*, Paris, La découverte, 266 p.
- WILBAUX Q. [2002], *La Médina de Marrakech. Formation et espace urbain d'une ancienne capitale du Maroc*, Paris, l'Harmattan, 384 p.

Les résidents européens de la médina de Fès : une nouvelle forme de migration nord-sud

Mohamed Berriane et M'hammed Idrissi Janati***

Le Maroc a longtemps été considéré comme un foyer émetteur de flux migratoires avant de devenir un pays récepteur et un lieu de croisement de flux venus du Nord et du Sud [de Haas, 2013]. Il s'agit en fait de migrations récentes qui concernent à la fois des populations originaires des pays africains situés au Sud du Sahara et des populations issues des pays occidentaux et du Moyen-Orient. Mais si les migrants subsahariens sont contraints de se fixer au Maroc après l'échec de leur projet migratoire vers l'Europe, les Occidentaux, en revanche, s'y installent avec le projet de vivre une expérience selon des représentations qu'ils se font des lieux choisis [Berriane *et al.*, 2013]. Nous nous trouvons de ce fait devant une double situation : la première renvoie à la discontinuité produite dans un champ migratoire traditionnel, alors que la seconde est en rapport avec l'émergence de nouveaux flux qui viennent s'inscrire dans ce même champ migratoire.

À travers l'analyse des flux migratoires des Européens vers Fès, observés particulièrement à une échelle microlocale, celle des quartiers les plus symboliques de la ville, sa médina classée « Patrimoine mondial de l'humanité », l'objectif de cette contribution est d'analyser le sens que prend cette forme nouvelle de circulation migratoire du nord vers le sud et le contexte transitionnel dans lequel elle s'inscrit [de Haas, 2010, 2013]. Généralement choisie et vécue comme moyen de repartir sur de nouvelles bases pour construire un nouveau projet de vie au Sud, ou manière d'être entre l'ici et là-bas, cette migration des Européens – conjuguée à celles de plusieurs autres nationalités occidentales et africaines – a ouvert le paysage social et territorial de la ville sur une requalification matérielle et symbolique, donnant lieu à de nouvelles situations urbaines.

L'étude du cas de Fès, métropole régionale millénaire, permet de construire une réflexion autour de ces mutations du champ migratoire sur la rive Sud méditerranéenne, en raison de son histoire urbaine et de ses dynamiques actuelles. Dans

* Géographe, université Mohammed V, Rabat et IRD, laboratoire mixte international MediTer « Terroirs Méditerranéens : environnement, patrimoine et développement ».

** Géographe, université Mohammed V, Rabat.

la géographie migratoire marocaine, cette ville a longtemps été considérée davantage pour l'attractivité qu'elle exerçait sur les migrants marocains de l'intérieur que pour un quelconque rôle joué en matière de migration internationale [Berrada, 1982 ; Fejjal, 1994 ; Mezzine, 2010]. Le peu d'intérêt attribué à cette fonction, pourtant relevée à Fès depuis son édification, tient au fait que les études migratoires au Maroc ont porté, dans un premier temps surtout, sur les foyers de départ.

Or, inscrite dans une logique d'échanges et d'attraction, Fès avait fonctionné comme carrefour du commerce transsaharien articulant trois ensembles : l'Afrique subsaharienne, l'Orient arabe et musulman et le Nord de la Méditerranée. Elle avait symbolisé, depuis sa fondation il y a douze siècles, des expériences particulières de la rencontre avec l'autre. Dans « Fès avant le protectorat », Le Tourneau souligne la diversité de sa population et démontre comment la croissance de la ville et son rayonnement furent l'œuvre d'un peuplement pluriel [Le Tourneau, 1987, p. 187].

Avec la pénétration coloniale, en 1912, Fès a connu de profondes mutations dont la principale fut la création *ex nihilo* par le résident général Lyautey d'une ville nouvelle [Jelidi, 2012], située à l'écart de la cité précoloniale et destinée à accueillir les colons européens et les services du protectorat. Ainsi a pris place à Fès une nouvelle forme de communautarisme que certains auteurs ont définie comme un cosmopolitisme colonial [Escallier, 2003 ; Cattedra, 2003] – avec la prédominance de la composante européenne, notamment française. Ce nouveau « cocktail culturel » a juxtaposé d'autres langues, cultures et religions, donnant lieu à une « société coloniale » marquée par une séparation des espaces de vie, de résidence et de travail, limitant les contacts entre les communautés et témoignant d'une division non seulement du contexte social et confessionnel de Fès, mais aussi de son ordre territorial, architectural et politique [Idrissi Janati, 2002]. En même temps, le transfert du centre de gravité économique et politique marocain de l'intérieur du pays vers les villes littorales a fait perdre à Fès une partie de sa centralité et de son rayonnement et l'a marginalisée.

Mais après un repli qui a duré presque tout le *xx*^e siècle, la ville connaît depuis les années 1990 l'émergence d'un nouvel ordre spatial, social et économique, qu'expliquent l'internationalisation de son économie urbaine et le contexte de mondialisation, les processus de métropolisation et de patrimonialisation et les migrations internationales. Cette évolution est à mettre également en rapport avec l'arrimage du Maroc à l'Europe, à la suite notamment des accords du partenariat Euromed, dans le cadre du « processus de Barcelone » lancé en 1995, le tout articulé aux transformations récentes de l'économie urbaine soumise à la privatisation et à la libération de l'espace aérien du pays, par l'ouverture de nombreuses lignes de vols à bas prix.

C'est dans ce contexte que Fès est en train de redevenir un pôle important dans la géographie des mobilités Nord-Sud de l'espace euro-méditerranéen. La ville apparaît de plus en plus comme le réceptacle d'une population étrangère récemment immigrée, surtout d'Europe, mais aussi des États-Unis, d'Asie,

d’Australie et d’Amérique latine – issue de générations différentes et venue s’y installer récemment, participant à l’inversion des flux d’immigration sud-nord [Berriane *et al.*, 2013]. Depuis la fin des années 1990, ces flux migratoires se sont diversifiés par rapport aux profils socioprofessionnels, aux trajectoires, aux ressources déployées, aux classes d’âges, au genre, aux motivations, aux projets et aux situations maritales.

Notre point de départ est la constatation, assez surprenante, de la non prise en compte par la recherche du caractère migratoire des mobilités liées au phénomène de la « résidence touristique ». C’est le cas des destinations européennes (Espagne) où d’importantes communautés étrangères (Britanniques, Allemands ou riches ressortissants du Golfe) se sont installées pour profiter d’un cadre de vie meilleur. Tout se passe comme si la différence entre migrants et touristes résidentiels était liée au niveau de vie, car dans le même temps et pour les mêmes destinations, les travailleurs issus du Maghreb ou de l’Amérique latine sont quant à eux bien considérés comme des immigrés. Or, aujourd’hui avec l’augmentation des mobilités, les interrelations entre tourisme et migration se complexifient ; les frontières entre les deux phénomènes devenant de plus en plus floues. En fait, le tourisme et la migration sont deux formes d’un même système de mobilités [Dehoorne, 2002]. Le concept de mobilité spatiale, dans son sens le plus large, correspond certes à l’ensemble des « déplacements dans l’espace physique, d’individus ou de groupes d’individus, quelles que soient la durée et la distance de ces déplacements » [Courgeau, 1983]. Mais, les logiques des migrants et des touristes se diversifient et les schémas d’identification classiques sont brouillés. Les Européens, en tant que touristes, découvrent de nouveaux lieux de vie à l’occasion de séjours de plus en plus fréquents. Le transfert d’activité et de résidence, partiel ou complet, peut conduire du tourisme à une résidence alternée. On parle alors de multirésidence ou de « polyspatialité » [Viard, 1994] dans un système-monde fait de régions connectées.

La recherche anglo-saxonne a essayé récemment de conceptualiser ces nouvelles situations en proposant des catégories d’analyse à la fois sur le tourisme et sur la migration. Le concept qui tend à s’imposer est celui de *lifestyle migrations* [Benson, O’Reilly, 2009]. Cette approche sociologique à travers un terme souvent traduit en français par « migration de style de vie » ou « migration d’agrément » permet effectivement de donner du sens à ces situations de l’entre-deux. La notion de *lifestyle migration* renvoie, en réalité, aux motivations plurielles et complexes de personnes relativement aisées, de tous âges qui se déplacent – à plein-temps ou à temps partiel – vers des destinations où elles pensent trouver une qualité de vie meilleure [Benson, O’Reilly, 2009]. La recherche de lieux de vie supposés idylliques s’opère en trois directions : les espaces balnéaires et insulaires, où l’on trouve un style de vie méditerranéen, étudiés surtout sur la Costa del Sol [Casado-Diaz, 2006 ; King *et al.*, 2000] ; le milieu rural, qui permet un retour à la nature et un style de vie simple comme en Espagne ou en Roumanie pour les Européens ou le Panama et le Costa Rica pour les Américains du Nord [Hoey, 2005] ; et enfin, des espaces culturels et artistiques offrant des possibilités de développement

de communautés de « bourgeois bohèmes », telle l'île grecque de Mykonos [Bousiou, 2008], et qui pourraient correspondre au cas de Fès.

Le processus prend souvent sa naissance au cours des déplacements touristiques. Le *lifestyle migrant*, développant un certain goût pour un mode de vie particulier durant ses vacances sur un lieu qu'il apprécie, décide de migrer pour s'y installer plus ou moins définitivement. La destination touristique devient alors une destination à caractère migratoire stable. C'est le cas par exemple des Britanniques dans le sud-ouest de la France [Benson, 2010], des retraités de l'Europe du Nord installés dans les pays de l'Europe méditerranéenne [Casado Diaz, Kaiser, Warnes, 2004], ou encore des Canadiens en Floride [Gilbert, Langlois, Tremblay, 2011].

Le fait que ce phénomène soit apparu au Maroc de façon tardive (les années 1990) explique peut-être sa faible prise en compte par la recherche. Mais des études commencent à lui donner une certaine visibilité, en milieu urbain comme à Marrakech [Escher, Petermann, 2000 ; Escher, Petermann, Los, 2001] ou à Fès [Berriane *et al.*, 2013]. Le concept de *lifestyle migrations* a également été testé pour le Maroc par Therrien [2015], à travers des enquêtes menées dans les villes de Meknès, Rabat, Casablanca, ou Marrakech.

En nous inscrivant dans ces tendances de la recherche, nous appréhendons les nouveaux résidents de Fès issus de l'Europe non pas comme des touristes résidents, mais comme des immigrés, tout en vérifiant si leurs déplacements au Maroc et plus particulièrement à Fès correspondent au modèle des *lifestyle migrations* décrit dans la littérature.

L'accent sera mis sur la manière dont cette mobilité nord-sud est construite dans l'espace de vie et l'imaginaire des migrants eux-mêmes, sur les valeurs socio-culturelles qui la conditionnent, ainsi que sur les registres particuliers dans lesquels elle s'inscrit et s'organise. Comment qualifier ces mobilités des Européens vers une ville du sud de la Méditerranée ? De quelle manière ces Européens justifient-ils leur choix d'immigrer vers le Maroc et plus particulièrement vers Fès ? Quelle signification accordent-ils à leur migration ? Quelles représentations sociales de soi et de l'autre, de l'ici et de l'ailleurs construisent-ils à partir de leur situation migratoire ?

Nous tenterons d'éclairer ces questionnements à partir des résultats d'un travail de terrain qualitatif effectué en 2010 et actualisé en 2014. L'essentiel des informations provient d'entretiens approfondis, réalisés en langue française pour la plupart, auprès d'une quarantaine de répondants sélectionnés en fonction de leur nationalité, leur sexe et leur âge, et leur projet migratoire. Ces entretiens ont été accompagnés d'observations et de relevés de terrain.

Le regard est ainsi porté dans une perspective socio-urbanistique et socio-identitaire, la démarche étant ouverte sur une double lecture : l'approche géographique s'interroge sur le marquage du territoire par cette migration depuis l'Europe à travers l'ancrage territorialisé de la rencontre avec l'autre ; l'approche

sociologique s'intéresse aux métamorphoses identitaires en interrogeant les systèmes de représentation construits lors d'une situation migratoire.

La démonstration qui suit se structure en trois temps. Après un suivi de l'évolution dans le temps de l'installation de ces nouvelles populations, nous nous arrêterons sur les motivations plurielles qui ont présidé à ce choix, pour finir par un essai de catégorisation de ces différentes situations.

L'évolution dans le temps de l'installation dans la ville

Arrêtons-nous tout d'abord sur la découverte et le choix de la ville de Fès par ces nouveaux résidents et l'évolution de leur installation dans le temps.

Une découverte et un choix de Fès souvent dus au hasard

La plupart des interviewés ont été attirés par Fès (et le Maroc) par hasard ; « le choix de ce nouveau lieu de vie est le fruit de l'improvisation »¹. Nombreux sont, en effet, ceux qui y ont séjourné en tant que touristes ou pour d'autres motifs comme l'apprentissage des langues, les études ou les rencontres professionnelles, avant de décider, au terme de leur premier séjour, de s'y installer et d'y implanter une entreprise, dans la majorité des cas dans le secteur du tourisme. Lorsque la mobilité de ces Européens a été pensée, celle-ci n'a pas été envisagée à Fès, mais plutôt à l'échelon de la Méditerranée ou d'un autre pays du Sud. Ce n'est qu'à la suite d'une visite de la ville, motivée par le travail ou le tourisme, que Fès s'est imposée comme lieu de séjour et d'investissement. Ce choix hasardeux a été néanmoins orienté par des images reçues, intériorisées et réinvesties par ces migrants de l'Europe. Dans ces représentations, l'histoire et l'authenticité de Fès, la beauté de ses lieux, ses ryads majestueux, sa magie, son mystère, ses urbanités, ses trésors cachés derrière les murs, la paix qu'elle inspire, représentent la pierre angulaire de ce choix. Le témoignage d'une Allemande âgée de 35 ans, propriétaire d'une maison d'hôtes à Fès depuis 2005, est éloquent à ce sujet :

« La première fois que je suis venue à Fès, c'était en septembre 2005 et mon seul but était d'apprendre la langue arabe [...] Je ne connaissais pas Fès. Mais, en 2005, c'était l'année où la BBC a fait un documentaire sur Fès [...] Et puis, il y avait une atmosphère très particulière ici à Fès. Nous étions dans les cafés et tous les étrangers voulaient acheter à Fès. J'étais stimulée par ce qui se passait ici [...]. J'étais étonnée de ce qu'on trouve derrière les murailles, les joyaux et les richesses. Il y avait cette attirance de Fès. [...] Quand vous entrez dans une vieille maison où il y a encore le plâtre sculpté, le bois, le Zillij² et tout ça, ça ne peut pas vous laisser indifférent. Et à un certain moment, je me suis dit : "au lieu d'apprendre le vocabulaire, je regarde pour acheter une maison." Rentrée à Zurich, en Suisse, pour mon travail, cette attraction magnétique de Fès n'a pas cessé. [...] Je sentais Fès dans mes veines. C'est plutôt spirituel. Je ne sais pas ce qui s'est passé. C'était tellement fort que je me suis dit : "pourquoi pas tenter ?" [...] Je suis venue fin décembre 2005, entre

1. Déclaration en avril 2010 d'un couple franco-anglais ayant ouvert à Fès un café-restaurant en 2007.

2. Mosaïque.

Noël et le Nouvel An, et j'ai trouvé une maison. Donc, le choix de Fès c'est par hasard. Je pense que c'est aussi la ville qui m'a choisie. »

Mais si pour la plupart de nos interlocuteurs l'installation dans la ville de Fès n'a été précédée ni par une connaissance approfondie du lieu ni par un choix raisonné et longuement médité, nous avons rencontré des cas où des motivations bien réfléchies ont préparé cette installation. Le rythme de ces installations est cependant fortement irrégulier.

Une évolution saccadée

L'installation des Européens dans le quartier historique de Fès est passée par différentes étapes que l'on peut scinder en trois grandes phases.

Jusqu'au milieu des années 1990, la ville a fonctionné comme simple ville d'étape d'un tourisme européen dont la motivation principale était la visite de la médina. Parmi ces touristes, ceux qui commençaient à s'installer au Maroc le faisaient d'abord dans les villes du Sud, notamment Marrakech, Essaouira, ou du Nord comme Tanger, Asilah et Chefchaouene.

C'est seulement au début de la deuxième moitié des années 1990 que le phénomène d'installation des Occidentaux à Fès s'accompagnant de l'acquisition d'une demeure dans les quartiers historiques (médina) est apparu, bien que de façon timide. La première maison traditionnelle vendue à Fès à un Européen l'a été en septembre 1996 ; l'acquéreur était un Italien à la recherche d'une « résidence de vacances » au sud de la Méditerranée. À partir de 1999, c'est au tour des premiers Français de s'y installer, attirés par « la richesse du potentiel touristique de la ville et de sa forte image culturelle », ils transforment leurs acquisitions en maisons d'hôtes.

Entre 2000 et 2003, on relève une stagnation du mouvement liée aux effets de la guerre en Irak et aux attentats du 11 septembre 2001 à New York et de Casablanca en 2003. Ce ralentissement dans le secteur du tourisme ne se limite pas seulement à Fès, mais concerne l'ensemble du Maroc³. Pourtant, dès 2004, la reprise est là et un grand mouvement d'achat de maisons traditionnelles s'esquisse. Il se prolonge les deux années suivantes, atteignant son pic à la fin 2006. Fès attire alors de plus en plus d'Européens qui résident dans la médina en tant que propriétaires ou locataires. Le profil des acquéreurs s'élargit à des migrants issus de différents pays occidentaux.

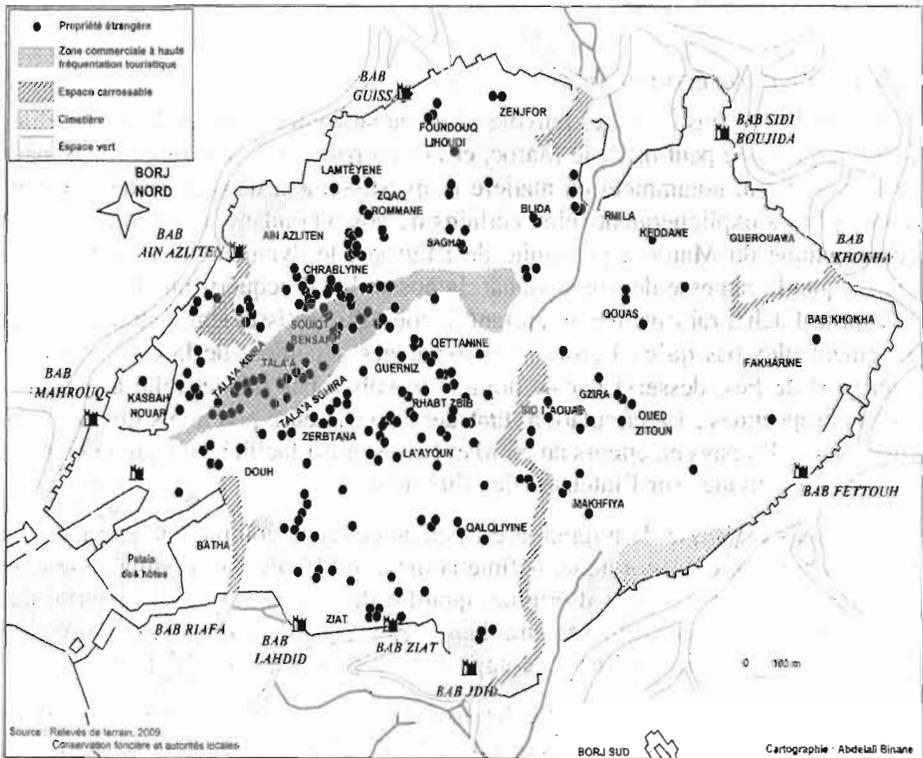
Fin 2007, les agences immobilières enregistrent une chute notable du nombre des transactions, due à une réévaluation foncière dans la médina. Les prix s'alignent sur ceux de Marrakech et les étrangers préfèrent alors cette dernière ville ; l'investissement y étant plus sûr. Faute de recensement précis d'un phénomène en cours, il est difficile d'avancer un chiffre sur son importance. Un premier relevé

3. Selon les statistiques du ministère du Tourisme, le secteur avait enregistré à Fès une diminution considérable de la fréquentation touristique d'environ 42 % entre 2000 et 2003 [PDRT, 2005, p. 15].

de terrain mené par nos soins en 2009 (figure 1) révélait que 251 étrangers étaient installés dans la médina, alors que selon le Consulat de France, l'année suivante, le nombre de personnes inscrites au consulat sur l'ensemble de l'agglomération de Fès était d'environ 900. Le décalage entre les deux chiffres provient incontestablement du fait que les enregistrements au consulat ne se limitent pas aux seuls propriétaires de demeures en médina, mais englobent les membres de leurs familles et les populations installées en dehors de la médina.

À Fès, comme partout ailleurs dans les villes marocaines, les Européens s'installent de façon préférentielle dans la cité historique précoloniale dite « médina ». Ceci constitue une rupture majeure par rapport au passé. Pour rappel, durant le protectorat français, le résident général Lyautey avait préconisé un urbanisme fondé sur un cloisonnement strict entre les colons, européens pour la plupart, et les musulmans afin d'éviter au maximum les interactions entre les deux communautés [Idrissi Janati, 2002 ; Jelidi, 2012]: Ces implantations se concentrent au cœur culturel et commercial de la médina le long des deux artères principales de *Tala'a Kbira* et *Tala'a Sghira*, ainsi que dans les environs du mausolée de Moulay Driss, saint patron de la ville, de la vieille université Karaouiyne et des principaux souks des produits de l'artisanat (figure 1 ci-après).

Figure 1 – Vieilles demeures appartenant en propriété ou en copropriété à des étrangers



Des motivations plurielles

Pour justifier les motivations qui les ont poussés à quitter leur pays pour le Maroc et Fès, ces nouveaux résidents avancent des réponses qui convergent vers une aspiration commune : fuir le stress éprouvant du quotidien en Europe pour bénéficier d'une qualité de vie meilleure au Maroc. C'est pourquoi le registre explicatif de la migration intègre également le territoire d'origine : l'Europe. Ce dernier est perçu par certains interviewés comme un territoire de rejet, alors que le Maroc est considéré comme un lieu où l'on vit bien, notamment à l'âge de la retraite. Le pays d'accueil leur offre des possibilités inégalées pour améliorer leur situation personnelle. Nous retrouvons ici l'une des explications mises en avant par les *lifestyle migrants* et qui renvoient à la vie antérieure à l'émigration et à l'acte d'échapper à cette vie contraignante. En effet, la migration volontaire est souvent décrite comme un acte permettant d'échapper à un piège (*a getting out of the trap*) ou est assimilée à un nouveau départ (*making a fresh start*) ou à un nouveau commencement (*a new beginning*) [Helset, Lauvli, Sandlie, 2005 ; Karisto, 2005 ; Salvá Tomás, 2005]. Elle se définit donc par rapport à la vie antérieure à la migration, supposée plus stressante.

Mais cette raison, qui apparaît comme transversale cache une pluralité de motifs personnels liée à la diversité des parcours et des trajectoires. Nous en retenons deux qui reviennent souvent dans les propos de nos répondants.

La motivation économique

L'une des raisons majeures renvoie à l'enjeu de vouloir profiter des possibilités économiques que peut offrir le Maroc, et Fès en particulier, par rapport aux pays de la rive Nord, notamment en matière d'investissement dans le secteur du tourisme. Elles s'expliqueraient selon certains de nos répondants par l'emplacement géographique du Maroc à proximité de l'Europe, le dynamisme de son secteur touristique, la richesse de son artisanat, la possibilité d'acquérir une belle maison à un prix d'achat raisonnable, et partant le coût d'investissement « abordable » et nettement plus bas qu'en Europe. Ces avantages découlent de la commodité de l'aéroport de Fès, desservi par de nombreux vols à bas prix et relié à plusieurs villes européennes : La circulation, tant des investisseurs potentiels que de leurs clients entre les pays émetteurs du Nord et Fès est ainsi facilitée, ce qui ne manque pas de se répercuter sur l'intensité des flux aériens.

Vue sous cet angle, la migration est perçue et vécue comme une alternative à une situation socio-économique, définie comme « difficile, voire vulnérable », et à un mode de vie, au pays d'origine, qualifié de « stressant ». La majorité des personnes interviewées estiment être dans de meilleures conditions de promotion économique et sociale au Maroc, comparativement à leurs pays d'origine.

Cet enjeu économique, amplifié depuis 2008 par la crise économique mondiale est généralement associé à une perception de la ville de Fès, à travers une image mythique récurrente, celle de Fès, patrimoine de l'Unesco. Le contenu des

entretiens permet de décrypter d'autres images que les résidents européens se font de cette ville. On est frappé par la pluralité des registres convoqués par les personnes interrogées : paix, originalité, authenticité, spiritualité, amabilité, magie, mystère, trésor caché, charme, beauté et harmonie et attraction magnétique sont les termes qui reviennent le plus souvent pour qualifier la ville. La liste des images perçues, intériorisées et réinvesties est loin d'être épuisée. Ces images renvoient implicitement à certains codes régissant les espaces publics de la ville.

Un jeune couple franco-anglais installé à Fès en 2007, où il a transformé une vieille maison en restaurant, expose les motivations de ce choix :

« Pour des raisons économiques. C'est une opportunité pour nous d'ouvrir un commerce dans la médina, ce qui n'a pas été possible en Europe, suivant nos conditions financières. Donc, la raison du départ était économique. Lorsque nous sommes arrivés à Fès, nous avons découvert la médina, qui nous a semblé magique et surprenante, intéressante, extravagante et différente de ce que nous avons vécu auparavant. Une culture différente. L'immobilier aussi n'est pas cher. Et Fès, c'est aussi le caractère religieux unique. En 2007, c'était notre première fois à Fès et même au Maroc. Ça paraît surprenant. On connaissait la médina par la presse ou la télévision et l'idée que nous avions de Fès avant d'y venir, c'est qu'elle est l'un des trois centres religieux du monde et une ville médiévale qui fait partie de l'Unesco [...] et les sites de l'Unesco amènent beaucoup de touristes et de visiteurs. »

Ce même facteur économique, associé à la qualité de vie et du climat au Maroc, semble constituer la raison principale de l'installation d'une famille française composée de cinq personnes : le père, la mère et les trois fils (19, 13 et 6 ans). Voici ce que nous en a dit la mère :

« [...] Le facteur économique aussi. Parce que Fès, ça reste une ville où l'on peut encore investir avec des capitaux limités. C'était notre cas, on n'avait pas beaucoup d'argent. [...] Puis, par rapport à la France, c'est ici où on se sent bien. Toute la journée, on discute avec les clients, avec les voisins. Alors en France ce n'est plus ça, en France tu ne connais même pas ton voisin. Les gens sont devenus trop égoïstes ; trop individualistes. Alors qu'au Maroc, il y a la chaleur. Peut-être le climat aussi. Ça aide d'avoir le soleil plusieurs fois dans l'année, ça, c'est sûr. Mais, pour te dire, ce n'est pas le climat qui nous a fait venir. C'est agréable que ce soit comme ça, mais on ne serait pas venu pour le climat. »

Parfois, l'enjeu économique dans la prise de décision d'émigrer vers Fès est conjugué à des considérations d'ordre familial. C'est le cas d'un ressortissant belge qui a arrêté subitement son activité professionnelle dans son pays d'origine pour venir investir dans une maison d'hôtes en rejoignant l'une de ses filles. L'immigration du père venu rejoindre sa fille participe de la construction d'un réseau familial et s'apparente à du regroupement familial, mais en direction du Sud.

« Ça fait dix ans que je suis ici, et l'unique raison pour laquelle je suis venu à Fès c'est que j'ai une de mes filles qui a épousé un Marocain. Ma première femme et moi avons le désir d'être présents à ses côtés, non pour intervenir dans sa vie privée, mais simplement être là et dialoguer si, éventuellement, elle sentait un besoin, de son côté. Très clairement, ça ne se passe pas facilement entre une Européenne, qui vient habiter dans la médina de Fès, et un Marocain qui a ses habitudes. [...]. On a fait l'acquisition de cette maison, juste pour l'habiter, c'est

tout. On n'avait aucune volonté de se livrer à quelque occupation économique, rien. D'abord, on n'a pas choisi Fès, on a choisi notre fille [...]. »

L'envie de recommencer une nouvelle vie

Au registre économique et patrimonial s'ajoute, pour d'autres interviewés, l'envie de recommencer une nouvelle vie. Dans ce cas, l'immigration vers un pays du Sud n'est pas nécessairement un phénomène générateur de profit matériel ou de mobilité sociale, mais plutôt le nouveau commencement que décrit la littérature consacrée au concept de *lifestyle migration* [Helset, Lauvli, Sandlie, 2005]. Un Français installé à Fès en 2008, justifie sa décision en ces termes :

« Alors là, on est effectivement plus dans un choix de vie, qui fait que voilà j'ai 50 ans et l'envie d'avoir une autre vie. J'étais fonctionnaire [...], j'étais sur des rails, en quelque sorte. Je pouvais me laisser vivre tranquillement jusqu'à la retraite, sans difficulté [...]. Et pour moi, c'est devenu un ennui ; et voilà, on dit que c'est la crise des 50 ans. Et je pense que j'ai dû passer par là. Et donc l'envie de se dire : "il faut mener une autre vie ; vivre une autre chose ; découvrir un autre pays, une autre culture". »

Ce motif qui peut justifier, en partie, cette dynamique migratoire singulière des Européens vers le Maroc, et Fès en particulier, a été mis en avant par un autre Français de la même génération, installé à Fès où il tient un café-restaurant :

« Je suis venu pour préparer ma retraite. J'ai 50 ans [...] Je suis séparé. Ma femme est partie, pour diverses raisons, lorsque le grand n'avait que 4 ans. Donc, j'ai élevé mes deux enfants tout seul. Et une fois arrivé à 48 ans, j'ai vu les enfants qui s'envolent et je me suis trouvé seul et j'avais marre de cette vie de routine... j'ai travaillé comme chef de cuisine dans une grosse boîte américaine. Et donc ma vie était : métro/boulot/métro. C'était ça ma vie. Et puis, un matin, j'ai dit : "j'en ai marre ; je vais changer de vie. J'ai une petite somme de côté, ça suffit pour aller m'installer au Maroc". »

C'est aussi le cas d'une autre Française ayant vécu 22 ans en Côte d'Ivoire et qui, pour fuir l'insécurité à la suite des événements ayant secoué ce pays, regagna la France en 2002. Mais si cette migration vers Fès, à l'âge de 51 ans, fut déterminée, en premier lieu, par le besoin de survivre suite à la crise politique qu'a connu son premier pays de résidence, la Côte d'Ivoire, elle s'inscrit, selon ses propos, dans l'enchaînement logique de sa vie et ce qu'elle appelle « la crise de la cinquantaine » et la recherche d'un nouveau cadre de vie et d'un nouveau départ.

Cette « envie » de partir pour recommencer une nouvelle vie, non sans incertitude et péripétie, s'inscrit, semble-t-il, dans le registre existentialiste humaniste, qu'incarne le courant de la philosophie de la liberté humaine tel qu'il a été posé par, entre autres, l'auteur de *Être et temps*, Martin Heidegger ou celui de *l'Être et le Néant*, Jean-Paul Sartre, et qui insiste sur le fait que l'Homme est libre à chaque instant de choisir, de se jeter dans le monde et dans le temps, de se perdre en lui et de se chercher autrement à chaque moment de sa vie pour réaliser son épanouissement.

Situations migratoires et reconstructions identitaires en œuvre

Dans leurs discours, nos répondants apportent des éléments sur les significations qu'ils accordent à leur migration et ses perspectives, ainsi que les représentations sociales d'eux-mêmes et des autres qu'ils construisent à partir de leur situation migratoire et les modalités de leur inscription culturelle dans l'espace d'accueil.

La question de l'image identitaire de *soi* et de *l'autre* dans une situation de migration se pose en même temps que celle de l'intégration dans la société d'accueil. Elle a émergé lors des entretiens comme l'un des sujets les plus sensibles pour la majorité ; elle est même considérée, aux yeux de certains d'entre eux, comme un facteur qui déterminera leur perspective migratoire future. Quoique chacun de ces migrants présente une biographie migratoire particulière, nous avons, toutefois, essayé de les regrouper selon deux registres, l'un renvoyant à la dimension globale de la migration et l'autre à une reconstruction identitaire en œuvre. Ces deux registres révèlent soit une expérience migratoire diversifiée, dans laquelle l'installation au Maroc n'est qu'une étape d'un parcours migratoire loin d'être clos, soit une installation définitive qui traduit une certaine forme de rupture d'avec le passé.

Des migrants « voyageurs »

« Citoyen du monde », « voyageur », « cosmopolite », ou encore « migrant mixte », sont des dénominations par lesquelles s'identifie une partie des Européens installés à Fès. Ces assignations renvoient à un référent identitaire « global » qui n'est ni le pays d'origine ni le pays d'accueil. Dans ce système de représentation construit à partir d'une situation migratoire, l'installation au Maroc est conçue comme un voyage enrichissant. L'expérience du voyage constitue en effet, à leurs yeux, une ressource leur permettant de développer des champs relationnels partout dans le monde, sans aucune difficulté ou appréhension. Ici, le particularisme laisse la place à l'universalisme. La citoyenneté, au sens de « citoyen du monde », s'impose comme le symbole d'une identité commune qui évacue l'ethnocentrisme et tout excès de régionalisme géographique ; une identité unificatrice, extra-sociale et extraterritoriale, renvoyant à « la globalisation humaine », telle que définie par Withol de Wenden [2009].

Cette représentation est le fait notamment parmi ces immigrés de Fès, d'hommes et de femmes, âgés de 35 à 40 ans et qui sont pour la plupart des Anglo-Saxons, Italiens, Allemands et des Français, mais qui ne sont pas venus directement de France. Il s'agit, dans certains cas, de descendants de familles cosmopolites aux origines nationales et linguistiques multiples, ayant une trajectoire migratoire individuelle qui s'inscrit, le plus souvent, dans celle de leurs familles. À l'opposé de la génération des retraités qui, dans leur majorité, sont des Français installés au Maroc de façon définitive, cette nouvelle génération n'a établi sa migration au Maroc que pour un intervalle de temps déterminé. Dans ce cas, le territoire d'accueil – ici Fès – ne figure pas en tant que lieu d'installation

durable, mais en tant que lieu de passage vers une nouvelle destination, le plus souvent ailleurs et en dehors du Maroc. Ces témoignages dévoilent un type de mobilité qui semble symboliser une nouvelle variante du phénomène migratoire international, que certains sociologues considèrent comme le cœur de la « modernité contemporaine ». Ces personnes éprouvent en permanence un immense désir de migrer ; ne se fixant nulle part, elles deviennent les « nomades du temps présent » [Melucci, 1989]. Elles correspondent aussi à ce que certains auteurs ont identifié comme des *Quest migrants* [Therrien, 2013].

Le témoignage d'un Italien, âgé de 40 ans, ayant vécu successivement dans son pays puis en Espagne, en France et en Russie (Moscou), avant de venir s'établir à Fès en 2007 et ouvrir un café-restaurant dans la médina, est assez significatif de ces nouveaux profils. Son installation est vécue comme une étape au sein d'un parcours migratoire circulatoire, pouvant déboucher éventuellement sur un nouveau départ vers d'autres pays

« Moi, j'ai voyagé beaucoup et maintenant, je suis à Fès. Vraiment, je peux vivre n'importe où. [...] Moi, je suis surtout un voyageur qui, pour le moment, vit à Fès, parce que je suis attiré par cette ville. Le déguisement est différent. La mentalité est complètement différente ; alors, on peut s'enrichir. [...] Fès c'est ma maison. C'est mon présent. Maintenant, mon idée est de commencer quelque chose ailleurs, à Casablanca ou en Europe, pour connaître d'autres choses. [...]. Moi, ma résidence ici est principale. J'ai ma carte de séjour. Je me sens très bien ici, mais je ne suis pas Marocain ; ça, c'est clair. Je suis toujours Italien [...] avec un esprit européen [...]. J'ai des valeurs universelles. [...] Ici, moi, ma façon d'être est devenue un mixte. J'ai équilibré tout ce que j'ai vu en Italie, en Espagne, en Angleterre, en France, en Russie. [...] Mais, est-ce que je suis fassi ? Non, je reste moi-même. Je ne peux pas prétendre être fassi, car je ne suis pas fassi [...]. »

C'est là une figure correspondant à une sorte de nomadisme post-moderne que pratiquent certains jeunes mobiles qui, résistant à une dissolution totale dans la culture de la société d'accueil et restant attachés, par les liens familiaux, à leur pays d'origine et à sa spécificité culturelle, se ressource volontiers à la culture de « l'Autre ». Outre le voyage, les moyens de communication modernes jouent à l'évidence un rôle considérable dans le maintien de ces relations. Affichant un attachement à la culture d'origine, ils n'écartent pas une assimilation de certains éléments de la culture d'accueil.

Les descendants de « familles de migrants », dont la trajectoire migratoire individuelle se confond avec celle de leurs familles partagent également ces mêmes rapports à la société d'origine et d'accueil. C'est le cas d'une Française originaire, à ses yeux, « d'une famille de nomades » ayant une « culture mixte ». Sa grand-mère est d'origine vietnamienne et son grand-père est né en France. Enrôlé dans l'armée de l'air et envoyé au Cambodge, puis au Vietnam, son grand-père y fait la connaissance de sa future épouse avant d'être muté au Maroc. C'est donc au Maroc que la mère de l'interviewée naît, avant d'aller s'installer avec son mari dans la banlieue parisienne et de donner naissance à leur fille. Après avoir obtenu une licence de langues étrangères à la Sorbonne, cette dernière part travailler à

l'île Maurice. Elle revient à Paris engagée à la Banque de France, puis par une entreprise industrielle, comme assistante de direction. En 2004, alors âgée de 35 ans, elle quitte son emploi, ayant « marre de la France sinistre » et ayant simultanément un « désir de l'Orient ». Elle part s'installer « définitivement » à Fès, avec son fils (4 ans), puisque le Liban, son premier choix, « n'était pas stable ». Selon elle, ce départ vers le Maroc lui permet non seulement d'accéder à une nouvelle vie ailleurs, mais aussi « d'apporter quelque chose » à la société d'accueil. Pour elle, le fait que son fils soit inscrit à l'école locale en médina, qu'il parle parfaitement l'arabe apprenne le Coran, et joue dans la rue avec ses camarades marocains est synonyme d'intégration. Cette intégration s'est consolidée une fois qu'elle a été élue – à la majorité – membre de l'amicale de son quartier et qu'elle a ouvert bénévolement son local (un café-restaurant en médina) pour les activités de deux associations, l'une dédiée aux enfants des rues à Fès, l'autre aux enfants handicapés. Traduisant une appropriation du territoire du quotidien et une construction de citoyenneté, ce militantisme associatif témoigne – à ses yeux – de son attachement à « une valeur que la France n'a plus », à savoir « la vie de quartier ». De fait, elle n'est plus perçue – par plusieurs Fassis – « comme une étrangère ». Elle ne s'identifie pas pour autant à une Fassie. En outre, la France ne lui « manque absolument pas ». En réalité, elle n'a pas de « sentiment d'appartenance à un endroit » et un éventuel départ du Maroc ne serait pas suivi nécessairement d'un retour au pays d'origine. Selon ses mots, elle se sent « citoyenne du monde ».

Ce témoignage trouve écho dans celui d'une Anglaise de naissance, ayant vécu pendant vingt-huit ans (1976-2004) à Cape Town en Afrique du Sud, où elle a été cofondatrice d'une école d'aromathérapie, d'une association et d'un festival (2001-2004). Séduite par le festival des musiques sacrées du monde de Fès, elle a décidé, après son divorce en 2004, de migrer à l'autre bout de l'Afrique pour s'installer définitivement dans la médina de Fès où elle a acheté et rénové – à l'âge de 50 ans – une vieille maison datant du XVII^e siècle. Après avoir enseigné l'anglais à des adolescents de Fès, elle a créé, en 2005, une première agence de conseil, spécialisée dans les voyages touristiques vers Fès, puis une deuxième en 2012. En parallèle, elle assure la traduction (français/anglais) lors du festival des musiques sacrées du monde qu'organise annuellement la ville et est aussi coauteur de plusieurs ouvrages et de deux guides de voyage, l'un sur Fès, l'autre sur le Maroc. Pour finir, elle a mis en place un « fonds d'affectation spéciale » pour financer des microprojets de restauration des moyens d'hébergement touristique dans la médina, auquel contribuent les propriétaires de plusieurs maisons d'hôtes traditionnelles à hauteur au minimum de 2 % des frais d'hébergement de leurs clients.

« Mes amis me disent que je suis "citoyenne du monde", ce qui est vrai. Mais je ne pense pas que cela me plaise vraiment. Je suis anglaise, mais j'ai quitté l'Angleterre à l'âge de 22 ans, mon mari ayant trouvé quelque chose en Afrique du Sud. [...] j'ai appris à vivre ailleurs. À 28 ans, je suis venue ici, dans un autre pays. Aujourd'hui, j'ai deux passeports, mais je n'ai pas de pays. Parce que l'Angleterre

n'est pas mon pays. Je n'y habitais plus dès l'âge de 22 ans. L'Afrique du Sud ? Je l'ai visitée dernièrement et j'ai dit : "ha ! j'aime bien ce pays, mais je ne veux plus vivre là maintenant". Et donc, je suis ici, mais je ne pense pas que je vais rester ici jusqu'à l'âge de 70 ans. Ma fille habite toujours à Cape Town, mais mon fils est un immigré au Texas. Mon père est en Angleterre. D'un côté, c'est bien d'être "citoyen du monde", mais de l'autre côté, on n'a pas de racines ! Et ça, c'est un problème. »

Des migrants convertis en nouveaux fassis

Le sens particulier qu'une génération issue de l'Europe donne à sa migration à Fès détermine les images qu'elle construit de soi et de l'autre, ici le fassi. Tout en s'inscrivant dans le registre des identités locales traditionnelles, qui désignent le fassi par sa généalogie patrilinéaire, ces migrants inventent d'autres modes d'identification renvoyant à leur situation migratoire, tels que « fassi d'adoption » ou « nouveau fassi ». C'est, en effet, à partir de ce registre de « permanence identitaire » [Preteceille, Abdellah, 1984] que ces migrants à Fès se perçoivent.

Pour cette catégorie d'Européens, l'installation à Fès est pensée comme définitive. Il s'agit de migrants ayant cherché à se mêler à la société d'accueil et à y prendre racine. Ce choix trouve écho dans la revendication du « droit à la ville » par les non originaires de Fès. Ces derniers se définissent comme fassis en tant qu'habitants de Fès ayant intériorisé des manières de dire et de faire, propres au modèle traditionnel de la citoyenneté fassie, à la suite du processus de socialisation dans la ville [Idrissi Janati, 2002].

Le rôle que joue dans la construction identitaire « l'interactionnisme symbolique » – au sens des sociologues de Chicago – et qu'active la participation à la vie sociale est ici éclairant. La rupture – totale selon certains – d'avec le milieu d'origine, la réussite dans la vie professionnelle, les réseaux élargis de relations sociales, la participation à des associations, la conversion à l'Islam, le mariage avec un conjoint fassi d'origine, l'apprentissage de l'arabe dialectal, l'acquisition de l'accent fassi, constituent – aux yeux de plusieurs migrants – les facteurs qui, conjugués à la résidence permanente à Fès, ont permis le processus d'insertion et d'appartenance à la ville d'accueil, Fès. Selon leurs propos, ce processus traduit une « intégration totale, une immersion », voire « une transformation de l'identité ».

Cette reconstruction identitaire est associée, pour certains d'entre eux, au rejet ou mépris de la vie et des rapports sociaux entretenus dans leur pays d'origine, désormais disqualifié par rapport au mode de vie et aux relations sociales à Fès. Mais, quoique la majorité de ces migrants se cantonne à la sphère privée et demeure peu visible dans l'espace public, c'est bien leur installation à Fès qui leur a permis d'acquérir une mobilité ascendante. Les témoignages de trois personnes interviewées résument la logique sous-tendant une telle situation migratoire.

Le premier est celui d'un Français divorcé, venu à Fès, en 2008, à l'âge de 50 ans pour préparer sa retraite. Il ouvre un café-restaurant dans la médina, épouse une Marocaine, se convertit à l'islam et adopte un prénom arabe. D'après lui, cette

conversion – exigée par le mariage avec une musulmane – exprime davantage l'adhésion à une nouvelle identité qu'une simple réponse à une formalité administrative.

« Aujourd'hui, je suis musulman, je m'appelle Yassin. [...] Je ne suis pas allé en France depuis octobre 2009. La France ne me convient plus. [...] En fait, je suis un petit peu fassi. C'est déjà une preuve d'intégration, le fait que ça se passe bien avec mes voisins. Je suis fassi d'adoption ; je porte la djellaba, les babouches, on m'appelle Haj. »

Ces propos rejoignent ceux d'un musicien français de 38 ans. Passionné par l'oralité et les arts traditionnels, cet élève d'un maître de la musique andalouse, Suisse-Allemand converti à l'Islam au Maroc, s'est installé à Fès en 2002, pour préparer une thèse de doctorat en anthropologie sur la musique populaire. Deux ans plus tard, il avait changé de projet migratoire, après avoir intégré une confrérie soufie, les *Hmadcha*, et créé une entreprise de production artistique dans la perspective d'une installation définitive au Maroc.

« Oui, quelque part, je suis fassi. En plus, c'est bien écrit dans mon passeport, et bientôt dans ma carte d'identité, que j'habite à Fès. Si j'habitais à Paris, je dirais que je suis parisien, même si je suis né à Nancy. [...] Je suis fassi. Quand je me balade au Maroc, on me demande "D'où tu viens ?", je réponds "Je viens de Fès". [...] J'y suis subjugué. L'expérience migratoire est l'expérience de la mobilité, l'expérience de la transformation des identités. [...] Il y a un truc, et c'est Mike⁴ qui disait ça, "plus on se déplace et moins on voyage". L'idée de se déplacer de façon verticale, en profondeur, à travers l'immersion, à un moment donné, il faut s'arrêter quelque part. »

Le troisième cas est celui du ressortissant belge déjà présenté plus haut et qui est venu en 2000 pour se rapprocher de sa fille mariée. Deux ans après son installation dans la médina, il divorce de sa femme belge et se remarie avec une Marocaine :

« Pour moi, ma vie est ici, c'est clair. Ma femme belge est rentrée en Belgique, parce qu'elle n'a pas voulu s'intégrer. Moi, je m'y suis intégré totalement, je me suis converti, je suis devenu donc un musulman à part entière. [...] La place de mon pays d'origine, il n'y en a plus. [...] Tout le monde sait que je suis devenu fassi [...], que je suis musulman [...], que j'ai épousé une Arabe, fassie, musulmane, et il n'y a plus de place au Belge. Le Belge n'existe plus. Ce Jean-Pierre est maintenant Naim. »

Ces trois migrants, avec d'autres, rencontrés lors de nos investigations, illustrent un processus de conversions identitaires assez remarquable. Ne pouvant être d'ici et d'ailleurs, ces répondants assument et revendiquent une immersion totale dans la société fassie avec un respect des codes qu'on considère comme fassi. Ils sont en rupture brutale avec leurs passés. Ils inscrivent, enfin, leurs situations migratoires dans le nouveau débat à propos de l'évolution récente du phénomène migratoire dans le monde, à l'épreuve de la mondialisation [Bertossi, 2011].

4. Un Américain installé à Fès en 2000.

Conclusion

La présence des Européens à Fès s'est faite à travers l'acquisition des résidences et (ou) le montage de petits projets notamment dans la médina. Les interviewés font état de motivations plurielles qui se rejoignent dans une aspiration commune, celle d'une meilleure qualité de vie. Cette raison principale traduit en fait une pluralité de motifs personnels qui, parfois, se conjuguent, étant donné la pluralité des profils et des trajectoires sociales de ces migrants. Ces motivations personnelles peuvent être économiques, en rapport avec une situation au Maroc perçue comme attrayante par rapport au pays d'origine. La migration devient une alternative et une solution durable à une situation socio-économique difficile. Mais cette mobilité vers un pays du Sud n'est pas nécessairement un phénomène générateur de profit matériel ou de mobilité sociale.

Les multiples attraits de la ville sont différemment interprétés et mis en images. Mais une différence distingue le touriste qui, frappé par les charmes de la ville et de ses habitants, décide de s'installer, et l'investisseur qui évalue l'attractivité de la ville à ses avantages de localisation pour la rentabilité d'un investissement. C'est en référence aux images qu'ils se font d'eux-mêmes et de la ville qui les accueille dans son épaisseur anthropologique et culturelle qu'ils s'identifient en tant que migrant, voyageur, cosmopolite ou nomade.

Mais en prenant en compte les intentions exprimées, la ville ne s'inscrit pas dans les mêmes perspectives de vie pour les uns et les autres. Pour les éternels voyageurs, Fès n'est qu'une étape dans la vie. À l'opposé, d'autres Européens cherchent l'enracinement dans les lieux et les interactions avec la société autochtone. Un troisième groupe d'immigrants se maintient dans une situation identitaire ambivalente en revendiquant à la fois l'appartenance à la ville d'accueil et l'attachement à leurs origines géographiques. Enfin, il y a ceux qui se réclament d'une identité universelle, rejetant les attaches aux lieux d'origine comme au pays d'accueil.

En dernière analyse, le profil qui se dégage des entretiens et des observations correspond globalement à ce que les recherches récentes décrivent comme migrations d'agrément. Ces *lifestyle migrations* se situent entre la migration classique et le tourisme et permettent de comprendre les évolutions que connaît la médina de Fès. Elles sont définies comme

« relatively affluent individuals, moving "en masse", either part or full time, permanently or temporarily, to countries where the cost of living and/or the price of property is cheaper, places which, for various reasons, signify something loosely defined as quality of life. The key motivation for those migrations has been the search for something intangible, encapsulated in the phrase "quality of life" » [O'Reilly, 2007],

Les différentes situations observées rappellent effectivement la pluralité des motivations et les perspectives futures qui annoncent dans certains cas une quête qui ne s'arrêtera pas à Fès. Mais dans le même temps, certains exemples d'ancrage

et d'immersion dans la société locale s'écartent quelque peu de ce modèle. Reste à étudier les interactions entre ces nouveaux résidents et leurs voisins ainsi que leurs perceptions par la population locale.

Cette nouvelle forme de migration décrite à Fès renvoie enfin aux nouvelles fonctions du Maroc dans les systèmes migratoires régionaux. La pluralité des rôles joués par le Maroc montre en effet que la distinction classique opérée entre pays d'immigration et pays d'émigration souffre désormais de sérieuses limites. Si on ajoute à cela l'arrivée encore plus importante de migrants africains, également décrits dans le cas de Fès [Berriane et al, 2013], le Maroc se transforme de plus en plus en un hub connectant les systèmes migratoires euroafricains et méditerranéens. Ce qui ne manquera pas d'engendrer d'autres changements dans les modes et les tendances de la migration à partir et vers le Maroc [Berriane, de Haas, Natter, 2015].

Bibliographie

- BENSON M., O'REILLY K. [2009], « Migration and the search for a better way of life : a critical exploration of lifestyle migration », *Sociological review*, vol. 57, n° 4, p. 608-625.
- BENSON M. C. [2010], « The context and trajectory of lifestyle migration, the case of the british residents of Southwest France », *European societies*, vol. 12, n° 1, p. 45-64, <http://www.tandfonline.com/doi/abs/10.1080/14616690802592605> (page consultée le 3 mars 2015).
- BERRADA A. [1982], *La Ville de Fès : mutations et perspectives. Une étude démographique, économique, socioculturelle et urbaine*, thèse d'État, université Paris V, Sorbonne.
- BERRIANE M., ADERGHAL M., IDRISSE JANATI M., BERRIANE J. [2013], « Immigration to Fes : the meaning of the new dynamics of the euro-african migratory system », *Journal of Intercultural Studies*, vol. 34, n° 05, p. 486-502.
- BERRIANE M., HAAS (DE) H., NATTER K. [2015], « Introduction : revisiting Moroccan migrations », *The Journal of North African Studies*, <http://dx.doi.org/10.1080/13629387.2015.1065036> (page consultée le 15 avril 2016).
- BERTOSSI Ch. [2011], « Migrations », in MONTBRIAL (de) T., MOREAU P. (dir.), *Rapport annuel mondial sur le système économique et les stratégies (RAMSES), Un monde post-américain*, Institut français des relations internationales (IFRI), Paris, Dunod, p. 58-81.
- BOUSIOU P. [2008], *The Nomads of Mykonos : performing liminalities in a "queer" space*, New York and Oxford, Berghahn Books, 308 p.
- CASADO-DIAZ M. A. [2006], « Retiring to Spain : an analysis of difference among North European Nationals », *Journal of Ethnic and Migration Studies*, vol. 32, n° 8, p. 1321-1339.
- CASADO-DIAZ M. A., KAISER C., WARNES A. M. [2004], « Northern European retired residents in nine southern European areas : characteristics, motivations and adjustment », *Ageing and Society*, n° 24, p. 353-381, http://journals.cambridge.org/abstract_S0144686X04001898 (page consultée le 14 avril 2016).
- CATTEDRA R. [2003], « Espace public et cosmopolitisme : Naples à l'épreuve d'un inédit métissage urbain », *Cahiers de la Méditerranée*, n° 67, p. 313-344.

- CONSEIL RÉGIONAL DU TOURISME DE FÈS [2005], « Programme du développement régional du tourisme (PDRT) », Fès, *Conseil régional du tourisme*, 97 p., <http://www.festourism.org/pdf/prdt.pdf> (page consultée le 20 juillet 2015).
- COURGEAUD D. [1983], « Analyse quantitative des migrations humaines », *Bulletins et mémoires de la société d'anthropologie de Paris*, vol. 10, n° 1, p. 143-144.
- DEHOORNE O. [2002], « Tourisme, travail, migration : interrelations et logiques mobilitaires », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 18, n° 1, p. 7-36.
- ESCALLIER R. [2003], « Le cosmopolitisme méditerranéen : Réflexions et interrogations », *Cahiers de la Méditerranée*, n° 67, p. 1-13.
- ESCHER A., PETERMANN S. [2000], « Neocolonialism or Gentrification in the Medina of Marrakech », *ISIM-News letter*, n° 5, p. 34.
- ESCHER A., PETERMANN S., CLOS B. [2001], « Le bradage de la médina de Marrakech », in BERRIANE M., KAGERMEIER A. (dir.), *Le Maroc à la veille du troisième millénaire*, Rabat, Faculté des lettres et des sciences humaines, p. 217-232.
- FEJJAL A. [1994], *Fès : héritage et dynamiques urbaines actuelles*, thèse de doctorat en géographie urbaine, université de Tours, 727 p.
- GILBERT A., LANGLOIS A., TREMBLAY R. [2011], « Habiter Floribec : voisinage et communauté », *Revue internationale d'études canadiennes*, n° 44, p. 75-89.
- HAAS (DE) H. [2010], « Migration transitions : a theoretical and empirical inquiry into the developmental drivers of international migration », *Working Paper*, n° 24, International Migration Institute, University of Oxford, <http://www.imi.ox.ac.uk/pdfs/imi-working-papers/wp24-migration-transitions-1> (page consultée le 14 avril 2016).
- HAAS (DE) H. [2013], « Un siècle de migrations marocaines : Transformations, transitions et perspectives d'avenir », in BERRIANE M. (éd.), *Marocains de l'Extérieur*, Rabat, Observatoire de la communauté marocaine résidant à l'étranger, p. 61-91.
- HELSET A., LAUVLI M., SANDLIE H. [2005], « Jubilados Noruegos en España », in RODRÍGUEZ V., CASADO DÍAZ M., HUBER A. (dir.), *La Migración de Europeos Retirados en España*, Madrid, Centro de ciencias mana y sociales (CSIC), p. 167-194.
- HOEY B. [2005], « From Pi to Pie : moral narratives of noneconomic migration and starting over in the postindustrial midwest », *Journal of contemporary ethnography*, vol. 34, n° 5, p. 586-624.
- IDRISSI JANATI M. [2002], « Les images identitaires à Fès : divisions de la société, divisions de la ville », in TOPALOV C. (dir.), *Les Divisions de la ville*, Paris, Maison des sciences de l'homme, p. 347-371.
- JELIDI C. [2012], *Fès, la fabrication d'une ville nouvelle. 1912-1956*, Lyon, École normale supérieure, 269 p.
- KARISTO A. [2005], « Residentes Finlandeses de Invierno en España », in RODRÍGUEZ V., CASADO-DÍAZ M., HUBER A. (dir.), *La Migración de Europeos retirados en España, Madrid*, Centro de ciencias mana y sociales (CSIC), p. 195-220.
- KING R., WARNES A., WILLIAMS A. [2000], *Sunset Lives : British Retirement to Southern Europe*, Oxford, Berg.
- LE TOURNEAU R. [1949], *Fès avant le protectorat. Étude économique et sociale d'une ville de l'Occident musulman*, Rabat, La Porte [2^e éd. 1987].
- MELUCCI A. [1989], *Nomads of the present. Social movements and individual needs in contemporary society*, London, Hutchinson Radius, 288 p.

- MEZZINE M. (dir.) [2010], *Histoire de la ville de Fès. Des origines à la fin du xx^e siècle. Les invariants et les variations (en arabe)*, Fès, Sipama, 336 p.
- O'REILLY K. [2007], « The rural idyll, residential tourism, and the spirit of lifestyle migration », ASA Conference Paper, *Thinking through tourism*, London Metropolitan University, 10-13 April 2007.
- PRETECEILLE ABDELLAH M. [1984], « L'imaginaire dans la construction identitaire », in *Imaginaire de l'espace, espaces imaginaires*, Casablanca, faculté des lettres et des sciences humaines I, p. 35-40.
- SALVÁ TOMÁS P. [2005], « La inmigración de Europeos retirados en las Islas Baleares », in RODRÍGUEZ V., CASADO DÍAZ M., HUBER A. (dir.), *La Migración de Europeos retirados en España*, Madrid, Centro de ciencias humanas y sociales (CSIC), p. 221-234.
- TERRIEN C. [2013], « Quest migrants : trajectories of French people in Morocco searching for elsewhere », in HAAS (DE) H., JANOSCHKA M., RODRÍGUEZ V. (dir.), *Contested spatialities, lifestyle migration and residential tourism*, London, Routledge, p. 108-123.
- TERRIEN C., PELLEGRINI C. [2015], « French migrants in Morocco : from a desire for elsewhere to an ambivalent reality », *Journal of North Africa Studies*, vol. 20, n° 4, p. 605-621.
- VIARD J. [1994], *La Société d'archipel*, La Tour-d'Aigues, éditions de l'Aube.
- WITHOL DE WENDEN C. [2009], *La Globalisation humaine*, Paris, PUF.

Migrants européens dans la ville de Saint-Louis du Sénégal : des stratégies hétérogènes pour négocier sa place dans la cité

*Frédérique Louveau**

La migration internationale est un sujet privilégié pour les médias depuis quelques années. On relate les mésaventures de ressortissants d'Afrique subsaharienne mettant leur vie en jeu pour rejoindre les côtes européennes par des moyens de transport précaires, à l'instar des pirogues sénégalaises s'échouant au large de Lampedusa. En parallèle de ces flux migratoires vers le nord, des circulations vers le sud se densifient depuis les années 2000. Si les médias s'y intéressent sporadiquement, les réalisateurs de cinéma proposent des scénarios à l'identique de ce que vivent les migrants subsahariens. Une série télévisée au Kenya, « Usoni »¹, met en scène les aventures d'un couple fuyant une Europe ravagée en 2062 par les catastrophes climatiques pour gagner l'eldorado, une Afrique développée et prospère. En 2007, Sylvestre Amoussou propose la fiction « Africa Paradis » se déroulant en 2033 : les « États-Unis d'Afrique » devenus économiquement développés doivent gérer le flux important de migrants européens tentant de quitter une Europe en sous-développement pour atteindre cet eldorado africain bien gardé. Les Européens esquivant le chômage et ayant obtenu le précieux visa s'échinent pour leur survie dans des travaux peu valorisés et pénibles. Ces films dénoncent les conditions de vie des immigrés africains en Europe en inversant les situations.

Au Sénégal, en matière d'immigration internationale, les Européens occupent la deuxième position après les Africains de l'Ouest². Pour ce qui concerne cet article, il ne s'agit pas de rendre compte des itinéraires d'expatriés ni de « volontaires » travaillant dans des ONG ni de touristes, mais d'individus ayant fait le choix de s'installer dans la ville de Saint-Louis. Concentrés sur l'île de Saint-Louis et dans des quartiers situés sur la partie continentale (Ndiolofène, Sor, Darou, Cité Vauvert, Bango, Gandiol), ce sont autant des retraités que des cinquantenaires en

* Docteur de l'EHESS en anthropologie, université Gaston Berger de Saint-Louis, CER-LASPAD/LPED (AMU-IRD).

1. Réalisée par Marc Rigaudis.

2. Les immigrants d'Afrique de l'Ouest sont passés de 32 787 à 114 517 de 2002 à 2013 et ceux d'Europe de 3 993 à 9 515, soit un total de 244 953 immigrants (2 % de la population) [RGPHAE, 2013].

activité professionnelle et des plus jeunes en quête d'un avenir. Ils sont français, belges ou espagnols. Saint-Louis, cinquième ville du pays, ancien comptoir français et ancienne capitale de l'Afrique-Occidentale française, du Sénégal et de la Mauritanie a été classée au patrimoine mondial de l'UNESCO en 2000. Son histoire coloniale singulière, son influence culturelle historique et son patrimoine associé en font un lieu où se croisent des mondes à la fois français, créoles et sénégalais, entraînant une cohabitation métissée d'individus vivant des enjeux économiques, identitaires et existentiels propres.

La mobilité des Européens a fait l'objet de travaux ayant porté sur les expatriés français en Chine et leur adaptation à l'expérience locale [Fernandez, 2001] et sur les circulations entre l'Europe et l'Afrique du Nord [Péraldi, 2007]. Hélène Quashie [2009a] se consacre aux questions de l'interculturalité et des négociations du vivre ensemble entre les populations locales et celles qu'elle qualifie de « touristes semi-résidents » sur le littoral de la Petite Côte et du Saloum au sud de Dakar. Ces Européens investissent dans les infrastructures du tourisme (hôtels, campements, maison d'hôtes) dont les stéréotypes sont loin d'être remis en question. Dans les relations avec les populations locales, chacun perpétue ses propres représentations de l'autre, ce qui engendre des rapports sociaux ambigus et conflictuels. Ce sont ces malentendus que les Européens vivant à Saint-Louis rejettent lorsqu'ils se revendiquent résidents et surtout pas touristes, encore moins expatriés et non plus migrants. Ils refusent d'être assimilés aux expatriés, employés par des sociétés étrangères, car pour eux ce statut est associé à une posture de domination d'individus ne souhaitant pas s'intégrer localement, vivant dans un monde aseptisé, le temps d'une mission les rattachant à leur pays d'origine. Ils refusent aussi le qualificatif de touriste qu'ils associent au regard naïf de l'étranger, déconnecté des enjeux locaux. Ils hésitent sur le statut de migrant, à cause de sa connotation négative qui renvoie, dans leur imaginaire, à une mobilité forcée sans possibilité de retour.

Ils se qualifient de résidents, un statut attribué par l'État sénégalais sur dossier, aux personnes dont le séjour dépasse trois mois, mettant ainsi l'accent sur la construction d'un style de vie à laquelle ils ont procédé pour mener une vie meilleure dans un pays choisi. Ils ont privilégié Saint-Louis plutôt que la Petite Côte, car ce lieu leur offre le sentiment de vivre un style de vie plus intense et ayant un sens plus raffiné que la recherche du soleil et de la mer des touristes. En cela, ils rejoignent la démarche des Anglais établis dans les Alpes françaises [Geoffrey, 2007], dans le Lot [Benson, 2009], en Espagne [O'Reilly, 2003] ou celle des Européens du Nord vivant au Portugal [Torkington, 2010], des Japonais en Australie [Sato, 2001]. Ces expériences migratoires sont conceptualisées sous le terme de *lifestyle migration* par Benson et O'Reilly : « *lifestyle migration is the spatial mobility of relatively affluent individuals of all ages, moving either part-time or full-time to places that are meaningful because, for various reasons, they offer the potential of a better quality of life* [2009, p. 361] ». Loin d'être une résidence alternée, la mobilité des Européens de Saint-Louis se caractérise par une installation à l'année et un voyage du sud au nord pour les vacances d'été.

Ce voyage est vécu comme un moyen de se ressourcer avant de recommencer en septembre un nouveau cycle au sud et y redynamiser leur style de vie à travers leurs activités professionnelles, culturelles et leurs sociabilités locales, qui opèrent comme un miroir valorisant de leur expérience. Le terme « migrant » n'est jamais utilisé dans les médias pour désigner les Européens vivant à l'étranger, réservé aux Africains des anciennes colonies [Torkington, 2010]. Il caractérise pourtant ces individus de plus de 15 ans résidant depuis plus d'un an dans un pays dont ils ne sont pas ressortissants [CEDEAO-CSAO/OCDE 2006]. Les Européens saint-louisien se voient comme « aventuriers », un terme attribué aussi aux migrants africains [Bredeloup, 2002, 2014] qui pourraient à leur tour être qualifiés de résidents, lorsqu'ils définissent leur propre style de vie, à l'instar des colporteurs africains à Marseille décrits par Bredeloup et Bertoncello [2004].

Dans cet article, nous nous intéressons à la pluralité des figures de migrants européens installés dans la ville de Saint-Louis du Sénégal pour comprendre la manière dont ils s'approprient différentes ressources urbaines, culturelles ou naturelles (patrimoine, histoire, paysages), pour documenter leur insertion et la construction d'un style de vie personnalisé. Les données ethnographiques sont issues d'enquêtes de terrain menées en 2014 à travers des observations participantes et des entretiens auprès d'Européens résidant en ville. Étant résidente européenne depuis plus de deux ans, car enseignante à l'université de Saint-Louis, nous avons choisi nos interlocuteurs, au gré des rencontres ordinaires et à l'occasion de collaborations avec eux dans des activités scientifiques que nous avons organisées en ville. D'abord, nous décrirons la pluralité des figures de migrants européens, ensuite nous nous intéresserons aux usages qu'ils font des ressources de la ville et enfin, nous aborderons la manière dont leur expérience personnelle se traduit dans le registre de la participation à un développement imaginé des pays du Sud.

Le « monde » des migrants européens de Saint-Louis

Une diversité de figures de résidents

Les Européens sont visibles dans les rues de Saint-Louis toute la journée, contrairement à Dakar où les expatriés se pressent aux heures ouvrables au centre-ville et dans le quartier du Plateau concentrant les sièges des entreprises et les tours administratives. À Saint-Louis, la diversité des profils des Européens y cohabitent est frappante, même s'ils sont perçus par les Sénégalais comme un groupe solidaire souhaitant entretenir un entre-soi qu'ils labellisent par l'expression « Toubab³ de Saint-Louis ». Dans la cité, se côtoient de jeunes gens (entre 20 et 40 ans), des moins jeunes (entre 40 et 60 ans) et des plus âgés (retraités), en majorité des femmes, évoluant chacun dans leurs univers propres, investissant des

3. Toubab, du wolof *tubaab*, désigne une personne de peau blanche généralement issue du monde occidental. Son origine serait la déformation du mot arabe *tabib* (médecin) ou du mot anglais *two bob* (deux shillings), la monnaie du Royaume-Uni.

domaines professionnels différents selon les âges qui conditionnent aussi les sociabilités : si le soir, les moins jeunes se retrouvent pour l'apéritif dans l'hôtel d'un ami, les jeunes occupent les bars tenus par leurs aînés, écoutant les concerts en compagnie de jeunes Sénégalais. La dynamique des résidents de Saint-Louis se différencie de celle de la Petite Côte, où les retraités, des « touristes semi-résidents », consomment une retraite investie dans l'économie du tourisme de masse [Quashie, 2009] « où ils vivent dans des villas luxueuses entre Blancs » (Entretien Yvette, 2014). Les retraités résidant à Saint-Louis concrétisent un projet de retraite mûri devenant souvent un projet professionnel. Les créneaux investis sont l'hôtellerie ou le campement dans un lieu de nature, l'hôtel-restaurant haut de gamme en ville, la maison d'hôtes sur l'île comme support à la restauration du patrimoine et alternative au tourisme de masse, le musée, la galerie d'art, quête identitaire ou bien repos après une carrière professionnelle achevée. Afin de se constituer un complément de retraite, des Français et des Belges investissent à Saint-Louis dans des hôtels offrant à leur clientèle (Européens et bourgeoisie sénégalaise) les ressources naturelles qu'elle attend et celles de la ville en restant dans sa proximité pour couper avec l'agitation urbaine et la routine professionnelle, chacun déclinant le romantisme de la ville à sa manière. Des maisons issues du patrimoine colonial ont été restaurées en maisons d'hôtes dites « de charme », proposant aux clients un séjour au cœur de l'histoire de Saint-Louis. Des lieux historiques ont été réhabilités en musée et galerie d'art, en complément d'une boutique et d'un atelier de conservation des savoir-faire locaux tandis que d'autres ont été investis pour donner le cadre d'une retraite rêvée. Les retraités sont surtout issus de la classe moyenne, voire supérieure : commerçant, ingénieur, financier, infirmière, commercial dans le domaine médical, universitaire, enseignant, artiste. Veufs ou divorcés, certains se sont remariés sur place avec une femme ou un homme sénégalais.

Même si les retraités animent la ville avec leurs activités complémentaires, la population européenne menant une activité rémunératrice concerne des personnes de 40 à 50 ans (environ son tiers). Ils ont investi dans des restaurants, bars, boîtes de nuit, salons de thé ou mis en place des résidences d'artistes, des galeries d'art, des librairies, des boîtes d'infographie. Étant tous à la tête de leur entreprise, ils sont employeurs de main-d'œuvre locale. Contrairement aux retraités qui se sont entourés de Sénégalaises faisant tourner la maison d'hôte depuis longtemps, ces entrepreneurs sont exposés aux critiques de la population locale sur les conditions salariales de leurs employés. On les soupçonne d'avoir flairé le bon filon sans vouloir redistribuer les bénéfices.

L'installation des trentenaires est conditionnée par les opportunités professionnelles. Désirant s'installer à Saint-Louis avec un projet professionnel en continuité avec leur métier, ils sont peu nombreux à investir dans une entreprise, cherchant plutôt à se faire employer. Lorsque le manque d'opportunités a raison de leur projet d'installation, ils repartent dans leur pays pour le repenser. Il s'agit surtout de jeunes femmes travaillant dans les services sociaux. Les femmes créant leur entreprise (salon de thé ou auberge) sont minoritaires et mariées avec de jeunes

Sénégalais rencontrés en Afrique lors d'une mission humanitaire de jeunesse. C'est dans le sillage de ces histoires d'amour interculturelles que les femmes s'installent à Saint-Louis. Lorsqu'elles ne trouvent pas de travail et qu'elles persistent, les jeunes Sénégalais considèrent qu'elles perdent leur temps dans un lieu où le chômage est vu comme une fatalité, où toute initiative est jugée vouée à l'échec. Même si elles construisent un style de vie qu'elles jugent être « au plus près des réalités africaines », car elles tiennent à être en interaction quotidienne avec les populations locales, ces femmes sont pourtant assimilées à des individus assouvissant des désirs d'évasion en dissimulant des pertes de repères. L'installation des Européens se réalise à l'issue d'un parcours marqué par des histoires personnelles et les possibilités sur place de s'intégrer dans le tissu urbain.

La route vers Saint-Louis

Les Européens se mêlent aux descendants des familles métisses historiques et aux héritiers d'anciens gouverneurs, les propriétaires d'une grande partie du patrimoine. Si ces derniers sont nés à Saint-Louis, les résidents s'y sont installés à l'issue de deux types de parcours : l'humanitaire et les vacances. Les retraités, avant d'y résider, ont effectué plusieurs séjours à Saint-Louis dans des cadres divers comme Ariel, qui y a enseigné dans les années 1970 pendant son service militaire. Après être revenu plusieurs fois en vacances, il a acheté une maison sur l'île pour, dit-il, s'intégrer dans le quartier et connaître la population locale et les élites. Cette démarche facilita plus tard la concrétisation de son projet de retraite, consistant en l'acquisition d'une grande maison, issue du patrimoine architectural colonial qu'il restaura en maison d'hôtes à destination du tourisme dit « de découverte » dans les années 2000. Les Saint-Louisiens ne ressemblent aux « touristes semi-résidents » de la Petite Côte que sur le fait qu'ils s'installent après plusieurs courts séjours [Quashie, 2009]. Ils s'en distinguent par leur volonté de se fondre dans la localité. À Saint-Louis, l'insertion des étrangers, dans le domaine de l'hôtellerie, est conditionnée par leur intégration dans le réseau des collègues sur place. L'installation d'un nouvel hôtelier ne peut se faire sans l'accord des familles créoles et des élites locales : si les premiers pourvoient en conseils et facilités d'installation, les autres veillent à la régulation administrative de la nouvelle activité. Au quotidien, la dynamique entre les résidents est entretenue par la fréquentation des différents établissements par les uns et les autres, engagés ainsi dans leur fonctionnement et dans des réseaux d'interconnaissance.

L'installation est également liée à une « quête d'Afrique », une recherche de terre lointaine répondant à l'imaginaire de la nature sauvage et de populations aux traditions vivantes telles que l'exprime le Français « Gorgui Robert »⁴ [Seck, 2009]. Dans le récit de son expérience migratoire recueillie par un écrivain sénégalais qui en fit un ouvrage, il met en scène son parcours. Après plusieurs

4. Gorgui est un surnom donné à Robert Dupas par les Saint-Louisiens ; il vient du wolof *gòor gi* signifiant « l'homme », mais ici il a le sens de « vieux sage » pour qualifier amicalement ce Français respecté par les Sénégalais, car défendant avec fierté sa vie dans la cité.

allers-retours effectués à l'occasion de sa participation au rallye aérien « Toulouse-Saint-Louis », Robert est tombé amoureux de la ville, dès les années 1980. Ce rallye aérien, fondé sur la revitalisation de la mémoire des pionniers de l'Aéropostale reliant la France au Brésil, a lieu chaque année et amène des aviateurs français sur les traces de Mermoz, qui descendent à l'Hôtel de la Poste, là même où il se reposait. Gorgui s'y installa pour sa retraite et acquit l'hôtel du Palais en centre-ville. D'autres ont rencontré Saint-Louis au cours d'une carrière universitaire en Belgique dans le cadre de jumelage entre des universités. Les activités de coopération amorcèrent les désirs d'une retraite sénégalaise dans un paysage et un climat considérés comme idylliques. D'autres encore, en quête identitaire, enfants issus de mariages mixtes, ont posé leur valise à Saint-Louis pour la retraite dans le but d'apprendre à apprivoiser une double identité et une histoire personnelle en habitant avec leurs grands-parents paternels rencontrés pendant les vacances dans les années 1960. Enfin, les destins se jouent de même sur des hasards et des coups de cœur, à l'instar de Paul accompagnant une architecte dans l'inventaire du patrimoine de Saint-Louis pour l'Unesco : « je devais rester une semaine, finalement j'ai acheté cette maison et je suis resté » et de Patrick stoppant le tour d'Afrique qui devait couronner sa retraite : « je suis tombé en panne de voiture à Saint-Louis, je ne suis jamais reparti ; j'ai senti que c'était là que je devais m'arrêter » ; il acheta une maison sur l'île.

Si Saint-Louis attire toujours des Européens, les résidents les plus anciens ont connu l'époque d'effervescence de la ville dont le souvenir alimente une nostalgie et un espoir de renouveau. Des années 1960 à 1980, la ville était bouillonnante, l'économie florissante. Alors que les maisons de commerce qui prirent le relais des comptoirs, au début de la colonisation, avaient disparu, à Saint-Louis, la maison de commerce Maurel Prom, fondée en 1831 et à l'origine de la création des premières compagnies d'électricité, était toujours en activité : « Il y avait plein de boutiques. Il y avait du monde, c'était très animé à Saint-Louis. Le samedi, on ne pouvait même pas marcher dans les rues tellement il y avait du monde » se souvient Antoinette. Cette effervescence attirait de nombreux visiteurs qui aimaient passer le week-end à Saint-Louis, bénéficiant de voies de communication la rendant très accessible. Par la route nationale reliant la République islamique de Mauritanie au Sénégal, les Mauritaniens se rendaient à Saint-Louis toutes les fins de semaine pour se détendre et s'amuser. L'aéroport international, situé à quelques kilomètres de la ville, accueillait la ligne Paris-Saint-Louis, une fois par jour, ainsi que de nombreux vols intérieurs. La circulation était optimale : les hommes politiques atterraient avec leur avion privé, le temps de régler leurs affaires et les expatriés de Dakar y passaient quelques jours. Antoinette se souvient : « les coopérants venaient de tout le Sénégal pour passer le week-end, c'était très animé. Il y avait des choses à faire et ils pouvaient flâner... Ils faisaient vivre Saint-Louis. Ils venaient danser, boire un verre, se promener, faire les boutiques... » Cette ambiance pétillante faisait de Saint-Louis une ville attirante pour les migrants européens qui s'imaginaient un avenir radieux, et une étape obligée pour les touristes qui entretenaient son dynamisme,

à la fois par leur présence et par l'apport de devises indispensables au maintien de l'économie locale.

Le tourisme – pivot de l'économie – au Sénégal a connu une période faste pendant les années 1970 et Saint-Louis a profité du fait que le secteur touristique a fait l'objet d'une importante planification de la part de l'État socialiste, entre les années 1960 et 2000. Pourtant, elle n'a pas bénéficié de la même promotion touristique que la Petite Côte, où « la mise en tourisme de cette zone s'inscrit dans la logique de promotion de nouvelles destinations balnéaires "tropicales" qui doivent répondre aux enjeux que représente la nouvelle dimension d'un tourisme exotique "de masse" à la recherche de quelques bases privilégiées » [Dehoorne, Diagne, 2008]. Puis à compter de l'année 2000, et pendant ses deux mandats, le gouvernement d'Abdoulaye Wade freina le développement touristique. En 2012, l'arrivée au pouvoir de Macky Sall semble redonner une priorité au développement du secteur touristique⁵. Saint-Louis a connu une période faste qui serait liée à sa qualité de capitale de l'Afrique-Occidentale française, de la Mauritanie et du Sénégal, qu'elle conserva jusqu'en 1957 et au développement d'importantes infrastructures scolaires d'où sortirent de nombreux chefs d'État. Mais dans les années 1980, Saint-Louis commença à ressentir son déclin : les coopérants français étaient rentrés, la maison Maurel Prom et de nombreuses boutiques disparurent et, dans les années 2000, la fermeture de l'aéroport acheva d'isoler la ville frappée par la crise générale du tourisme.

Mais déjà en 1991, à Saint-Louis, était créé un syndicat d'initiative par des opérateurs touristiques et des commerçants pour promouvoir et développer le tourisme local. Ils misaient sur le tourisme culturel et de découverte, marquant une distinction toute saint-louisienne par rapport aux zones touristiques comme la Petite Côte ou la Casamance où les loisirs balnéaires étaient privilégiés. Ariel est catégorique : « Il y a une part d'esthétisme de notre part, parce qu'il vaut mieux faire de belles choses que de vilaines choses, mais c'est pas l'objectif. L'objectif c'est de cristalliser sur Saint-Louis un tourisme qui ne soit pas du tout celui de Saly, même celui du Saloum parce que le Saloum c'est bucolique, c'est de l'eau partout, on se balade en pirogue, ça n'a rien à voir, c'est une autre offre. La Casamance, c'est encore une autre déclinaison » (Entretien Ariel, 2014). Appuyés par la Région Nord-Pas-de-Calais en France, l'ambassade de France au Sénégal et le maire, les opérateurs touristiques saint-louisien ont pris en charge leur propre développement touristique, l'atout de Saint-Louis étant son patrimoine architectural et culturel, sur lequel misent les autorités politiques comme les particuliers.

5. Il favorise les investissements des Européens sur la Petite Côte par des indices de confiance, la construction de l'aéroport international et le prolongement de l'autoroute rapprochant Dakar de Saly.

Les usages de ressources urbaines

Les usages du « doomu ndar » par les anciens

Forts de cette originalité saint-louisienne, les entrepreneurs de petites activités culturelles mettent en valeur les ressources historiques de la ville, ce qui perpétue son romantisme. Ce dernier est consolidé par la conscience des populations locales d'appartenir à une cité d'exception où l'on vit avec distinction et pour lesquelles le *doomu ndar*⁶ caractérise toujours l'identité saint-louisienne, ce qui s'oppose à l'absence d'identification collective autour du patrimoine de la population de l'île de Gorée [Quashie, 2009b]. Ainsi, le syndicat d'initiative a procédé à la formation de guides touristiques professionnels, ainsi qu'à la conception de parcours d'interprétation et de circuits de découvertes des sites et monuments, en posant des plaques indicatives dans les rues. Ce travail a mobilisé des spécialistes (géographes, historiens) et les notables pour construire des « lieux de mémoire » [Nora, 1997]. Si le syndicat est le garant de ces axes prioritaires pour développer les attraits touristiques saint-louisiens, les Européens s'approprient ces ressources à leur manière tout en souhaitant apporter leur contribution au romantisme local et faire entrer Saint-Louis dans le « temps du patrimoine » [Fabre, 2013].

Choisir Saint-Louis, c'est s'offrir la possibilité de donner vie à ses passions culturelles et « émotions patrimoniales » [Fabre, *ibid.*]. Jeanne, née d'une mère française et d'un père saint-louisien, s'y est installée pour réaliser son rêve de vivre la deuxième partie de sa vie sur la terre de ses ancêtres sénégalais et se réapproprier son histoire. Elle n'a pas choisi de vivre sa quête identitaire auprès de ses ancêtres de l'île de Gorée, car, dit-elle : « j'aime avant tout Saint-Louis parce que c'est une ville d'ouverture sinon je ne suis pas sûre que je serais restée. J'adore Gorée, mais c'est trop connoté donc c'est vraiment la ville d'ouverture qui m'intéresse, ce qu'elle peut devenir donc l'action » (Entretien Jeanne, 2014). Dans une autre perspective, Ariel a choisi Saint-Louis pour son projet de restauration du patrimoine et d'ouverture d'une maison d'hôte. Bien que tenté lui aussi par l'île de Gorée, sans tenir compte du fait qu'il possédait déjà une maison de vacances à Saint-Louis depuis les années 1970, il s'y installa, convaincu de pouvoir mieux s'y intégrer à travers ses activités culturelles : « J'ai bien fait de ne pas y aller parce que Gorée, c'est pire qu'à Saint-Louis, Gorée c'est un petit microcosme de 950 habitants résidents permanents, donc ça doit être une prise de tête permanente entre les métis, les autres tout ça. Ici, on peut être copain avec le coiffeur d'en face, il y a quand même des échanges » (Entretien Ariel, 2014). Ces Européens ont fondé en 2009 une association de sauvegarde du patrimoine avec quelques personnalités locales dont une *signare*⁷ et un Sénégalais, comme pour reformer la diversité culturelle historique saint-louisienne au temps du

6. Le *doomu ndar* qualifie un savoir-vivre à Saint-Louis fondé sur la légendaire hospitalité de ses habitants vis-à-vis des étrangers, au temps où ils se croisaient dans cette ancienne capitale de l'Afrique occidentale.

7. Les *signares* (« Madame » en portugais) étaient les femmes sénégalaises mariées avec des gouverneurs, hauts fonctionnaires ou directeurs de compagnie au XVII^e siècle qui devinrent d'influents femmes d'affaires à l'origine d'une bourgeoisie saint-louisienne. Cette figure est encore présente notamment grâce

comptoir. Inspirée des « journées du patrimoine », une activité annuelle fait découvrir les maisons et les sites historiques en impliquant les étudiants de l'université à travers une offre de stages rémunérés.

Dans le sillage du patrimoine, d'autres investissent le créneau des savoir-faire. Dans un bâtiment historique, ils mettent en valeur des ressources culturelles locales, supports de l'identité africaine, par des expositions, des activités éducatives et pédagogiques. C'est le cas d'une Française, amoureuse des textiles africains et surtout du pagne tissé *mandjak*. Elle a fondé en 2012 une association dont l'un des objectifs est « la sauvegarde, la protection et l'incitation au respect du patrimoine textile de Saint-Louis et du nord Sénégal, et plus largement de l'Afrique de l'Ouest ». Au début, elle transforma sa maison en une boutique d'exposition et de vente de pagnes tissés anciens qu'elle collectionne, et elle en fait fabriquer des contemporains par des artisans, employés dans son atelier depuis 15 ans. Après avoir acquis les magasins Singer⁸, elle y installe son « Conservatoire des arts et des métiers de l'élégance »⁹, où elle accueille des scolaires qu'elle initie au tissage. Elle forme aussi des Sénégalaises aux techniques de broderie qu'elle considère comme « ancestrales et dénuées d'influences étrangères ». Sa démarche de valorisation des produits locaux sénégalais, en les adaptant à un public international haut de gamme, rappelle fortement celle de Aïssa Dione, une *designer* textile métisse ayant créé à Dakar une entreprise florissante de fabrication de tissus et de meubles contemporains selon des techniques « ancestrales » (des savoir-faire *mandjak* également). Dans un autre registre, l'ancienne maison de commerce Maurel Prom a été rachetée par un ancien hôtelier français résidant en Afrique depuis l'enfance, et transformée en librairie. Outre les livres, on y valorise des productions locales comme des masques en bois, des cartes postales anciennes illustrant le patrimoine architectural saint-louisien, représentant des figures de l'histoire locale ou les graffitis contemporains des murs de la cité ; la nostalgie coloniale et les représentations de l'identité africaine contemporaine se mélangent, alimentant le romantisme de Saint-Louis.

L'impression de créativité est au centre des activités des résidents. Alors que l'État, depuis le classement de Saint-Louis au patrimoine mondial, régleme les permis de construire et impose une architecture pour les travaux d'envergure, les constructions *ex nihilo* sont le support de créations architecturales. Dans les années 1970, les architectes avaient acquis des demeures où ils donnaient libre cours à leur créativité. Aujourd'hui, ils tiennent encore une place centrale dans les transactions patrimoniales, sollicités par les Européens pour construire la

au fanal, un spectacle de chants et de danses, commémorant le 31 décembre, la procession des *signares* du XVIII^e siècle qui, la veille de Noël, se rendaient à la messe de minuit, accompagnées de leurs servantes éclairant leur chemin avec des lampions, devenus aujourd'hui d'immenses chars illuminés défilant dans la ville.

8. Il s'agit de grands magasins où étaient vendues les machines à coudre de la marque Singer.

9. CAMEE, association fondée par une *designer* textile française, Maï Diop, et parrainée par une descendante de *signare* de Gorée, Marie-José Crespin. Financé sur fonds propres, le Conservatoire n'a pas reçu la reconnaissance du ministère de la Culture et de la Communication ni celle d'institutions de conservation du patrimoine, malgré les démarches de sa fondatrice.

maison de leur rêve ou encadrer les projets de restauration. Ils sont mis au défi d'allier modernité et respect des matériaux du passé comme l'a fait Ariel, un précurseur : « J'étais le premier à faire de la chaux, j'ai récupéré des matériaux anciens, de vieux bois, des tuiles, etc. Et au début, tout le monde m'a pris pour un barge. À la fin de la restauration, les gens m'ont dit : ah ! c'est bien ce que tu as fait ! Et ça m'a permis de m'intégrer, il y avait de la reconnaissance y compris des gens de la rue » (Entretien Ariel, 2014). Ces projets de restauration ont abouti à la création de maisons d'hôtes, mobilisant le registre de l'imaginaire colonial pour définir son « charme » : si les uns reçoivent dans « une demeure sénégalaise restaurée dans le pur style colonial », les autres proposent de « se reposer sur la route des comptoirs » dans l'« ancien entrepôt de gomme arabique de la maison Devès, des commerçants mulâtres d'origine bordelaise » ou encore dans une maison « authentiquement coloniale » restaurée telle qu'elle l'était en 1848. Les maisons d'hôtes inspirées de l'imaginaire de la colonie et des comptoirs contrastent avec des hôtels plus excentrés, misant sur les atouts de la nature. Nichés entre le fleuve et l'océan atlantique, ceux-là puisent dans l'imaginaire de la savane africaine avec ses animaux et ses paysages sauvages, jouxtant les parcs naturels nationaux.

Les résidents s'investissent aussi dans le domaine de l'art, entretenant l'imaginaire de la vie intellectuelle qui régnait à Saint-Louis avant les Indépendances. Des galeries occupent des maisons du patrimoine, valorisant le travail d'artistes africains. Des Finlandais ont fondé une résidence d'artistes pour promouvoir la culture sénégalaise et favoriser des échanges. Le « Festival de jazz » de Saint-Louis, le plus important du continent créé en 1994 jouit d'une renommée internationale. Première attraction saint-louisienne, il fait affluer chaque année une foule considérable ; ce qui en fait un atout pour le tourisme tout en entretenant le romantisme de la ville avec un imaginaire potentiellement axé sur La Nouvelle-Orléans. D'autres initiatives animent la ville : le Festival *Métissons*, trois jours de musique alliant des groupes sénégalais et européens, organisé par un résident français engagé dans la valorisation du métissage culturel et du cosmopolitisme de la ville, le Festival de danse *Duo Solo* (dirigé par une Française), le Festival *du Sahel* (organisé par un descendant de familles métisses saint-louisiennes) accueillant des concerts dans le désert de Lompoul, etc. Ces événements bénéficient d'importants appuis publics (commune, ministère de la Culture, université, ambassades de France et des États-Unis) et privés (fondation, compagnie aérienne, entreprise internationale de téléphonie mobile, petite entreprise locale). Si les retraités manient avec délectation l'imaginaire colonial, entretenant le romantisme saint-louisien à travers ces initiatives, les trentenaires ont une autre approche de la ville.

Désirs d'aventure des jeunes

Le premier contact des trentenaires avec le pays s'est fait à l'occasion d'une mission d'aide humanitaire dans l'une des ONG de la région. Ces résidents sont

surtout de jeunes femmes, venues tester la solidité de leur relation amoureuse avec leur compagnon sénégalais rencontré lors d'un séjour pour un programme. Elles ont quitté leur travail (assistante sociale, comptable, infirmière, sage femme) ou leurs études en France et sont à la recherche d'un emploi au Sénégal. Ces femmes françaises, italiennes, espagnoles, allemandes, anglaises et suisses ont décidé de s'installer pour vivre leur histoire d'amour, même si la reconstruction de leur parcours passe par l'évocation d'une lassitude de la France et du besoin d'échapper à sa société de consommation : « Et puis tu vois un jour, j'étais au Super U avec ma mère et j'ai vu dans les rayons toutes les sortes de gels douche, toutes les pâtes dentifrices, et là j'ai dit j'en ai marre de la France, je veux partir. Et sur un coup de tête, je suis partie au Sénégal ! » (Entretien Lucie, 2014) Cette décision de réaliser sa vie ailleurs résonne avec celles des migrants africains en quête d'aventure [Bredeloup, 2013]. Lucie quitta l'université pour rejoindre son fiancé avec qui elle se fit embaucher dans un campement jusqu'à ce que leur besoin de stabilité les mène à Saint-Louis, un petit quartier urbanisé qui plaisait à la jeune femme. Ils investirent dans une auberge sur la Langue de Barbarie et s'installèrent sans penser au lendemain.

Noa, lui, se définit comme un « aventurier ». Licencié économique d'une grande entreprise, il quitta la France après un long chômage pour s'installer à Saint-Louis, espérant y trouver un emploi. Né au Bénin, il est arrivé en France très tôt, élevé par son oncle qui y vivait lui-même depuis longtemps ; il ne connaît pas la société béninoise. Sa décision fut aussi liée à une quête identitaire : « Je me suis dit, je vais essayer de trouver mon Afrique, voir si là-bas, je pourrai faire quelque chose ! J'avais un peu une quête de l'Afrique. Je cherchais mon Afrique » (Entretien Noa, 2014). Il n'est pas parvenu à pérenniser son commerce de produits ethniques entre Paris et Dakar. Il a choisi Saint-Louis où il ne connaissait personne, car il avait le pressentiment qu'il ne pourrait pas réussir à Dakar malgré ses contacts. Dès son arrivée, pour Noa, catholique, l'Église a été le support de sa migration, un processus classique pour les migrants [Bava, 2012], en l'aidant à monter son restaurant. Ce cadre lui offre une lecture mystique de son aventure qu'il met sur le compte du destin comparable aux « migrations d'aventure » [Bredeloup, 2014] dans lesquelles le risque est un des moteurs positifs du voyage du migrant dans sa quête de réussite en dehors de son pays : « C'est risqué ce que j'ai fait, mais en même temps, je sentais qu'il fallait le faire. Et là, je sens que c'est la *success-story*. Je sens que ça va aller beaucoup plus loin, j'ai une intuition. J'ai beaucoup souffert dans ma vie et là, j'ai l'impression que Dieu m'apporte le réconfort maintenant pour tout ce que j'ai enduré auparavant dans ma vie » (Entretien Noa, 2014). Ces jeunes gens s'installant à Saint-Louis ne se positionnent pas sur le créneau de la nostalgie coloniale. Leur préoccupation est la réussite de leur insertion au sein de la population locale. Ils consomment les activités culturelles des plus âgés sans y contribuer tout en estimant participer à leur manière à leur propre idée du développement de la nation.

Une expérience personnelle réinterprétée à l'aune du développement

De la quête de soi à l'activité génératrice de revenus

Les résidents de Saint-Louis réinterprètent leur quête personnelle à la lumière d'une vision du développement, renvoyant à la définition diffusée par le PNUD¹⁰ qu'ils reprennent à leur compte. La restauration du patrimoine à des fins de satisfaction personnelle donne un sens à leur style de vie et ils se considèrent comme des acteurs du tourisme avec pour objectifs de créer des emplois, d'animer la ville par des activités culturelles et artistiques en faisant participer la population. Ils souhaitent dynamiser le tourisme vu comme le moteur de l'économie, donc vecteur de développement. À son arrivée, Jeanne, dans sa quête de racines, s'appuie sur ses nouvelles amies pour élaborer des activités culturelles mettant en scène ce qu'elles lui enseignent de la culture sénégalaise en les impliquant : « La première expo, je l'ai faite dans la maison que je louais parce que j'avais rencontré de vieilles dames sénégalaises qui m'avaient parlé d'une tradition qu'on appelle la *khuli bêt* : lorsqu'il y a un mariage, une fête de famille, souvent la future mariée reçoit chez elle, dans sa famille maternelle et puis tout le monde est autour du lit, posé, et on accroche énormément de photos de famille et les gens parlent de ces photos. Et j'ai trouvé ça très marrant ce rapport à la photographie. Je me suis dit ben voilà, je vais faire un *khuli bêt* là où je suis. Et puis les gens ont prêté les photos et on a fait une petite exposition pendant deux, trois jours pour que les gens passent, viennent regarder ces photos. Et donc j'ai commencé par des petites choses comme ça où je me faisais tout simplement plaisir » (Entretien Jeanne, 2014).

Les activités culturelles de Jeanne ont vite dépassé son seul plaisir individuel pour représenter, d'après elle, un enjeu de développement économique de la nation : « Au début, le tourisme était secondaire, même si je suis persuadée que pour que les choses marchent, il faut qu'il y ait un intérêt financier, un intérêt qui soit lié au développement économique. Donc je suis persuadée que si on sauve le patrimoine de cette ville, il y aura un impact sur le tourisme culturel et le tourisme culturel pour moi, c'est quelque chose d'essentiel d'un point de vue économique pour générer de l'emploi et surtout faire que les ressources générées, le bénéficiaire soit l'ensemble de la population. » Paul a le même avis en s'engageant dans la sauvegarde du patrimoine : « C'est vrai que les maisons coloniales, ça connote pas très bien pour les Sénégalais parce qu'après tout c'est une histoire qu'ils n'ont pas forcément envie d'entendre. Mais il y a un intérêt économique, c'est-à-dire qu'à partir du moment où on a un label Unesco, on peut se mettre sur une ligne Zanzibar, Pondichéry, Cuba et attirer du tourisme parce qu'il n'y a pas beaucoup de vestiges en Afrique alors qu'ici, il y en a. Donc il ne faut pas l'abîmer, il faut

10. « Il s'agit du développement : de la population, en donnant la priorité à l'emploi, à l'éducation et à la santé ; par la population, ce qui implique qu'elle soit consultée et qu'elle participe de façon active aux décisions ; pour la population, afin que les résultats lui soient bénéfiques en matière de revenu et de bien-être et ne soient pas réalisés au seul profit de quelques groupes sociaux » [Vernières, 2011].

le conserver. Parce que les gens viennent pour Saint-Louis, pour l'histoire, peut-être pour les tissus, la musique, c'est ça notre actif donc c'est cet actif qu'il faut faire prospérer » (Entretien Paul, 2014).

Leur vision propre du développement qu'ils déclinent à travers le patrimoine les amène à se considérer comme des éducateurs de la population pour qu'elle prenne conscience de son importance. Lors d'activités culturelles qu'elle organise telles que « les conversations » autour d'un sujet conçu comme un échange avec les gens de la rue, Jeanne est étonnée de constater le manque de mixité sociale : les Européens d'un âge avancé sont plus nombreux à y assister que les populations locales. S'activant pour convaincre les Sénégalais de venir discuter le thème du jour, elle constate amèrement que « c'est extrêmement difficile d'impliquer les gens aujourd'hui dans la sauvegarde du patrimoine » (Entretien Jeanne, 2014). Certains proposent même l'éducation par l'exemple : « Ici, j'aurais voulu acheter une maison plus petite pour montrer qu'avec un petit budget, on peut faire des choses bien. Pour l'avenir, il faudrait montrer aux habitants qu'en soignant la façade, en soignant bien le balcon tout ça, on peut faire des choses à moindre coût parce que c'est vrai que c'est embêtant pour une famille pas très riche, de dire si je me mets dans la restauration d'une maison à Saint-Louis, vaut mieux la mettre par terre et la remettre avec du béton. C'est ce qu'ils font » (Entretien Paul, 2014).

Les migrants européens entendent compter parmi les acteurs de la ville : « Je me sens investie d'une mission qui est celle d'apporter ma pierre à ce que cette ville reste une ville d'ouverture ou redevienne une grande ville d'ouverture » (Entretien Jeanne, 2014). Leur implication est liée au sentiment d'une emprise grandissante du religieux dans les instances de liberté de pensée : « Ce qui m'a choquée par rapport à quand j'étais petite, c'est que la religion est entrée dans la sphère publique alors qu'il me semble pas que c'était à ce point-là, il me semble que c'était beaucoup plus du domaine privé. Je n'imagine pas l'université des années soixante-dix à Dakar où on commençait par rendre grâce à Dieu quand on recevait un intervenant extérieur. Là, qu'on commence les cours par remercier Dieu, je ne suis même pas sûre que ce soit de la religiosité » (Entretien Jeanne, 2014). À Saint-Louis, les mosquées ponctuent la journée par l'appel à la prière et les chants religieux organisés dans les rues par les *daara* (écoles coraniques) sont amplifiés par des haut-parleurs jusque tard dans la nuit. Certains habitants les qualifient de « pollution sonore » et « pression religieuse agressive », un positionnement que tous ne partagent pas. Pour d'autres encore, Saint-Louis se transformerait même en cité religieuse chaque année, lors du « Magal des deux rakaas », une cérémonie de la confrérie islamique *mouridiyya* commémorant la résistance de son fondateur aux colons français avant qu'ils ne l'envoient en exil¹¹. Durant trois jours, nombre de fidèles arrivent sur l'île, surtout les représentants de la

11. Lors de son jugement du 5 septembre 1895, Cheikh Ahmadou Bamba aurait exécuté deux *rakaas* (prières), symbole du refus de la soumission à une domination étrangère.

branche *Baye Fall*¹² distribuant le « café touba¹³ » dans les rues, y préparant les repas collectifs et priant.

Des tensions dans l'intégration

Les jeunes générations n'ont pas les mêmes engagements culturels que leurs aînés et surtout, se gardent d'éduquer la population. Ces jeunes se sentent investis dans la même idée du développement, mais plutôt à travers leur insertion locale, c'est-à-dire leur activité professionnelle créatrice d'emplois, d'impôts et d'échanges, dénués de préjugés. Ce qui leur importe le plus est de réussir leur intégration au sein de la population sénégalaise avec pour arrière-pensée, la volonté d'effacer les stigmates de la colonisation en entretenant des rapports égalitaires, à savoir, sans condescendance. Pour cela, les jeunes Français s'efforcent de se distinguer des *toubab* qu'ils considèrent comme distants par rapport à la population. Par exemple, Lucie se lance dans l'apprentissage du *wolof* – condition d'insertion dans la société sénégalaise – par ses propres moyens, avec ses employés ou à la boutique. Provoquant la surprise des Sénégalais, elle souhaite se distinguer des *toubab* et des touristes afin d'éviter des rapports sociaux conditionnés par le souvenir sulfureux de la colonisation. Propriétaire d'une auberge, elle ne fait pas non plus partie du cercle des hôteliers saint-louisiens. Gérant une clientèle d'habituez, sa priorité est de faire en sorte que les touristes gardent le souvenir d'un lieu de résidence agréable, sans référence au passé colonial, sans construction du romantisme.

Noa, lui, est un acteur inséré dans le tissu économique du Sénégal. Il se réjouit de la réussite de son affaire et se félicite d'avoir créé des emplois, mais d'après lui : « la réussite, ça m'amène des jalousies. Les gens ici ne supportent pas que je réussisse. J'ai subi de vraies méchancetés de la part des gens d'ici. Ils ne supportent pas de te voir réussir en plus, je suis en vue ici. Des *toubabs* viennent, des Sénégalais aussi donc tout le monde voit. En fait, quand tu arrives tout le monde est gentil, ils [les Sénégalais] ne savent pas bien ce que tu vas faire, alors ils sont accueillants et puis quand tu commences à réussir, ils deviennent distants. Si j'avais été un Blanc, ce ne serait pas comme ça, car un Noir qui est riche, ça dérange. Mais si j'étais blanc, ce serait différent parce que les Blancs, c'est normal qu'ils aient de l'argent, qu'ils soient riches » (Entretien Noa, 2014). Cette barrière, renvoie ses difficultés d'intégration de manière plus générale à son ignorance du *wolof* : « Ici, je subis un racisme pire qu'en France. En France, on ne me côtoie pas parce que je suis noir. Et ici, on me salue et quand on voit que je ne parle pas *wolof* et que je ne réponds pas comme il faut, ils ne vont pas plus loin, il y a une distance ».

12. Branche de la confrérie mouride fondée par Cheikh Ibrahima Fall.

13. Café aromatisé au poivre de Guinée (jar) que le fondateur de la confrérie des Mourides a rapporté au Sénégal de son exil au Gabon. Aujourd'hui, il est consommé partout dans le pays.

L'intégration dans la population sénégalaise des jeunes est conditionnée par la perpétuation de cet imaginaire colonial teintant les relations. La perception de rapports inégalitaires repose sur le fait que les Sénégalais voient les migrants européens comme possédant de l'argent, ce que leur renvoient chaque jour dans les rues les populations, surtout les enfants. Les Sénégalais, eux, pensent que les Européens les voient comme des personnes-ressources pour leur intégration (compagnons de fête, pourvoyeurs d'informations, etc.). Les jeunes Européens pensent, à l'instar des jeunes Sénégalais, que la société ne se développera économiquement que lorsque les relations entre les Européens et les Sénégalais ne seront plus basées sur cette perception de rapports de domination, hérités de l'époque coloniale et perpétués par ses nostalgiques. Pour cela, ils essaient d'effacer à leur manière ces rapports inégalitaires en se démarquant, par leur comportement, de sociabilités fondées sur des clichés, tandis que les plus anciens choisissent des amitiés averties.

Conclusion

Les migrants européens de Saint-Louis forment un monde en apparence homogène qui se révèle tout à fait hétérogène au sein de la population sénégalaise. Si la diversité des générations, des sexes, des statuts sociaux n'empêche pas une proximité au quotidien, les expériences migratoires diffèrent. L'écart entre les générations est frappant : l'investissement des aînés dans leur projet de retraite les projette dans l'animation de la ville, nourrie par un imaginaire issu de la période où Saint-Louis était un important comptoir de traite et de l'époque coloniale. Cet imaginaire alimente le romantisme d'une ville baptisée « la Venise africaine » par les Européens en raison de ses pieds dans l'eau et de ses couleurs ocre et « Cité mystique » par les Sénégalais, car c'est aussi un lieu de mémoire religieuse. L'insertion des aînés passe par leur appropriation de ressources architecturales, culturelles, artistiques ou naturelles, leur permettant d'assouvir leur désir de liberté. Des figures d'intellectuels sénégalais, écrivains, philosophes, peintres ou photographes, suivent ces aînés dans la construction du romantisme et participent aux activités tandis que la population locale les boude – sauf à l'occasion des concerts. Les jeunes adoptent une posture engagée pour effacer la nostalgie coloniale en faisant tout pour réussir leur intégration au sein de la population sénégalaise, du moins dans les classes populaires, une preuve de la réussite de leur style de vie africain. Les aînés enrichissent leurs entreprises en leur redonnant un sens à la lumière d'une définition personnelle du développement et de l'éducation des populations à la valeur du patrimoine, ce qui entraîne une imposition subjective de sa valeur et de sa médiation.

Bibliographie

- AMSELLE J.-L. [2001], *Branchements. Anthropologie de l'universalité des cultures*, Paris, Flammarion, 265 p.
- AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DÉMOGRAPHIE (ANSD) [2013], *Recensement général de la population et de l'habitat, de l'agriculture et de l'élevage*, Dakar, rapport définitif, septembre 2014, 417 p.
- AUGE M. [1994], *Pour une anthropologie des mondes contemporains*, Paris, Aubier, 195 p.
- BADARA SECK A. [2009], *Georgui Robert. Un toubab vagabond en quête d'Afrique*, Dakar, Impulse éditions, 170 p.
- BAVA S. [2012], « Le rôle des instances religieuses dans l'accueil des migrants africains au Caire », in MUNETTE S., SOUAM S., BOURGEOT A. (dir.), *Les migrations africaines*, Alger, CREAD, p. 195-206.
- BENSON M., O'REILLY K. [2009], « Lifestyle migration : escaping to the good life ? », in BENSON M., O'REILLY K. (dir.), *Lifestyle migration. Expectations, aspirations and experiences*, Farnham, Ashgate, p. 1-13.
- BENSON M., O'REILLY K. [2009], « Migration and the search for a better way of life : a critical exploration of lifestyle migration », *The sociological review*, vol. 57, n° 4, p. 608-625.
- BERTONCELLO B., BREDELOUP S. [2004], *Colporteurs africains à Marseille : un siècle d'aventures*, Paris, Autrement, 167 p.
- BREDELOUP S. [2008], « L'aventurier, une figure de la migration africaine », *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. 2, n° 125, p. 281-306.
- BREDELOUP S. [2014], *Migrations d'aventures. Terrains africains*, Paris, Édition du Comité des travaux scientifiques et historique, CTSH-Géographie, n° 11, 141 p.
- COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE DES ÉTATS DE L'AFRIQUE DE L'OUEST – CLUB DU SAHEL ET DE L'AFRIQUE DE L'OUEST/ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES (CEDEAO-CSAO/OCDE) [2006], *Atlas de l'intégration régionale en Afrique de l'Ouest*, série population, « Les migrations », 24 p.
- DEHOORNE O., DIAGNE A.-K. [2008], « Tourisme, développement et enjeux politiques : l'exemple de la Petite Côte (Sénégal) », *Études caribéennes*, <http://etudescaribeenes.revues.org/1172> (page consultée le 24 août 2015).
- DIOP M.-C. [2002], *Le Sénégal contemporain*, Paris, Karthala, 655 p.
- DOZON J.-P. [2012], *Saint-Louis du Sénégal. Palimpseste d'une ville*, Paris, Karthala, 132 p.
- FABRE D. [2013], *Émotions patrimoniales*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 408 p.
- FERNANDEZ B. [2001], « L'expatriation d'Occidentaux en Asie : de l'adaptation à l'acquisition de compétences interculturelles spécifiques », communication au *congrès de l'Association des chercheurs et enseignants en sciences de l'éducation (ECSE)*, Genève, 24-28 septembre 2001, 27 p.
- GEOFFROY C. [2007], « From "Chamouni" to Chamonix : the British in the Alps », in GEOFFROY C., SIBLEY R. (dir.), *Going abroad : travel, tourism and migration. Cross cultural perspectives on mobility*, Newcastle, Cambridge Scholars Publishing, p. 93-110.
- HAYOT A. [2002], « Pour une anthropologie de la ville et dans la ville : questions de méthodes », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 18, n° 3, p. 93-105.
- NORA P. [1997], *Les Lieux de mémoires*, 3 vol., Paris, Gallimard.

- O'REILLY K. [2000], *The British on the Costa del Sol : transnational identities and local communities*, London, Routledge, 201 p.
- O'REILLY K. [2002], « Britain in Europe/the British in Spain : exploring Britain's changing relationship to the other through the attitudes of its emigrants », *Nations and nationalism*, vol. 8, n° 2, p. 179-193.
- PERALDI M. [2007], « Nouveaux aventuriers du capitalisme marchand. Essai d'anthropologie de l'éthique mercantile », in ADELKHAH F., BAYART J.-F. (dir.), *Les Voyages du développement : émigration, commerces, exil*, Paris, Karthala, 368 p.
- QUASHIE H. [2009a], « Désillusions et stigmates de l'exotisme. Quotidiens d'immersion culturelle et touristique au Sénégal », *Cahiers d'études africaines*, vol. 1, n° 193-194, p. 525-550.
- QUASHIE H. [2009b], « L'île de Gorée, patrimoine mondial de l'Unesco : les contradictions mémorielles d'un site classé et habité », *Africa e Mediterraneo*, n° 65-66, p. 61-68.
- SANKALE S. [2007], *À la mode du pays. Chroniques saint-louisiennes*, Paris, Riveneuve éditions, 380 p.
- SATO M. [2001], *Farewell to Nippon : Japanese lifestyle migrants in Australia*, Melbourne, Trans Pacific Press, 161 p.
- SINOU A. [1989], « Saint-Louis du Sénégal au début du XIX^e siècle : du comptoir à la ville », *Cahiers d'études africaines*, vol. 29, n° 115-116, p. 377-395.
- SINOU A. [2005], « Enjeux culturels et politiques de la mise en patrimoine des espaces coloniaux », *Autrepart*, n° 33, p. 13-31.
- TORKINGTON K. [2010], « Defining lifestyle migration », *Dos Algarves*, n° 19, p. 99-111.
- VERNIERES M. [2011], *Patrimoine et développement. Études pluridisciplinaires*, Paris, Karthala, 180 p.
- WESLEY J. G. [1991], *Naissance du Sénégal contemporain*, Paris, Karthala, 328 p.

Les migrants européens du littoral sénégalais (Petite Côte, Saloum) : ouverture de l'économie touristique et entre-soi identitaire

*Hélène Quashie**

L'étude en sciences sociales des mobilités migratoires en provenance du « Nord » vers les pays du « Sud » s'est souvent limitée à l'Europe méridionale [Sintès, Thuillier, 2009 ; Sudas, Mutler, 2006] ou à l'Amérique centrale [Bantman-Masum, 2011 ; Croucher, 2009], c'est-à-dire à des zones limitrophes de pays qui concentrent les plus importants mouvements économiques et démographiques transnationaux¹. Plus récemment, autour de la Méditerranée, voire en Afrique subsaharienne, des « diasporas » spécifiques et anciennes liées au Liban, à la Grèce, à l'Arménie ou à l'Inde et au Pakistan, ont fait l'objet d'analyses approfondies [Adam, 2009 ; Métafidès, 2010 ; Adjemian, 2012]. Parallèlement, depuis le début de la crise économique mondiale en 2008, les médias se sont progressivement interrogés sur les phénomènes de mobilité du « Nord » vers le « Sud » à partir de l'Europe, y compris vers le continent africain – ces flux migratoires contrastant avec le durcissement des frontières politiques et géographiques des pays du « Nord » et les drames qu'il suscite.

Certains pays comme le Maroc ont ainsi été au centre de nouvelles études sur les migrations internationales. Cette destination touristique attire en effet différentes formes de polyrésidentialité européenne, qui animent des processus régionaux de valorisation patrimoniale [Kurzac-Souali, 2007], renouvellent les dynamiques de l'attractivité balnéaire, influencent les parcours classiques de mobilité professionnelle et réinterrogent les modalités d'insertion locale en contexte migratoire [Therrien, 2014]. Dans la logique de ces questionnements, cet article s'intéresse aux mobilités européennes à destination du Sénégal. Ce pays, bien que généralement étudié à partir de ses flux démographiques en direction de l'Europe et de l'Amérique du Nord, fait l'objet de migrations Nord-Sud inversées vers le littoral des régions nord (Saint-Louis) et centre (Petite Côte, Saloum) [Quashie, 2009, 2016]. Il s'agira ici d'analyser en particulier les mobilités du tourisme

* Doctorante, Institut des Mondes africains, EHESS, Paris.

1. Je remercie Maheba Tonda pour ses conseils et relectures.

résidentiel et les migrations professionnelles qui s'y rattachent vers plusieurs localités balnéaires des régions voisines de la Petite Côte et du Saloum.

Depuis la fin des années 1970, cette partie de la côte sénégalaise constitue la principale destination du tourisme international – notamment européen – en particulier autour de la station balnéaire de Saly-Portudal [Dehoorne, Diagne, 2008]. Dans les années 1980 et 1990, cette région constituait aussi un lieu de villégiature privilégié pour les cadres « expatriés² » français et les élites locales sénégalaises et libanaises. Mais ces résidences secondaires étaient bien moins nombreuses par comparaison avec celles dont sont aujourd'hui propriétaires les migrants européens qui s'y installent. La Petite Côte et le Saloum connaissent en effet depuis le début des années 2000 une polyrésidentialité importante, due à l'inscription des touristes dans des projets d'installation permanente ou saisonnière qui favorisent en outre l'urbanisation de ce littoral [*op. cit.* ; Sall, 2009]. Retraités, pré-retraités et actifs en majorité de nationalité française, mais aussi belge, suisse ou italienne (à prédominance francophone), profitent de séjours qui oscillent entre loisir vacancier et migration pendulaire, et animent un entrepreneuriat touristique qui s'étend à un nombre de plus en plus important de localités du bord de mer³. Comment se construisent ces mobilités qui réunissent une diversité de profils et de parcours individuels et quels types d'activités produisent-elles ? Pourquoi ces mobilités organisent-elles la constitution de microcosmes sociaux, qui reposent sur des phénomènes de ségrégation, d'ethnicisation et de racialisation entre migrants européens et résidents sénégalais ? Comment ces rapports sociaux finissent-ils par se durcir et finalement fragiliser les frontières des mondes de l'entre-soi européen ?

2. Ce terme est ici employé pour désigner des migrations Nord-Sud qui s'inscrivent dans un contexte salarial, fiscal et institutionnel spécifique, et qui ne concernent pas celles dont il est question dans cet article.

3. Parallèlement à des enquêtes socioanthropologiques sur le secteur touristique sénégalais, cette étude a été réalisée entre 2007 et 2013. Ont été retenues pour cet article des notes d'observation réalisées au cours de six séjours dans huit localités littorales (Saly, Nianing, Somone, Warang, Ndongane, Palmarin, Toubacouta, Joal). Sont également incluses des analyses d'entretiens effectués auprès de 39 touristes résidents et 33 entrepreneurs européens, sur leur lieu de travail, à domicile et dans les lieux de sociabilité les plus fréquentés de leurs localités. Une partie de cette enquête a été réalisée en porte-à-porte avec des entretiens plus directifs, permettant de multiplier les profils d'enquêtés. Ont aussi été retenus pour l'analyse des entretiens effectués auprès de 18 acteurs sénégalais investis dans le tourisme (guides, commerçants, chefs de quartier, vendeuses, domestiques, piroguiers) et d'une vingtaine d'habitants. Enfin, ces données ont été complétées par des échanges sur Internet avec 10 résidents secondaires et entrepreneurs européens sur des forums de voyage et des blogs dits d'« expatriés ». Cette partie de l'étude a permis d'approfondir l'analyse de la racialisation des rapports sociaux entre migrants européens et résidents sénégalais. Sur le terrain en effet, mes enquêtés m'ethnicisaient : j'étais perçue tantôt comme Européenne en raison de ma nationalité française, tantôt comme « locale » ou « sénégalolibanaise » en raison de mon apparence physique « non blanche » (qualifiée d'« Arabe ») et de ma connaissance du Sénégal et du wolof parfois difficile à dissimuler. Ces ambivalences compliquaient la réalisation des enquêtes et notamment mon insertion dans les réseaux sociaux européens. Or, ce phénomène s'estompait avec la distance physique que permet Internet, puisque de nombreux échanges n'avaient lieu qu'à l'écrit ou par le biais d'appels sur Skype sans vidéo, en raison de connexions fluctuantes depuis le Sénégal. Il était alors possible de me présenter comme une Française souhaitant vivre au Sénégal et de demander des conseils qui favoriseraient installation et insertion sociale.

Profil et parcours migratoires

Diversité des projets de vie, proximité des acteurs et des activités

La majorité des résidents secondaires européens de la Petite Côte et du Saloum sont des retraités (55-70 ans) issus de catégories socioprofessionnelles largement dominées par les classes moyennes (employés, techniciens, fonctionnaires), auxquels s'ajoutent en moins grand nombre des professionnels libéraux, ingénieurs et cadres. Ces migrants ont effectué plusieurs séjours en clubs de vacances avant d'acheter ou de faire construire une propriété sur ce littoral. Ils choisissent d'y séjourner quelques semaines à plusieurs mois par an, en dehors de l'hivernage dont ils craignent le climat et les accès palustres. Une minorité d'entre eux est constituée d'actifs en fin de carrière qui envisagent une retraite en tant que résidents permanents, mais peu concrétisent finalement ce projet.

On rencontre également dans ces régions des entrepreneurs européens plus jeunes (35-55 ans) présents la majeure partie de l'année : ce sont des professionnels reconvertis dans des activités formelles et informelles liées au tourisme. Il leur est relativement simple d'investir ce secteur d'activité que l'État sénégalais laisse ouvert à l'initiative des entrepreneurs étrangers. Ces entreprises nécessitent des capitaux qui sont peu à la portée des résidents sénégalais, d'autant que ni les autorités ni les banques locales ne favorisent l'entrepreneuriat dans ce secteur (souvent, seuls des migrants sénégalais de retour peuvent investir dans de telles activités). Nombre de ces entrepreneurs européens sont accompagnés de leur famille ou en ont fondé une sur place. Parmi les « couples mixtes » dont les conjoints se sont rencontrés en Europe, l'attrait du Sénégal pour les partenaires européens (hommes ou femmes) semble souvent relever d'un imaginaire ethnologisé manifestant un désir très ancré de découvrir la « culture africaine »⁴ (certains précisent avoir lu des ouvrages d'anthropologie classique de M. Griaule, M. Gessain, etc.). Une minorité de ces migrants connaît le Sénégal depuis plusieurs années par le biais d'activités professionnelles antérieures, ou entretient un imaginaire rattaché à des souvenirs d'enfance mythifiés (ils se disent « nés en Afrique » – souvent au Maghreb – ou ont passé une partie de leur jeunesse au Sénégal où leurs pères étaient coopérants ou militaires). Leur projet s'est généralement construit à partir d'échanges avec des connaissances déjà inscrites dans une mobilité professionnelle similaire au Sénégal. Comme pour les résidents secondaires, le climat et l'attrait du littoral constituent les premiers critères de leur choix d'installation qui vise un mode de vie proche du rythme et du cadre vacanciers.

Les frontières entre les catégories « résidents secondaires » et « entrepreneurs » européens tendent à s'estomper : selon les localités, les premiers peuvent user de stratégies informelles pour développer une activité touristique qui leur permet de sortir de l'ennui et de compléter leurs revenus, tandis que l'activité entrepreneuriale des seconds se réduit parfois progressivement pour laisser place à davantage

4. Les termes en italiques et entre guillemets dans le texte sont des éléments issus d'entretiens.

de loisirs. Leurs nouveaux projets de vie s'inscrivent dans des parcours biographiques bouleversés (perte d'un travail, rupture familiale, retraite récente, stress professionnel). Les pratiques de ces deux catégories d'acteurs – que nous désignons sous les vocables « migrants » et « résidents européens » – se rejoignent autour d'entreprises de restauration, de réceptif hôtelier, d'agences d'excursion et d'artisanat touristiques, qui constituent des fonds de commerce transmis facilement à l'intérieur de réseaux d'interconnaissance. Ces activités favorisent des lieux importants de sociabilité qui incarnent un changement de style de vie, et visent pour la plupart une critique généralisée du tourisme balnéaire organisé par les tour-opérateurs. À l'encontre du modèle des formules *all inclusive*, ces activités encouragent par exemple des relations privilégiées entre les touristes et les résidents sénégalais pour la découverte d'« us et coutumes », refusent la privatisation des plages, ou encore s'inscrivent contre le « tourisme sexuel ». Elles tentent de répondre aux évolutions idéologiques – culturaliste, primitiviste, écosolaire, humanitaire – du marché international en proposant un tourisme de proximité. Ces migrants européens développent ainsi de nouvelles formes d'excursions « ethniques » tournées vers la ruralité (notamment dans le Saloum), s'investissent dans la construction de villas en lotissement à louer et acheter (pour attirer de nouveaux résidents secondaires), ou encore inventent des produits originaux de parahôtellerie (gîtes, campements, chambres d'hôtes) qui bouleversent les classifications entrepreneuriales du secteur touristique local. À Fimela, Joal ou Palmarin, le développement d'hôtels de charme souvent luxueux, qui joue sur une certaine fascination pour la nature environnante associée à une valorisation des « traditions sérères », est emblématique de tels changements. Nombre de ces réceptifs travaillent en partenariat avec des agences de voyages européennes installées à Dakar et à Saint-Louis, ainsi que des tour-opérateurs français, belges et suisses de moyenne envergure implantés en Europe. Leur clientèle est donc à la fois constituée de touristes internationaux et de résidents « occidentaux » qui vivent au Sénégal⁵.

Convergence des motifs migratoires

Les parcours migratoires des résidents secondaires et entrepreneurs européens se rejoignent particulièrement dans les choix qui ont présidé à leur mobilité et à l'extension progressive de leur installation dans les localités littorales de la Petite Côte et du Saloum.

Tout d'abord, la proximité géographique du Sénégal avec l'Europe, grâce à la régularité et à la courte durée des vols, oriente fortement ces parcours migratoires. Ce choix est aussi fonction de comparaisons avec d'autres destinations : par

5. Très peu de touristes sénégalais fréquentent ces réceptifs, en raison de leur coût jugé trop élevé par rapport à leur rusticité exotisante, mais aussi parce que leur originalité répond à des fantasmes primitivistes [Amselle, 2010] vis-à-vis des réalités sociales locales. Les touristes sénégalais privilégient à l'inverse les centres hôteliers du tourisme de masse de la Petite Côte. Des observations similaires ont été réalisées dans d'autres pays du « Sud » [Évrard, 2006].

exemple, les Antilles françaises, où un certain nombre de migrants européens présents au Sénégal s'est déjà rendu en tant que touristes ou professionnels. Le choix de cette destination a généralement été éliminé en raison de sa distance géographique (durée des vols, décalage horaire) et de la cherté de la vie locale. D'autres régions, telles que l'Amérique latine ou l'Océan indien (Réunion, Madagascar), ont aussi fait l'objet de projets d'installation et d'investissement. Mais ces choix de destinations ont été abandonnés pour des raisons similaires aux précédentes, auxquelles s'ajoutent des barrières linguistiques. Enfin, le sud de l'Europe (Espagne, Italie, Portugal) a également été envisagé par certains de ces migrants, mais le coût d'investissement s'est généralement révélé trop onéreux.

En revanche, le Maghreb (Maroc, Tunisie), destination proche et moins coûteuse que celles précitées, a souvent constitué un premier choix. Comme la plupart des touristes, la grande majorité des résidents européens au Sénégal a séjourné dans les localités d'Agadir, Marrakech, Essaouira ou Hammamet. Certains s'y sont même précédemment installés : le Maroc et la Tunisie accueillent en effet un nombre important de résidents secondaires et d'entrepreneurs européens dans ces localités. Ceux qui ont finalement choisi de s'établir au Sénégal ou qui y ont déménagé avancent de meilleures conditions climatiques. Ils évoquent aussi un plus grand sentiment de sécurité, des barrières linguistiques moins importantes, ainsi que des pratiques religieuses plus « modérées ». Leurs représentations péjoratives de « l'arabité » et de l'islam ne sont pas étrangères à l'imaginaire qui entoure les attentats en Afrique du Nord ces dernières années, les révolutions politiques récentes des printemps arabes, la médiatisation des réseaux d'AQMI, ainsi que la question de l'immigration – à prédominance maghrébine en Europe francophone.

Par contre-coup, ces arguments survalorisent la destination Sénégal comme un pays politiquement stable et plus ouvert à la « culture occidentale » (par exemple, en raison de l'histoire de députés et présidents sénégalais connus qui ont évolué entre la France et le Sénégal, ou des footballeurs sénégalais qui ont intégré des clubs français). Bien que la population sénégalaise soit aussi en majorité musulmane, ces migrants européens l'appréhendent initialement à travers une conception primitiviste [Amselle, 2010] de « l'africanité », d'autant que les discours touristiques qu'ils ont entendus durant leurs séjours vacanciers mettent en avant un « islam noir » éloigné des influences du Moyen-Orient. Enfin, la population sénégalaise qui réside sur la Petite Côte et dans le Saloum apparaît, aux yeux de ces migrants européens, moins impliquée dans des parcours migratoires vers le « Nord ». Ces représentations sont bâties sur une appréhension biaisée des localités littorales. En tant qu'anciens villages de pêcheurs, celles-ci sont proches du milieu rural ou se situent en zone périurbaine : elles apparaissent donc de prime abord éloignées des flux mondialisés vers la « modernité » européenne. Or, elles accueillent de nombreuses familles inscrites dans des réseaux transnationaux entre le Sénégal et plusieurs pays du « Nord », dont les migrants européens cernent peu les contours. Un autre aspect tend à valoriser le Sénégal comme une destination plus « accueillante » à leurs yeux : dans ces zones rurales ou périurbaines où ont

proliféré différents programmes de l'aide internationale, les activités des résidents européens sont associées à des imaginaires et rhétoriques du développement. Ceux-ci sont aussi nourris par les initiatives solidaires, culturelles et alternatives au loisir balnéaire qui attirent de plus en plus de touristes. L'installation de résidents européens est donc encouragée par leurs voisins sénégalais, en tant que moteur important des dynamiques économiques.

L'ensemble des migrants européens orientent leurs projets d'installation au Sénégal dans la perspective de faire fructifier leurs propres capitaux. Localement, leurs dépenses en eau, électricité et nourriture permettent des économies non négligeables en jouant sur les différences de pouvoir d'achat au Sénégal et en Europe. Le coût moindre des terrains et des travaux de construction pour les résidents secondaires alimentent aussi ces intérêts économiques. Des arrangements sont négociés avec les communautés rurales pour acheter des terrains ou investir dans la spéculation foncière. Certains résidents secondaires deviennent par exemple les intermédiaires de futurs migrants (des proches ou des connaissances rencontrées dans les clubs de vacances). De plus, leurs villas sont exemptées d'impôts et de taxes (sur les piscines par exemple), et l'État sénégalais n'exige aucun revenu minimum, contrairement aux législations marocaines par exemple. Cette absence de taxation et de contrôle est particulièrement favorable aux résidents secondaires qui transforment leur villa en gîte ou maison d'hôtes. Ces entreprises touristiques, bien qu'elles nécessitent officiellement une association avec un partenaire sénégalais, sont peu inspectées par les autorités sénégalaises, de sorte que beaucoup de ces entrepreneurs développent un partenariat fictif. Enfin, lorsque l'activité est organisée à leur domicile, il leur est aussi plus facile de ne pas déclarer l'ensemble de leurs revenus.

Différents critères économiques font du Sénégal un pays où les projets de vie et les possibilités d'entrepreneuriat nécessitent peu de fonds initiaux et d'heures de travail. De plus, en cas de cessation d'activité, les entrepreneurs européens perdent rarement leur investissement et trouvent assez facilement l'occasion de revendre ou de placer en gérance leur fonds de commerce auprès d'anciens touristes, attirés comme eux par cette forme de migration. Les régions de la Petite Côte et du Saloum connaissent ainsi une circulation de devises dynamique et un renouveau économique lié à la diversification des activités initiées.

Dans le cadre de leur installation, de nombreux migrants européens souhaitent s'éloigner de la station balnéaire de Saly et des centres vacanciers en général, même s'ils ont fréquenté ces hôtels-clubs durant plusieurs années. Ils instaurent un processus de distinction sociale avec les touristes de passage, dont ils critiquent l'enfermement dans des bulles sociales artificielles. Les communes et les villages aux alentours de Saly et Ndangane, tels que Somone, Warang, Palmarin ou Soukouta, sont par exemple valorisés en tant que localités plus tranquilles et « authentiques », malgré l'augmentation continue du nombre de résidences secondaires. La présence de lagunes, de la mangrove et de la « brousse » à proximité de ces localités, où la population sénégalaise est démographiquement supérieure

à la population touristique, renforce leur attractivité aux yeux des nouveaux habitants. Cependant, les migrants européens de la Petite Côte et du Saloum reproduisent eux aussi un schéma social similaire à celui des bulles touristiques dont ils cherchent à s'éloigner. On constate par exemple des formes de regroupement par nationalité (réseau de résidents belges à Toubaouta ou Soukouta, de résidents suisses à Palmarin). Quels mécanismes tendent à construire ces configurations de repli social qui contrastent avec l'ouverture économique induite par leurs activités sur le littoral sénégalais ?

Fracture sociale et distinction ethnoraciale

Nos enquêtes ont montré l'existence d'une base récurrente de jugements sociaux entre résidents européens et sénégalais, fondés sur des imaginaires essentialisés et des crispations identitaires. La distance qui en résulte pérennise un phénomène d'étiquetage ethnoracial [Becker, 1963].

Constructions d'un clivage socioculturel

De nombreuses communes où sont installés des migrants européens sont divisées selon des modalités résidentielles précises. Les résidents européens optent préférentiellement pour des terrains en bord de mer, qui leur sont cédés en raison de leur fort taux de salinité qui les rend peu exploitables pour l'agriculture. Cette division spatiale des lieux de vie participe à la visibilité de quartiers *toubabs*⁶, qui deviennent une expression d'appartenance à des classes supérieures et étrangères. Cette division spatiale contribue à une immersion restreinte des résidents européens dans le tissu social local, ce qui renforce, par ricochet, une certaine stéréotypisation de la société sénégalaise et des modes de vie occidentaux. Ces derniers sont souvent imaginés en opposition à des quotidiens sénégalais précaires, familiaux, solidaires, chaleureux, et animés avant tout par une quête de tranquillité, d'isolement et de confort. Les représentations des résidents européens tendent réciproquement à reprendre des clichés essentialistes sur les modes de vie locaux, qui renvoient aussi à un âge d'or des sociétés européennes.

« Ici, on vit comme en France dans les années 1950. J'ai grandi en Savoie et c'était pareil : accueillant, convivial. En montagne, les gens appréciaient leur petite vie tranquille. Les Sénégalais ont de la chance de ne pas être encore devenus comme nous en France. [...] Avant c'était comme ça en Savoie, en France en général, on était plus ouvert. » (restaurateur, Saly)

Ces imaginaires concourent aussi à caractériser les individus : la plupart des résidents européens interrogés soulignent par exemple chez leurs voisins locaux une importante chaleur humaine et une certaine indolence.

6. Nom ou adjectif qui se rapporte génériquement à des individus occidentaux, mais qui déborde la question de l'origine et de la couleur de peau (peut concerner des individus « non blancs », y compris africains).

« Ici, il y a la teranga, les gens sont très accueillants. En Belgique, ils sont plus froids, moins souriants. Chez nous, les gens ne prennent pas le temps de discuter, de dire bonjour, ils sont toujours en train de courir, personne n'accorde plus d'importance aux autres. » (résident secondaire, Warang)

Ces clichés tendent à exprimer un primitivisme culturalisé, construit en miroir des sociétés européennes actuelles. Ils induisent aussi des jugements sociaux qui transforment par exemple l'« indolence » locale en « nonchalance » et en « paresse », témoignant d'un faible niveau d'interaction entre résidents sénégalais et européens.

« Le Sénégal est un pays pauvre : y aurait pas mal de boulot pour changer ça, mais beaucoup de Sénégalais sont là à rien faire. Ils sont trop insouciants, ils savent pas ce qu'est le stress ! [...] Faut voir mon gardien : il ne peut pas s'empêcher de rester toute la journée assis, le reste, c'est trop dur pour lui ! » (résident secondaire, Somone)

Une distance sociale est aussi perceptible du côté des résidents sénégalais, dont les discours catégorisent en retour les pratiques et comportements de leurs voisins européens. Ceux-ci sont par exemple perçus comme peu ouverts aux codes d'interaction locaux les plus élémentaires.

« Il y a une chose qui frappe souvent les *toubabs*, c'est qu'on les salue sans forcément les connaître. Eux, ils sont habitués à dire bonjour qu'aux personnes qu'ils connaissent. On a aussi l'habitude de saluer les gens quand on les croise le matin, à midi, le soir, même si on les a déjà vus dans la journée. Les salutations sont des souhaits de paix, c'est pas simplement un "bonjour". Mais ça, les *toubabs* ne comprennent pas. Y en a qui répondent : "mais tu m'as déjà salué ! On s'est vu tout à l'heure !" » (habitant, Somone)

Les différences « socioculturelles » entre Européens et Sénégalais sont posées de manière si figée qu'elles semblent donc justifier la faible fréquence de leurs interactions.

« On a une mentalité différente, des coutumes et des croyances différentes. Il y a des cas exceptionnels, mais un *toubab*, c'est un *toubab*. Ils ne vivent pas de la même façon que nous, ils ont une culture qui n'a rien à voir. Nous, on remet les choses en Dieu par exemple, on se dit qu'il fera les choses bien. On aide spontanément si on voit quelqu'un galérer. Mais tout ça, les *toubabs*, ils connaissent pas. Ce qu'ils veulent, c'est leur tranquillité, alors ils ferment leurs portes. » (habitante, Warang)

« On n'a pas les mêmes coutumes, les mêmes mœurs, on n'utilise pas les mêmes mots, on n'a pas le même quotidien. Et puis, les Sénégalais sont très famille, la notion de liberté individuelle n'est pas du tout la même. C'est difficile de vivre avec eux, et les relations d'amitié, c'est pas vraiment ça. Par rapport à leur façon de vivre, de se tenir, on est trop différents. On ne peut pas les inviter chez nous. On peut cohabiter dans le même endroit, le même village, mais je ne recommande pas aux nouveaux venus de se mélanger. Les seules relations qu'on peut avoir avec les Sénégalais ici, ce sont des relations professionnelles, et encore. » (aubergiste, Ndangane)

Ces processus de distinction n'impliquent pas que tous les résidents européens refusent de s'intéresser à leur environnement local et à ses habitants, mais peu évoquent une volonté d'intégration sociale approfondie, tant la culturalisation de l'autre durcit la frontière établie avec lui. Leurs représentations révèlent plutôt des images essentialistes qui érigent les critères fondamentaux d'une hiérarchisation culturelle en partie paternaliste. Celle-ci s'appuie par exemple sur l'idée que la société sénégalaise reste « en retard » sur le plan des inégalités de genre et que les femmes souffrent particulièrement de leur condition. Parallèlement, les pratiques religieuses locales constituent un autre élément de distinction irrémédiable. Si la mixité entre islam et catholicisme tend à susciter une certaine admiration, elle n'efface pas une frilosité diffuse vis-à-vis de l'islam chez de nombreux résidents européens interrogés – bien qu'au moment de leur installation, ils ne portent aucun regard stigmatisant sur cet aspect de la vie locale. Plus tard, les représentations construites autour de cette religion induisent des comportements moralisateurs, parfois conflictuels. Leurs critiques renforcent une différenciation ethnoracialisée entre Européens et Sénégalais, en considérant principalement l'islam sous l'angle de la contrainte et de l'obscurantisme.

« Beaucoup de *toubabs* ne supportent pas le bruit. Ils râlent beaucoup quand il y a des réceptions pour des baptêmes, des mariages, ou des lectures du Coran à la mosquée, ça les énerve ! La cohabitation est parfois un peu difficile pour ça. Un *toubab* à Saly a fait déplacer une mosquée parce que l'appel à la prière était trop fort pour lui. Alors, il a fait construire une mosquée plus grande, plus loin de chez lui. » (habitante, Somone)

« Il faut en finir avec l'école coranique pour les enfants de moins de sept ans et leur apprendre à développer leur potentiel ! Sinon, ça en fait des enfants pas stimulés, flingués par l'école coranique et les marabouts. Ils ne vont pas à la maternelle et quand ils rentrent à l'école primaire à 7 ans, c'est trop tard ! Ils sauront rien faire de vraiment abouti plus tard. Le Sénégal est une république laïque, alors ils devraient repenser tout ça. » (propriétaire de gîte, Ndangane)

Enfin, la majorité des migrants européens ne parle aucune des langues nationales pratiquées dans ces régions littorales, leur usage étant rarement considéré comme une stratégie d'adaptation et d'insertion sociale, puisque le français au Sénégal reste qualifié de « langue officielle ». Or, une part importante des résidents sénégalais de ces localités maîtrise celle-ci avec difficulté, du fait de leur appartenance sociale et d'un niveau de scolarisation souvent peu élevé. Dans ce contexte, refuser d'apprendre une langue nationale entérine donc une hiérarchisation de classes. Les imaginaires sociaux des résidents européens font d'ailleurs état d'une autre définition du « fossé culturel » qui les sépare de leurs voisins sénégalais, en le ramenant à un décalage en termes d'instruction et d'ouverture intellectuelle qui illustre concrètement ce rapport de classes.

« On ne peut pas vraiment échanger avec les gens ici, ce n'est pas très enrichissant. La différence de culture est trop importante, il n'y a pas de discussion possible entre eux et nous. On ne fréquente que des Sénégalais de Dakar, et un à Saint-Louis. Ici, c'est difficile parce que les pêcheurs par exemple ne sont pas vraiment instruits [...] C'est pas du racisme, c'est juste qu'on côtoie les très petites gens, donc on ne

peut pas du tout parler des mêmes choses. Les gens ici ne sont pas cultivés, ils sont plutôt primaires, alors de quoi voulez-vous qu'on discute ? » (hôtelier, Joal)

Une frontière essentialisée entre résidents européens et sénégalais est donc entretenue par de multiples mécanismes de distinction sociale, et celle-ci est d'autant plus ancrée et banalisée qu'elle se rattache à des écarts de niveau de vie importants [Fassin, Fassin, 2006]. Les habitants européens et sénégalais des localités littorales de la Petite Côte et du Saloum appartiennent, pour la majorité, à des classes diamétralement opposées sur l'échelle de stratification sociale, plus que ce que l'on peut observer en milieu urbain (à Saint-Louis et à Dakar, par exemple). Ce contexte tend alors à durcir des pratiques de ségrégation et à limiter les nuances dans les représentations de l'autre.

Prégnance d'un fossé socio-économique

De fortes distinctions de classe sont matérialisées par les sollicitations récurrentes dont les résidents européens font l'objet de la part de leurs voisins sénégalais. Les premiers se voient fréquemment interpellés vis-à-vis d'une difficulté ponctuelle (facture médicale, frais de scolarisation, transport aller/retour vers la capitale, etc.). La plupart des résidents européens estiment inconcevable d'être approchés comme des « bailleurs de fonds ». En conséquence, ces sollicitations, qu'ils qualifient de malhonnêtes, sont un facteur supplémentaire d'évitement des habitants sénégalais. À l'inverse, ces sollicitations financières peuvent apparaître aux yeux de ces derniers comme un juste retour des choses, puisque les raisons pour lesquelles le littoral attire des migrants européens sont tout à fait comprises localement, notamment en zone touristique. Cependant, la majorité des résidents européens rencontrés considèrent les sollicitations de leurs voisins sénégalais comme partie prenante d'un « racisme anti-blanc », ce qui en retour renforce un processus d'ethnoracialisation envers ces derniers.

« On limite les relations personnelles avec les gens ici parce que sinon après, beaucoup viennent réclamer de l'aide, de l'argent surtout. On leur tend la main et ils vous prennent le bras ! Ils nous fréquentent juste pour l'argent, les cigarettes, c'est dommage. Parce que du coup, même quand ils ont vraiment de gros problèmes, on fait plus la différence et on les aide pas. » (ancien gérant hôtelier, Toubacouta)

« On nous voit comme des vaches à traire ! T'es blanc donc t'as de l'argent ! Tout ce qu'on peut te choper, on te le prend : c'est la mentalité ici. C'est du racisme : t'es blanc, t'es pas comme les autres donc on te traite différemment. » (promoteur immobilier, Somone)

« Vous savez, la nature du Sénégalais, c'est de tirer un maximum profit de l'autre. Et il essaie toujours de soutirer le plus possible au Blanc, juste pour faire affaire, c'est à ça qu'on sert. Il y en a toujours un pour venir vous demander de l'argent, ça finit toujours comme ça, dès que vous sympathisez avec eux. Les gens ici sont très chaleureux, conviviaux et partageurs, on nous invite à droite à gauche pour boire du attaya, tout le monde nous salue, c'est très agréable. Ah ! Il y a la solidarité à l'africaine, c'est sûr ! Si vous avez faim, vous n'avez qu'à demander et on ne vous laissera pas sans rien. Mais leur première idée avec nous, c'est l'intérêt !

L'argent ici, ça fausse tout, et le problème des sollicitations, c'est que quand on commence à y répondre, après on s'en sort pas. On dit "qui attache l'âne le nourrit" ! » (résident secondaire, Ndangane)

Un point est rarement abordé par les « plaignants » : leur responsabilité dans les dérives de ces sollicitations financières. Il semble en effet que les imaginaires misérabilistes de nombreux résidents européens entretiennent le cercle des requêtes qui leur sont adressées. La plupart ont au moins réalisé un don important, notamment au début de leur séjour, selon le modèle humanitariste des touristes de passage dans ces régions. Ces dons permettent de créer ponctuellement du lien social avec les « populations locales », mais ne semblent présenter un aspect positif que dans le cadre d'un court séjour touristique.

Les logiques communautaristes qui se dessinent sur fond de différentiel économique et d'imaginaires ethnoraciaux ont aussi des incidences sociopolitiques. Outre le fait que les résidents européens n'ont évidemment aucun droit de vote, nous n'en avons rencontré aucun qui soit impliqué dans des structures de gouvernance locale. Certains affirment en avoir été exclus, ils y demeurent, quoi qu'il en soit, largement extérieurs. Aussi, leurs idées de projets de développement (soins maternels, alphabétisation, construction d'école), lorsqu'elles se matérialisent, renforcent leurs privilèges de classe et conduisent souvent à un investissement limité dans des actions collectives. Nombre de résidents européens se méfient en effet des escroqueries, refusent une logique d'assistanat ou se plaignent d'une absence de reconnaissance.

« Il y a certaines choses auxquelles on participe pour la vie du village. Mais les populations attendent une certaine assistance, c'est le problème, ça crée des attentes. Je suis d'avis que le plus gros doit venir des Sénégalais : il ne faut pas que les Blancs prennent un rôle directif, seulement un rôle de conseil. Sinon, après, on a que des reproches, et c'est trop facile ! C'est aux Sénégalais d'abord de s'occuper de leur pays. Et s'ils veulent, après, ils peuvent nous demander ce qu'on en pense, et si on peut les aider. » (hôtelier, Joal)

Les conceptions caritatives de l'aide véhiculées ici se heurtent à une appréhension locale différente du « développement », où elle est d'abord considérée comme le fruit d'une activité individuelle qui devrait alimenter, par effet de domino, des initiatives économiques collectives. Ces divergences ne favorisent pas une réelle implication des résidents européens dans la gouvernance locale, malgré les ressources et les réseaux dont ils disposent, qui soutiennent parfois les activités du tissu associatif.

Différentes logiques nourrissent donc un repli social des migrants européens dans un entre-soi qui repose sur des mécanismes importants de distanciation. Ceux-ci résultent, pour partie, de sentiments d'insécurité et de méfiance dans un environnement économique général précaire.

Incidences d'un repli communautaire

Les comportements locaux qu'ils observent justifient auprès des résidents européens les difficultés de leur insertion sociale. On observe le recoupement des réseaux relationnels des entrepreneurs et résidents secondaires autour d'associations sportives formelles ou informelles, d'activités de loisirs nautiques, sportifs et halieutiques, de repas et d'apéritifs récurrents. L'ensemble de ces cercles sociaux intègre aussi des rapports de voisinage dont la pérennité dépasse la durée fluctuante des séjours de chacun (les villas sont surveillées entre voisins par rapport aux risques de vol ou d'usage frauduleux, les factures sont payées en l'absence des propriétaires, etc.).

Les effets de labellisation sociale

Le maillage de ces modes de sociabilité donne davantage de visibilité au label identitaire *toubab* assigné localement aux résidents européens, ce processus étant accentué par une absence d'immersion linguistique. Ces derniers considèrent souvent ce terme comme une étiquette peu péjorative, mais rejettent l'association qui est faite avec leur appartenance de classe et qui implique que les *Toubabs* seraient nécessairement « riches » (même si c'est ici le cas, par comparaison avec le niveau de vie local). Certains résidents européens établissent un rapprochement entre la dénomination *toubab* et les problématiques socio-politiques liées aux questions migratoires en Europe : dans la mesure où des labels identitaires y sont souvent construits pour désigner des migrants issus de pays du « Sud », il leur apparaît cohérent d'être étiquetés en retour. Le terme *toubab* fait d'ailleurs l'objet d'une réappropriation par les résidents européens pour s'autodésigner. Mais derrière ce consensus peut aussi se dévoiler, en contexte conflictuel, un rejet de cette catégorisation alors assimilée à du « racisme anti-blanc » : cet étiquetage renvoie brutalement à un statut d'étranger, une couleur de peau, et un ressentiment que les résidents européens perçoivent comme postcolonial.

« Au début, j'ai demandé ce que voulait dire le mot *toubab*, parce que dans la rue, on me le disait tout le temps. On m'a expliqué que c'était parce que j'étais blanc. Mais à force de l'entendre, et à cause des tons sur lesquels on me le dit parfois, j'ai appris à répondre "toi, t'es Noir", en wolof : *bu gnul*⁷ ! Et souvent, on me renvoie : "T'es un sale Blanc !" Alors, je réponds : "T'es pourtant bien content de me trouver quand t'as besoin !" Ce qu'ils font, franchement, c'est du racisme ! Ils n'ont pas à nous traiter de *toubab* comme ça, c'est comme si nous, on les appelait "négres" ; d'ailleurs, ils refusent bien qu'on les traite de *nuul* ! En nous traitant de *toubabs*, ils vivent encore 60 ans en arrière, on n'est plus à la colonisation, et c'est pas de ma faute s'ils n'ont pas évolué ! » (résident secondaire, Somone)

Localement, le racisme est d'abord entendu comme une manifestation de rejet du « Blanc » vis-à-vis du « Noir », ce qu'incarne justement le fait que des résidents

7. L'utilisation de ces termes en wolof est inappropriée : d'un point de vue syntaxique, l'article « *bu* » ne peut être utilisé que pour désigner des objets et non des personnes (il faudrait dire « *ku gnul* »). Ces termes accentuent donc la racialisation de l'interaction, évoquant de surcroît l'insulte « bougnoul » utilisée en Europe envers les personnes de phénotypes dits « arabe » et « africain ».

européens puissent s'adresser à des Sénégalais en évoquant directement leur couleur de peau⁸. Alors que pour les résidents sénégalais, la dénomination *toubab* relève d'un principe de désignation qui marque une distinction sociale, mais n'implique pas toujours une catégorisation raciale. Cette étiquette est en effet aussi utilisée pour des Sénégalais(e)s au statut socio-économique élevé. Dans ces zones rurales et périurbaines, le label *toubab* accompagne l'idée de « progrès » et de « modernité », en opposition au « traditionalisme » et à la précarité. Il relève donc d'un fort ancrage des rhétoriques développementistes. Toutefois, les logiques de distanciation et les imaginaires qui séparent résidents européens et sénégalais ne permettent pas aux premiers de saisir ces nuances. Nombre d'entre eux ramènent la labellisation dont ils font l'objet et la mise en valeur de leur « blanchité » à un contexte plus vaste de stigmatisation, notamment lors d'interactions conflictuelles. Ils y associent les préjugés et formes d'escroqueries dont ils s'estiment victimes dans leur quotidien : les récits d'anecdotes relatant leurs altercations avec des représentants de l'État (officiers de gendarmerie, de police ou des douanes, agents du ministère de l'Intérieur) en sont une illustration.

« Les flics sont très pénibles ! Chaque fois que je me fais arrêter par un gendarme, je dois donner 1 000 CFA. Par exemple, si j'ai pas ma ceinture, alors qu'aucun Sénégalais ne la met, si j'ai pas d'extincteur dans le coffre, des trucs comme ça. Ils ont toujours quelque chose à vous reprocher et vous devez payer pour partir, même si juste derrière vous, y a un Sénégalais qui se balade dans une voiture sans plaque ! On cède en général, on donne un bakchich pour qu'ils nous laissent partir. [...] Une fois, c'était parce que je transportais des fauteuils qui dépassaient de 60 cm à l'extérieur du coffre. J'étais dingue, j'ai dit au flic que c'était n'importe quoi et qu'il le faisait exprès, juste pour avoir de l'argent d'un *toubab*. Je lui ai dit : "Non, mais vous avez vu tous les camions qui passent avec des bennes surchargées ? Et vous leur dites rien, mais moi, vous m'arrêtez ?" C'était inadmissible et pour pouvoir partir, j'ai payé ! » (résident secondaire, Nianing)

La plupart des résidents européens reconnaissent pourtant céder rapidement à cette « corruption » qu'ils entretiennent et inscrivent abusivement dans des « codes culturels africains ». Ce point permet d'illustrer également, à l'échelle de leur quotidien, la façon dont s'établissent les schémas de racialisation qui renforcent l'antagonisme des relations entretenues avec leurs interlocuteurs sénégalais.

L'emploi comme catalyseur de conflits

Les enjeux sociaux qui opposent résidents européens et sénégalais se cristallisent de manière plus récurrente autour des questions salariales – que ce soit, par exemple, pour des travaux de construction et de rénovation de villas, l'emploi de personnel de maison [Quashie, 2009]. Celles-ci font écho aux difficultés d'accès à l'emploi des résidents sénégalais dans les établissements et réceptifs tenus par des migrants européens (comme dans ceux du tourisme de masse). Ces derniers recrutent en effet leur personnel selon des formations et parcours professionnels

8. Contrairement au terme *toubab* qui fait référence à un imaginaire de l'« occidentalité » et à un certain positionnement social, par différenciation avec le terme « *wex* » qui désigne la couleur blanche.

spécifiques, qui ramènent souvent les habitants sénégalais des localités balnéaires à des postes d'exécutants non qualifiés (jardiniers, gardiens, chauffeurs, serveurs, piroguiers, ouvriers, femmes de ménage, cuisinières, danseurs). Les entrepreneurs européens ont besoin d'un quota minimal d'employés locaux pour ne pas totalement isoler leurs activités du tissu social auquel ils appartiennent au moins géographiquement. Cependant, leurs critères de recrutement correspondent globalement à ceux des responsables des complexes hôteliers. Ils considèrent toutefois la plupart des reproches que ces logiques inspirent comme injustifiés, s'estimant plus utiles à la croissance économique du Sénégal que les tour-opérateurs. Mais d'un point de vue local, cette croissance du secteur touristique n'apparaît pas profitable aux familles sénégalaises résidentes.

Ces incompréhensions augmentent le degré de méfiance intrinsèque aux rapports sociaux entre résidents européens et sénégalais et alimentent leur racialisation. Certains entrepreneurs européens évoquent par exemple la nécessité d'un « management à l'africaine » (surveiller constamment le travail des employés, limiter leur liberté d'action et leurs interactions avec la clientèle, ne rien déléguer au prétexte d'un manque de compétence). Leurs employés sénégalais y répondent par exemple en ne déclarant pas leurs pourboires ou en entreprenant des échanges très personnalisés avec les touristes qu'ils informent sur les attitudes de leurs employeurs *toubabs* (créant ainsi des dissensions entre clientèles et gérants de réceptifs). Quelques entrepreneurs européens adoptent une position plus ambiguë en renonçant à adopter un rôle directif et à formuler des critiques frontales vis-à-vis de leur personnel exécutant. Ils envisagent aussi ce dernier comme une porte d'entrée sur leur environnement local, souvent à l'instar du personnel domestique qu'ils emploient, et visent à ainsi gommer une image d'« ancien colon exploitateur » qu'ils ne veulent en aucun cas refléter. Mais leurs attitudes n'évitent les situations conflictuelles qu'en surface, car elles n'effacent ni les positions hiérarchiques liées au rapport salarial ni la distance sociale instaurée par ces rapports de classe.

Enfin, l'influence des résidents secondaires sur l'économie touristique informelle augmente la complexité de ces conflits. Nombre d'entre eux louent leur villa à des touristes de passage. Or, cette activité concurrence les grandes structures hôtelières, mais aussi les pratiques locales de logement chez l'habitant. Ces services de location qui s'effectuent par le bouche-à-oreille et sur des sites Internet échappent à tout contrôle. Ils incitent aussi les vacanciers de passage à investir dans l'achat de terrains : les touristes résidents chez lesquels ils ont logé deviennent alors leurs intermédiaires, prenant la place des jeunes acteurs locaux à cette fonction. Aussi, en contribuant à développer le secteur touristique informel et en retirant des revenus substantiels, les résidents secondaires renforcent des asymétries de classe, et par conséquent des conflits sociaux, mais aussi des processus d'ethnoracialisation à leur encontre, en réaction à la concurrence qu'ils représentent localement.

Le rôle des migrants européens dans les secteurs du bâtiment, du commerce, de la restauration et de l'emploi domestique est considéré comme crucial dans un

contexte où l'économie halieutique et agricole ne suffit plus à dynamiser les activités locales. Mais ce renouveau économique s'accompagne de dissensions et favorise l'émergence de nouvelles inégalités sociales qui appuient l'instauration de pratiques et sociabilités en circuit fermé. Plus les rapports de classe entre résidents européens et sénégalais sont douloureux, plus ils alimentent des mécanismes de distinction qui deviennent identitaires. Cependant, les microcosmes européens qui en résultent ne s'en trouvent pas consolidés pour autant et se fragilisent du fait même de leur fermeture.

Fissures des mondes de l'entre-soi

Bien que la plupart des migrants interrogés admettent préférer un quotidien immergé dans des sociabilités exclusivement européennes, ce repli sur des réseaux d'interconnaissance restreints engendre aussi ambivalences et insatisfactions.

Par exemple, la méfiance semble de rigueur dans ces microcosmes : l'escroquerie, loin d'être l'apanage de leurs seuls voisins sénégalais, serait également très répandue parmi les résidents européens. Certains d'entre eux ont en effet été associés à des démêlés judiciaires – les actifs sans profession et installés depuis plusieurs années au Sénégal éveillent régulièrement des suspicions. Celles-ci résultent en particulier du peu d'interactions entre ces migrants lorsqu'ils sont en Europe, et de leurs difficultés à connaître certains détails du passé, du parcours professionnel ou du milieu socio-économique d'origine des uns et des autres. Venant de régions et d'horizons souvent très différents, il leur est relativement aisé de s'inventer une nouvelle vie une fois à l'étranger. Or, les sociabilités de ces microcosmes européens étant relativement denses, les réputations se font et se défont très facilement : ces mondes sociaux sont donc paradoxalement très fragmentés, car alimentés par des rumeurs permanentes (fraudes, alcoolisme, pédophilie, prostitution, etc.). De cette configuration découlent aussi des jugements et des médisances à l'encontre des « couples mixtes », notamment ceux qui présentent un écart d'âge important. Le contexte balnéaire sénégalais étant largement associé aux représentations morales du « tourisme sexuel », cette question constitue un autre élément de fragmentation au cœur des réseaux de sociabilité européens. Les relations intimes avec des résidents sénégalais sont souvent perçues comme le fruit d'un rapport de domination croisé en termes de genre, race, classe, qui leur évoque aussi des images coloniales. Mais ces relations suscitent aussi, à l'inverse, de la compassion vis-à-vis des partenaires européens. Les acteurs sénégalais concernés sont à la fois réduits à l'image de victimes du « sous-développement » et du « capitalisme occidental », et soupçonnés de calculs matérialistes. Les discours très sexistes que suscite l'existence de ces « couples mixtes » amènent donc ces derniers, y compris ceux qui ne présentent aucune différence d'âge, à demeurer en marge des réseaux sociaux européens, ce qui n'est pas sans créer des dissensions supplémentaires à l'intérieur de ces derniers.

Enfin, ces fissures internes se répercutent dans la gestion entrepreneuriale du secteur touristique en favorisant des concurrences, l'accroissement d'activités

illégales, et la mise en péril de ces entreprises transnationales qui entraînent parfois l'abandon de projets migratoires. Disposant de capitaux moins importants que les tour-opérateurs et isolés du tissu social local, les activités européennes se trouvent fortement limitées et connaissent un *turn-over* important. Aussi, ce monde de l'entre-soi ne semble finalement se maintenir que grâce à sa constante recomposition sous l'effet d'arrivées récurrentes depuis l'Europe.

Bibliographie

- ADAM M. (dir.) [2009], *L'Afrique indienne. Les minorités d'origine indo-pakistanaise en Afrique orientale*, Karthala, 492 p.
- AJEMIAN B. [2012], « Les Arméniens en Éthiopie, une entorse à la "raison diasporique" ? Réflexion sur les concepts de diaspora marchande et de minorité intermédiaire », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 3, n° 28, p. 107-126.
- AMSELLE J.-L. [2010], *Révolutions. Essais sur les primitivismes contemporains*, Paris, Stock, 240 p.
- BANTMAN-MASUM E. [2011], « "You need to come here... to see what living is really about". Staging north american expatriation in Merida (Mexico) », *Miranda* [en ligne], vol. 5 (page consultée le 5 décembre 2016).
- BECKER H. [1963], *Outsiders. Études de sociologie de la déviance*, Paris, Éditions Métailié (1985), 247 p.
- CROUCHER S. [2009], *The other side of the fence : american migrants in Mexico*, Austin, university of Texas press, 270 p.
- DEHOORNE O., DIAGNE A. K. [2008], « Tourisme, développement et enjeux politiques : l'exemple de la Petite Côte (Sénégal) », *Études caribéennes*, vol. 9-10 : <http://etudescaribéennes.revues.org/1172> (page consultée le 04 décembre 2016).
- ÉVRARD O. [2006], « L'exotisme et le domestique », *Autrepart*, n° 4, p. 151-167.
- FASSIN D., FASSIN E. (dir.) [2006], *De la question sociale à la question raciale ? Représenter la société française*, Paris, La Découverte, 280 p.
- KURZAC-SOUALI A.-C. [2007], « Rumeurs et cohabitation en médina de Marrakech : l'étranger où on ne l'attendait pas », *Hérodote*, vol. 4, n° 127, p. 64-88.
- METAXIDES N. A. [2010], « Les Grecs du Cameroun, une diaspora d'entrepreneurs (1950-2007) », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 26, n° 2, p. 169-189.
- QUASHIE H. [2009], « Désillusions et stigmates de l'exotisme », *Cahiers d'études africaines*, n° 193-194, p. 525-550.
- QUASHIE H. [2016], « Quand tourisme et migrations revisitent le passé colonial. Enjeux politiques, économiques et identitaires croisés des patrimoines de Gorée et Saint-Louis (Sénégal) », *SociologieS* : <http://sociologies.revues.org/5215> (page consultée le 04 décembre 2016).
- SALL M. [2009], « Caractéristiques et enjeux de la nouvelle économie résidentielle dans la station balnéaire de Saly Portudal et sur la Petite Côte au Sénégal », *ESSACHESS, Journal for communication studies*, vol. 2, n° 4, p. 57-71.
- SINTES P., THUILLIER G. [2009], « Des résidents occidentaux en mer Égée », *Méditerranée* [en ligne], n° 113 : <http://mediterranee.revues.org/3722> (page consultée le 05 décembre 2016).

- SUDAS I., MUTLER M. [2006], « Immigration européenne de retraités vers la "Riviera turque" : le cas d'Alanya (côte méditerranéenne) », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 22, n° 3 : <http://remi.revues.org/3381> (page consultée le 05 décembre 2016).
- TERRIEN C. [2014], « "Quest migrants" : Trajectories of french people in Morocco searching for elsewhere » , in HASS H., JANOSCHKA M., RODRIGUEZ M. (dir.), *Contested spatialities. Lifestyle migration and residential tourism*, London, Routledge, p. 108-123.
- URBAIN J.-D. [2002], « Le résident secondaire, un touriste à part ? », *Ethnologie française*, vol. 32, n° 3, p. 515-520.

Les dynamiques du champ migratoire colombo-espagnol en temps de crise : ré-émigrations ou migrations de retour ?

*Célio Sierra-Paycha**

D'après Gildas Simon, un champ migratoire peut se définir comme l'ensemble de l'espace transnational qui lie, quelle que soit la distance, les lieux d'origine, de transit et d'installation, c'est-à-dire l'ensemble de l'espace parcouru et structuré par des flux stables et réguliers de migrations et par l'ensemble des flux (matériels et idéels) engendrés par la circulation des hommes [Simon, 2008, p. 15]. Chaque champ migratoire fait lui-même partie d'un système migratoire, c'est-à-dire d'un « ensemble complexe composé d'éléments en interaction » tels que l'environnement économique et social, le contexte juridique, les réseaux sociaux ou encore la famille [Mabogunje, 2013, p. 152]. Le contexte économique jouant un rôle clé au sein du système migratoire, un simple changement au sein de ce contexte, par exemple, une phase de récession et de chômage élevé peut provoquer un changement dans le système migratoire. Dans la théorie classique des migrations internationales, un contexte économique de crise peut avoir un impact négatif sur les flux migratoires en agissant comme facteur de répulsion [Lee, 2013, p. 112]. Cependant, les crises économiques ne débouchent pas toujours sur une diminution des flux d'immigration. Dans les années 1980, en dépit de la crise économique qui affecta les grandes métropoles nord-américaines, les flux d'immigrants, loin de s'éteindre, augmentèrent et se recomposèrent en faveur d'une féminisation [Sassen, 2013, p. 243]. Les champs migratoires se caractérisent donc par leur fluidité et la possibilité de se recomposer spatialement¹, tout en conservant une grande stabilité sur le long terme [Simon, 2008, p. 15]. Un champ migratoire peut donc intégrer de nouveaux lieux, de nouveaux acteurs, de nouveaux flux.

Il s'agira ici de comprendre quels types de recompositions spatiales et socio-démographiques affectent un champ migratoire, lorsque le système migratoire auquel il appartient est soumis à une crise économique dans le pays d'installation. Cette recherche a pour objectif d'apprécier plus précisément l'impact du

* Doctorant en géographie et en démographie, université de Poitiers, laboratoire Migrinter ; Institut national d'études démographiques, unité « Mobilité, logement, entourage ».

1. Le terme de recomposition spatiale d'un champ migratoire est proposé par D. Lessault et M.-L. Flahaux dans le contexte sénégalais [Lessault, Flahaux, 2013].

changement du contexte économique et social sur le système migratoire colombo-espagnol. La crise économique espagnole a-t-elle agi sur le champ migratoire colombo-espagnol comme facteur de répulsion, avec pour conséquence une inversion des flux migratoires [Picouët, Domenach, 1987, p. 475-476], et éventuellement une extinction du flux d'immigration ? A-t-elle engendré un changement des caractéristiques démographiques des migrants ? Ou a-t-elle provoqué une ramification du champ migratoire, c'est-à-dire un « élargissement du rayon d'action des flux [...] au détriment des relations classiques de pays à pays » [Simon, 2002, p. 2] ? Pour étudier les changements quantitatifs et qualitatifs des flux migratoires de Colombiens en Espagne, nous nous appuyons sur les données des statistiques de variations résidentielles espagnoles. Après avoir décrit les dynamiques du système migratoire colombo-espagnol depuis les années 1990, nous analysons en détail la réorganisation des flux migratoires colombiens en Espagne depuis la crise de 2008. Les choix de retourner en Colombie et de ré-émigrer sont ensuite étudiés selon les caractéristiques sociodémographiques des migrants.

Les dynamiques récentes du système migratoire colombo-espagnol

La Colombie est un pays d'émigration comptant environ 5 millions de ses ressortissants à l'étranger, soit 10 % de la population totale, selon les estimations de l'institut colombien de statistiques. Ce système migratoire s'est mis en place à partir des années 1960. À cette période, le boom pétrolier du pays voisin, le Venezuela, a attiré une partie de la population rurale frontalière, initiant un cycle de circulation entre les deux pays [Reborrati, 1986]. Par la suite, dans les années 1970-1980, les États-Unis sont devenus une destination de prédilection pour des migrants colombiens issus des classes moyennes urbanisées et de l'élite économique². En Europe, la France avait été une étape migratoire importante pour les élites politiques et intellectuelles colombiennes aux XIX^e et XX^e siècles. Mais à compter des années 1970 et surtout des années 1990, l'Europe a accueilli des Colombiens dans le cadre d'une émigration économique de travail peu qualifié. L'Angleterre, la France et l'Allemagne ont été les principales destinations, puis à partir du milieu des années 1990, ce fut au tour de l'Espagne [Guarnizo, 2003, p. 30-31] d'attirer la majorité des ressortissants colombiens. Ceux-là se sont appuyés sur des réseaux, leur permettant d'accéder à des niches professionnelles, comme celle de femmes de ménage ou d'ouvriers du bâtiment [Gincel, 2007].

En 1996, 7 685 Colombiens avaient un permis de résidence en Espagne et 365 personnes avaient cette année-là quitté la Colombie pour l'Espagne. Dix ans plus tard, ils étaient 225 504 Colombiens à détenir un permis de résidence et 37 095 personnes à avoir rejoint l'Espagne [Cruz Zuñiga, 2007, p. 4]. Cette immigration colombienne est à replacer dans le contexte plus général de latinoaméricanisation des migrations en Espagne [Reher, Requena, 2009]. Les Équatoriens, Boliviens et Colombiens ont accompagné le mouvement initié par les descendants

2. Voir les travaux récents sur les Colombiens à New York de Mangan Penuela [2009]

d'exilés espagnols, au lendemain de la transition démocratique. Bénéficiant avant 2002 de politiques migratoires particulièrement favorables (les Latino-Américains n'avaient pas besoin de visa pour entrer sur le territoire espagnol), ces populations ont su saisir les nouvelles opportunités qui s'offraient à elles dans un pays, qui, de surcroît, partageait la même langue maternelle et avec lequel, de nombreux liens migratoires existaient depuis la colonisation. Comme ailleurs en Europe, les Colombiens ont occupé des niches professionnelles dans des emplois peu qualifiés : en 2007, plus d'un tiers des hommes travaillaient dans le secteur de la construction et, plus de la moitié des femmes, dans l'hôtellerie et les services domestiques [Gonzalez, Echeverri, 2009 ; Actis, 2009]. Avant la crise de 2008, la géographie résidentielle des migrants colombiens en Espagne se caractérisait par la métropolisation et la concentration dans les principaux pôles économiques et urbains du pays³ et par une littoralisation (dans les provinces de Valence, Alicante et de Murcie). Leur présence était également importante dans les grandes villes du Nord (Bilbao, Pampelune, Vigo, La Corogne). Une présence insulaire dans les îles Baléares et dans les grandes villes andalouses était également à noter [Baby-Collin, Cortes, Miret, 2009, p. 15]. Cette concentration de Colombiens dans certaines régions contrastait avec la géographie d'autres groupes de migrants en Espagne. On peut expliquer cette spécificité en faisant l'hypothèse du rôle important joué par les réseaux migratoires dans la concentration des migrants dans les mêmes lieux. Une étude récente, menée à partir des données de l'enquête nationale sur les immigrants en Espagne, a montré le rôle déterminant joué par les « liens faibles » (familles élargies et amis) dans l'insertion résidentielle des Colombiens. En effet, les Colombiens ont tendance à être hébergés ou à devenir les colocataires de migrants colombiens, plus anciennement installés, avant d'héberger à leur tour, après quelques années de résidence en Espagne, des Colombiens nouvellement arrivés [Sierra-Paycha, 2016a].

Un contexte économique favorable aux migrations de retour ?

À la fin des années 1990, les conjonctures économiques colombienne et espagnole changent de tendance (figure 1). Alors que l'Espagne sort d'une crise de l'emploi (24 % de chômage en 1994) et entre dans une période de prospérité à partir des années 2000, la période la plus prospère depuis la fin du franquisme, caractérisée entre autres par une augmentation ininterrompue du Produit intérieur brut (PIB) par habitant, la Colombie entre à son tour dans une crise économique qui touche son secteur phare, le secteur du café (8,5 % de chômage en 1993 et 20 % en 1999), et génère des départs, depuis la région caféière (vallées de la cordillère occidentale des Andes colombiennes), vers l'Espagne comme première destination.

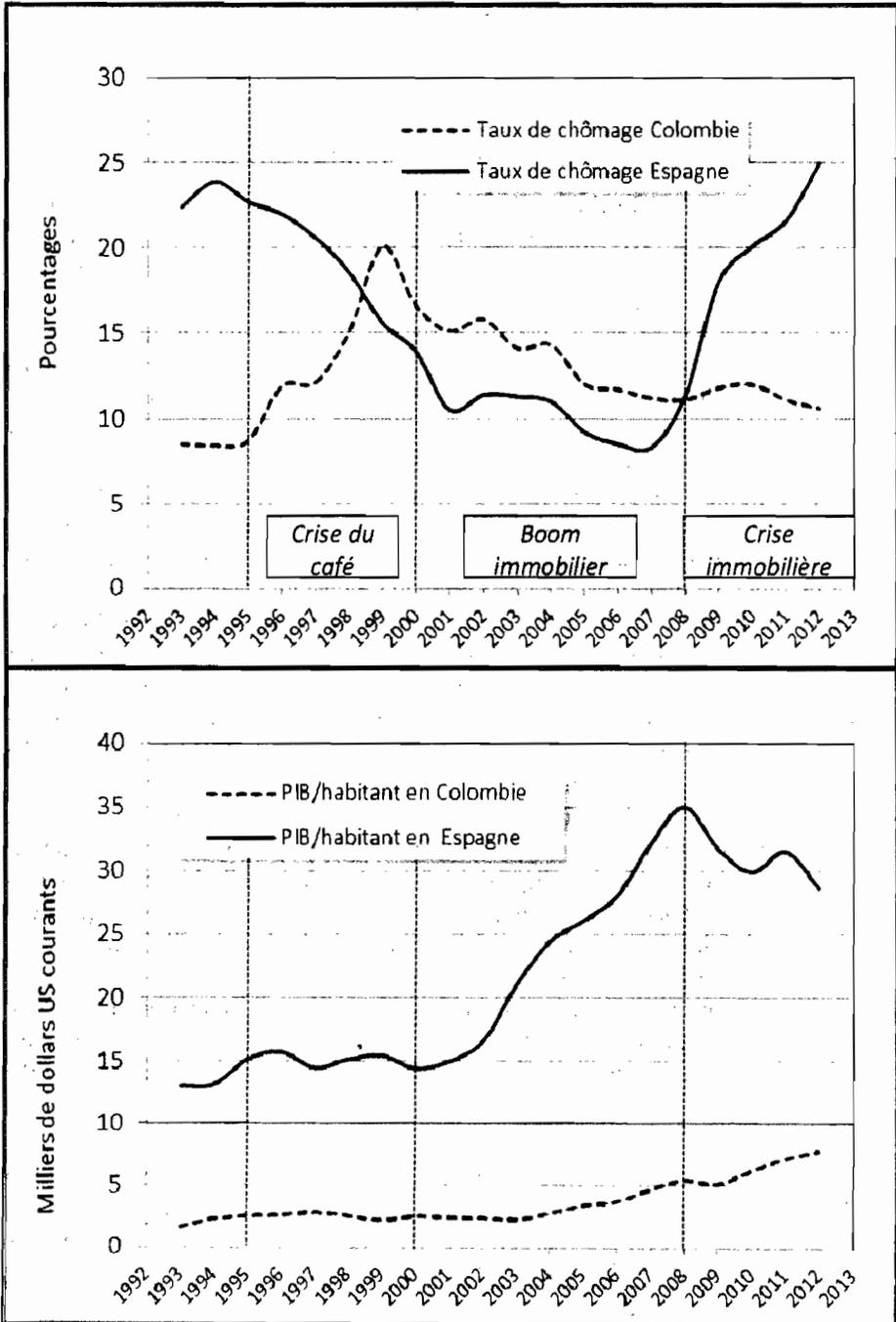
L'éclatement de la bulle immobilière et de la crise financière de 2007 a contribué, de façon brutale, à l'augmentation du chômage en Espagne. Cette crise

3. Madrid et Barcelone

de l'emploi a également touché la population active immigrée qui travaillait principalement dans le secteur de la construction et a freiné les nouvelles arrivées. L'impact fut différencié selon le sexe des actifs : le taux d'activité masculine a diminué, alors que le taux d'activité féminine a augmenté [Colectivo IOÉ, 2012, p. 5]. Après 2010, alors qu'en Espagne, le PIB par habitant chutait, la situation économique a semblé s'améliorer en Colombie (figure 1). En Espagne, on assiste alors à « un solde négatif des migrations sud-américaines et, dans une moindre mesure, des migrations africaines, alors que les autres contingents (de migrants) ont continué d'augmenter » [op. cit., traduction personnelle]. La perte d'un emploi pousse doublement à migrer, elle peut rendre indispensable une mobilité résidentielle pour la recherche d'un emploi et rendre difficile le renouvellement du titre de séjour, accélérant ainsi le processus de retour [op. cit., p. 179]. Les difficultés rencontrées par les migrants en Espagne ont conduit à la mise en place d'un encadrement des retours, de la part du gouvernement espagnol et des gouvernements des communautés autonomes, mais aussi des autorités de certains pays d'origine. En Espagne, il existe en effet trois systèmes d'aides au retour [Gobierno, 2015], le *programa de retorno voluntario de atención social*, destiné aux personnes en situation de vulnérabilité, le *programa de ayudas complementarias al abono acumulado y anticipado de la prestación contributiva por desempleo a trabajadores extranjeros comunitarios* qui, depuis 2008, permet le paiement anticipé et cumulé des allocations de chômage aux travailleurs ayant cotisé pour la sécurité sociale et souhaitant retourner dans leur pays d'origine. Le *programa de retorno voluntario productivo*, quant à lui, s'adresse aux immigrés extracommunautaires ayant des projets entrepreneuriaux, associés à leur retour. Certaines communautés autonomes (Madrid, Catalogne) ont également développé des dispositifs à l'attention des populations migrantes vulnérables. Par ailleurs, de nombreux pays d'origine proposent des politiques de retour ; en Colombie, le *Plan de retorno* [Cancillería, 2015] accorde une aide à l'insertion pour des migrants de retour ne disposant pas de ressources familiales localement, ainsi qu'une assistance médicale aux malades, une aide aux populations expulsées, des dispositifs d'orientation professionnelle (aide à la recherche d'emploi) et d'aide aux projets entrepreneuriaux (accès favorisé au crédit). À ces mesures d'accompagnement des retours volontaires, s'ajoutent les expulsions forcées dans des vols charters depuis que la directive européenne sur le retour a renforcé les processus de rétention en camp et d'expulsion.

Mais ces politiques d'incitation au retour menées par le gouvernement espagnol n'ont pas eu les effets escomptés, peu de personnes ayant souhaité ou pu *in fine* en bénéficier [Colectivo IOÉ, 2012, p. 182], malgré une mobilité très importante des migrants. La mobilité résidentielle des immigrés à l'intérieur de l'Espagne ne s'explique pas seulement par le contexte de crise. De manière générale, les taux de mobilité résidentielle des étrangers sont beaucoup plus élevés que ceux des Espagnols (106 mobilités résidentielles annuelles pour 100 résidents étrangers versus 29 mobilités pour 100 résidents espagnols en 2004). Le taux de mobilité résidentielle des Colombiens défini comme le nombre de migrations colombiennes,

Figure 1 – Indicateurs macro-économiques de l'Espagne et de la Colombie (1990-2012)



Source : Banque mondiale, conception de l'auteur, 2016.

rapporté à la population colombienne enregistrée dans chaque commune⁴ était déjà très élevé, avant même le début de la crise (143 mobilités⁵ annuelles pour 100 Colombiens en âge de travailler en Espagne en 2004) [Pumares, García Coll, Asensio, 2006, p. 128-143].

Observer les flux migratoires vers et depuis l'Espagne à partir des microdonnées des statistiques de variations résidentielles

Comme l'indique l'Institut national de la statistique espagnol (INE), « la statistique de variations résidentielles (EVR) se construit à partir de l'exploitation de l'information relative aux hausses et baisses de population enregistrées dans les registres municipaux des habitants générées par des changements de résidence. On obtient ainsi des soldes de variation résidentielle annuels tant internes (entre les différentes communes espagnoles), qu'internationaux, entre les communes espagnoles et l'étranger » [INE, 2013, traduction personnelle]. Toute personne, qui réside habituellement dans une commune espagnole doit s'enregistrer dans le *padrón* ; si elle a plusieurs résidences, elle doit s'enregistrer, là où elle réside la majeure partie de l'année. Les bases de données des EVR, rassemblant toutes les variations résidentielles enregistrées en Espagne, contiennent les variables suivantes : date de naissance, date de la mobilité, commune ou pays de départ, commune ou pays d'arrivée, sexe et nationalité pour toutes les variations résidentielles enregistrées dans l'année. Chaque personne entrant dans le pays doit s'inscrire au *padrón* de la commune de résidence et se retirer du registre en sortant. Un biais existe cependant : certaines personnes hébergées ailleurs sur une courte période ne déclarent pas ces changements de résidence. D'autres ne veulent pas signaler ce changement quand il s'opère en dehors du territoire espagnol, car des droits d'accès aux services publics sont associés à l'inscription au registre municipal⁶. L'INE a essayé de corriger cette sous-déclaration, en radiant les personnes immigrées qui n'auraient pas confirmé leur résidence. Depuis le premier janvier 2006, les autorités locales appliquent une mesure de « radiation par caducité » (*bajas por caducidad*), lorsque les personnes nées à l'étranger, n'étant pas résidentes dans l'Union européenne et ne disposant pas de titre de séjour permanent, n'ont pas renouvelé leur inscription au registre. Une radiation par caducité est ici considérée comme une sortie du territoire espagnol sans indication du pays de destination de la mobilité résidentielle [Larramona, 2013, p. 253]. Non seulement les migrants réguliers s'inscrivent dans le registre municipal, mais également des

4. Nous traduisons ici le terme espagnol *municipio* par commune, terme qui en désigne l'équivalent administratif en France.

5. Travailler sur les données de flux à partir des registres de populations implique de considérer comme unités statistiques les mobilités (les migrations) et non les migrants. Un migrant peut être comptabilisé plusieurs fois la même année dans le flux de Madrid vers Valence. C'est pourquoi, dans le calcul du taux de mobilité résidentielle, le numérateur excède souvent le dénominateur. Quand les auteurs cités parlent d'un taux de mobilité résidentielle colombienne de 143 %, c'est précisément qu'on a enregistré 143 mobilités résidentielles de Colombiens pour 100 personnes colombiennes résidentes en Espagne.

6. Être inscrit permet d'accéder aux systèmes de santé et d'éducation.

migrants en situation irrégulière⁷ se plient à cet exercice à compter des années 2000, depuis que ce registre donne accès à des services publics de santé et d'éducation.

Il s'agit donc de données exhaustives des variations résidentielles en Espagne. Chaque ligne du fichier correspond à une mobilité résidentielle. Autrement dit, une personne qui a déclaré plusieurs changements de résidence dans le registre municipal peut apparaître plusieurs fois dans le fichier de microdonnées. La population statistique retenue regroupe l'ensemble des mobilités résidentielles depuis ou vers l'Espagne. Pour nous centrer précisément sur les migrants colombiens, nous nous intéresserons aux personnes nées en Colombie, qu'elles aient ou non la nationalité colombienne. Si un nombre important de Colombiens bénéficie de la double nationalité, ces derniers préfèrent déclarer la nationalité européenne à la nationalité colombienne dans les registres municipaux, pour des raisons évidentes de facilité administrative. Pour bien séparer le contexte de crise⁸ du contexte antérieur, notre période d'observation ira de 2005 à 2012, période que l'on peut séparer en deux sous-périodes de même durée (2005-2008 et 2009-2012) correspondant à deux moments radicalement différents, du point de vue des contextes économiques et sociaux en Espagne et en Colombie.

Entre 2005 et 2012, seulement 18 % des Colombiens ayant quitté l'Espagne avaient déclaré un nouveau lieu de destination. Pour les 82 % n'ayant rien déclaré ou ayant été radiés du registre par expiration de leur inscription, la méthode d'imputation des données *Hot Deck* a permis de réduire les biais de non-réponse (figure 2).

Figure 2 – Destinations internationales connues et inconnues des émigrations colombiennes depuis l'Espagne

Émigrations colombiennes depuis l'Espagne (2005-2012)	Destination connue	Destination non déclarée	Radiation par caducité	Total
Effectifs	16 739	15 508	59 237	91 484
%	18	17	65	100

Source : INE/EVR (2005-2012), conception de l'auteur, 2016.

7. Par définition, la statistique publique peine à estimer le nombre de personnes en situation irrégulière. En 2007, d'après nos propres calculs effectués à partir de l'enquête nationale sur les immigrants qui avait interrogé à l'époque plus d'un millier de Colombiens tirés aléatoirement dans les logements sur le territoire espagnol, on comptait ainsi seulement 7 % de Colombiens en situation irrégulière. Ce faible taux constitue selon nous une sous-estimation liée au moins à deux facteurs : une sous-déclaration de ces situations légales face aux enquêteurs de l'INE perçus comme des représentants de l'État, et une sous-estimation liée au fait que seules les personnes les plus « installées », figurant à ce titre dans les bases de sondage de l'INE, ont été enquêtées.

8. Si la crise désigne techniquement un moment précis, après lequel la conjoncture s'inverse, dans le cas de la crise économique espagnole de 2008, la récession est toujours en vigueur en 2016. Par ailleurs, le terme de crise est employé par les médias et par les habitants eux-mêmes pour décrire le contexte difficile dans lequel ils vivent.

L'imputation est une méthode qui attribue une valeur renseignée à chaque valeur manquante grâce à un processus de duplication : quand une valeur est manquante, on lui duplique la valeur connue, en général, celle de son « plus proche voisin ». Dans la méthode *Hot-Deck*⁹, les unités statistiques sont ordonnées de façon à former des groupes les plus homogènes possible. Chaque valeur manquante est remplacée par une valeur renseignée qui appartient à une unité statistique du même groupe [Avila Guerra, 2002, p. 25]. Ici, les sorties du territoire espagnol de personnes nées en Colombie ont été extraites et consignées dans un fichier à part. Pour établir des groupes homogènes, les variables sexe, âge, année de départ d'Espagne, et dernière province espagnole de résidence ont été sélectionnées¹⁰. Concrètement, une femme née en Colombie en 1986, résidant avant 2012 dans la province de Malaga, mais n'ayant jamais déclaré, auprès de sa dernière municipalité de résidence en Espagne dans quel pays elle comptait déménager, se verra attribuer la destination d'une autre femme colombienne présentant strictement les mêmes caractéristiques (née en 1986 et résidant avant 2012 à Malaga).

La réorganisation des flux migratoires colombiens en Espagne à la faveur de la crise : retours et ré-émigrations

Baisse de l'immigration et hausse de l'émigration colombienne depuis la crise

En lien avec la crise, les arrivées de Colombiens en Espagne ont diminué (43 248 arrivées en 2008 et 13 331 en 2012) après une croissance ininterrompue depuis 2005. Cependant, on ne peut pas vraiment parler d'extinction du flux avec 13 000 arrivées annuelles (figure 3).

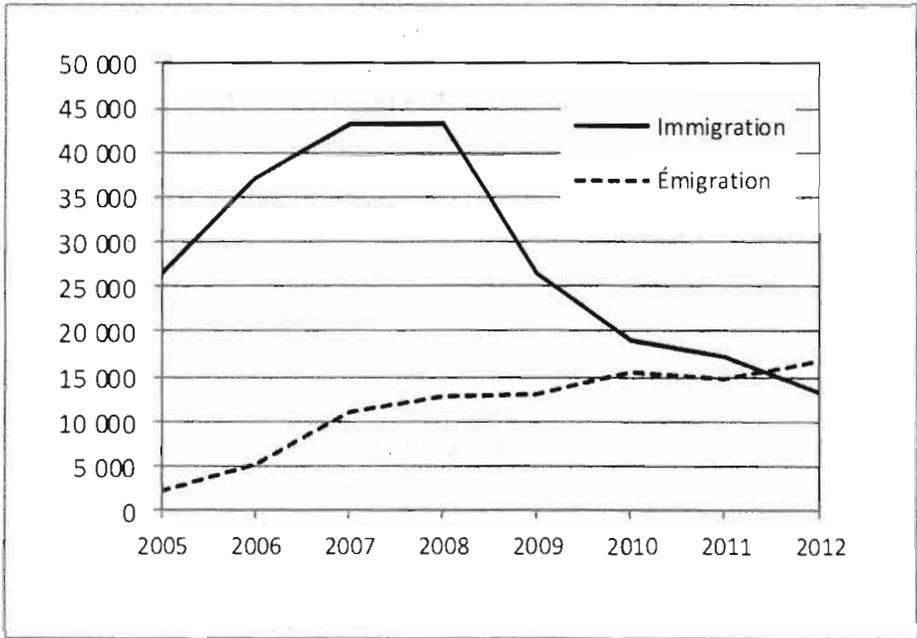
Quatre régions espagnoles continuent d'attirer la majorité des migrants colombiens : Madrid, Barcelone, Valence-Alicante et Cantabrie-Pays Basque, mais dans des proportions moindres que par le passé, de sorte que la carte des lieux d'arrivée des Colombiens en période de crise ressemble à un modèle réduit de la situation d'avant la crise. La crise n'a donc pas affecté, de manière significative, la distribution des principales destinations des Colombiens en Espagne (figure 4). Cette permanence de la géographie des lieux d'arrivée des migrants colombiens en Espagne peut sans doute s'expliquer par la solidité des réseaux migratoires ayant conduit les Colombiens, installés depuis longtemps, à héberger les nouveaux

9. L'adjectif *Hot* renvoie à l'utilisation de valeurs de la même enquête pour l'imputation et non d'une source extérieure comme dans le cas du *Cold-Deck*.

10. Nous avons imputé les données internationales grâce à un programme SAS. Une grande limite de l'imputation *Hot-Deck* est qu'elle lisse les phénomènes observés par la normalité, les cas les plus fréquents ayant tendance à être gonflés par l'imputation et les cas les plus rares à être minorés. Les données imputées n'étant pas toujours très fiables, elles sont utilisées ici exclusivement pour quantifier les flux, en aucun cas pour analyser leur composition. Aussi, nous précisons systématiquement lorsque nous utiliserons les données imputées et non-imputées.

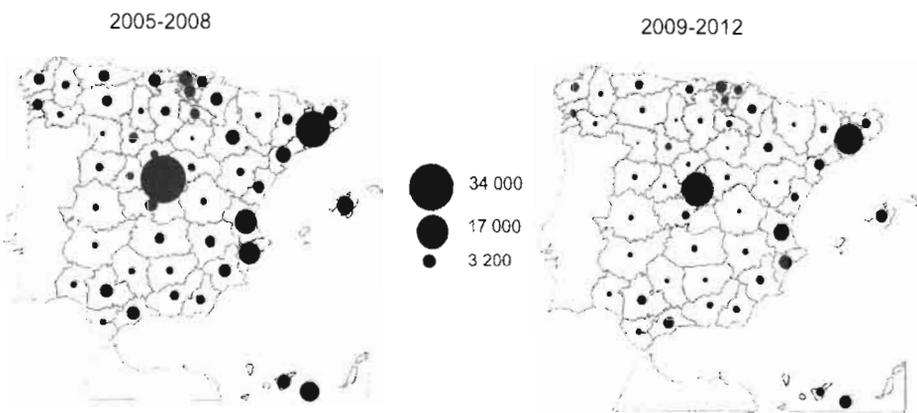
arrivants, processus qui avait déjà été observé sur un temps long, avant la crise [Sierra-Paycha, 2016a].

Figure 3 – Flux d’immigration et d’émigration de Colombiens en Espagne



Source : INE/EVR (2005-2012), conception de l’auteur, 2016.

Figure 4 – Provinces espagnoles d’arrivée des migrants colombiens



Source : INE/EVR (2005-2012), conception de l’auteur, 2016.

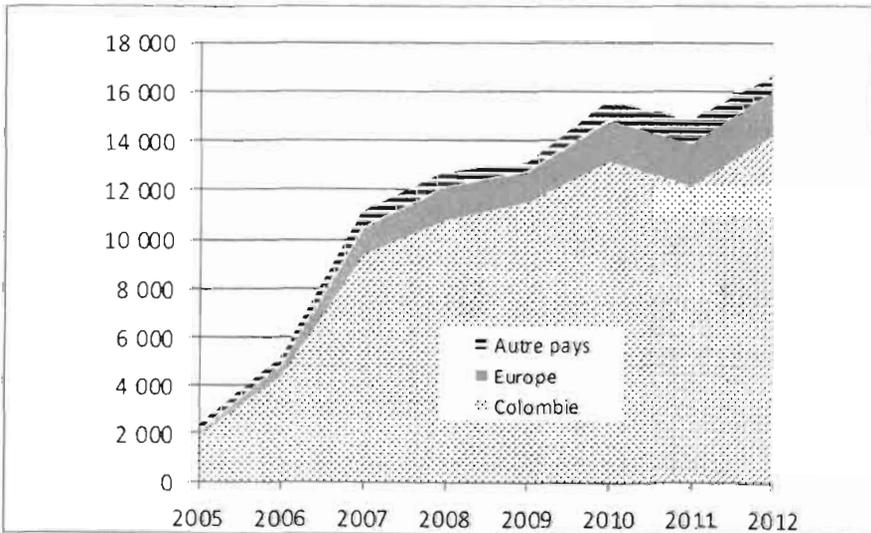
Si les arrivées de Colombiens en Espagne ont fortement diminué, les départs de Colombiens depuis l’Espagne, c’est-à-dire les retours et les ré-émigrations vers un pays tiers, ne cessent, d’augmenter. Entre 2005 et 2012, les retours ont été multipliés

par huit, passant de 2 254 à 16 677 (figure 3). La crise économique a bien eu un impact sur les niveaux d'immigration et d'émigration. Pour la première fois dans l'histoire du système migratoire colombo-espagnol, en 2012, les sorties de Colombiens ont dépassé les entrées (figure 3), conformément aux hypothèses classiques des théories de la migration [Lee, 2013, p. 112]. La majorité des émigrants (près de 80 % sur toute la période) sont repartis en Colombie (figure 5). À ces mouvements de retour, se combine sur la même période une émigration d'Espagnols (de nationalité espagnole y compris des personnes nées en Colombie¹¹) : 1 562 Espagnols ont émigré vers la Colombie en 2012. Ces flux inversés, par rapport à la situation avant crise, participent du phénomène que Gildas Simon appelle les « migrations à rebours », c'est-à-dire, « ce grand mouvement qui draine vers les anciennes métropoles les ressortissants des anciens territoires colonisés, du Maghreb et de l'Afrique francophone vers la France, du Commonwealth vers le Royaume-Uni, des espaces lusophones vers le Portugal, des Philippines vers les États-Unis » [Simon, 2002, p. 2].

La ramification du champ migratoire colombo-espagnol en contexte de crise

Les départs de Colombiens d'Espagne, dont nous avons vu plus haut qu'ils augmentaient depuis le milieu des années 2000 (excepté entre 2010 et 2011), présentent un caractère hétérogène en raison de la diversité des destinations. Une minorité croissante – car 4 882 Colombiens avaient ré-émigré entre 2005 et 2008 contre 9 192 entre 2009 et 2012 – se dirige vers des pays tiers (figure 5).

Figure 5 – Retours et ré-émigrations (imputées) de Colombiens depuis l'Espagne



Source : INE/EVR (2005-2012), destinations internationales imputées, conception de l'auteur, 2016.

11. Ce mouvement comprend à la fois des enfants de Colombiens nés en Espagne, des Espagnols n'ayant aucun ascendant colombien, et des Espagnols nés en Colombie. Nous précisons que par le droit du sol en vigueur, les personnes nées en Colombie sont automatiquement colombiennes.

Parmi ces ré-émigrations, les destinations européennes (Royaume-Uni, Allemagne, Italie, Suisse, Pays-Bas) et américaines (États-Unis, Venezuela, Équateur, Panama et Canada) étaient et ne cessent d'être majoritaires (figure 6).

Avec la crise, non seulement le nombre de Colombiens à ré-émigrer a augmenté, mais encore, les destinations se sont diversifiées. C'est ainsi qu'entre 2008 et 2012, 80 pays ont été concernés par la ré-émigration de Colombiens ayant quitté l'Espagne, soit 17 de plus qu'avant la crise (63 pays affectés entre 2005 et 2008). Bien que le Royaume-Uni accueille de plus en plus de Colombiens ayant quitté l'Espagne (près d'un tiers entre 2009 et 2012 pour moins d'un quart avant la crise), les pays où ils ré-émigrent sont aussi plus nombreux depuis la crise. Les neuf pays qui attirent le plus de Colombiens repartis d'Espagne concentraient 77 % de la ré-émigration colombienne en période de crise, soit une proportion inférieure à celle observée avant la crise (80 %). La diminution de l'indice de GINI¹² rend compte d'une diffusion plus équitable de la population colombienne entre les différents pays d'accueil, en période de crise. Cependant, parmi les principales destinations européennes, on remarque une augmentation spectaculaire (> 100 %) des ré-émigrations vers les pays européens dont les marchés du travail ont moins été affectés par la crise¹³. La proportion de Colombiens ré-émigrant vers le Royaume-Uni, l'Allemagne, les Pays-Bas ou encore la Suisse a ainsi augmenté de plus de 100 % d'une période à l'autre (figure 6).

La carte des ré-émigrations de Colombiens et des retours vers la Colombie (figure 7) atteste un très large rayon d'action de ces populations. Outre les destinations européennes et américaines déjà citées, l'Asie, le Moyen-Orient, l'Afrique, l'Europe de l'Est, le Maghreb et le Pacifique sont aussi devenus des lieux de ré-émigration.

Avec la crise, moins de Colombiens se sont rendus en Espagne et plus de Colombiens en sont partis. Ce sont toujours les mêmes lieux qui continuent d'attirer les nouveaux migrants en Espagne – Madrid, Barcelone et Valence principalement. En revanche, la crise a contribué à élargir le rayon d'action des flux du champ migratoire Colombie/Espagne, évoquant ainsi une forme de ramification. Pour illustrer l'impact qu'ont eu ces migrants colombiens partis d'Espagne sur d'autres champs migratoires colombiens, prenons le cas de la France. Entre 2009 et 2012, elle a accueilli 844 Colombiens résidant préalablement en Espagne, soit 211 par an, en moyenne. Or, environ 1 000 Colombiens arrivaient chaque année à la fin des années 2000 – 773 selon le recensement français [INSEE, 2013], 1 221 selon les données du fichier central des titres de séjour du ministère de l'Intérieur [Thierry, Wielki, 2009, p. 28]. L'Espagne, autrefois pays d'installation, est devenu un pays de départ en période de crise, contribuant par exemple à 20 % des nouvelles arrivées de Colombiens en France.

12. L'indice de GINI est un indicateur statistique permettant de mesurer la concentration et la dispersion d'une population statistique. Il varie entre 0 et 1. Un indice de GINI égal à 0 correspond à une situation où tous les pays reçoivent le même nombre de migrants colombiens. Un indice de GINI égal à 1 correspond à une situation où un seul pays concentre la totalité des Colombiens quittant l'Espagne.

13. On peut mesurer cette résistance à la crise par le maintien d'un taux de chômage plus bas que dans les pays du sud de l'Europe (Espagne, Italie, Grèce).

Figure 6 – Destinations (imputées) des migrants colombiens quittant l'Espagne avant et après la crise

Pays de réémigration	Réémigration de colombiens vers un pays tiers 2005-2008			Réémigrations de colombiens vers un pays tiers 2009-2012			Taux de variation entre les deux périodes
	Effectifs	%	% cumulé	Effectifs	%	% cumulé	
Royaume-Uni	1 077	22	22	2 813	31	31	161
France	716	15	37	844	9	40	18
États-Unis	600	12	49	750	8	49	25
Allemagne	405	8	57	822	9	57	103
Italie	282	6	64	350	4	62	24
Suisse	179	4	70	463	5	67	159
Pays-Bas	158	3	74	422	5	70	167
Venezuela	346	7	77	364	4	74	5
Équateur	161	3	80	273	3	77	70
Autres pays (flux < 200)	958	20	100	2 091	22	100	118
Total	4 882	100		9 192	100		88
Nombre de pays affectés par l'émigration de Colombiens depuis l'Espagne		63				80	
Indice de GINI de concentration des destinations des réémigrations		0,707				0,585	

Source : INE/EVR (2005-2012), conception de l'auteur, 2016.

Figure 7 – Destinations internationales (imputées) des Colombiens ayant préalablement émigré en Espagne entre 2009 et 2012



Source : INE/EVR (2009-2012), fonds de carte : D-maps.com 2017, conception de l'auteur, 2016.

Des stratégies migratoires différenciées selon les ressources des migrants : migrations de retour *versus* ré-émigrations ?

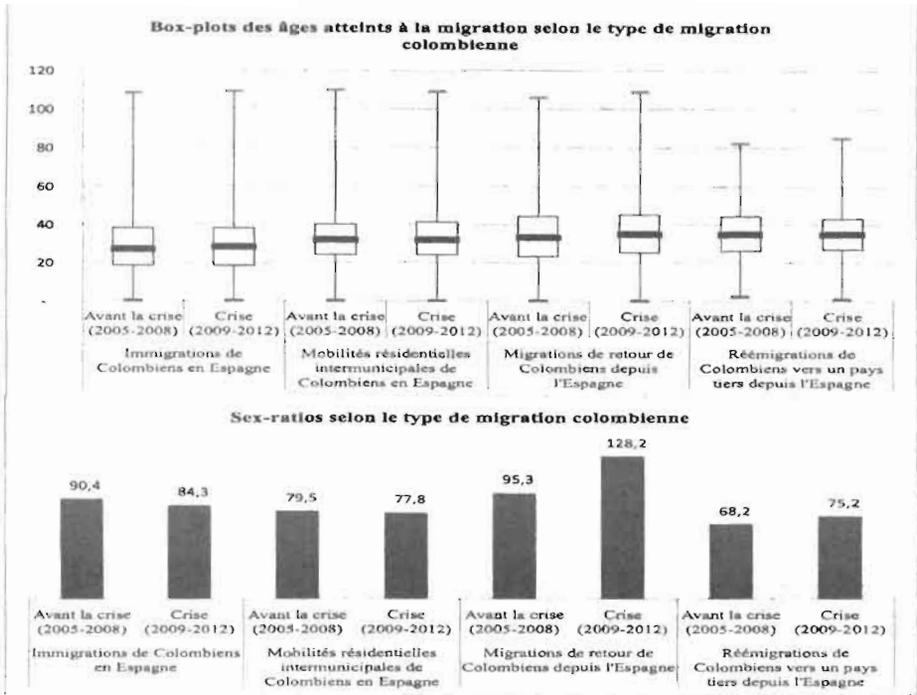
Si ces résultats confirment l'idée d'une inversion des flux migratoires assortie d'une recomposition spatiale du champ migratoire par le biais des ré-émigrations, qu'en est-il de la composition démographique de ces flux ? Ont-ils changé de nature ? Observe-t-on des stratégies migratoires différenciées selon le profil démographique des migrants ? Quelles ressources individuelles (nationalité, âge, sexe) sont associées aux différentes stratégies migratoires ?

Selon le type de migration (retour, ré-émigration, mobilité résidentielle interne, immigration), l'impact de la crise sur les caractéristiques démographiques de ces migrants, n'a pas été le même.

Parmi les nouveaux immigrants colombiens en Espagne (figure 9), deux profils ressortent clairement : les personnes qui immigreront en Espagne alors qu'elles sont mineures (avec un pic pour celles qui vont avoir 18 ans dans l'année), et les adultes âgés de 25 à 35 ans. La migration des mineurs s'explique par le regroupement de ceux-ci auprès de leurs parents, travaillant en Espagne. En effet, la législation espagnole autorise ce regroupement pour les enfants mineurs dont un des parents a résidé au moins un an en Espagne, si ce dernier détient un titre de séjour ou en

a fait la demande, et justifie de ressources permettant de subvenir aux besoins de l'enfant. Les adultes migrant entre 25 à 35 ans, quant à eux, se rendent en Espagne pour travailler ou pour étudier ; le visa pour études étant plus facile à obtenir que d'autres types de visa. Ces nouveaux immigrants sont davantage des femmes que des hommes, et ce, de plus en plus depuis la crise (figure 8).

Figure 8 – Caractéristiques démographiques des migrants colombiens selon les stratégies migratoires

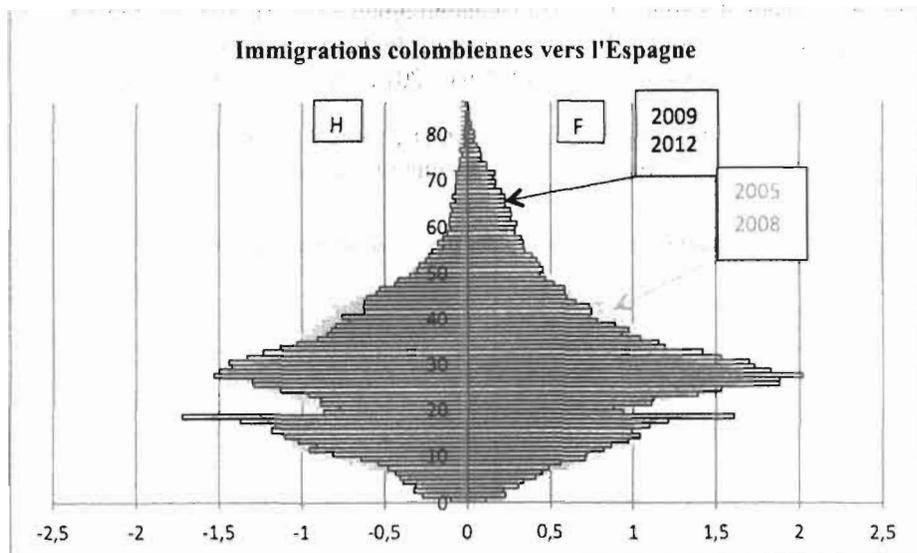


Source : INE/EVR (2005-2012)¹⁴, Conception de l'auteur, 2016.

Les Colombiens choisissant de déménager ailleurs en Espagne sont des tertiaires, en majorité des femmes. Mais les caractéristiques de ces migrants internes ont peu varié depuis 2008 (figures 11 et 8). Le profil des Colombiens ayant opté pour un déménagement ailleurs en Espagne ressemble de plus en plus à celui des Colombiens ayant choisi de ré-émigrer vers un pays tiers. En effet, là aussi, ce sont davantage des femmes que des hommes et surtout des trentenaires qui optent pour ce type de mobilité (figures 12 et 8). Le changement le plus spectaculaire, dans la composition sociodémographique des flux concerne les migrants de retour. Alors que l'on comptait 95 Colombiens de retour pour 100 Colombiennes avant 2008, depuis la crise, ce sont 128 hommes pour 100 femmes qui reviennent dans

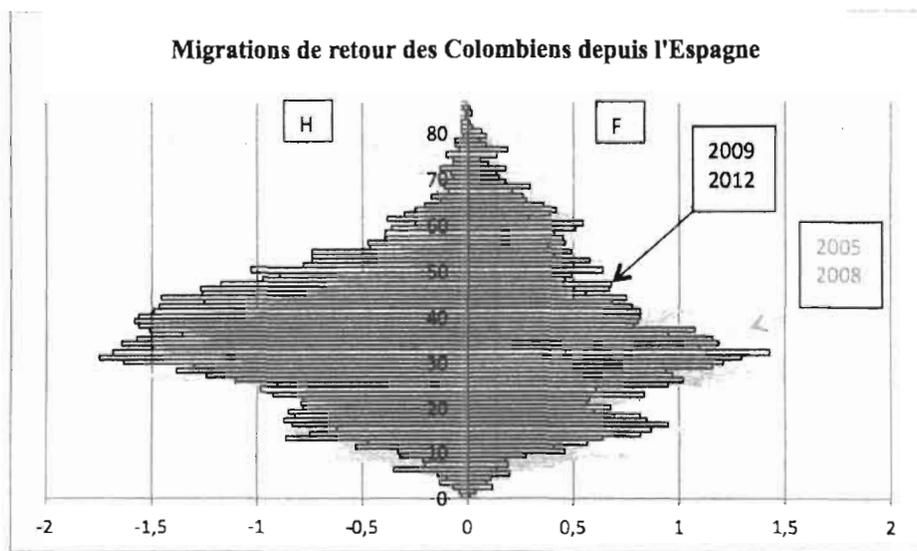
14. Les sex-ratios sont exprimés en nombre d'hommes pour 100 femmes et les âges en années. Un *box-plot* est un outil de représentation statistique qui indique de bas en haut, le minimum, le premier quartile, la médiane, le troisième quartile et le maximum d'une série statistique.

Figure 9 – Pyramide des âges des Colombiens migrant vers l'Espagne



Source : INE/EVR (2005-2012), conception de l'auteur, 2016.

Figure 10 – Pyramide des âges des Colombiens de retour d'Espagne

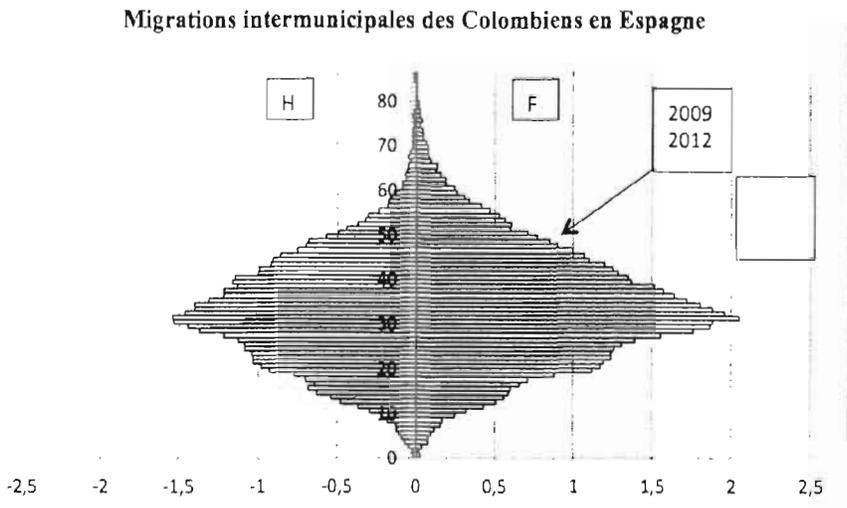


Source : INE/EVR (2005-2012), conception de l'auteur, 2016.

leur pays de naissance (figure 8). Ce sont en particulier les hommes âgés de 30 à 70 ans qui ont modifié la physionomie de la pyramide des âges de la période prospère à la période de crise (figure 10). Cette très forte masculinisation des migrations de

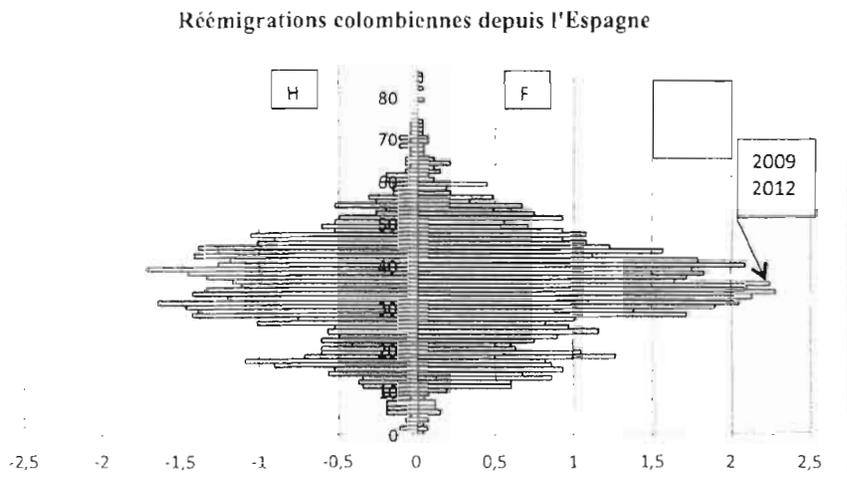
retour a  t   galement observ e pour les Boliviens et les  quatoriens. On peut interpr ter ce ph nom ne comme le signe d'une meilleure r sistance au ch mage du principal secteur d'activit  des femmes latino-am ricaines (le secteur domestique), comparativement au principal secteur d'activit  des hommes (la construction) [Garc a Ballesteros, Jim nez Blasco, Mayoral Pe nas, 2014 ; Baby-Collin, Cortes, 2014].

Figure 11 – Pyramide des  ges des Colombiens d m nageant dans une autre commune espagnole



Source : INE/EVR (2005-2012), conception de l'auteur, 2016.

Figure 12 – Pyramide des  ges des Colombiens r - migrant



Source : INE/EVR (2005-2012), conception de l'auteur, 2016.

Le retour en Colombie s'apparente à une stratégie de repli pour les hommes, durement touchés par la crise du secteur de la construction en Espagne, et pour lesquels les opportunités d'emploi ont diminué, que ce soit en Espagne ou ailleurs en Europe. Par contraste, ce sont surtout des femmes qui choisissent de ré-émigrer en Europe et en Amérique du Nord. Elles y bénéficient d'opportunités de travail, notamment dans les métiers du *care*, moins touchés par la crise que d'autres secteurs en Espagne et en Europe, d'une manière générale. Comme cela a été montré dans une autre étude [Sierra-Paycha, 2016b], les familles colombiennes migrantes vivent très souvent entre plusieurs pays de résidence ; on observe ainsi fréquemment des couples mariés vivant de part et d'autre de l'Atlantique, ou des enfants restés en Colombie auprès d'un parent pendant que l'autre travaille en Espagne. Il est donc très probable qu'au sein d'une même famille, la femme ait continué sa route dans un pays tiers et que l'homme soit retourné en Colombie. Malheureusement, les données des EVR ne permettent pas de savoir si les personnes enregistrées sont mariées ou célibataires ni si elles migrent seules ou accompagnées.

Nous avons ici tenté d'appréhender les stratégies migratoires, ré-émigrations et migrations de retour, au moyen d'une régression logistique (figure 13), pour apprécier l'effet de chaque variable sur la probabilité de ré-émigrer au lieu de retourner¹⁵. Ainsi, toutes choses égales par ailleurs, entre 2009 et 2012, une personne née en Colombie de nationalité européenne ou nord-américaine a environ 22 fois plus de chances de ré-émigrer plutôt que de retourner en Colombie, comparativement à une personne née en Colombie, mais de nationalité colombienne.

Comme le laissent présager les résultats de la statistique descriptive exposés plus haut, si être une femme avait un effet positif sur la probabilité de ré-émigrer avant la crise, c'est encore le cas pendant la crise. La régression met aussi en évidence le fait que le migrant a plus de chances d'aller s'installer dans un pays tiers, au lieu de retourner en Colombie, quand sa nationalité est autre que colombienne. Avoir une double nationalité constitue un atout pour la poursuite du parcours migratoire [González Bernaldo de Quiros, Jedlicki, 2012]. Avoir une double nationalité, de surcroît lorsqu'il s'agit d'une nationalité d'un pays du Nord parmi celles proposées dans le modèle (Autriche, Belgique, Canada, Danemark, Espagne, États-Unis, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Royaume-Uni Suède, Suisse), permet en effet au migrant de s'installer plus facilement dans un pays tiers. La probabilité très élevée de ré-émigrer pour les personnes possédant une autre nationalité (ni l'une des pays cités plus haut ni colombienne) témoigne du fait que celles-ci se dirigent systématiquement vers le pays qui correspond à cette autre nationalité. La crise ajoute à ces profils un élément nouveau, favorisant la ré-émigration : la localisation du lieu de

15. La régression logistique a été effectuée sous le logiciel SAS avec la procédure *logistic* et l'option *logit*. Une telle modélisation statistique, dans le cas d'une variable à expliquer qualitative dichotomique, a pour objet de prédire la probabilité qu'un individu d'être classé dans l'une ou l'autre des modalités de cette variable. Une variable qualitative dichotomique est une variable que l'on appréhende par deux modalités, ici « retourner » ou « ré-émigrer ».

provenance. Le fait d'avoir résidé en Galice ou en Andalousie, autrement dit dans des régions où la pêche, l'élevage et l'agriculture sont particulièrement développés, incite davantage les Colombiens à poursuivre la route vers un pays tiers, au lieu de retourner en Colombie. On peut faire l'hypothèse que le choix de ré-émigrer s'explique par l'implication probable de ces migrants dans l'agriculture : cette expérience professionnelle leur permet éventuellement d'aller travailler dans le cadre de contrats saisonniers dans d'autres pays d'Europe. L'âge apparaît également comme un facteur relativement discriminant, puisque les plus jeunes (moins de 25 ans) et les plus âgés (plus de 50 ans) connaissent une probabilité plus faible de ré-émigrer que les migrants issus des classes d'âge intermédiaires (25-49 ans).

Conclusion

Cette étude nous a permis de comprendre certaines dynamiques affectant un champ migratoire soumis à une crise socioéconomique dans le pays d'installation. Dans le cas colombo-espagnol, les flux migratoires tendent à s'inverser entre anciens pays d'origine et pays d'installation depuis la crise de 2008 ; les retours de Colombiens étant désormais supérieurs aux arrivées en Espagne, ce qui témoigne de l'actualité de la « migration à rebours » telle qu'elle est envisagée par Gildas Simon. Cependant, on n'observe pas d'extinction du flux, contrairement à ce que laissait présager un *push factor* de l'ampleur de la crise de la bulle immobilière espagnole de 2008. Les lieux d'implantation des Colombiens en Espagne sont d'ailleurs restés identiques avant et après la crise. Cette permanence des lieux d'insertion résidentielle des Colombiens en Espagne malgré la crise est sans doute liée à la force des réseaux migratoires en place ; les Colombiens déjà installés hébergeant leurs compatriotes arrivés depuis la crise. C'est plutôt par la ré-émigration que la recomposition spatiale du champ migratoire colombo-espagnol s'opère, suggérant ainsi une « ramification » du champ migratoire. À titre d'exemple, 20 % des nouvelles arrivées de Colombiens en France proviennent désormais d'Espagne. Les acteurs entreprenant ces différentes stratégies migratoires diffèrent par leurs caractéristiques sociodémographiques. En effet, ce sont surtout des femmes qui ré-émigrent ou migrent ailleurs à l'intérieur de l'Espagne, alors que les hommes qui partent optent majoritairement pour un retour dans leur pays de naissance. En outre, avoir une autre nationalité que la nationalité colombienne facilite la ré-émigration, tandis que ne pas disposer de cette ressource contraint à la migration de retour. Alors que les plus jeunes et les plus âgés optent pour le retour, être en âge de travailler favorise au contraire la poursuite du parcours migratoire dans un autre pays d'Europe. L'histoire très récente du champ migratoire colombo-espagnol confirme donc qu'il est pris à la fois dans les dynamiques classiques de la migration à rebours, mais également dans de nouvelles dynamiques migratoires s'apparentant à des processus de ramification depuis l'ancien pays d'installation. Notons que certaines dynamiques – en particulier, les répercussions différenciées des effets de la crise sur les hommes et les femmes –

Figure 13 – Déterminants de la ré-émigration vers un pays tiers

		Avant la crise (2005-2008)		Pendant la crise (2009-2012)		
		Odds-ratio	P-value	Odds-ratio	P-value	
Ré-émigration Réf = retour						Ce modèle de régression logistique permet de comprendre l'effet de chaque variable sur la probabilité de réémigrer vers un autre pays au lieu de retourner en Colombie. Un odds-ratio supérieur à 1 signifie un effet positif de ce caractère sur la variable de référence, un odds-ratio inférieur à 1 signifie un effet négatif.
Sexe						
Femme		1,34***	0,0003	1,387***	<.0001	Les odds-ratio significatifs sont ceux qui ont une P-value inférieure à 0,05. *** : p-value ≤ 0,0005 ** : p-value ≤ 0,01 * : p-value ≤ 0,05 ns : non significatif Réf. : valeur de référence
Homme		Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	
Âge atteint						
< 20		0,552	<.0001	0,381***	<.0001	
20-24		ns	0,3802	0,605**	0,0002	
25-29		Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	
30-34		ns	0,2667	ns	0,9158	
35-39		ns	0,8359	ns	0,2355	
40-49		ns	0,279	ns	0,1240	
50-59		0,641	0,0114	0,499***	<.0001	
>60		0,439***	<.0001	0,273***	<.0001	
Nationalité						
Europe, États-Unis et Canada ¹		7,351***	<.0001	21,810***	<.0001	
Colombie		Réf.	Réf.	Réf.		
Autre		98,087***	<.0001	87,979***	<.0001	

	Avant la crise (2005-2008)		Pendant la crise (2009-2012)		¹ Liste de toutes les nationalités : Autriche, Belgique, Canada, Danemark, Espagne, États-Unis, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Royaume-Uni, Suède, Suisse Source : EVR 2005-2012
Communauté autonome de provenance					
Andalousie	ns	0,1413	1,315**	0,0181	
Aragon	ns	0,0719	0,571**	0,0030	
Asturies	ns	0,2355	0,518*	0,0169	
Baléares	ns	0,0935	0,671*	0,0129	
Canaries	ns	0,5812	ns	0,2671	
Cantabrie	ns	0,0634	ns	0,3376	
Catalogne	0,766*	0,0192	0,814*	0,0175	
Ceuta	No Consta	No Consta	ns	0,5516	
Extremadure	ns	0,5563	0,276*	0,0018	
Galice	ns	0,2997	1,466*	0,0341	
La Rioja	ns	0,6053	0,574*	0,0310	
Castille Leon	ns	0,9106	0,614**	0,0047	
Madrid	Réf.	Réf. :	Réf.	Réf.	
Castille La Manche	ns	0,7996	0,602**	0,0071	
Melilla	ns	0,9742	ns	0,8247	
Murcie	0,324**	0,0091	0,552*	0,0137	
Navarre	ns	0,9086	0,552*	0,0089	
Communauté Valencienne	ns	0,3486	ns	0,5590	
País Vasco	0,553**	0,0039	0,468***	<.0001	
Taille (habitants) du municipe de provenance en Espagne					
Non-capitale :					
<10 000	0,604**	0,0058	ns	0,2436	
10 001-20 000	ns	0,822	1,390*	0,0107	
20 001-50 000	ns	0,1772	ns	0,1309	
50 001-100 000	ns	0,7775	1,405**	0,0027	
> 100 000	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	
Capitale de province	ns	0,4681	1,258*	0,0137	

Source : INE/EVR (2005-2012), conception de l'auteur, 2016.

ont été observées pour d'autres groupes de migrants latino-américains, tels que les Boliviens et les Équatoriens à partir de ces mêmes données [García Ballesteros, Jiménez Blasco, Mayoral Peñas, 2014 ; Baby-Collin, Cortes, 2014], l'impact de la crise sur les champs migratoires n'est donc pas une spécificité colombienne et peut être généralisé à d'autres populations migrantes en Espagne.

Bibliographie

- ACTIS W. [2009], « La migración colombiana en España ¿Salvados o entrampados ? », *Revista de Indias*, vol. 69, n° 245, p. 145-170.
- AVILA GUERRA C. A. [2002], *Una aplicación del procedimiento Hot Deck como método de imputación. Capítulo III. Método de imputación hot deck*, Lima, Universidad nacional Mayor de San Marcos, Facultad de ciencias matemáticas, E.A.P. de Estadística, 11 p.
- BABY-COLLIN V., CORTES G., MIRET N. [2009], « Les migrants andins en Espagne », *Mélanges de la Casa de Velázquez*, n° 39, p. 115-140 : <http://mcv.revues.org/505> (page consultée le 5 octobre 2014).
- BABY-COLLIN V., CORTES G. [2014], « Nuevos despliegues del campo migratorio boliviano frente a la crisis », *CIDOB d'Afers Internacionals*, n° 106-107, p. 61-83.
- CANCELLERIA [2015], *Plan de ayuda al retorno*, Bogotá : <http://www.cancilleria.gov.co/footer/join-us/work/plan> (page consultée le 30 novembre 2015).
- COLECTIVO IOE [2012], *Impactos de la crisis sobre la población inmigrante. Estudio promovido por la Organización Internacional para las Migraciones*, Madrid, 206 p : http://www.colectivoioe.org/index.php/publicaciones_libros/show/id/101 (page consultée le 20 octobre 2016).
- CRUZ ZUÑIGA P. G. [2007], « Aproximación a los flujos y tipologías de la migración colombiana en España 1996-2006 », *Biblio 3W*, vol. 12, n° 755 : <http://www.ub.edu/geocrit/b3w-755.htm> (page consultée le 5 octobre 2014).
- D-MAPS.COM [2017], Fonds de cartes gratuits : http://d-maps.com/carte.php?num_car=13181&lang=fr (page consultée le 9 janvier 2016).
- GARCIA BALLESTEROS A., JIMENEZ BLASCO B., MAYORAL PEÑAS M. [2014], « Emigración de retorno y crisis en España », *Scripta Nova*, vol. 18, n° 491 : <http://www.ub.edu/geocrit/sn/sn?491.htm> (page consultée le 30 novembre 2015).
- GINCEL A. [2007], « Un village colombien à Paris », *Hommes & migrations*, n° 1270, p. 32-42.
- GOBIERNO [2015], *Retorno voluntario* : http://extranjeros.empleo.gob.es/es/Retorno_voluntario/programa/index.html (page consultée le 30 novembre 2015).
- GONZALEZ BERNALDO DE QUIROS P., JEDLICKI F. [2012], « Tramitar y transmitir un pasaporte comunitario. Reconstrucciones de la memoria genealógica familiar », *Estudios Migratorios Latinoamericanos*, vol. 26, n° 72, p. 33-50.
- GONZALEZ F., ECHEVERRI B. [2009], « Los inmigrantes colombianos en España », in REHER D. S., REQUENA M. (dir.), *Las múltiples caras de la inmigración en España*, Madrid, Alianza Editorial, p. 153-184.
- GUARNIZO L. E. [2003], « La migración transnacional colombiana : implicaciones teóricas y prácticas », in COLOMBIA NOS UNE, *Memorias; Seminario sobre migración internacional colombiana y la conformación de comunidades transnacionales*, Bogotá, Ministerio de relaciones extérieures, junio 18 y 19, p. 25-44.

- INSTITUTO NACIONAL DE ESTADISTICA (INE) [2013], *Informes metodológicos estandarizados, Estadística de variaciones residenciales, Presentación estadística, Descripción de los datos* : <http://www.ine.es/dynt3/metadatos/es/RespuestaDatos.htm?oe=30307> (page consultée le 5 octobre 2014).
- INSTITUTO NACIONAL DE ESTADISTICA (INE), ESTADISTICA DE VARIACIONES RESIDENCIALES (EVR) *Microdatos* : <http://www.ine.es/jaxi/menu.do?type=pcaxis&path=/t20/p307/&file=inebase> (page consultée le 9 janvier 2016).
- INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES (INSEE) [2013], *Recensement de la population 2010, Fichiers détails anonymisés, Individus localisés à la région* : http://www.insee.fr/fr/themes/detail.asp?reg_id=0&ref_id=fd-rp2010 (page consultée le 5 octobre 2014).
- LARRAMONA G. [2013], « Espagne. L'émigration des immigrés », *Population*, vol. 68, n° 2, p. 249-271.
- LEE E. [2013], « Une théorie de la migration », in PICHE V. (dir.), *Les Théories de la migration*, Paris, Ined, p. 103-123.
- LESSAULT D., FLAHAUX M.-L. [2013], « Regards statistiques sur l'histoire de l'émigration internationale au Sénégal », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 29, n° 4, p. 59-88.
- MABOGUNE A. [2013], « Une approche systémique de la théorie de la migration rurale-urbaine », in PICHE V. (dir.), *Les Théories de la migration*, Ined, p. 151-161.
- MAGNAN PENEUELA M. [2009], *Migration, réseaux transnationaux et identités locales : le cas des Colombiens à New York*, thèse de doctorat en sociologie, Paris, université Paris 3.
- PICOUËT M., DOMENACH H. [1987], « Le caractère de réversibilité dans l'étude de la migration », *Population*, vol. 42, n° 3, p. 469-483 : http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/pop_0032-4663_1987_num_42_3_16936 (page consultée le 20 octobre 2016).
- PUMARES P., GARCIA-COLL A., ASENSIO M. A. [2006], *La Movilidad laboral y geográfica de la población extranjera en España*, Madrid, OPI Ministerio de Trabajo y Asuntos Sociales, 222 p. : http://extranjeros.empleo.gob.es/es/observatoriopermanenteinmigracion/publicaciones/archivos/movilidad_laboral.pdf (page consultée le 5 octobre 2014).
- REBORRATI C. [1986], *Se fue a volver. Seminario sobre las migraciones temporales en América Latina*, Mexico, PISPAL/CIUDAD/CENEP, 595 p.
- REHER D. S., REQUENA M. [2009], *Las Múltiples Caras de la inmigración en España*, Madrid, Alianza, 321 p.
- SASSEN S. [2013], « L'essor des villes mondiales et la nouvelle demande de main-d'œuvre », in PICHE V. (dir.), *Les Théories de la migration*, Ined, p. 207-248.
- SIERRA-PAYCHA C. [2016a], « Le rôle des liens faibles dans l'insertion résidentielle des Colombiens en Espagne (2007) : une approche par le groupe de corésidents », in CAILLY L., DUREAU F., *Les Espaces du logement : pratiques habitantes et politiques publiques*, Paris, L'Harmattan, p. 101-115.
- SIERRA-PAYCHA C. [2016b], « La circulation au sein de l'espace résidentiel de la famille. Le cas des familles de migrants colombiens en Espagne », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 32, n°1, p. 183-209.
- SIMON G. [2002], « Les migrations internationales », *Population et sociétés*, n° 382, 4 p. : http://www.ined.fr/fichier/s_rubrique/18801/pop_et_soc_francais_382.fr.pdf (page consultée le 5 octobre 2014).
- SIMON G. [2008], *La Planète migratoire dans la mondialisation*, Armand Colin, 255 p.
- THIERRY X., WIELKI A. [2009], *Statistiques des flux d'immigration en France. Année 2008*, Paris, Ined, 58 p. : http://statistiques_flux_immigration.site.ined.fr/fichier/s_rubrique/19926/immigration08.fr.pdf (page consultée le 5 octobre 2014).

Note de recherche

Crise économique et migrations de retour. Le cas des Équatoriens en Espagne ¹

*Anna Perraudin**

« Mon rêve espagnol a pris fin », « Un départ amer », « La valise du retour » : depuis quelques années, le retour des migrants dans leur pays d'origine fait les gros titres en Espagne. Les articles sont illustrés par des images d'individus hagards, assis sur leurs valises dans des halls d'aéroports. Au-delà de la mise en scène médiatique, les migrations de « retour » engendrées par la crise économique de 2008 font aujourd'hui l'objet d'un fort intérêt politique et scientifique, à la hauteur des défis qu'elles constituent pour les pays d'origine et pour ceux d'installation. Entendu comme un projet de réinstallation durable dans le pays d'origine, le retour est souvent constitutif du projet migratoire, comme l'avait déjà montré par Sayad [1975], et comme l'a souligné l'essor du paradigme transnational : l'horizon du retour façonne l'expérience de migration, induisant des va-et-vient, le maintien de liens avec la famille et les lieux d'origine, une gestion spécifique de l'épargne et des investissements [Carling, Erdal, 2014 ; King, 2000 ; Cassarino, 2004]. Des apports théoriques successifs ont fait ressortir la pluralité des formes qu'il emprunte, sa dimension multifactorielle, l'imbrication des déterminants objectifs et subjectifs [Sayad, 1975 ; Cassarino, 2004 ; King, 2000 ; Mestries, 2013]. Par ailleurs, les migrants de retour peuvent jouer un rôle important pour le développement local dans leur pays d'origine, encouragés par les politiques publiques dans de nombreux pays [Cassarino, 2004]. Or, en cas de récession dans le lieu d'installation, on peut supposer que les retours se multiplient et acquièrent un caractère précipité qui les distingue des retours au pays plus planifiés. Ces circonstances questionnent la pertinence des qualificatifs

* Chargée de recherche au CNRS, Laboratoire « Cités, Territoires, Environnement et Sociétés », UMR 7324 CITERES.

1. Ce travail réalisé dans le cadre du laboratoire d'excellence Labexmed – les sciences humaines et sociales au cœur de l'interdisciplinarité pour la Méditerranée, portant la référence 10-LABX-0090 a bénéficié d'une aide de l'État gérée par l'Agence Nationale de la Recherche au titre du projet Investissements d'Avenir A*MIDEX portant la référence n° ANR-11-IDEX-0001-02.

généralement apposés aux retours : ni « forcés » lors d'une expulsion ni pleinement « volontaires », dans le cadre d'un projet de réinstallation au pays d'origine longuement mûri [Gmelch, 1980 ; López de Lera, 2010]. L'ambiguïté entre intentionnalité et contrainte, qui s'applique à de nombreux projets migratoires construits autour de la gestion de l'incertitude [Boyer, 2005] ressort tout particulièrement dans le cas des retours.

En m'appuyant sur des travaux récents, je propose de revenir sur l'apparente évidence du retour des migrants lors des crises dans les pays d'installation, pour en analyser les enjeux scientifiques et politiques. Les effets des migrations de retour sur les territoires et les économies des pays du Sud dans l'optique du développement occupent un grand nombre de travaux, notamment en Amérique latine [Baby-Collin, Cortes, Faret, 2013 ; Faret, 2003 ; Cortes, 2000 ; Cortes Maisonnave, 2011 ; Rebaï, 2014]. Cette note de recherche interroge un autre aspect du phénomène : les facteurs individuels et contextuels qui déclenchent les mobilités. L'Espagne apparaît alors comme un lieu d'observation pertinent. La brutalité et la durée de la récession, l'ampleur des départs – le solde migratoire y est négatif depuis 2011 –, mais aussi le cadre législatif relativement favorable à l'installation des étrangers avant la crise, la distinguent des États-Unis, autre grande destination des migrations contemporaines où la question des retours se pose actuellement pour les Mexicains [Mestries, 2013 ; Rivera Sánchez, 2011]. En Espagne, la portée du phénomène pour les Latino-américains explique que la plupart des études – et des articles de presse – sur les retours se soient concentrés jusqu'à présent sur cette population, et plus particulièrement sur les Équatoriens. Pourquoi une telle attention ? L'intensité de leur migration vers l'Espagne – les Équatoriens y sont devenus en moins de dix ans le second groupe non européen le plus important, après les Marocains –, leur structuration rapide en collectifs et associations les avaient déjà placés au centre d'un champ de recherche sur les migrations devenu très dense [Casas, 2012 ; Thacker Correa, 2007 ; Herrera, Carrillo, Torres, 2005 ; Rodríguez-Barrigón, 2012 ; Yépez del Castillo, Herrera, 2007 ; Herrera, Carrillo, 2009 ; Sierra, 2001]. Le phénomène des retours est par ailleurs d'autant plus notable que malgré leur présence récente, l'insertion des Équatoriens en Espagne était caractérisée par des indicateurs généralement associés à une installation durable dans la société d'accueil : taux importants de regroupement familial, accès à la propriété, naturalisations et mariages mixtes [Arango, Moya Malapeira D., Oliver Alonso J., 2014]. L'attention politique qu'accorde le gouvernement équatorien à la question du retour justifie enfin l'intérêt pour ce cas d'étude : dès 2008, la stratégie de communication développée par Rafael Correa en direction des migrants et de leurs familles développe une rhétorique du retour dans le pays d'origine, étayée par des programmes sociaux spécifiques [Koller, 2010]. Des travaux récents sur les Boliviens, autre groupe immigré en Espagne dont les mobilités ont suscité un intérêt marqué au cours des dernières années, nourriront aussi l'analyse.

Après une présentation du panorama migratoire en Espagne et des conséquences de la crise sur les migrants, la mesure des retours et les limites à la

connaissance quantitative du phénomène seront abordées. J'analyserai ensuite les tentatives des États, d'origine et d'installation, pour encadrer ces mobilités, avant de confronter les figures de « retournés », politiquement construites, aux stratégies de mobilités élaborées par les migrants.

L'impact de la crise économique sur les migrants

Avec l'effondrement du marché de l'emploi et la mise en place de politiques d'austérité, la population migrante, dont la présence n'est devenue significative en Espagne qu'au début des années 2000, a payé un lourd tribut à la récession.

Longtemps pays d'émigration, l'Espagne a connu sur un temps court, celui du boom économique (fin des années 1980-2007), une croissance exponentielle de l'immigration, comme l'indique l'évolution de la part des étrangers dans la population : 0,9 % en 1990, 4 % en 2000, 14 % en 2010². De 2002 à 2007, environ 600 000 étrangers s'y installent chaque année [Martí, Ródenas, 2012] et comblent les besoins en main-d'œuvre de secteurs spécifiques (agriculture intensive, tourisme, construction, soins à la personne). Dans cet afflux, les Latino-Américains occupent une place prépondérante. Plusieurs facteurs expliquent leur essor : les crises financières qui ébranlent les économies sud-américaines à la fin des années 1990 ; la fermeture de leurs frontières par les États-Unis, destination traditionnelle de la migration latino-américaine après 2001 ; la proximité linguistique, culturelle, avec l'Espagne et des politiques d'accès au territoire, de régularisation et de naturalisation très favorables dans le cadre d'accords bilatéraux [Arango, Moya Malapeira D., Oliver Alonso J., 2014 ; Parella, Petroff, 2014].

À l'été 2007, la bulle immobilière qui soutenait l'économie nationale s'effondre. La crise soudaine, brutale, se traduit dans les indicateurs économiques : récession depuis 2009, taux de chômage de 26 % en 2013, grimant jusqu'à 50 % pour les jeunes de moins de 25 ans. Dans ce panorama économique sinistré, les migrants sont particulièrement touchés. Ils souffrent de la dégradation de l'emploi. Pour les étrangers, le chômage était de 36,8 % en 2013, contre 24,2 % pour les Espagnols [EPA, 2014]. Au-delà de ces chiffres, d'importants écarts reflètent la segmentation ethnique et genrée du marché du travail : en 2011, 49,5 % des Africains étaient au chômage contre 28,5 % des Latino-américains et 21,1 % des Européens communitaires [Colectivo Ioé, 2011, p. 74]. Les niches d'emplois dans lesquelles s'étaient insérées les femmes étrangères (secteur du *care*, tourisme) ont mieux résisté que la construction, secteur masculinisé : les plus grandes pertes d'emploi entre 2007 et 2011 s'observent chez les hommes équatoriens (-36 %), marocains (-35 %), boliviens (-28 %) et roumains (-21 %) [*ibid.*]. Pour ceux qui parviennent à garder un emploi, les conditions se dégradent fortement : augmentation du travail partiel, des emplois précaires, baisse des salaires, inférieurs pour les migrants à ceux des autochtones [Arango, Moya Malapeira D., Oliver Alonso J., 2014].

2. Pour rappel, en France, la part des étrangers dans la population se situe autour de 7 % [Pison, 2010].

À la baisse des revenus du travail s'ajoute la politique d'austérité : suppression d'aides sociales et de leviers de redistribution économique ; exclusion de l'accès aux soins des migrants en situation irrégulière, avec la réforme du système de santé de 2012. En 2011, 43,5 % des étrangers non européens vivaient sous le seuil de pauvreté, contre 20 % des autochtones [*op. cit.*, p. 152]. Le marché immobilier axé sur l'accès à la propriété et le crédit bancaire engendre des fragilités supplémentaires. De nombreux ménages, en particulier parmi les Équatoriens, ne parviennent plus à rembourser leurs crédits et sont menacés de la saisie de leur logement et d'un endettement colossal. Enfin, les enquêtes sur le racisme et la xénophobie signalent la diffusion d'un discours stigmatisant contre les migrants. Il est soutenu par l'adoption de politiques de contrôle migratoire (contrôle des frontières, expulsions, obstacles au regroupement familial) qui renforcent les représentations dépeignant les étrangers comme d'indésirables concurrents des autochtones [Pedone C., Echeverri M.M., Araujo S., 2012].

Indubitablement, la crise économique, doublée d'une crise politique et immobilière, renforce les inégalités entre migrants et autochtones. Sur le plan démographique, la diminution notable du nombre d'étrangers sur le sol espagnol semble répercuter, avec un léger décalage dans le temps, la dégradation de la situation des migrants. À partir de 2011, pour la première fois depuis 15 ans, l'Espagne perd une partie de sa population étrangère. Les entrées ralentissent (- 4,3 % entre 2012 et 2013), le nombre de sorties du pays augmente (+ 22,7 % entre 2012 et 2013). En 2013, avec une émigration estimée à 547 890 personnes, la proportion des mobilités est équivalente à celle des années de fort afflux vers l'Espagne, entre 2000 et 2007 [INE, 2013]. Le phénomène devient ainsi l'un des indicateurs de l'impact de la crise.

Compter les retours : problèmes de mesure

Les migrants tournent-ils pour autant le dos en masse au pays dans lequel ils s'étaient installés ? La majorité des articles jusqu'ici publiés sur la question des retours en Espagne s'attèlent à répondre à cette question, selon une approche quantitative.

La mesure des mobilités est toujours problématique, tout particulièrement dans le cas des retours : si le contrôle des frontières ou les conditions d'accès aux droits obligent souvent les étrangers à s'enregistrer lorsqu'ils entrent dans un pays, rien ne les contraint à se déclarer lorsqu'ils le quittent [Larramona, 2013 ; López de Lera, 2010]. À l'épreuve de la grande vague d'immigration des années 2000, l'Espagne s'est toutefois dotée d'outils statistiques de qualité sur les migrations [Martí, Ródenas, 2012]. Il est utile de revenir sur la fabrique de cet appareil statistique afin de comprendre les difficultés du comptage des retours. Deux éléments posent problème : la mesure exacte des sorties et la détermination de la destination des migrants.

En Espagne, les étrangers sont tenus de s'inscrire sur les registres administratifs de leur commune de résidence à leur arrivée, puis tous les deux ans, quel que soit leur statut légal. Cette inscription (*empadronamiento*) ouvre l'accès aux services publics et aux droits sociaux (école, santé, obtention d'allocations, etc.). Elle sert aussi de preuve de résidence et peut être utilisée dans les procédures de régularisation. Lorsqu'ils déménagent, les individus doivent le déclarer et indiquer leur nouvelle destination. Or tous ne le font pas. Dès lors, depuis 2003, lorsqu'un étranger n'a pas renouvelé son inscription depuis plus de deux ans, on considère qu'il a quitté le territoire sans indication du lieu de destination (*alta de caducidad*) : il est radié du registre. Les chiffres officiels sur les migrations sont établis selon ce mode de comptabilité, qui a pour avantage d'enregistrer le stock de migrants, y compris ceux en situation irrégulière, et d'estimer les sorties du territoire.

Le démographe Alberto Del Rey Poveda invite toutefois à considérer avec prudence ces données, en rappelant que l'absence de réinscription des étrangers sur les registres ne correspond pas nécessairement à un départ [Poveda, 2014]. Les étrangers peuvent s'être installés chez des membres de leur famille après avoir perdu leur emploi ou leur logement, sans avoir déclaré un changement de résidence, considéré provisoire. En outre, la baisse du nombre d'étrangers dans les registres s'explique en partie par les naturalisations, très nombreuses, au cours des dernières années. En 2012, 417 023 étrangers sortis du registre ont été comptabilisés comme ayant quitté le territoire ; mais dans le même temps, 116 000 personnes ont obtenu la nationalité espagnole [*op. cit.*]. Près de 80 % des naturalisations concernent des Latino-américains, pour lesquels la procédure est facilitée : deux ans de résidence légale suffisent, contre dix pour les ressortissants d'autres pays [*op. cit.*]. Ainsi, une partie des individus qui disparaissent des registres demeurent toujours en Espagne, mais sont recensés en tant qu'Espagnols.

On ne saurait pour autant en déduire que les naturalisés restent en Espagne : obtenir la nationalité espagnole peut s'inscrire dans une stratégie de mobilité. Un passeport européen permet de revenir en Espagne sans entraves légales si le projet de réinstallation dans le pays d'origine échoue. Il ouvre aussi la voie à d'autres destinations que le pays d'origine. Ainsi est-il intéressant de noter que les migrants marocains ayant acquis la nationalité espagnole par naturalisation ont pour première destination la Belgique lorsqu'ils déclarent quitter l'Espagne : le Maroc vient en seconde position, suivi par la France [Parella, Petroff, 2014, p. 73]. Mettre en rapport les sorties du territoire et les naturalisations, plutôt que de pouvoir déduire mécaniquement les naturalisés des chiffres de l'émigration, révèle une zone de flou sur l'estimation des sorties.

Qualifier le départ des étrangers de « retours » suscite d'autres réserves quant à la destination de l'émigration [López de Lera, 2010 ; Martin, 2009 ; Larramona, 2013]. Les chiffres des départs mentionnés ci-dessus comptabilisent les déclarations faites par les individus qui demandent à être radiés du registre de leur municipalité et indiquent leur prochain lieu de résidence (11 % des cas en 2010), ceux

qui ne souhaitent pas ou ne peuvent pas déclarer leur destination future (40 % des cas), et ceux qui disparaissent des listes, faute de réinscription (49 % des cas) [López de Lera, 2010, p. 486]. Lorsqu'elles sont enregistrées, les déclarations des migrants indiquent que ces derniers tendent à retourner dans leur pays d'origine. Mais les chiffres de l'émigration sont composés en majeure partie par les radiations pour lesquelles on ne dispose pas des informations avec précision. Gemma Larramona parle d'« émigration des immigrés », plutôt que de « retours », afin de ne pas plaquer de destination préétablie sur ces mobilités [Larramona, 2013].

De façon générale, les phénomènes de ré-émigration sont peu connus et difficiles à appréhender. À l'échelle des acteurs, la possibilité d'émigrer dans un pays tiers, plutôt que de retourner dans celui d'origine, dépend du capital économique, social, culturel des migrants et de leur capacité à mobiliser des réseaux familiaux dans le tiers pays – soit, pour le dire autrement, du « capital de mobilité » ou « savoir circuler » des migrants. À une échelle plus large, la probabilité que la migration vers l'Espagne soit suivie d'une nouvelle mobilité dépend de la composition de champs migratoires dont la structure diffère selon les pays et les régions d'origine [Baby-Collin, Cortes, 2014]. Ainsi la dimension multidirectionnelle des flux migratoires boliviens ou marocains explique-t-elle sans doute que la ré-émigration soit plus marquée pour ces groupes que pour les Équatoriens [*op. cit.* ; Parella, Petroff, 2014 ; Bastia, 2011] : en Équateur la migration s'est surtout établie autour de deux pôles, l'Espagne et les États-Unis, même si de nouvelles destinations émergent en Europe (Italie, et très récemment Allemagne, Grande-Bretagne et Suisse) [McIlwaine, 2011].

Ces précautions concernant les statistiques des « retours » étant posées, quelles grandes tendances dessinent les chiffres des résidents étrangers en Espagne ? Si l'on rapporte le nombre des départs au stock des étrangers présents, c'est pour les Boliviens (13 %), puis les Colombiens, Roumains et Équatoriens (9 %) que l'émigration est proportionnellement la plus importante. Les Marocains suivent avec des départs qui représentent 7 % des résidents en Espagne [INE, 2013]. Fait notable, en 2012 plus de la moitié des départs déclarés concernent les 25-44 ans, soit des individus en âge de travailler [Parella, Petroff, 2014, p. 72].

En définitive, si le nombre de migrants qui quittent l'Espagne et leurs destinations est difficile à déterminer avec exactitude, le renversement des flux migratoires est avéré. Il est toutefois concomitant avec d'autres phénomènes démographiques tels que l'acquisition de la nationalité espagnole, et est plus marqué pour certaines nationalités que d'autres. Les politiques migratoires mises en place par les États d'origine ou d'accueil jouent-elles alors un rôle incitatif, qui expliquerait à la fois l'augmentation des départs et le différentiel constaté entre les groupes étrangers ?

Le retour : un objet politique

La forte visibilité des retours est à imputer aux États – de résidence, d'origine –, mais aussi aux instances supranationales, comme l'Union européenne qui, à travers

les différentes directives sur les migrations, a fait des retours volontaires ou forcés un outil de gestion de l'immigration [Rodríguez-Barrigón, 2012]. Comment se construisent les retours « par le haut » ? Le questionnement renvoie aux analyses sur l'investissement accru des États, en particulier d'origine, dans la gestion des flux migratoires [Portes, de Wind, 2007 ; Waldinger, 2013].

La politique d'incitation aux retours de l'Espagne

Au moment de la crise économique, l'Espagne a fait un choix : encourager les retours des migrants plutôt que de promouvoir d'autres mesures, comme améliorer l'insertion professionnelle des travailleurs migrants [Parella, Petroff, 2014]. La politique d'incitation aux retours volontaires va de pair avec un contrôle accru des migrants en situation irrégulière, de nombreux retours forcés (autrement dit, une politique d'expulsions) et des entraves à la régularisation des séjours [*op. cit.*].

Parmi les trois principaux programmes d'assistance aux retours, deux existaient avant la crise. Tous sont cofinancés par l'Union européenne et mis en œuvre avec le concours d'associations, d'ONG ou d'organisations internationales. Le premier (*Retorno voluntario de atención social*), créé en 2003, s'adresse aux migrants en situation de grande vulnérabilité, avec ou sans titre de séjour. Il finance le billet d'avion de retour et une aide économique à la réinstallation. Le second (*Retorno voluntario productivo*) est destiné aux personnes porteuses d'un projet de création d'entreprise dans leur pays d'origine. Le troisième programme (*Ayudas complementarias al abono acumulativo y anticipado de la prestación contributiva a trabajadores extranjeros extracomunitarios* ou APRE) a été créé en 2009, après la crise, et permet aux personnes ayant perdu un emploi en Espagne de percevoir leurs allocations de chômage, de façon anticipée, dans leur pays d'origine. Aux profils « classiques » du migrant vulnérable, en situation irrégulière et isolé de ses réseaux d'entraide, ou du migrant acteur de développement dans son pays d'origine, s'ajoute donc, avec la crise, un autre profil ciblé pour le retour, celui du migrant en situation régulière, au chômage.

En dépit des prévisions officielles qui annonçaient plus d'un million de requêtes, ces programmes ont rencontré peu de succès : 298 personnes à peine ont fait appel au programme de retour productif entre 2010 et 2012 ; 9 910 et 10 299 personnes respectivement ont bénéficié du programme pour les personnes vulnérables et du transfert des prestations du chômage, entre 2009 et 2012 [Parella, Petroff, 2014, p. 76 ; Carrasco-Carpio, García-Serrano, 2012]. La majorité des bénéficiaires sont latino-américains. Les chiffres sont dérisoires au regard des estimations de l'émigration. Le coût élevé d'entrée dans ces programmes explique leur manque d'attrait : les bénéficiaires s'engagent à ne pas retourner en Espagne pendant trois ans. Ces clauses dissuadent donc ceux qui ne veulent pas renoncer à un possible retour en Espagne, et excluent des programmes les individus naturalisés espagnols [Parella, Petroff, 2014].

Le retour des migrants, objectif affiché de l'État équatorien

La série de programmes mis en place par l'Équateur pour permettre un retour « volontaire, digne et durable » (*Plan de retorno voluntario, digno y sostenible*) mérite une analyse plus détaillée. L'Équateur n'a commencé à s'intéresser à ses ressortissants à l'étranger qu'en 1998, année où la Constitution leur accorde le droit de vote et le droit à la double nationalité. Alors que l'émigration équatorienne devient massive vers l'Espagne et les États-Unis, les ressortissants équatoriens représentent une double ressource électorale et économique : depuis 1999, les transferts de fonds des migrants sont la seconde source de richesse du pays, après le pétrole [Herrera, Moncayo, Escobar García, 2012]. Avec l'arrivée au pouvoir, en 2006, du *Movimiento Alianza País* – auquel se rattache l'actuel président, Rafael Correa –, la politique migratoire gagne en ampleur. Dans son ambition de promouvoir une « révolution citoyenne » et de revaloriser l'image du pays, mise à mal par les crises politiques et économiques des années 1990, le président cherche l'appui des expatriés. Le discours politique officiel érige les migrants en victimes des errements politiques du passé et en moteurs d'une économie présentée comme en plein renouveau [Koller, 2010]. La Constitution de 2008 proclame « le droit à migrer » et rejette toute discrimination liée au statut migratoire. L'Équateur se redéfinit comme un pays d'origine, de transit, de destination et de retour, défendant à travers l'invocation de la « mobilité humaine » (*movilidad humana*), une conception circulatoire des migrations.

Actuellement, la politique migratoire de l'Équateur est en transition, sur le plan normatif et institutionnel. Un nouveau cadre légal, la loi de mobilité humaine (*Ley de movilidad humana*), est élaboré selon le principe de la démocratie directe. Auparavant, la politique concernant les retours s'organisait au sein du programme phare *Bienvenue à la maison* (*Bienvenido a casa*), qui comportait plusieurs volets : le programme *Liens* (*Vínculos*) visait à renforcer la participation et la communication des migrants avec leur pays d'origine, sur le plan social et culturel. Le programme « *El Cucayo* » soutenait les individus porteurs de projets économiques, par une aide financière et une formation à la gestion de projets. Un troisième volet, *Rentrer à la maison* (*Volver a Casa*), proposait des aides à la réinsertion. Un programme de soutien aux personnes vulnérables complétait cet ensemble [Moncayo, 2011]. Depuis 2013, *Bienvenido a Casa* est suspendu, et d'autres programmes sont développés. Deux d'entre eux visent à pourvoir des besoins dans des secteurs spécifiques, en attirant un personnel qualifié : professionnels de la santé et enseignants (*Ecuador saludable, voy por ti ; Plan de retorno para maestros*). Les autres programmes sont transversaux, soit qu'ils s'adressent à tous les migrants, sans viser de compétences ou de projets particuliers, soit qu'ils facilitent leur accès aux droits communs. Ainsi, le programme Équipement domestique (*Menaje de casa*) dispense-t-il de droits de douane les individus qui rapatrient leurs effets personnels (électrodomestique, voiture, etc.). Le bon pour le logement (*bono de la vivienda*) subventionne ceux qui investissent dans l'achat ou la construction d'un logement en Équateur et facilite l'accès au crédit. Le plan *Tierras* soutient la reprise de l'agriculture sur des terres à l'abandon et valorise le transfert

d'expériences acquises dans les champs agricoles espagnols (site internet *Ministerio de Desarrollo Urbano y Vivienda*).

Même si le caractère transitoire de l'actuelle politique migratoire en Équateur ne permet qu'un accès partiel aux données sur des programmes qui sont par ailleurs très récents, deux points sont à souligner. En premier lieu, le retour est conçu selon une approche globale. Avec le plan *Tierras* ou *bono de la vivienda*, il renforce plutôt l'accès aux droits et aux services publics, plutôt que des politiques ciblant des catégories de migrants [Koller, 2010]. Par ailleurs, le retour ne se réduit pas à la réinstallation physique des migrants sur leur territoire d'origine, mais se prépare en amont, en entretenant les liens avec leur État d'origine, leur famille, leurs communautés d'appartenance [Rodríguez-Barrigón, 2012]. Enfin, les programmes sont ouverts aux binationaux, et donc aux personnes naturalisées en Espagne. Ils ne comportent pas de clauses contraignant les bénéficiaires à rester sur le territoire un certain nombre d'années. Ils reposent donc sur une reconnaissance des appartenances multiples et sur une conception de la migration, y compris celle de retour, comme circulation, conformément au cadre idéologique promu par l'Équateur en la matière.

En second lieu, en dépit du relai dont bénéficient ces politiques et des efforts notables pour les diffuser dans les consulats, dans les lieux de l'immigration équatorienne, sur le site internet des institutions publiques, mais aussi sur *Facebook* ou sur *YouTube*, elles ont été très peu sollicitées. Seuls 17 000 Équatoriens en ont bénéficié entre 2008 et 2011 selon l'ambassade équatorienne [*El Pais*, 21 octobre 2011], dont 230 projets financés par le fonds Cucayo entre 2007 et 2010 et une centaine de recours au programme de logement pour les migrants entre 2012 et 2013 [site internet *Ministerio de Desarrollo Urbano y Vivienda* ; Moncayo, 2011, P. 45]. Pourquoi ? Tous les migrants quittant l'Espagne ne souhaitent pas retourner en Équateur, même si le pays peut se targuer d'un taux de croissance enviable en Europe (autour de 4 % en 2013, d'après la Banque Mondiale) et d'une dynamique continue de réduction de la pauvreté (taux de pauvreté de 36 % en 2009, 25 % en 2013 ; pour rappel, il était de 22 % en Espagne en 2012). Mais est-il en mesure d'absorber tous les migrants qui se réinstalleraient ? L'économie reste très dépendante des revenus pétroliers et des envois de devises, ses deux principales sources de revenus. Après des décennies d'abandon de l'agriculture aux politiques néo-libérales [Rebaï, 2014], des doutes s'élèvent sur la capacité d'initiatives comme le plan *Tierras*, qui redistribue des terres abandonnées à des coopératives, à relancer l'économie agricole. Alors qu'après la seconde réélection de Rafael Correa, le modèle corréiste est critiqué de toutes parts, de nombreux migrants hésitent à retourner au pays, et ceux qui le font n'ont pas confiance dans les programmes mis en place. Un discours de défiance envers l'État circule en effet parmi les migrants, depuis la déroute de l'État équatorien dans les années 1990 : mise en garde contre des escroqueries ; suspicion de corruption [Koller, 2010].

On retiendra deux éléments du faible recours des migrants aux politiques d'assistance aux retours, que ce soit en Espagne ou en Équateur. En premier lieu, peu canalisées par les États, les sorties de l'Espagne sont, le plus souvent, « silencieuses », selon les termes de Sonia Parella et d'Alicia Petroff [Parella, Petroff, 2014, p. 64]. En second lieu, les politiques mises en place, et leur éventuel succès ne dépendent que peu du nombre de bénéficiaires. Par les catégories de migrants ciblées, par le type de rapport entre État et migrants qu'elles dessinent, par leur visibilité, ces politiques sont surtout des messages envoyés à leurs citoyens et aux autres États. Les différences entre l'Espagne et l'Équateur ressortent ici : tandis que la première construit l'image d'un État contrôlant avec fermeté les flux migratoires afin de réguler le marché de l'emploi, le second s'inscrit dans la lignée des États qui tirent leur légitimité, sur la scène nationale et internationale, de la protection de leurs ressortissants à l'étranger, en mettant en œuvre ce que Françoise Lestage qualifie de « gestion politique de la souffrance » [Lestage, 2013 ; Boccagni, Lagomarsino, 2011 ; Koller, 2010]. Depuis 2013, on peut considérer que l'Équateur va plus loin encore : en transcendant le clivage entre migrants et non-migrants pour l'accès aux droits, en dépassant les figures convenues du migrant de retour, entrepreneur ou indigent, et en ne contraignant pas les migrants, de retour, à se réinstaller pour une durée déterminée, il promet un « cadre d'interprétation du monde » [Muller, 2000], une politique de défense des mobilités dont il faut souligner le caractère novateur, ne serait-ce que sur le plan symbolique.

Le décalage considérable entre l'ampleur des départs de l'Espagne et les très faibles taux de recours aux politiques d'assistance aux retours volontaires est toutefois significatif de l'incapacité des États à encadrer les flux migratoires. Qui sont les acteurs des retours « silencieux » et comment organisent-ils leurs mobilités ?

Qui part ? Stratégies migratoires et inégalités d'accès à la mobilité

Abordé à l'échelle des migrants, le phénomène des retours repose une question classique des études migratoires : celle des déterminants des mobilités et des stratégies migratoires. Il est bien établi que les inégalités sociales se répercutent sur la capacité des individus à mener un projet migratoire. Ceux qui partent sont-ils les plus touchés par la crise ? Tenter de répondre à ces questions implique de tenir compte de la diversité des situations parmi des migrants qui ne constituent pas un groupe homogène, et des agencements variables de plusieurs types d'inégalités (de sexe, de classe et de statut migratoire, notamment).

Un premier questionnement concerne le poids relatif de la crise économique sur les départs observés en Espagne. Dans une présentation des résultats – encore partiels – d'une enquête collective sur les retours en Colombie et en Équateur, menée dans les pays d'origine, Luis Guarnizo [2014] observe en Équateur des retours importants depuis l'Espagne. Toutefois, il constate que lorsqu'ils énoncent les raisons de leur départ, les enquêtés mettent peu en avant des arguments

économiques comme le chômage ou la dégradation des conditions d'emploi. Il en conclut que les éléments liés au cycle de vie (âge, sexe des migrants, durée du séjour à l'étranger) priment sur la dimension économique (difficultés de l'emploi, de salaires) pour expliquer les retours. Un profil statistique des migrants de retour se dégage : des hommes, plus âgés que la moyenne des résidents à l'étranger, plus éduqués, mariés, et avec une durée de vie à l'étranger plus courte [Guarnizo, 2014]. On objectera que les déclarations des enquêtés sur les motifs de leurs retours sont à aborder avec prudence pour des raisons méthodologiques : le faisceau complexe de facteurs aboutissant au retour est réduit par les enquêtés (ou les enquêteurs) à deux ou trois éléments principaux ; le contexte d'enquête, la relation avec l'enquêteur influent sur la mise en avant de certaines dimensions plutôt que d'autres [Gmelch, 1980].

Si une lecture économique ne doit pas conduire à occulter d'autres facteurs explicatifs des retours, il convient toutefois de se demander si la crise amène les migrants à quitter l'Espagne soudainement. Dans un entretien accordé en avril 2014, Monica Vaca, agent du consulat équatorien à Madrid chargée de l'accueil des migrants, distinguait trois cas de figure : 1) le migrant a rempli ses objectifs initiaux et choisit de fermer son cycle migratoire ; 2) les opportunités se restreignent trop dans le lieu d'installation pour que le migrant puisse atteindre les objectifs fixés : le retour est anticipé, mais préparé (constitution d'une épargne, construction d'une maison, etc.) ; 3) le retour précipité s'apparente à une fuite, en situation d'endettement par exemple. Au terme d'une enquête qualitative multi-située conduite en Espagne et en Équateur, Almudena Cortés Maisonnave estime que le caractère planifié ou soudain des retours est un élément plus pertinent pour distinguer les modalités du retour que les déterminants économiques (même si les deux peuvent être liés) [Cortés Maisonnave, 2011]. L'enquête menée en 2013 par la Communauté de Madrid auprès des migrants permet d'estimer les temporalités diverses dans lesquelles s'inscrivent les retours : même si la situation d'incertitude générée par la crise économique peut créer la nécessité de quitter l'Espagne en urgence, la majorité des migrants qui évoquent un projet de retour (36 % des Équatoriens, 41 % des Africains subsahariens, 59 % des Boliviens) l'envisagent dans un horizon à moyen terme (« dans quelques années »). En ce sens, le retour fait l'objet d'une réflexion préalable et s'inscrit dans de véritables stratégies, individuelles ou familiales, d'accumulation et de transfert de capitaux financiers, humains, sociaux, dont les rares enquêtes qualitatives sur le sujet révèlent la diversité et la complexité [Baby-Collin, Cortes, 2014 ; Pedone C., Echeverri M.M., Araujo S., 2012 ; Cortés Maisonnave, 2011].

Qui sont ceux qui quittent l'Espagne ? Ce ne sont *a priori* ni les plus fragiles ni ceux qui ont le mieux réussi. George Gmelch faisait déjà un constat similaire en 1980, en concordance avec les principales théories sur le lien entre migration et développement. Une partie des migrants les plus vulnérables cherchent à éviter un retour dans le pays d'origine qui s'apparenterait à un échec. À propos des migrations boliviennes, Virginie Baby-Collin et Geneviève Cortes observent que la capacité des migrants à épargner est fondamentale : sans économies permettant

de rebondir dans le pays d'origine, le retour est plus difficile à envisager. Ceux qui avaient misé sur une installation durable en Espagne sans avoir préparé leur retour sont désavantagés. Il existe également des cas de « retour impossible », lorsque l'économie familiale repose sur le travail d'un membre de la famille qui parvient plus ou moins, avec son salaire, à entretenir ses proches restés ou revenus dans le pays d'origine [Baby-Collin, Cortes, 2014, p. 75].

Le sexe des migrants détermine des choix différenciés, en lien avec la segmentation ethnique et sexuée du marché du travail et les relations de pouvoir genrées dans les lieux d'origine et de destination. L'émigration des étrangers depuis l'Espagne est surtout masculine [Arango, Moya Malapeira D., Oliver Alonso J., 2014]. Le phénomène s'explique par le fait que les niches d'emplois masculins, comme la construction, ont été les premières et les plus fortement touchées par la crise. Mais les rapports de pouvoir encore souvent défavorables aux femmes dans nombre de sphères sociales en Amérique latine peuvent aussi dissuader ces dernières de rentrer au pays [Pedone C., Echeverri M.M., Araujo S., 2012 ; Guarnizo, 2014].

Ces différences genrées se répercutent à l'échelle familiale dans des stratégies nouvelles de « retours sélectifs », analysées pour les Équatoriens et les Colombiens par Claudia Pedone, Maria Margarita Echeverri et Sandra Gil Araujo [Pedone C., Echeverri M.M., Araujo S., 2012]. Afin de réduire les coûts de la vie en Espagne, les familles choisissent souvent de renvoyer en priorité les enfants dans le pays d'origine, ce qui permet aux parents de prendre un logement plus petit et de faire des économies sur le loyer. Si l'un des conjoints perd son travail ou ne parvient pas à retrouver un emploi stable, il rentre à son tour. À la phase du regroupement familial en Espagne, peut ainsi succéder une nouvelle séparation. Ces retours sélectifs engendrent des réaménagements importants, sur les plans économique et affectif, dans le lieu d'origine et dans celui d'installation [Herrera, 2013]. Ils pèsent fortement sur les femmes qui se sentent responsables – ou sont rendues responsables par leurs enfants, leur conjoint ou d'autres proches –, de la désintégration de la cellule familiale, alors même qu'elles sont souvent chargées de sa survie financière [Pedone C., Echeverri M.M., Araujo S., 2012]. Il est ainsi crucial de développer à l'échelle des couples une analyse genrée des négociations précédant les mobilités [Hondagneu-Sotelo, Cranford, 2006].

Dans quel sens le statut migratoire joue-t-il sur la décision de quitter l'Espagne ? D'après les données disponibles sur la question, aucun lien de causalité directe ne peut être tiré entre l'absence de titre de séjour et le retour. Rien n'indique que les migrants en situation irrégulière, plus fragilisés encore par la crise, rentreraient davantage que les autres [Baby-Collin, Cortes, 2014 ; Guarnizo, 2014]. Il existe en revanche un consensus sur le fait qu'avoir un titre de séjour ou mieux encore la nationalité espagnole, facilite la mise en œuvre du projet de retour, en limitant les risques de l'émigration. Des stratégies d'attente se mettent alors en place : les migrants sans papiers qui ont espoir de pouvoir régulariser rapidement leur situation s'efforcent de rester en Espagne jusqu'à l'obtention d'un titre de séjour qui leur permettra de circuler.

Le constat appelle trois remarques. Tout d'abord, les retours, genrés, partiels, sont souvent temporaires et organisés comme tels. Les familles composent au mieux, en fonction de leurs ressources et des contraintes des politiques migratoires qu'elles tentent de contourner, par exemple, en louant l'appartement dont elles sont devenues propriétaires en Espagne, pour trois ans, c'est-à-dire la durée de résidence hors du territoire fixée par les programmes d'aide au retour en Espagne [Pedone C., Echeverri M.M., Araujo S., 2012, p. 4283]. Le paradigme pertinent pour comprendre les départs de l'Espagne est donc celui de la mobilité ou des circulations, plutôt qu'un modèle où le retour marquerait la fin de l'expérience migratoire [Baby-Collin, Cortes, 2014 ; Bastia, 2011 ; Cortés, Maisonnave, 2011]. C'est du moins le cas dans les intentions, si ce n'est dans les pratiques : Paolo Boccagni et Francesca Lagomarsino rappellent que la longue distance rend un retour en Espagne, après une réinstallation en Équateur, plus difficile à mettre en œuvre qu'aiment à le croire les migrants [Boccagni, Lagomarsino, 2011].

Puis, deuxième remarque en lien avec la première, si la mise en œuvre des projets de retour est favorisée lorsque les migrants bénéficient de statuts migratoires permettant la circulation, alors, comme le défend Tania Bastia, le succès de politiques migratoires cherchant à encourager les retours ne dépend pas tant des programmes d'encadrement des retours que de la capacité des États à négocier la possibilité, pour leurs concitoyens, de traverser les frontières. On comprend ainsi mieux que l'Équateur affiche auprès des migrants son intention d'obtenir une exemption de visa pour l'Europe, sur le modèle de ce qu'ont obtenu en 2015 la Colombie et le Pérou [discours de Rafael Correa à Madrid, avril 2014]. Les deux dimensions – retours dans le pays d'origine et facilités d'entrée sur le territoire espagnol – sont complémentaires et non opposées.

Enfin, l'accent mis sur les retours ne doit pas occulter que les efforts de la plupart des migrants visent à rester en Espagne, y compris lorsque le retour est envisagé à moyen terme [Bastia, 2011]. Outre des motivations qui peuvent être objectivées (manque de confiance dans l'économie du pays d'origine, opportunités pour les enfants jugées meilleures en Europe), la réticence à rentrer tient au fait que, d'un point de vue subjectif, le retour s'apparente à une nouvelle migration. Dans l'enquête menée par Claudia Pedone, un homme de retour en Équateur, après avoir vécu dix ans en Espagne, insiste : « l'arrivée ici a été très difficile [...]. Il a fallu repartir de zéro. C'est comme recommencer depuis le début » [Pedone C., Echeverri M.M., Araujo S., 2012, p. 4285]. Les liens se sont distendus, le pays a changé, et les migrants eux-mêmes se sont transformés, comme le souligne Constance de Gourcy dans un autre contexte migratoire [de Gourcy, 2007]. Or rester en Espagne implique de lourds réaménagements. Dans une enquête auprès de femmes équatoriennes à Séville, Emma Martín-Díaz constate que les envois de devises se renversent parfois : les proches en Équateur envoient de l'argent aux migrants en difficulté en Espagne, afin de leur permettre d'attendre que la situation s'améliore. Les réseaux transnationaux sont alors un soutien majeur, sur le plan financier et affectif, et les migrants qui ont construit leur projet, en les consolidant, se trouvent avantagés [Martín-Díaz, 2012]. La visibilité des retours

ne doit donc pas masquer des stratégies originales, qui, sans exclure un nouveau départ, s'efforcent de le différer le plus longtemps possible.

Conclusion

À l'issue de ce travail de synthèse, on constate que de nombreux migrants, étrangers ou naturalisés quittent l'Espagne dans une temporalité qui épouse – à grands traits – celle de la crise économique. Peut-on pour autant parler de « retours » ? Au-delà de l'emballement médiatique ou des discours politiques, le terme apparaît éminemment problématique. Les destinations des migrants sont souvent méconnues et il est difficile d'évaluer l'ampleur des dynamiques de ré-émigration : tous les départs n'ont pas pour destination le pays d'origine. En outre, les enquêtes qualitatives sur les stratégies des migrants, encore peu nombreuses, indiquent que les retours sont souvent partiels – tous les membres d'une famille ne rentrent pas –, plutôt menés par les hommes, et conçus comme temporaires. Le terme de « retour », qui évoque des trajectoires linéaires, une cohésion familiale et une réinstallation dans la durée, restitue mal cette dynamique de mobilité et la complexité des parcours.

Le terme « retour » est en revanche très utile aux États, dont on comprend qu'ils s'en soient emparés : dans la perspective d'un État de destination comme l'Espagne, il envoie le message d'un départ définitif de migrants présentés comme indésirables dans l'épreuve de la crise économique ; dans celle d'un État d'origine, comme l'Équateur, il renforce l'idée que le pays est redevenu attractif pour ceux-là mêmes qui l'avaient quitté, représentation utile sur la scène intérieure comme internationale. Un décalage s'observe alors entre la rhétorique du retour, usée à des fins opposées par l'Espagne et l'Équateur, et l'absence d'effectivité de politique, très peu saisies par les migrants : la majorité des projets migratoires s'organisent en parallèle ou dans le contournement des contraintes posées par les programmes étatiques.

Si la crise engendre des retours non planifiés, les études qualitatives sur le sujet s'accordent toutefois sur le fait qu'il n'existe pas de lien automatique entre récession et départs : les éléments liés à la dégradation du contexte économique ne déterminent les retours qu'en relation avec d'autres facteurs, tenant à la durée du projet migratoire, à la capacité d'épargne des migrants ou à la structure familiale. Par ailleurs au vu de la brutalité de la crise, les retours sont moins systématiques que ne le posaient un certain nombre de prédictions alarmistes : nombreux sont aussi les migrants qui s'efforcent de rester en Espagne. Dans tous les cas, les migrants dont le projet migratoire était transnational se trouvent avantagés, que ce soit pour réaliser les retours ou pour amortir le poids de la crise dans le lieu d'installation.

Plusieurs pistes de recherche s'ouvrent alors. Il faudrait avant tout mieux comprendre les stratégies développées par ceux qui restent pour faire face à la crise dans un contexte dégradé (marché de l'emploi, statut légal, logement), sans

les opposer aux stratégies de mobilité puisque les deux dynamiques s'articulent au sein des familles. Comment expliquer par ailleurs que les départs de l'Espagne soient plus marqués chez certains groupes nationaux que d'autres, alors qu'ils sont touchés de façon relativement similaire par la crise ? Pour les Marocains et les Équatoriens, par exemple, les différences de stratégies migratoires tiennent-elles aux différences d'ancienneté en Espagne, aux conditions inégales d'accès à la nationalité ou aux politiques des États d'origine ?

Sur le plan méthodologique, le cas de l'Espagne met en évidence les enjeux autour du temps et de l'espace de la recherche que pose l'étude des mobilités, exacerbés en temps de crise : comment saisir des mouvements parfois soudains et souvent silencieux ? Dans quel espace ancrer un point d'observation qui biaiserait nécessairement les résultats de la recherche ? En Espagne prédomineront les migrants qui ont choisi de rester malgré tout, en Équateur ceux qui ont décidé de rentrer, alors que les individus engagés dans des dynamiques circulatoires seront plus difficiles à saisir. On plaide pour le développement d'enquêtes qualitatives, longitudinales et multisituées, qui permettent de comparer les lieux de destination et les lieux d'origine et de retours, mais aussi divers groupes étrangers entre eux.

Aborder les retours comme des ré-émigrations, enfin, permet d'entrevoir de nouvelles géographies, distinctes des couples pays d'origine et pays de destination souvent déterminés par l'histoire, et plus spécifiquement par l'histoire coloniale. Ainsi, un nombre croissant d'Équatoriens s'installe depuis peu en Suisse, en Allemagne, ou en Angleterre. On remarquera que ces dernières destinations, tout comme l'Amérique latine, sont aussi celles préférées par les Espagnols qui quittent le pays, en quête de meilleures opportunités professionnelles. Cette convergence des destinations s'observe-t-elle aussi dans la structuration des réseaux, des projets migratoires et des solidarités quotidiennes à travers des similitudes que tend à occulter la notion de « retour » ? Enfin, concevoir des mobilités non nécessairement dirigées vers le lieu d'origine implique de mieux comprendre les stratégies d'accumulation de capitaux, matériels et immatériels, transférables dans d'autres destinations, et les inégalités qui contraignent les migrants, pour obtenir des titres de séjour dont la finalité première ne serait plus l'insertion sur un marché de l'emploi national, mais l'accès à de nouvelles opportunités à l'échelle européenne.

Bibliographie

- ARANGO J., MOYA MALAPEIRA D., OLIVER ALONSO J. (dir.) [2014], *Inmigración y emigración : mitos y realidades. Anuario de inmigración en España*, Barcelona, CIDOB, 320 p.
- BABY-COLLIN V., CORTES G., FARET L. [2013], « Transferts migratoires, trajectoires de mobilité et développement. Regards croisés sur la Bolivie et le Mexique », in BABY-COLLIN V., CORTES G., FARET L., GUETAT-BERNARD H. (dir.), *Migrants des Suds*, Montpellier, IRD, p. 237-260.

- BABY-COLLIN V., CORTES G. [2014], « Nuevos despliegues del campo migratorio boliviano frente a la crisis », *Revista CIDOB d'Afers internacionals*, n° 106-107, p. 61-83.
- BASTIA T. [2011], « Should I stay or should I go ? Return migration in times of crises », *Journal of international development*, vol. 23, n° 4, p. 583-595.
- BOCCAGNI P., LAGOMARSINO F. [2011], « Migration and the global crisis : new prospects for return ? The case of Ecuadorians in Europe », *Bulletin of Latin american research*, vol. 30, n° 3, p. 282-297.
- BOYER F. [2005], « Le projet migratoire des migrants touaregs de la zone de Bankilaré : la pauvreté désavouée », *Stichproben. Wiener Zeitschrift für kritische Afrikastudien*, n° 8, p. 47-67.
- CARLING J., ERDAL M. [2014], « Return migration and transnationalism : how are the two connected ? », *International migration*, vol. 52, n° 6, p. 2-12.
- CARRASCO-CARPIO C., GARCÍA-SERRANO C. [2012], *Inmigración y mercado de trabajo. Informe 2011*, Madrid, Subdirección General de Información, 176 p.
- CASAS L. [2012], « Género, migración y desarrollo. Entre Quito y Madrid, familias ecuatorianas y estrategias de movilidad social », *Les Cahiers ALHIM*, n° 22 : <http://alhim.revues.org/4077> (page consultée le 29 juin 2016).
- CASSARINO J.-P. [2004], « Theorising return migration : the conceptual approach to return migrants revisited », *International journal on multicultural societies*, vol. 6, n° 2, p. 253-279.
- COLECTIVO IOÉ [2011], *Impactos de la crisis sobre la población inmigrante*, Madrid, Colectivo Ioé, 206 p.
- CORTÉS MAISONNAVE A. [2011], « Retorno y acumulación de activos. Aproximaciones etnográficas al caso de Ecuador y España », in GINIENIEWICZ J. (dir.), *La migración latinoamericana a España : una mirada desde el modelo de acumulación de Activos*, Quito, universidad de Manchester y Flacso Ecuador, p. 81-105.
- CORTES G. [2000], *Partir pour rester : survie et mutations de sociétés paysannes andines (Bolivie)*, Paris, IRD, 413 p.
- ENCUESTA DE POBLACION ACTIVA (EPA) [2014] : http://www.ine.es/dyngs/INEbase/es/operacion.htm?c=Estadistica_C&cid=1254736176918&menu=ultiDatos&idp=1254735976595 (page consultée le 29 juin 2016).
- FARET L. [2003], *Les Territoires de la mobilité : migration et communautés transnationales entre le Mexique et les États-Unis*, Paris, CNRS, 351 p.
- GMELCH G. [1980], « Return Migration », *Annual review of anthropology*, vol. 9, n° 1, p. 135-159.
- GOURCY (DE) C. [2007], « Le retour au prisme de ses détours ou comment réintroduire de la proximité dans l'éloignement », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 23, n° 2, p. 159-171.
- GUARNIZO L. [2014], « Emigración internacional y retorno en la región andina », présentation au SEPMIG, COLEF : <http://www.colef.mx/sepmig/?p=3660> (page consultée le 29 juin 2016).
- HERRERA G. [2013], « *Lejos de tus pupilas* » : familias transnacionales, cuidados y desigualdad social en Ecuador, Quito, Flacso Ecuador, 162 p.
- HERRERA G., CARRILLO M. C., TORRES A. (dir.) [2005], *La Migración ecuatoriana : transnacionalismo, redes e identidades*, Quito, Flacso, 512 p.

- HERRERA G., CARRILLO M. C. [2009], « Transformaciones familiares en la experiencia migratoria ecuatoriana », *Mélanges de la Casa de Velázquez*, n° 39, p. 97-114.
- HERRERA G., MONCAYO M. I., ESCOBAR GARCÍA A. [2012], *Perfil migratorio del Ecuador 2011*, Organización Internacional para las Migraciones (OIM) : <http://publications.iom.int/fr/books/perfil-migratorio-del-ecuador-2011> (page consultée le 29 juin 2016).
- HONDAGNEU-SOTELO P., CRANFORD C. [2006], « Gender and migration », in SALTZMAN CHAFETZ J. (dir.), *Handbook of the sociology of gender*, Secaucus, Springer, p. 105-126.
- INSTITUTO NACIONAL DE ESTADÍSTICAS (INE) [2013], *Estadísticas de migraciones* : <http://www.ine.es/jaxi/menu.do?type=pcaxis&path=%2Ft20%2Fp277&file=inebase&L=0> (page consultée le 29 juin 2016).
- KING R. [2000], « Generalizations from the history of return migration », in BIMAL G. (dir.), *Return migration : journey of hope or despair ?*, Geneva, International Organization for Migration, p. 7-55.
- KOLLER S. [2010], « Équateur ? : la politique des droits », *Problèmes d'Amérique latine*, vol. 75, n° 1, p. 61-73.
- LARRAMONA G. [2013], « Espagne : l'émigration des immigrés », *Population*, vol. 68, n° 2, p. 249-271.
- LESTAGE F. [2013], « Political management of migrants suffering : new practices by the mexican state(s) with their emigrants », *Migraciones internacionales*, vol. 7, n° 1, p. 9-35.
- LÓPEZ DE LERA D. [2010], « Emigración, inmigración y retorno : tres etapas de un mismo proceso », *Polígonos*, n° 20, p. 9-27.
- MARTÍ M., RODENAS C. [2012], « Mesurer la migration internationale par enquête : leçons de l'exemple espagnol », *Population*, vol. 67, n° 3, p. 517-548.
- MARTÍN-DÍAZ E. [2012], « Estrategias migratorias de las mujeres ecuatorianas en Sevilla. Acumulación de capital social en tiempos de crisis », *Migraciones internacionales*, vol. 6, n° 4, p. 107-138.
- MARTIN P. [2009], « Recession and migration : a new era for labor migration ? », *International migration review*, vol. 43, n° 3, p. 671-691.
- MCILWAINE C. [2011], *Cross-border migration among Latin americans : european perspectives and beyond*, New York, Palgrave Macmillan, 262 p.
- MESTRIES F. [2013], « Los migrantes de retorno ante un futuro incierto », *Sociológica*, vol. 28, n° 78, p. 171-212.
- MONCAYO M. I. [2011], *El programa « Bienvenido a casa ». Estudio sobre la experiencia del fondo « El cucayo »*, FLACSO Ecuador : <http://publications.iom.int/fr/books/perfil-migratorio-del-ecuador-2011> (page consultée le 29 juin 2016).
- MULLER P. [2000], « L'analyse cognitive des politiques publiques : vers une sociologie politique de l'action publique », *Revue française de science politique*, vol. 50, n° 2, p. 189-208.
- ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES (OCDE) [2008], « Return Migration : a new perspective », *International migration outlook* : <http://www.oecd.org/migration/mig/43999382.pdf> (page consultée le 29 juin 2016).
- PARILLA S., PETROFF A. [2014], « Migración de retorno en España : salidas de inmigrantes y programas de retorno en un contexto de crisis », in ARANGO J., MOYA MALAPEIRA D., OLIVER ALONSO J. (dir.), *Inmigración y emigración : mitos y realidades, Anuario de inmigración en España*, CIDOB, p. 63-87.

- PEDONE C., ECHEVERRI M. M., ARAUJO S. [2012], « Familias que trascienden fronteras. Formas de organización familiar transnacional de la población migrante colombiana y ecuatoriana en España (en tiempos de crisis global) », *Congreso migraciones internacionales en España*, p. 4274-4289.
- PISON G. [2010], « Le nombre et la part des immigrés dans la population : comparaisons internationales », *Population et sociétés*, n° 472, p. 1-4.
- PORTES A., WIND (DE) J. (dir.) [2007], *Rethinking migration : new theoretical and empirical perspectives*, New York, Oxford, Berghahn, 453 p.
- POVEDA A. [2014], *Inmigrantes, emigrantes y retornados en España en tiempo de crisis* : <http://www.condistintosacentos.com/inmigrantes-emigrantes-y-retornados-en-espana-en-tiempo-de-crisis/> (page consultée le 29 juin 2016).
- REBAÏ N. [2014], « Quand l'argent de la migration change la donne : développement agricole et dynamique foncière dans une localité de la province andine de l'Azuay (Équateur) », in CHORT I., DIA H., « L'argent des migrations », *Autrepart*, n° 67/68, p. 193-212.
- RIVERA SÁNCHEZ L. [2011], « Quiénes son los retornados ? Apuntes sobre el migrante retornado en el México contemporáneo », in FELDMAN BIANCO B., RIVERA SÁNCHEZ L., STEFONI ESPINOZA C., VILLA MARTINEZ M.I. (dir.), *La construcción social del sujeto migrante en América Latina : prácticas, representaciones y categorías*, Quito, Flacso Ecuador, p. 309-337.
- RODRÍGUEZ-BARRIGÓN J. M. [2012], « El retorno voluntario de la población migrante a Ecuador : base jurídica, instrumentos y programas », in DIAZ BARRADO C., RODRÍGUEZ-BARRIGÓN J. M., DIAZ SILVEIRA C. (dir.), *Migraciones internacionales y co-desarrollo. El caso de Ecuador*, Madrid, Centro de estudios de Ibero-américa, p. 245-266.
- SAYAD A. [1975], « Elghorba : le mécanisme de reproduction de l'émigration », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 1, n° 2, p. 50-66.
- SIERRA J. [2001], « Redefinición de las relaciones familiares en el proceso migratorio ecuatoriano a España », *Migraciones internacionales*, vol. 1, n° 1, p. 135-144.
- THACKER CORREA L. E. [2001], *Inmigrantes ecuatorianos en la comunidad de Madrid. La apropiación del espacio y la expropiación del tiempo*, Madrid, universidad Complutense, 228 p.
- WALDINGER R. [2013], « Immigrant transnationalism », *Current sociology*, vol. 61, n° 5-6, p. 1-13.
- YEPEZ DEL CASTILLO I., HERRERA G. (dir.) [2007], *Nuevas migraciones latinoamericanas a Europa : balances y desafíos*, Quito, Barcelone, Louvain, Flacso Ecuador, universidad Católica de Lovaina, universidad de Barcelona (observatori de las relaciones Unión Europea-América Latina), 555 p.

Résumés

Giulia FABBIANO, « Expats », « installés » et « pionniers » : mobilités contemporaines, mondes sociaux et dynamiques postcoloniales des Français en Algérie

Jusqu'à son indépendance, l'Algérie a été le pays d'Afrique du Nord le plus concerné par la présence étrangère en provenance de la rive nord de la Méditerranée. Aujourd'hui, à la différence de ses voisins, elle peine à être considérée comme un espace migratoire mixte accueillant une population étrangère, qui plus est d'origine européenne. Or, à partir de l'année 2000, le retour de la sécurité après la guerre civile des années 1990, combiné à l'ouverture libérale de l'économie nationale, inaugure une nouvelle phase dans la mobilité en provenance de la rive nord de la Méditerranée, et plus particulièrement de la France et de l'Espagne. Si un certain nombre de ressortissants hexagonaux qui avaient été obligés de fuir le pays entre 1993 et 1995 ont pu revenir en Algérie, de nouveaux acteurs, aux profils variés, ont également franchi la mer, s'installant dans les deux plus grandes villes du pays : Alger et Oran. S'appuyant sur une enquête ethnographique de longue durée principalement menée dans la capitale, cet article souhaite attirer l'attention sur ces mobilités contemporaines : présenter le cadre spécifique et ses dynamiques postcoloniales, souligner les imaginaires et les pratiques quotidiennes dans l'interaction avec la société locale, proposer une cartographie de « mondes sociaux » rendant compte de la diversité des manières d'être Français en Algérie.

• Mots-clés : mobilités post-coloniales – lifestyle settlements – expatriation – retour – monde social – appartenance – proximité post-coloniale – Algérie

Juan-DAVID SEMPERE SOUVANNAVONG, María Jesús CABEZÓN FERNÁNDEZ, La mobilité des travailleurs espagnols dans l'ouest de l'Algérie

L'Algérie enregistre depuis le début des années 2000 une forte croissance économique. À l'inverse, en Espagne, la crise qui sévit depuis 2009 a mis fin à une longue période de prospérité, entraînant l'effondrement de pans entiers de l'économie et faisant bondir les chiffres du chômage. Cette situation a déclenché une forte augmentation de l'émigration espagnole. Comme au XIX^e siècle, la précarité dans laquelle se retrouve une partie de la population espagnole et les opportunités professionnelles sont autant de facteurs qui ont permis le développement d'une présence et d'une mobilité espagnole en Algérie. Il s'agit d'entreprises et de travailleurs de nombreux secteurs productifs et particulièrement de la construction et du BTP. Travailler et vivre en Algérie comporte de nombreux avantages pour les Espagnols, notamment liés à la proximité entre les deux pays ; cela va également de pair avec des difficultés administratives et une certaine vulnérabilité juridique et économique.

• Mots-clés : migrations – mobilité – expatriation – Espagnols – Algérie

Brenda LE BIGOT, Les migrations hivernales des Européens vers le Maroc : circulations et constructions des espaces de vie

La migration saisonnière des Européens au Maroc renouvelle l'approche du champ migratoire méditerranéen et remet en question les catégories classiques d'analyse de la mobilité. Majoritairement français, retraités, en couple, ces « hivernants », vivant en logement fixe ou

en camping-car, s'inscrivent dans des circulations qui peuvent se déployer sur plusieurs années entre l'Europe et le Maroc. À partir d'une enquête menée à Agadir auprès de 88 retraités, l'article souhaite identifier comment ces mobilités se structurent et construisent des espaces de vie. Il resitue d'abord la place et le rôle de cette mobilité dans les parcours de vie. Sont ensuite décryptées les dimensions spatio-temporelles de ces circulations migratoires. Enfin, l'identification de pratiques et représentations transnationales et locales permet de saisir les constructions des espaces de vie, liées à ces circulations.

• Mots-clés : hivernants – retraités – lifestyle migration – circulation transnationale – Maroc

Michel PERALDI, Liza TERRAZZONI, Nouvelles migrations ? Les Français dans les circulations migratoires européennes vers le Maroc

Cet article s'intéresse aux migrations françaises vers le Maroc. Aux « expatriés » mandatés par leurs États ou leurs entreprises, vivant à distance de la société locale et bénéficiant de privilèges socio-économiques institutionnellement garantis, se substituent des migrants, issus des classes moyennes, en partie affaiblies en France, qui négocient eux-mêmes, sans médiateur institutionnel ou économique, les conditions de leur mobilité. Cet article décrit les itinéraires de ces Français, les circonstances qui impulsent leur mobilité ainsi que les conditions dans lesquelles elles s'opèrent. Il met en évidence les conditions d'informalité qui marquent certaines de leurs expériences au Maroc ainsi que leur inscription dans un espace-temps transnational.

• Mots-clés : migration européenne – expatrié – migrant – transnational – entrepreneur – mobilité – district touristique – Maroc

Mohamed BERRIANE, M'hammed IDRISSE JANATI, Les résidents européens de la médina de Fès : une nouvelle forme de migration nord-sud

Longtemps considéré comme un foyer émetteur de flux migratoires, le Maroc est en train

de devenir à son tour un pays récepteur et un lieu de croisement de flux venus du Nord et du Sud. Métropole régionale, Fès, qui avait fonctionné autrefois comme carrefour du commerce, articulant l'Afrique de l'Ouest, l'Orient arabe et le Nord de la Méditerranée, est à nouveau un pôle important dans la géographie des mobilités Nord-Sud. Elle accueille une population européenne récemment immigrée, dont les projets sont à la fois de vivre une expérience fidèle aux représentations qu'elle se fait des lieux choisis et économiques. Ces flux migratoires ont vite évolué et se sont diversifiés. Tout en suivant l'évolution dans le temps de ces installations, l'article confronte la réalité qui se dégage d'une quarantaine d'entretiens au modèle que décrivent les recherches autour du concept de *lifestyle migrations*. L'article analyse les multiples motivations de ces immigrants particuliers, leurs différentes situations migratoires et essaie de comprendre comment ils reconstruisent leur identité. Il conclut sur les enseignements à tirer de ce phénomène pour la compréhension du système migratoire marocain dans son ensemble.

• Mots-clés : migration – Nord-Sud – identité – lifestyle migrations – Fès – Maroc

Frédérique LOUVEAU, Migrants européens dans la ville de Saint-Louis du Sénégal : des stratégies hétérogènes pour négocier sa place dans la cité

Cet article porte sur la manière dont les migrants européens installés dans la ville de Saint-Louis du Sénégal utilisent ses ressources patrimoniales et culturelles pour y construire leur style de vie. La mixité sociale forme un « monde » où les retraités s'investissent dans le tourisme avec un romantisme fondé sur la nostalgie coloniale et l'époque des comptoirs, tandis que les jeunes souhaitent effacer ces références historiques. Ils désirent tous être des acteurs du développement, selon leur définition propre. Les premiers s'adonnent à leurs passions créatives en animant la ville pour attirer les touristes et éduquer la population à la sauvegarde du patrimoine. Les seconds jouissent de ces

activités en compagnie des Sénégalais convaincus que le développement dépend de rapports égalitaires.

- Mots-clés : migration européenne – style de vie – ville – tourisme – patrimoine – développement – Saint-Louis – Sénégal

Hélène QUASHIE, Les migrants européens du littoral sénégalais (Petite Côte, Saloum) : ouverture de l'économie touristique et entre-soi identitaire

Cet article propose d'analyser les mobilités du tourisme résidentiel et les migrations professionnelles qui s'y rattachent, en provenance d'Europe vers deux régions littorales du Sénégal. Ces circulations répondent en partie aux difficultés de la crise économique que rencontrent leurs protagonistes en Europe, retraités comme actifs. Ces mobilités résidentielles et entrepreneuriales renouvellent les dynamiques touristiques à une échelle locale et internationale et favorisent l'ouverture économique de la Petite Côte et du Saloum. Cependant, les activités concernées reposent sur des réseaux de sociabilité bâtis selon des mécanismes de distinction sociale. Des processus de ségrégation, d'ethnisation et de racialisation s'appuient en effet sur des inégalités de classe entre résidents européens et sénégalais. Les premiers tendent à se replier sur un entre-soi fragile et ambivalent, qui perdure grâce à sa constante recomposition.

- Mots-clés : tourisme résidentiel – migrations européennes – entrepreneuriat – ethnisation – racialisation – Petite Côte – Saloum – Sénégal

Célio SIERRA-PAYCHA, Les dynamiques du champ migratoire colombo-espagnol en temps de crise : ré-émigrations ou migrations de retour ?

Le système migratoire colombo-espagnol a connu une augmentation exponentielle des départs de la Colombie vers l'Espagne entre 1996 et 2006. Les années 2007 et 2008 correspondent à une période de transition. Tandis que l'Espagne sort de la période la plus prospère de son histoire depuis la fin du franquisme pour entrer dans une phase de récession

économique et de crise de l'emploi, la Colombie se remet peu à peu de la crise économique de la fin des années 1990. Cette situation aurait pu laisser penser qu'une inversion des flux migratoires entre la Colombie et l'Espagne allait se produire. L'étude que nous avons menée à partir des microdonnées des variations résidentielles issues des registres de population espagnols permet de confirmer que les flux de départ des Colombiens d'Espagne sont désormais supérieurs aux flux d'immigration colombienne. Elle montre cependant que la tendance actuelle est à une ramification du champ migratoire colombo-espagnol. En effet, de plus en plus de Colombiens ré-émigrent vers un pays tiers (Royaume-Uni, Allemagne, France, États-Unis, Venezuela), au lieu de rentrer chez eux. La diversité des parcours migratoires des Colombiens doit s'analyser au regard des ressources dont disposent les migrants.

- Mots-clés : ré-émigrations – migrations de retour – crise – Colombie – Espagne

Anna PERRAUDIN, Crise économique et migrations de retour. Le cas des Équatoriens en Espagne

Le « retour » des migrants dans leur pays d'origine sous l'effet des crises économiques fait aujourd'hui l'objet d'un fort intérêt médiatique, politique et scientifique. En dépit de son apparente évidence, le phénomène, posé comme caractéristique de la réactivité des flux migratoires contemporains, est complexe. L'Espagne, où le solde migratoire est négatif depuis 2011, est à ce titre un bon point d'observation. Cet article propose une synthèse des principaux travaux publiés sur ce cas d'étude, afin d'appréhender les enjeux méthodologiques et politiques que soulève l'analyse des retours. À partir d'une revue de la littérature, l'article explore trois dimensions : les limites de la mesure statistique du phénomène, les politiques des États d'origine et de réception, et les stratégies des migrants conditionnées par les stratifications de classe, de genre et de statut migratoire.

- Mots-clés : migrations – retours – politiques migratoires – mobilités – Espagne – Équateur

Abstracts

Giulia FABBIANO, “Expats”, “settlers”, and “pioneers”: contemporary mobilities, social worlds, and the postcolonial dynamics of the French in Algeria

Once a settlement colony, Algeria had the largest European population of any North African country during the nineteenth and twentieth centuries. While attention has been paid to the colonial flow of populations, scholars have largely neglected postcolonial dynamics, despite the fact that, since 2000, the end of the civil war and new liberal economic trends have ushered in a new era of mobility between Europe and Algeria. This paper focuses on migration from France, and highlights its social and postcolonial dimensions. Secondly, it explores the narratives and practices of French migration to Algeria while paying attention to the social relationships that are formed in a local context. Thirdly, through a review of the current typology of North-South movements, it presents a new cartography of migration by revealing a spectrum of permeable “social worlds”.

• **Keywords:** postcolonial mobility – lifestyle settlements – expatriation – return – social world – belonging – postcolonial proximity – Algeria

Juan-David SEMPERE SOUVANNAVONG, María Jesús CABEZÓN FERNÁNDEZ, *Mobility of Spanish workers in western Algeria*

After a period of instability, Algeria has experienced strong economic growth since the beginning of the 2000s. Spain, after a long period of prosperity, is suffering the effects of the economic crisis, which began in 2009 and has sunk important sectors of the economy,

thus pushing up the unemployment rate. Since then, there has been a significant increase in Spanish emigration. As was the case a century earlier, the combination of social and economic precariousness in Spain and job opportunities in Algeria increased the mobility and presence of Spaniards in Algeria. Actors concerned by this phenomenon are companies and workers from several production sectors, primarily construction and public works. Working and living in Algeria has attractive benefits for Spaniards as a result of the geographical proximity of the two countries; however this goes hand in hand with some administrative difficulties and a certain degree of insecurity in the Algerian economic and legal system.

• **Keywords:** migrations – mobility – expatriation – Algeria – Spaniards

Brenda LE BIGOT, *European winter migrants in Morocco: circulation and recomposition of social spaces*

Studying European winter migrants in Morocco represents a fresh approach to the field of Mediterranean migration, and challenges the conventional categories used to analyse mobility. Winter migrants – who are mostly French, retired, and in couples – stay in Morocco in fixed accommodation or recreational vehicles (camper vans, etc.). This type of mobility shapes the ongoing circulation between Europe and Morocco. In this article, I aim to delimit the spatio-temporal dimensions of such a circulation, and explore how they impact the organisation of multi-sited social spaces at the macro level. Drawing on a survey conducted in Agadir, the article identifies the socio-demographic profiles of the

winter migrants and the role mobility plays in their life. It then details and nuances the bipolar and seasonal aspects of the migratory winter circulation model. Eventually, the identification of transnational social and symbolic links between Europe and Morocco enables an understanding of how the multi-sited social spaces associated with these movements are constituted.

- **Keywords:** Winter migrants – retirement migration – lifestyle migration – transnational circulation – Morocco

Michel PERALDI, Liza TERRAZZONI, New migrations? French and European migratory circulation to Morocco

This paper focuses on French migration towards Morocco. The “expats” – posted in the country by their State or company, living at a distance from the local society and benefiting from institutionally guaranteed socio-economic privileges – have made way for the “migrants” coming from the weakened middle classes in France and negotiating the conditions of their mobility themselves, without any institutional or economic mediator. This article describes the trajectories of these migrants, the circumstances that prompt their move, and the conditions within which it takes place. It highlights the informal conditions which characterise their experiences in Morocco, and their position within a transnational space-time.

- **Keywords:** European migration – expatriate – migrant – transnational – entrepreneur – mobility – tourist district – Morocco.

Mohamed BERRIANE, M’hammed IDRISI JANATI, The European residents of the Medina of Fez: a new form of North-South migration

Long considered as a sending country for migratory flows, Morocco is becoming a receiving country and a crossroad for flows originating from the North as well as the South. The regional metropolis of Fez was in the past an important commercial center

connecting West Africa, the Arab Orient, and the north of the Mediterranean coast. Today, Fez is an important hub for North-South circulation, and the destination of recent migrants of European origin aiming to experience the city as they imagine it, and to develop economic projects. These migratory flows have rapidly evolved and diversified. Whilst tracking how the settlement of Europeans in Fez has changed over time, this article also compares the insights from forty interviews with the model research described by on lifestyle migration. The article analyzes the numerous motivations of this particular type of migrant and their various migration situations, and attempts to understand how they recreate their identity. It concludes with some lessons that can be drawn from this phenomenon, for a better understanding of the Moroccan migratory system in general.

- **Keywords:** North-South migration – identity – lifestyle migrations – Fez – Morocco

Frédérique LOUVEAU, European migrants in Senegal’s Saint-Louis: heterogeneous strategies to negotiate their place in the city

This article focuses on the ways in which European migrants who have settled in the city of Saint-Louis in Senegal use resources of culture and heritage to construct their lifestyle. Social diversity creates a universe in which retired people invest in tourism with a romanticism based on nostalgia for colonial outposts, whereas young people want to erase references to the past. They all seek to be agents of development on their own terms. The former indulge their creative passions by organizing events in the city to attract tourists and by educating the local population in heritage conservation, while the latter consume these activities in the company of the Senegalese, believing that development depends on egalitarian relationships.

- **Keywords:** European migration – lifestyle – town – tourism – heritage – development – Saint-Louis – Senegal

Hélène QUASHIE, European migrants on the Senegalese coast (Petite Côte, Saloum): from touristic economy openness to identitarian closure

This paper analyses the mobilities of residential tourism (and its associated professional migrations) from Europe towards two coastal regions of Senegal. Such mobilities are partly a response to the economic crisis which professional and retired people face in Europe. Residential and entrepreneurial mobilities breathe new life into tourism dynamics at both local and international scale and they encourage the economic openness of the Petite Côte and Saloum regions. However, the activities in question rely on networks of sociability based on mechanisms of social distinction. Processes of ethnic and racial segregation are effectively based on unequal socioeconomic status between European and Senegalese residents. European migrants therefore tend to withdraw into their own social group, creating a fragile and ambivalent world, which persists because of its constant renewal.

• **Keywords:** residential tourism – European migrations – entrepreneurship – ethnicization – racialization – Petite Côte – Saloum – Senegal

Celio SIERRA-PAYCHA, The dynamics of Spanish-Colombian migration during the crisis: multiple migrations or return migration?

The Spanish-Colombian migration system experienced an exponential increase in the migration flow from Colombia towards Spain between 1996 and 2006. The years 2007 and 2008 correspond to a transition period during which the economic situation of the two migration hubs switched. Whereas Spain was coming out of its most prosperous period since the end of the Franco era and entering a phase of economic recession with an unemployment crisis, Colombia was slowly recovering from the economic downturn it went through in the

late 1990s. This situation might have gestured towards a potential inversion of the migration flows between Colombia and Spain. The study presented here, based on micro-data concerning residential changes taken from Spanish population registers, confirms that more Colombians left Spain than migrated to Spain. It nevertheless shows that the current trend is towards bifurcation within Spanish-Colombian migration, meaning that more and more Colombians emigrate a second time towards a third country (United Kingdom, Germany, France, United States, Venezuela) instead of returning to Colombia. The diversity of Colombians' migration routes and their various migration strategies should be analyzed in terms of migrants' social resources.

• **Keywords:** multiple migrations – return migration – economic downturn – Colombia – Spain

Anna PERRAUDIN, Economic crisis and return migration: Ecuadorians in Spain

Return migration as a consequence of the economic crisis in the Northern countries have stirred intense political and academic interest. Spain is a promising vantage point for analysing the methodological and political issues at stake in the notion of "return" migration, since its migratory flows have reversed since 2011. Drawing on a review of the recent literature on return migrations from Spain, this article provides an insight into a phenomenon considered as exemplary of the complexity and reactivity of today's migration flows. It explores three angles: the extent of return migration and the obstacles to its statistical measurement; the public policies and the political management of the migration flows by both origin and destination states; and the stratifications of class, gender and migratory status that shape migrants' strategies.

• **Keywords:** migrations – returns – migration policies – mobilities – Spain – Ecuador.

Achévé d'imprimer en février 2017 sur rotative numérique Prosper
par Soregraph à Nanterre (Hauts-de-Seine).

Dépôt légal : février 2017
N° d'impression : 15712

Imprimé en France

CONDITIONS DE PUBLICATION

Vous pouvez à tout moment de l'année proposer soit un appel à contribution pour un numéro thématique (trois numéros par an), soit un article pour nos numéros « Varia » (un numéro par an).

Les manuscrits sont publiés en français et éventuellement en anglais. Toutefois, le Comité de rédaction accepte les manuscrits rédigés en espagnol et portugais, à charge pour l'auteur, quand le manuscrit est retenu pour publication, d'en assurer la traduction soit en français. Les manuscrits sont soumis à l'appréciation de deux référés anonymes. Les propositions de corrections sont transmises à l'auteur par le Comité de rédaction.

Recommandations générales

Les manuscrits doivent être adressés par mail à autrepart@ird.fr ou par courrier à l'adresse de la rédaction. Ils doivent impérativement comporter : le nom de l'auteur ; une adresse précise pour la correspondance ; la discipline ; l'institution de rattachement et un numéro de téléphone.

Présentation des manuscrits

Le titre est suivi des noms, prénoms, qualités, affiliations et adresses professionnelles du ou des auteurs. Les articles ne doivent pas excéder 50 000 signes (caractères + espaces) incluant : l'espace des figures (en moyenne 1 500 signes), les notes de bas de page, la bibliographie, un résumé (1 000 signes maximum), et des mots clés (10 maximum) en français et en anglais.

Le nombre maximum de notes infrapaginales est de 20.

Illustrations

Les figures (cartes, graphiques et tableaux) sont présentées en noir et blanc, elles sont numérotées en continu et, dans la mesure du possible, elles sont présentées sous forme de fichiers informatiques (préciser le logiciel utilisé) si possible dans les formats Excel (tableaux), Illustrator (graphiques schémas, etc.), Photoshop (photographies, résolution à 300 dpi), à défaut dans les formats de fichier : tiff, eps. De manière générale, il est demandé que les figures soient fournies achevées et sous leur forme finale dès le premier envoi du manuscrit. Par ailleurs il ne faut pas oublier de faire figurer sur les cartes ou croquis géographiques : l'orientation géographique (Nord-Sud), l'échelle géographique, le titre de la carte, la légende éventuelle et la provenance des données de base (source).

Bibliographie

Les appels bibliographiques apparaissent dans le texte entre crochets avec le nom de l'auteur en minuscules, l'année de parution et, dans le cas d'une citation, la page concernée. Exemple [Vidal, 1996, p. 72].

Ne pas inscrire les références bibliographiques en notes infrapaginales mais les regrouper en fin de manuscrit selon un classement alphabétique par noms d'auteurs en respectant la présentation suivante :

Muller S. [2009], « Les plantes à tubercules au Vanuatu », *Autrepart*, n° 50, p. 167-186.

Loriaux M. [2002], « Vieillir au Nord et au Sud : convergences ou divergences ? », in Gendreau F., Tabutin D. (dir.), *Jeunesses, vieillesse, démographies et sociétés*, Academia-Bruylant/L'Harmattan, p. 25-42.

Savignac E. [1996], *La Crise dans les ports*, Paris, La Documentation française, 200 p.

Walter J. [1978], « Le parc de M. Zola », *L'Œil*, n° 272, mars, p. 18-25.

Telisk L. H. [2006], « The Forgotten Drug War », *Council on foreign relations*, 6 avril 2006 : http://www.cfr.org/publication10373/#Online_Library_The_Forgotten (page consultée le 21 août).



ABONNEMENTS ET VENTE :

Les abonnements sont annuels et commencent au premier numéro de l'année en cours

TARIFS ABONNEMENT 2016 :

FRANCE 95 € (institutions) – 63 € (particuliers) – 55 € (étudiants)

ÉTRANGER 105 € (institutions) – 71 € (particuliers)

ABONNEMENTS ET VENTE AU NUMÉRO EN LIGNE :

Presses de Sciences Po
117, boulevard Saint-Germain
75006 Paris

<http://www.pressesdesciencespo.fr>

E-mail : info.presses@sciencespo.fr

Diffusion / distribution CDE/SODIS

COMMANDE D'ANCIENS NUMÉROS :

IRD - Diffusion
32 avenue Henri Varagnat
93143 Bondy cedex
diffusion@ird.fr

autrepart

Revue de sciences sociales au Sud

Déplacer le regard et mettre la focale, non pas sur l'arrivée des migrants en Europe, mais sur les départs d'Europe vers les Suds est un pari audacieux à l'heure où les médias insistent sur la « crise migratoire »

Alors que les pays du Sud enregistrent des taux de croissance économique constamment positifs et que certains États facilitent l'installation des étrangers, de nouveaux scénarios se dessinent, augurant d'une remise en mouvement des Européens. Ce contexte particulier conduit les chercheurs à renouveler leurs catégories d'analyse pour rendre compte au plus près des processus de mobilité, et à réinterroger les relations de causalité entre la crise économique de 2008 et le départ vers les Suds.

Le concept de *lifestyle migrations* ne peut résumer la richesse des mobilités enregistrées aujourd'hui ni les multiples compétences sociales et spatiales que développent les populations mobiles pour se faire une place dans ce « nouvel âge » des migrations. Aux côtés de retraités et des touristes qui émigrent au Sud pour-y travailler, ou encore des expatriés, cohabitent d'autres profils dont les trajectoires n'ont été, jusqu'à présent, que très rarement documentées.

Recolonisation des Suds, retour aux sources familiales, mobilité à rebours ou migration itinérante entre deux continents : quel sens donner à ces mouvements migratoires d'une ampleur croissante ? Sont-ils annondateurs d'autres recompositions et flexibilités, participant d'un nouvel équilibre mondial ?

éditrice scientifique : Sylvie Bredeloup

• Giulia Fabbiano

« Expats », « installés » et « pionniers » : mobilités contemporaines, mondes sociaux et dynamiques postcoloniales des Français en Algérie

• Juan-David Sempere Souvannavong

María-Jesus Cabrezón Fernández

La mobilité des travailleurs espagnols dans l'ouest de l'Algérie

• Branda Le Bigot

Les migrations hivernales des Européens vers le Maroc : circulations et constructions des espaces de vie

• Michel Péraldi, Luza Terrazoni

Nouvelles migrations ? Les Français dans les circulations migratoires européennes vers le Maroc

• Mohammed Bernane, M'Hammed Idrissi Janati

Les résidents européens de la médina de Fès : une nouvelle forme de migration nord-sud

• Frédérique Louveau

Migrants européens dans la ville de Saint-Louis du Sénégal : des stratégies hétérogènes pour négocier sa place dans la cité

• Héléne Quashie

Les migrants européens du littoral sénégalais (Petite Côte, Saloum) : ouverture de l'économie touristique et entre-soi identitaire

• Cello Sierra Paycha

Les dynamiques du champ migratoire colombo-espagnol en temps de crise : ré-émigrations ou migrations de retour ?

• Anna Perraudin

Crise économique et migrations de retour. Le cas des Équatoriens en Espagne (note de recherche)

PRESSES DE SCIENCES PO

117, Boulevard Saint-Germain - 75006 PARIS

tél. : +33 (0)1 45 49 83 64

fax : +33 (0)1 45 49 83 34

Abonnements et vente au numéro :

<http://www.pressessciencespo.fr>

CDE / SODIS

Retrouvez la revue sur <http://www.cairn.info>

SciencesPo
LES PRESSES

IRD
ÉDITIONS



CAIRN.INFO
chercher, repérer, avancer

25€

ISBN 978-2-7246-3439-6



9 782724 634396